

www.e-rara.ch

**Nouveau Dictionnaire Historique-Géographique Universel Pour
L'Intelligence Des Affaires D'Etat, Des Nouvelles Publiques Et Des
Conversations Du Temps qui s'y rapportent**

Im Hof, Johann Rudolf

Basle, M DCC LXVI [1766]

Universitätsbibliothek Basel

Shelf Mark: UBH EA III 8

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-102358>

C

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

BUZANÇOIS, lat. *Buzancaum*, petite ville de France, dans le Berry, sur la rivière d'Indre où il y a un pont, aux frontières de Touraine.

BUZAY, Abbaye de France, en Bretagne, de l'Ordre de Citeaux, Diocèse de Nantes, sur la Loire.

BUZET, lat. *Buscium*, petite ville de France, dans le Languedoc, sur le Tarn.

BUZOLA, bourg d'Italie, dans le Pays de Gènes, dans des montagnes, où se retirent bien des bandits.

BUZY-ANGES, bourg de France dans le Beauvoisis.

BYBENTSCHITZ, ville d'Allemagne en Moravie, dans le Cercle de Znaym, appartenant au Prince de Lichtenstein; le château, qui est au voisinage, s'appelle Roschitz.

BYCHOW, passable forteresse de Pologne, en Lithuanie, dans le Palatinat de Mscislaw. Le Czar Pierre le Grand l'emporta en 1707, après un rude siège, & comme la garnison se rendit à discrétion, il en fit emporter les canons en Russie.

BYDGOSTY, ville de la Grande-Pologne, au Palatinat d'Inowloz, où se conclut la paix entre le Roi de Pologne, & l'Electeur de Brandebourg, en 1656.

BYDZOW, ville de Bohême, au Cercle de Koenigsgrætz.

BYHAR, voyés BIHAR.

BYLMER-MEER, petit Lac desséché en Hollande, entre Amsterdam & Wesep.

BYLITZ, voyés BILITZ.

BYMEN, voyés BIMMEN.

BYNDON, ville d'Angleterre, dans la Province de Dorset.

BYSANTAGER, grande ville des Indes Orientales, au Royaume de Guzurate, habitée pour la plus grande partie par des Bramins.

BYSDAIL, petite ville & port, sur les côtes d'Ecosse, dans l'Isle d'Ulst, une des Westernes.

BYSTRZICE, lat. *Bistrizium*, ville de Bohême, dans le Cercle de Caurzim, à 5 lieues de Prague. Il y a aussi une ville de ce nom en Bohême, dans le Cercle de Bechin, à 16 lieues de Pra-

gue, appartenant à ceux de Slavata, & appellé *Nouveau-Bystrzice*. Enfin il y a encore un *Bystrzice* ou *Bistra* dans le même Royaume, sur les frontières de Moravie, où il se trouve de bonnes mines de fer.

BYTHAU, petite ville & château, dans la Prusse-Polonoise, en la Pomérelle.

BYTON, voyés BEUTHEN.

BYTRE, petite Isle dans la Mer Baltique, près de l'Isle de Falster.

BYZANCE, ville très-ancienne de l'Europe, capitale de la Thrace. Au IV Siècle Constantin le Grand y ayant transporté le Siège de l'Empire Romain, & l'ayant beaucoup embellie, elle fut nommée *Constantinople*; enfin les Turcs s'en étant emparé au XV Siècle, ils l'ont nommée *Stamboul*.

CAANA, ville d'Afrique, dans la Haute-Egypte, sur la rive gauche du Nil.

CABADO, voyés CAVADO.

CABACKES, lat. *Caupone*, cabarets & tavernes en Russie; c'est un droit régulier qui n'appartient qu'au Czar d'ériger des cabarets, tous dépendent de lui, ils sont obligés de se pourvoir de boissons à sa Chambre & de lui payer un louage; ce qui est d'un produit incroyable dans ce vaste empire, & fait un des principaux revenus de l'Etat.

CABALE, lat. *Consilia clandestina*, se dit en matière d'Etat, d'une secrète association entre des personnes pour former un complot & s'en assurer le succès.

CABANES, lat. *Cubile nauticum*, réduits ou petites chambres faites de madriers & de planches, où logent le Pilote & autres Officiers de marine; on les pratique au château de poupe & le long des côtes du vaisseau.

CABANIA, forteresse de Russie, dans la Province de Burati, sur les frontières; il y a une bonne garnison.

CABARRÉS, lat. *Navigia plana* & *subsidiaria*, vaisseaux & bâtimens qui ont le fond plat, & qui sont pour aider les autres en mer; les Danois & les Suédois les appellent *Clinear*.

CABE, rivière d'Espagne en Galice, qui se

- se jette dans celle de Melezar, & laquelle à son tour tombe dans le Minho.
- CABECA DE VIDE**, petite ville de Portugal, dans la Province d'Alentejo, à 4 lieuës de Portalegre. Elle a un château fort.
- CABEÇAS, RUBIAS**, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières de Portugal, à 10 lieuës de Seville.
- CABEÇASECA**, château & place forte de Portugal, non loin de Lisbonne, en un banc de sable dans le Tage.
- CABENDE**, grand port d'Afrique, au Royaume de Congo, dans la Province d'Angoy; il s'y fait un grand commerce d'esclaves.
- CABES**, ville d'Afrique en Barbarie, vis-à-vis de la Sicile, sur un Golfe de même nom, avec un port.
- CABESTAN**, machine qui sert principalement sur les vaisseaux, c'est un cylindre ou aiffieu posé perpendiculairement sur le pont d'un vaisseau, lequel se tourne par le moyen des leviers ou barres que l'on y fourre; & alors un cable qui s'entortille sur ce cylindre, tire & enlève les plus gros fardeaux qui sont attachés au bout de ce cable, particulièrement les ancrs.
- CABINET**, lat. *Conclave Principis secretius*, appartement secret d'un Prince, où se traitent les affaires d'Etat; de là vient le terme de *Conseil du Cabinet*, c'est-à-dire, le Conseil secret, lat. *Santissimus Principis Senatus*. *Courier du Cabinet* est un Courier dépêché pour le service du Cabinet & pour des choses de la dernière importance. Il faut aussi remarquer que comme Cabinet signifie chés les particuliers une petite Chambre retirée, & où l'on cache ce que l'on a de plus précieux, ce terme se prend entre autres pour le lieu où l'on conserve des raretés & curiosités, comme des tableaux, des médailles, des instrumens de physique, des productions de la nature; il y a ordinairement de ces Cabinets à côté des Bibliothèques.
- CABIROLE**, une des montagnes Pyrénées, près du Comté de Foix.
- CABITA**, Isle des Indes Orientales, une des Philippines, à 2 lieuës de celle de Manille; elle a un bon port à l'abri de tous les vents.
- CABLAN**, Royaume & ville de la Presqu'isle des Indes Orientales, en-delà le Ganges, appartenant au Roi d'Ava.
- CABLE**, lat. *Rudens*, très-grosse corde dont on se sert dans les navires pour les arrêter à l'ancre; on pour enlever les chaloupes, les gros fardeaux.
- CABLES**, (la fosse aux) lat. *Funium nauticorum receptaculum*, c'est l'endroit du vaisseau où sont les cables & cordages qui ne servent pas; il est au fond de cale vers le mat de misaine.
- CABLEAU**, c'est le cable qui amarre la chaloupe au navire.
- CABO**, voyés CAPO.
- CABOTAGE**, (terme de Marine) c'est la première partie du pilotage, l'art de naviger le long des côtes, de terre à terre. La navigation des Anciens n'étoit qu'un *cabotage*.
- CABOYA**, voyés QUIBO.
- CABRERA**, lat. *Cabraria*, petite Isle dans la Méditerranée, non loin de Majorque.
- CABRES**, petite Isle d'Afrique, dans la Mer de Guinée, non loin de l'Isle de S. Thomas. Elle est montagnueuse, produit beaucoup de limons, & s'appelle l'Isle des Boucs à cause de la quantité de ces animaux qui s'y trouvent.
- CABRIETA**, voyés FIGO.
- CABUL**, Royaume d'Asie, en l'Empire du Grand-Mogol, sur les frontières de Perse, avec une capitale fortifiée de même nom.
- CACABELOS**, petite ville d'Espagne, au Royaume de Léon, à 4 lieuës de Léon, sur les frontières de Portugal.
- CAÇAÇA**, ville & château d'Afrique, au Royaume de Fez, sur un rocher, près de la Méditerranée.
- CAÇALLA**, petit endroit d'Espagne, en Andalousie, aux frontières de l'Estremadoure; il appartient au Duc d'Osuna, & est renommé par le vin exquis qui croit aux environs.
- CACAO**, lat. *Nux Indica*, fruit en forme de noix d'un arbre des Indes Occidentales appelé *cacaotier*; c'est le principal ingrédient du chocolat.

- CACATOWA**, petite Isle des Indes Orientales, non loin de celle de Sumatra.
- CACCA**, (Capo della) Promontoire de Sardaigne, sur les côtes occidentales.
- CACERES**, petite ville d'Espagne dans l'Estremadoure, sur la petite rivière de Sabor.
- CACERES DE CAMARINHA**, ville des Indes Orientales, dans l'Isle de Luçon qui est une des Philippines, sur le Détroit de Manille; elle a un bon port & un Evêque suffragant de Manille.
- CACHAN**, grande ville d'Asie, en Perse, dans la Province de Yerac; Pon y fabrique les plus belles étofes d'or & d'argent de toute la Perse.
- CACHAO**, ville des Indes Orientales, capitale du Royaume de Tunquin, à 80 lieuës de la Mer; elle n'a ni muraille, ni rempart, ni fossé, & consiste en plus de 20000 maisons.
- CACHETI**, Province d'Asie, faisant partie de la Géorgie.
- CACIQUE**, titre que plusieurs peuples de l'Amérique donnent à leurs Chefs, qui jugent de leurs différens, & qui les commandent à la guerre.
- CACONGO**, Royaume d'Afrique, en la Basse - Ethiopie.
- CACORLA**, voyés **SEGURA**.
- CACORLA**, petite ville d'Espagne, en Andalousie, à 2 lieuës de la source du Guadalquivir.
- CACOUCHACS**, Peuple de l'Amérique Septentrionale, en la Nouvelle-France.
- CADAHALSO**, petite & jolie ville d'Espagne en la Nouvelle-Castille, sur les frontières de la Vieille-Castille.
- CADAN**, voyés **KADAN**.
- CADASTRE**, registre que tient le Souverain, des fonds & biens des Sujets, avec la taxe de ce qu'ils doivent payer d'impôt, à proportion de ce qu'un chacun possède.
- CADAVAL**, illustre Famille de Portugal, une branche de la Maison Royale de Bragançe, & qui porte le titre de Duc. Le chef de cette Famille est aujourd'hui Nunnus Cajetanus de Mello, né en 1741, & dont feuë la Belle-mère, Donna Louise, étoit Fille Naturelle du feu Roi Pierre & Veuve de son Frère; on l'appelloit la Princesse de Carnida.
- CADDOR**, ville d'Asie au Royaume de Brampour, appartenante au Grand-Mogol.
- CADDORE**, c'est une épée que les Spahis en Turquie portent à la selle. Lat. *Ensis ephippio dependens equitum Turcicorum*; la lame en est droite & longue; quand ils sont au combat, ils se servent tantôt de cette arme, tantôt de leur fabre.
- CADE'E**, l'une des trois Ligues des Grisons; elle comprend Caire, & les Vallées d'Engadine & Pregel; c'est la plus puissante & la plupart des habitans sont Reformés.
- CADELSBOURG**, v. **CADOLSBURG**.
- CADENAC**, petite ville de France, dans la Province de Quercy, en Languedoc, sur les frontières du Rouergue, & sur la rivière de Lot, à 8 ou 9 lieuës de Cahors.
- CADENET**, bourg de France en Provence, dans la Viguerie d'Apt, à une demi-lieuë de la Durance.
- CADES**, nom de quelques anciennes villes qui existoient autrefois dans le pays de Canaan.
- CADET**, le plus jeune des enfans dans une famille. Comme parmi les Nobles, les *cadets* sont ordinairement les plus mal partagés, le bien étant pour l'aîné; leur ressource, s'ils n'entrent pas dans l'Etat ecclésiastique, est le service militaire. De là vient qu'on nomme les compagnies composées de Gentilshommes, les *cadets*; & les écoles que plusieurs Souverains ont établies pour l'instruction de la jeune noblesse, s'appellent des *Académies ou Ecoles de cadets*; ils y sont instruits *gratis* dans les langues, dans les exercices & dans les sciences de la guerre, afin que dans la suite ils puissent être employés comme Officiers entendus & capables. *Cadet* est aussi dans le Militaire un jeune Volontaire qui sert sans paye, sans être mis sur le rôle, & à qui l'on ne peut refuser de congé.
- CADIAR**, rivière d'Espagne, au Royaume de Grenade, qui se jette dans la Méditerranée près de Salobrena.
- CADILESKER**, lat. *Judices gentis Turcicæ supremi*, ce mot, qui est Arabe, signifie

signifie *Juge d'armée*; c'est chez les Turcs un Juge supérieur, mais qui n'a plus, comme autrefois, d'autorité sur les soldats, lesquels ne peuvent être jugés aujourd'hui que par leurs Officiers; il siège avec le Grand-Visir ou avec son Vicaire au Tribunal où les affaires civiles & les procès se discutent; il n'y a que 3 *Cadilekers* en tout l'Empire Ottoman: l'un en Europe, l'autre en Asie, & le troisième au Grand-Caire en Afrique; ils doivent être Gens d'église, favans, & Turcs d'origine.

CADILLAC, petite ville de France, avec un beau château, en Guienne, dans le Comté de Benauges.

CADIS, ce sont les Juges & les Jurisconsultes chez les Turcs; lat. *Judex, seu Jurisperitus Turcicus*. Le terme de *Cadis*, qui est arabe, signifie précisément cela. Les *Cadis* simples ne sont considérés que comme des Juges inférieurs, ils sont au dessous des *Moulas* ou *Moulas-Cadis*, qui sont les Juges supérieurs. Les uns & les autres sont réputés de l'Etat ecclésiastique, parce que les Turcs ont reçu leur droit de leurs Prophètes & Docteurs spirituels.

CADIX, CADIZ, GADIS, lat. *Gades*, ville d'Espagne en Andalousie, dans une petite Isle de même nom; elle est extrêmement forte, étant garnie contre la mer de rochers coupés perpendiculairement; & un fossé avec deux bastions, occupant du côté de terre toute la largeur de l'Isle qui ne tient au continent que par un pont appelé le *Puente de Sougo*, (Pont du sac) du côté de l'Orient. La ville est grande, bien bâtie, & une des plus importantes places de la Monarchie Espagnole, avec un Evêque suffragant de Séville; elle est remplie de riches Marchands qui ont de beaux magasins par toute l'Europe; le port est défendu des deux côtés par deux châteaux. C'est à Cadix que sont rassemblées, ou peu s'en faut, toutes les marchandises que les Espagnols portent aux Indes, & qu'ils en ramènent; c'est aussi à Cadix que la flotte des Gallions

I. Partie.

aborde. Le Roi Philippe V accorda en 1732 à une Compagnie nouvellement établie en cette ville, un Octroi de 20 articles, pour commercer exclusivement & librement aux Isles Philippines & par-tout ailleurs dans les Indes Orientales; mais il n'y a que des Espagnols-nés, qui puissent jouir de ces privilèges; & les denrées qu'ils osent rapporter en Europe sont le thé, les pierreries, les foyages, & les drogues médicinales; & il leur est loisible de transporter & vendre ailleurs, ce qu'ils ne peuvent débiter dans le Royaume. L'Isle de Cadix étoit autrefois l'Isle de *Junon*, & l'on y voit deux tours, restes d'un ancien bâtiment, & appelées les *colomnes d'Hercule*. Elle est fertile en bétail & en pâturage; sa longueur, en de certains endroits, est de 7 lieues, sur 3 de large, & en d'autres à peine d'une. Elle est proprement située entre l'embouchure du Guadalquivir, & le Détroit de Gibraltar, non loin des côtes d'Andalousie, dont elle n'est séparée que par un canal.

CADIX, (la Baye de) lat. *Sinus Gaditanus*, petite partie de la Mer de Cadix, près de la ville, défendue par plusieurs forts dont les principaux sont *Puntal* & *Matagorda*, situés à l'endroit le plus étroit vis-à-vis l'un de l'autre, & appelés en commun les *Forts Puntal*; autour de cette Baye est le port de Cadix, S. Maria, & Porto Reale.

CADIX, (le Détroit ou la Mer de) lat. *Oceanus vel Fretum Gaditanum*, partie de la Mer Atlantique entre les côtes des Royaumes d'Algarves & d'Andalousie du côté du Nord, & celles de Fez & de Maroc du côté du Midi.

CADOLZBOURG, château, Seigneurie & petite ville d'Allemagne, dans le Marquisat d'Anspach.

CADORE, (la Pieve di) lat. *Castrum Plebis*, ville d'Italie, capitale du territoire de Cadorino, sur la rivière de Pieve.

CADORINO, lat. *Cadorinus Ager, Cadubrium*, petit territoire d'Italie, dans le Frioul, appartenant aux Vénitiens,

L1

&

- & dont les habitans font affranchis de toutes impositions souveraines.
- CADOVIN, lat. *Cadunium*, Abbaye en France, de l'Ordre de Citeaux, au Diocèse de Sarlat.
- CADROU, CADZOU, Baronie d'Ecosse.
- CADSAND, voyés CASSAND.
- CADYS, voyés CADI.
- CAEN, lat. *Cadomus*, ville de France, capitale de la Basse-Normandie, sur la rivière d'Orne; elle est grande, bien bâtie, riche & commerçante, les gros bâtimens pouvant y remonter dans la haute-marée; il y a un Présidial, baillage, Université, Academie Royale, & une citadelle.
- CAERDEN, petite ville d'Allemagne, dans l'Archevêché de Trèves, sur la Moselle.
- CAERDIFF, ville bonne & commerçante d'Angleterre, dans la Province de Glamorgan; elle a un port sur la rivière de Taafe.
- CAERFUSE, ville d'Angleterre, dans la Province de Montgommeri.
- CAERLEN, lat. *Isca Silurum*, petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Monmouth, sur la rivière d'Ouske.
- CAERMARDEN, lat. *Comitatus Maridunensis*, Comté d'Angleterre, au pays de Galles, dans le Sud-Walles, borné au Nord par la Baye de Tenby & le Canal de Bristol, à l'Orient par le Comté de Glamorgan & Breknock, au Nord par le Comté de Cardigan, & à l'Occident par celui de Cardigan & de Pembrok. La capitale s'appelle de même, lat. *Maridunum*, sur la rivière de Tovy.
- CAERNARVAN, lat. *Avoniensis Comitatus*, contrée d'Angleterre, au pays de Galles, dans le Nord-Walles, qui, en forme de Presqu'isle, jointe au Nord la Mer d'Irlande, à l'Orient la Province de Denbigh & au Midi celle de Merioth; elle est située dans des montagnes que l'on nomme les *Alpes Angloises*. La capitale s'appelle de même *Caernarvan*, & est située sur le bord de la mer vis-à-vis de l'Isle d'Anglesey.
- CAERWENT, lat. *Ventidunum*, petite ville d'Angleterre, dans le Comté de

Monmouth, aux frontières de la Province de Gloucester.

CAFFA, Presqu'isle & Province de la Tartarie-Crimée, avec une capitale de même nom, qui est une place maritime dont le port est bon & très fréquenté. Cette ville est grande ayant 4000 maisons, & 2 citadelles; elle appartient immédiatement au Turc qui y a un Bacha; on y fait un grand commerce en poissons salés, & en grain; il y demeure beaucoup de Chrétiens qui occupent près de 800 maisons; elle s'appelloit jadis *Théodosie*. Le Détroit de Caffa, autrement le *Bosphore Cimbérien*, joint la Mer-Noire avec la Mer de Zabache; il s'appelle aussi quelquefois le *Détroit de Kercy* ou de *Vespero*.

CAFFE, lat. *faba Orientis tosta*, espèce de fèves qui croissent sur-tout en l'Arabie-Heureuse, dans le Royaume de Yemen, & dont on fait la boisson de ce nom, si connue & si en usage aujourd'hui par toute l'Europe.

CAFRERIE, grand pays d'Afrique, dont elle est la partie méridionale; les habitans sont appelés *Cafres*, la plupart vont tout nus, sont noirs, & logent dans des cavernes, ou des huttes faites de rameaux; les Européens ont découvert quelques-uns de ces peuples, mais ceux qui demeurent plus avant dans le pays, sont encore inconnus. Leur Religion consiste dans la croyance d'un Dieu, qu'ils nomment *Humme*, ils l'adorent quand il fait beau tems, mais ils se plaignent fortement de lui, si le tems est mauvais. Ceux qui demeurent au Cap de Bonne-Esperance s'appellent *Hottentots*; ils mangent la chair crüe avec les tripes.

CAFTAN, c'est un habit ou surtout, chez les Polonois, les Russes & les Turcs.

CAGAJON, ville d'Asie, dans l'Isle de Luçon, une des Philippines, avec un Evêché suffragant de Manille.

CAGE, voyés HUNE.

CAGLI, lat. *Calium*, ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, au Duché d'Urbain, sur la rivière de Cantiono, près de l'Apen-

- l'Apennin, avec un Evêché suffragant d'Urbain.
- CAGLIARI**, **CAGLIER**, **CALLER**, lat. *Calaris*, ville capitale de la Sardaigne, sur le Golfe de même nom, près d'une petite montagne. C'est la résidence du Vice-Roi, & il y a un Archevêché, une Université, une citadelle, & un grand & bon port qui contribué à y faire fleurir le commerce. Le Conseil & la Bourgeoisie ont de grands privilèges; ils dépendent immédiatement du Roi, & ne sont point sous la juridiction du Vice-Roi.
- CAGOTS**, voyés **CAPOTS**.
- CAGUAY**, lat. *Portus Caguajus*, grand port de la Jamaïque, sur la côte méridionale.
- CAGUE**, (terme de Marine) forte de bâtiment Hollandois.
- CAHORLE**, lat. *Caprula*, petite Isle d'Italie, dans le Golfe de Vénise, sur les côtes du Frioul; elle est peu habitée à cause de l'air mal sain; il y a une ville de même nom, & un Evêque suffragant du Patriarche de Vénise.
- CAHORS**, lat. *Divona Cadurcorum*, ville de France, capitale du Quercy, sur la rivière de Lot; elle est grande & peuplée; il y a une Université fondée en 1332, & un Evêque qui porte le titre de Comte de Cahors, & qui est suffragant d'Albi.
- CAJ**, petit Royaume & ville du Japon, dans l'Isle de Nippon.
- CAJANEBOURG**, lat. *Cajaneburgum*, ville forte de Suède, en Finlande, & capitale de la Cajanie, sur le Lac d'Ula, au Nord; les Suédois la faisoient passer pour imprenable jusqu'à ce que les Russes s'en emparèrent en 1716.
- CAJANIE**, Province de Suède en Finlande, la plus grande du Royaume, mais assés stérile, sur le Golfe Bothnique, & près de la Laponie.
- CAJAZZO**, lat. *Galatia*, ancienne ville du Royaume de Naples dans la terre de Labour, sur une hauteur, près de la rivière de Vulturno, avec un Evêché suffragant de Capouë.
- CAIC**, **CAICHI**, voyés **SAIQUE**.
- CAICOS**, petite Isle de l'Amérique Sep-

trionnale, qui se compte parmi les Antilles.

CAJENNE, Isle de l'Amérique Méridionale, sur les côtes de la Guiana; elle appartient aux François, à qui les Hollandois l'ont long-tems disputée dans le Siècle précédent.

CAJETA, voyés **GAETA**.

CAIFUNG, ville de Chine, capitale de la Province d'Honan; on dit qu'elle étoit ci-devant plus grande que Peking.

CAILSO, voyés **KELSO**.

CAIMACAN, Officier Turc; il y en a trois en l'Empire Ottoman, le premier réside à Constantinople, où il commande en l'absence du Grand-Visir, dont il est comme le Lieutenant, il entre dans toutes les affaires de police, & en régle une partie; le second est toujours auprès du Grand-Seigneur; le troisième accompagne le Grand-Visir quand il est en voyage, mais son emploi cesse dès que ce premier Ministre se retrouve à la Cour.

CAIMAN, **CAYMANE**, lat. *Crocodylorum Insula*, Isle de l'Amérique Septentrionale dans le Golfe de Mexique, appartenant aux Anglois; il y a beaucoup de tortues & de crocodiles. Il y a une autre Isle de ce nom & dans le même Golfe, mais que l'on nomme *Grand-Caiman*, pour la distinguer. Ces Isles sont à 15 lieues de distance, & au Sud-Ouest de l'Isle de Cuba.

CAÏNITES, **CAÏNIANIENS**, Hérétiques sortis des Gnostiques au II Siècle; c'étoit la plus horrible Secte qui fut jamais, si tout ce qu'on leur attribué, est vrai. Ils tiroient leur nom de *Cain*, qu'ils regardoient comme leur père, & qu'ils tenoient pour être né d'une vertu céleste & puissante, pendant que, selon eux, la nature d'*Abel* étoit bien inférieure; ils avoient aussi une singulière vénération pour *Coré*, *Dathan* & *Abiram*, pour les *Sodomites* & pour *Judas* comme ayant été de grands hommes; ils faisoient usage d'un Evangile de Judas & d'une ascension de St. Paul, deux livres remplis de blasphèmes & d'abominations; ils soutenoient que, pour être sauvés, il falloit prati-

quer toute forte de méchancetés ; ils se livroient à toutes les actions les plus dissoluës & les plus mauvaises, invoquant quand ils vouloient les commettre, certains anges, qu'ils disoient être préposés aux péchés.

CAIQUE, voyés SAIQUE.

CAIRE, le GRAND CAIRE, lat. *Cairus*, ville d'Afrique, capitale d'Egypte, sur la rive orientale du Nil ; c'est une des plus grandes villes du monde, & la seconde de l'Empire Ottoman. Elle est composée de trois parties séparées l'une de l'autre, savoir *Bulac*, le *Vieux-Caire* & le *Nouveau Caire* ; il y a une citadelle assés forte sur un rocher ; le Bassa y réside ; & il y a aussi deux Patriarches Chrétiens, celui des Cophtes & l'autre pour les Grecs ; il s'y fait un grand commerce, quoiqu'il ait diminué depuis qu'on a découvert le passage aux Indes Orientales, par le Cap de Bonne-Espérance ; on y fait surtout de magnifiques tapis ; l'on y compte 24000 ruës, autant de Mosquées ; & il y a plus de 5000 Chrétiens. Les femmes y ont plus de liberté que dans les autres Etats du Grand-Turc.

CAIRO, dans les Indes. Voyés CAMBAYE.

CAIROAN, ville Turcque d'Afrique, au Royaume de Tunis, dans une contrée stérile & sablonneuse.

CAISSE, coffre fort, trésor d'un Banquier, d'un Prince, d'un Etat ; la *Caisse* militaire est le trésor pour payer les troupes. La *Caisse* signifie aussi le tambour, comme quand on dit battre la *Caisse*.

CAITHNES, lat. *Catbenesia*, Province d'Ecosse, la plus septentrionale, & qui s'étend, comme un Cap, dans la Mer Caledonienne ; elle est riche en poissons.

CAJUTE, (terme de mer) c'est le nom qu'on donne aux lits des vaisseaux, qui sont emboités dans la charpente.

CAKET, voyés CACHETI.

CAKETA, grand fleuve de l'Amérique Méridionale, qui a sa source dans la Nouvelle-Grenade, & qui se sépare ensuite en 2 bras, dont l'un est l'Ore-

noque, & l'autre tombe dans la rivière des Amazones.

CALA DUCYRA, port d'Italie, dans l'Isle de Gozo, laquelle est située dans la Mer Méditerranée.

CALA SCILENDI, autre port dans la même Isle.

CALABRE, l'une des 4 grandes Provinces du Royaume de Naples, laquelle se subdivise en 3 autres, savoir, la *Basilicate*, la *Calabre-Citérieure* & la *Calabre-Ultérieure*. Dans les discours ordinaire l'on entend par la Calabre, simplement les deux dernières. L'une, c'est-à-dire la *Calabre-Citérieure*, ou la *Haute-Calabre*, autrement la *Provincia di Consenza*, confine du côté du Midi à la *Calabre-Ultérieure*, du côté du Nord à la *Basilicate*, du côté de l'Occident à la Mer Tyrrhénienne, & par l'Orient au Golfe de Tarente. La *Calabre-Ultérieure* ou la *Basse-Calabre*, autrement la *Provincia de Catanzara*, est entourée par la Méditerranée du côté de l'Orient, du Midi, & de l'Occident ; elle confine du côté du Nord à la *Calabre-Citérieure*. Les deux Calabres sont en général très-fertiles, mais les tremblemens de terre y sont fréquens. Le Prince Royal, fils aîné du Roi de Naples, porte ordinairement le titre de *Prince de Calabre*.

CALABRE, (la Mer de,) lat. *Ausonium Mare*, c'est la partie de la Mer Jonienne, qui baigne les côtés de la Calabre & de la Sicile, & qui s'étend jusqu'au Cap de S. Maria di Leuca.

CALAF, petite ville d'Espagne en Catalogne, à 12 lieues espagnoles de Barcelone au Nord-Ouest.

CALAFIGUER, bon port d'Espagne, dans la Vieille-Castille, sur l'Ebre, avec un Evêché suffragant de Burgos.

CALAIS, lat. *Caletum*, ville de France, en Picardie, au Pays Reconquis ; elle n'est pas grande, mais une des plus fortes places du Royaume, c'est une clef contre les Anglois & les Hollandois ; elle est presque toute entourée de la mer & de marais, & pourvû de plusieurs bastions, d'une forte citadelle, & d'une redoute appelée *Risband*
ou

ou *Risbona*, qui commande l'entrée du port qui est très bon & qui contribué beaucoup à rendre la ville commerçante & peuplée. Le *Pas de Calais*, lat. *Fretum Gallicum*, vel *Britannicum*, est un détroit qui sépare la Mer Germanique de la Mer Britannique, & placé entre les côtes du Pays Reconquis en France, & celles de Kent en Angleterre; il a environ 5 à 6 lieues d'Allemagne de large, si bien qu'étant au milieu l'on peut voir dans un tems clair, les côtes des deux Royaumes à la foi; & quand le vent est bon, on peut le traverser en 6 ou 8 heures. C'est le plus court passage & le plus fréquenté de France en Angleterre, favoir de Calais à Douvres, & en tems de paix les paquebots vont & viennent régulièrement deux fois la semaine.

CALAMA, ville d'Afrique, au Royaume d'Algier, sur la rivière de Malvia.

CALAMATA, bourg bien peuplé de Grèce, dans la Morée, en la Province de Belvedere.

CALAMO, petite Isle de l'Archipel, entre celle de Lero & Lango, entourée de hautes montagnes, & ayant 14 lieues de tour.

CALAMOTA, voyés **ELAPHITES**.

CALARUEGA, lat. *Calaroga*, bourg d'Espagne en la Vieille-Castille, dans le Diocèse d'Osma.

CALASUSUNG, grande ville avec un bon port de l'Isle de Buton dans les Molucques, située sur une hauteur, dans une belle plaine.

CALATABELLOTA, petite ville mais bien bâtie, de Sicile, dans le Val di Mazara, sur la rivière de Calatabellota.

CALATAGIRONE, lat. *Calata Hieromm*, petite ville de Sicile, dans le Val di Noto.

CALATANISSERA, petite ville de Sicile, dans le Val di Noto, sur la rivière de Salfo.

CALATAXIBETA, petite ville de Sicile, dans le Val di Noto.

CALATAYUD, lat. *Bilbilis nova*, grande ville d'Espagne, au Royaume d'Aragon, près d'une montagne, à la jonction

des rivières de Xalon & de Xiloca, avec un Evêché, & un fort château sur un rocher particulier & qui commande la ville.

CALATRAVA, voyés **CHEVALERIE** (Ordres de).

CALATRAVA, ville d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille, sur le fleuve de la Guadiana.

CALAU, voyés **KALE**.

CALAVON, rivière de France, en Provence, qui se jette dans la Durance au-dessous de Cavaillon.

CALBE, petite ville de la Vieille-Marche de Brandebourg, près de la Milde, à 2 lieues de Gardeleben, en un endroit marécageux appelé *Calbisch-Werder* & appartenant aux Seigneurs d'Alvensleben.

CALBE, ville d'Allemagne, dans le Duché de Magdebourg, à 4 lieues de Magdebourg, sur la Saale; elle a un vieux château & de bonnes houblonnières.

CALBE, voyés **CALW**.

CALBECK, bourg & château d'Allemagne, au Duché de Clèves; c'étoit ci-devant la résidence des Barons Morrien, dont la famille fleurit encore en Westphalie; cette Maison prétend à la dignité de Maréchal-Héréditaire de l'Evêché de Munster, à cause de quoi elle est entrée en procès pendant à la Chambre de Wetzlar, avec le Grand-Chambellan, Baron de Plettenberg, comme possesseur de la maison de Nordkirchen, appartenante ci-devant à ceux de Morrien.

CALCAR, petite ville & château d'Allemagne, sur la rivière de Meine, dans le Duché de Clève, à 2 lieues de cette ville.

CALCE, ville d'Italie, dans le Duché de Milan, sur la rivière d'Oglia.

CALCINATO, ville d'Italie, dans le Bergamasco.

CALDEIRA, voyés **BLANC**.

CALDEN, château & Seigneurie d'Allemagne, en Souabe, dans l'Algow, appartenant à l'Abbé de Kempten.

CALDENASCH, château & Seigneurie d'Italie, dans l'Evêché de Trente, appartenant ci-devant aux Barons de Trap.

CALDERINO, bains salubres d'Italie, à 10 lieues de Verone.

CALDERN, CALDERO, Seigneurie d'Allemagne, dans le Tyrol, au-dessous de Brixe.

CALDONAZZO, voyés CALDENASCH.

CALE, (Fond de), c'est la partie la plus basse du vaisseau, qui est cachée dans l'eau, & qui est ce qu'est la cave dans une maison, lat. *Tabulatum navis inferius*. On y met les marchandises & les munitions.

CALE, châtiment en usage sur mer; la simple cale consiste à plonger le coupable une ou plusieurs fois dans l'eau, en le tenant suspendu. La cale sèche s'exécute en le laissant aller seulement jusqu'à la superficie de l'eau sans le mouiller. La grande cale est un rude suplice: on attache le criminel par le milieu du corps, on le jette en mer d'un côté du vaisseau & on l'en sort de l'autre le faisant ainsi passer par dessous.

CALE, voyés KALE.

CALECOULON, petit Royaume d'Asie, sur la côte de Malabar.

CALECUT, lat. *Calcutum*, Royaume d'Asie, dans la Presqu'isle en deça le Ganges, sur la côte de Malabar. Il a son Roi particulier, extrêmement reveré de ses sujets, & qui porte le titre de *Zamorin*, qui veut dire, le Dieu de la terre. Ce Monarque possède de grandes richesses & il est fort puissant; il a souvent promis de se faire Chrétien, mais il est toujours resté Payen. La succession au Royaume ne parvient pas aux enfans du Roi; ceux de ses sœurs en héritent. A la guerre on a dans ce pays en place de chevaux des éléphants. La capitale, qui s'appelle aussi *Calcut*, est une grande ville sur le bord de la mer, avec un bon port, & fort commerçante surtout en poivre & en pierreries.

CALEDONIE, ancien nom d'une partie septentrionale de l'Ecosse, lat. *Caledonia*. Les *Caledoniens*, qui l'habitoient, étoient, selon plusieurs auteurs modernes, les mêmes que les Pictes. La Forêt *Caledonienne* étoit fameuse

en ce Pays-là, surtout par les gros ours qui s'y trouvoient. La *Mer Caledonienne*, lat. *Oceanus Caledonius*, vel *Deucaledonius*, autrement la *Mer d'Ecosse*, est une partie de l'Océan Septentrional, qui s'étend depuis les parties du Nord de la Grande-Bretagne, jusqu'à celle du Midi de l'Irlande.

CALENBERG, lat. *Calenbergicus Principatus*, Principauté d'Allemagne en Basse-Saxe, faisant partie du grand Duché de Brunswick. Il s'appelle autrement le pays d'Hanovre, appartenant à l'Electeur de ce nom & se divise en *Haut-&* en *Bas-Calenberg*; celui là confine à la Hesse, celui-ci au Duché de Lunebourg.

CALENBERG, ancien château & Préfecture d'Allemagne, sur la Leine, dans la Principauté de Calenberg, à 2 lieues d'Hanovre.

CALENBERG, lat. *Mons Cetius*, montagne d'Allemagne, qui commence à une demi-lieué de Vienne, & qui s'étend l'espace d'environ 30 lieues, depuis le Danube jusqu'à la Save; ses parties ont différens noms; sur l'une de ses pointes l'on voit les ruines du château où S. Léopold, Margrave d'Autriche, tenoit sa cour; & non loin, sur une autre pointe, est un Couvent fondé pour les Camaldules en 1632.

CALENBERG, CALVENBERG, château d'Allemagne, environ à une demi-lieué de Cobourg.

CALENDAIRES, FRÈRES DES CALENDRES, lat. *Fratres Calendarii*, *Socii Calendarii*, c'étoit, il y a quelques Siècles, une Société d'Ecclésiastiques & de Laïques, répandue dans presque toutes les grandes villes d'Allemagne; à la manière des *Rose-Croix*; ils s'assembloient chaque premier jour du mois, (ce jour étoit appelé par les Romains les *Calendes*) pour donner quelques choses en faveur des ames des défunts, & pour régler les aumônes aussi-bien que les fêtes & les jours de jeûne pendant le courant du mois. Mais les débauches qui s'introduisirent dans ces assemblées, rendirent

rent la Société si odieuse, qu'elle se dissipa; l'on voit encore un de ses sceaux à Lœfsznig. C'est de là que vient le proverbe allemand: *il fait salendes toute la semaine*, pour dire qu'un homme se divertit.

CALENDER, nom d'une espèce de *Der-viches* ou Religieux Mahométans, de Perse & de Turquie; on dit que dans le fond ce ne sont que de vrais vagabonds & débauchés.

CALENDRIER, lat. *Fasti, Calendarium*, table ou livre qui contient la distribution civile du tems pour chaque année, en mois, semaines & jours, à quoi l'on ajoute les fêtes, les solemnités annuelles, les lunaïsons &c. On a corrigé & reformé plusieurs fois le *calendrier*, pour ajuster l'année civile au cours du soleil; les deux principales reformes sont celle de Jule-César qui fit l'année de 365 jours, ajoutant à chaque quatrième année un jour de plus, (*voyés BISSEXTILE*;) & celle du Pape Grégoire XIII en 1582. Ce Pontife, après avoir retranché 10 jours du *calendrier Julien*; pour l'avenir ordonna que la centième année de chaque Siècle qui, selon Jule-César est *bissextile*, n'aurait que 365 jours, excepté la centième année du quatrième Siècle qui est laissée *bissextile*. Cette dernière réformation, qu'on nomme le *Calendrier Grégorien*, & qui est la plus exacte, quoiqu'elle ne soit point encore parfaite, a été reçue dans tous les pays Catholiques-Romains. Outre ces deux fortes de *Calendriers*, on en a encore un troisième, savoir le *Reformé*, qui a été établi en 1700 par les Etats Protestans du S. Empire, & qui ensuite fut adopté en Hollande, en Suisse, dans les Etats du Roi de Prusse, & depuis 1752 aussi en Angleterre & en Suède.

CALEPIO, lat. *Calepium*, bourg d'Italie, au territoire de Vénise, dans le Bergamasco, sur la rivière d'Oglio, & dont le Val de Calepio a son nom.

CALER, *voyés AMENER*.

CALERS, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, en France, au Diocèse de Rieux.

CALETURE, *voyés CALITURE*.

CALFAT, lat. *Resectio navis lacerae*, radoub d'un vaisseau dont on bouche les trous avec du suif, de la poix, ou du goudron, & dans les joints duquel on infère, de force, de l'étope faite de vieux cordages & enduite de poix afin que l'eau n'y entre pas. *Calfater* c'est radouber le vaisseau. *Calfateur*, lat. *Curator navis rescicienda*, c'est un ouvrier de l'équipage, dont l'emploi consiste à visiter soir & matin le vaisseau, pour voir s'il ne fait point eau, & en ce cas lui donner le *calfat*, où il en est de besoin.

CALGINU, ville d'Afrique, dans l'Asie, en un désert.

CALI, ville de l'Amérique Méridionale, dans la Province de Popayan, dans la vallée de Cali, sur la rivière de Cauca. Les anciens habitans s'appellent *Garones*; ils se sont retirés dans les montagnes, lorsque les Espagnols se sont emparés du bas-pays.

CALIACA, ville & bon port de la Turquie-Européenne, dans la Bulgarie, sur la Mer-Noire.

CALIBRE, diamètre de la bouche d'un canon ou d'une autre arme-à-feu; la largeur de son ouverture, par où la balle entre & fort.

CALIBRE, (Règle du) *voyés SPHEREOMETRIQUE* (Verge).

CALICE, vase sacré dans lequel on met le vin, en l'Eucharistie.

CALICUT, *voyés CALECUT*.

CALIFE, mot arabe qui signifie Successeur & Vicaire; & c'est le titre que se donnèrent les Successeurs de Mahomet; ils avoient pleine autorité dans le temporel & dans le spirituel. Il n'y en avoit d'abord qu'un à la fois, appelé le *Calife de Syrie*, qui étoit ainsi le Souverain de l'Empire Mahométan, mais dans la suite cette Monarchie s'étant fort étendue, il s'y éleva plusieurs *Califes* qui usurpèrent l'autorité souveraine en Perse, en Egypte & ailleurs. Ce titre n'est resté aujourd'hui qu'aux Docteurs Suprêmes de l'Alcoran dans les Mosquées; les Princes s'appellent Sultans, Schachs &c. **CALIFORNIE**, grande Presqu'isle de l'Amérique, dans la Mer du Sud, le long

long des côtes du Nouveau-Mexique, ayant 700 lieuës françoises depuis le Mont S. Lucas jusqu'au Cap Mendocino. Quelques-uns la nomment *Nouvel-Albion*. Il y a plusieurs ports; & les Espagnols ont une colonie sur les côtes méridionales; on trouve des perles sur les côtes orientales; d'ailleurs le pays est froid & stérile.

CALIFORNIE, (Mer de) lat. *Mare purpureum*, une partie de la Mer Pacifique, entre la Californie & le Mexique; on y pêche des perles.

CALIMNO, Isle de l'Archipel, occupée par des Chrétiens Grecs.

CALIO, **CARIPO**, ville & bon port de la Turquie-Asiatique, en Natolie, à l'embouchure du fleuve de Lali dans la Mer Noire.

CALIS, voyés **KALIS**.

CALISCH, voyés **KALISCH**.

CALISIN, **CAP DE ROSEL**, lat. *Calisfinum*, *Rosbelum Caput*, Cap d'Afrique en Ethiopie, au Royaume de Dangoli, vis-à-vis du Cap d'Ara en Arabie; ces deux Caps forment le Détroit de Babel Mandel.

CALITURE, forteresse d'Asie dans l'Isle de Ceylan, en une situation agréable, au bord de la Mer, & entourée d'un double rempart. Les Hollandois la prirent aux Portugais l'an 1655.

CALIXTINS, c'est le nom qu'on donnoit dans le XV Siècle aux *Hussites* de Bohême, parce qu'ils insistoient particulièrement sur la restitution du calice en la S. Cène, & qu'ils en portoient un dans leurs drapeaux. Mais la plupart s'étant laissé gagner au Concile de Bâle, l'an 1431, lorsqu'on leur accorda le calice & quelques autres articles, & s'étant réunis à l'Eglise Romaine; on les appella en particulier *Calixtins*. Les autres, qui refusèrent l'accommodement, & qui se tinrent strictement attachés aux sentimens de Jean Huss, furent nommés *Taborites*, *Orebites*, *Orpbélins*, *Picards*, *Boleslaviens*; les deux partis se firent la guerre; & les *Calixtins* ont à peu près détruit les *Taborites*.

CALIXTINS, nom qu'on donna au XVII Siècle chez les Luthériens d'Allema-

gne, aux Théologiens d'Helmstadt & autres, qui suivoient les sentimens du Docteur *Calixte* en de certaines controverses contre ceux de Wittemberg; & qui accordoient en plusieurs articles aux Catholiques-Romains, plus que ceux de Wittemberg, qui les taxèrent de Syncretisme.

CALLAHUAYA, endroit de l'Amérique Méridionale au Pérou, d'où les Espagnols tirent la plus grande partie de leur or.

CALLAO DI LIMA, ville de l'Amérique Méridionale & du Pérou, en une petite Isle dans la Mer Pacifique, avec un bon port & une citadelle qui défend celui de Lima.

CALLAS, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie de Draguignan.

CALLAN, lat. *Culanum*, petite ville d'Irlande, au Comté de Kilkenny, sur la rivière de Callan, ayant séance & voix au Parlement de ce Royaume.

CALLENBERG, famille illustre d'Allemagne, avec titre de Comtes, dans la Haute-Luface, où elle possède la ville & Seigneurie de Moska. Le lieu de leur origine est *Callenberg*, en Westphalie, dans l'Evêché de Paderborn, près de Warbourg, aux frontières du Comté de Waldeck.

CALLIAN, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie de Draguignan.

CALLIPURY, haute montagne d'Afrique, dans la Guinée, en forme de pyramide.

CALLO, voyés **KALO**.

CALLOO, forteresse de Flandres, dans le pays de Waes, sur la rive gauche de l'Escaut, à une lieuë & demie d'Anvers.

CALMAR, lat. *Calmaria*, ville de Suède, capitale de la Province de Smaland, sur un Détroit appelé le *Smaler-Sund*, dans la Mer Baltique, & en une Isle appelée Quarnholm. Elle est forte & commerçante, la citadelle est bonne & le port excellent. Cette ville est fameuse par la réunion qui s'y fit des Royaumes de Suède, de Danemarck & de Norvège vers la fin du XIV Siècle

- fous la Reine Marguerite; on l'appelle dans l'Histoire, l'*Union de Calmar*.
- CALMENDA, jolie ville de Portugal, non loin de Braga, & où il y a beaucoup d'amandiers.
- CALMOUQUES, *v.* KALMOUQUES.
- CALNE, joli bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt, qui a séance & voix en Parlement.
- CALNE, village d'Angleterre, dans le Comté de Kent, renommé dans l'Histoire par le Concile qui s'y tint en 977.
- CALNIDE, petite ville de France, dans le Périgord.
- CALO, *voyés* KALO.
- CALONE, Comté des Pays-Bas, dans le Brabant, aux frontières de Liège; une famille en porte le nom; les Seigneuries de Braige, de Beringe & de Scammelbec y appartiennent.
- CALOPINIACO, rivière du Royaume de Naples, dans la Calabre-Ultérieure, & qui se décharge dans le Faro di Messina.
- CALORE, rivière du Royaume de Naples, dans la Principauté-Ultérieure, qui a sa source proche de Bagnolo, & qui se jette dans celle de Sabato, près de Bénévent.
- CALOYERS, *lat. Monachi Graeci Sriticioris observantia*, Moines Grecs du Levant qui suivent la règle de S. Basile, de S. Elie ou de S. Marcel, & qui habitent particulièrement au Mont Athos. Ils mènent une vie fort solitaire & fort dure; ils ne mangent point de chair, jeûnent souvent & ne portent point de linge.
- CALPE, haute montagne d'Espagne, dans le Royaume d'Andalousie, sur le Détroit de Gibraltar. C'est l'une des *Colomnes d'Hercule*; elle est vis-à-vis du mont Abila en Afrique, *voyés* ABILA.
- CALPENTINE, petite Isle d'Asie, sur les côtes occidentales de l'Isle de Ceylan; elle appartient aux Hollandois, qui y ont une ville forte, appelée de même Calpentine.
- CALSERI, petite ville d'Asie, dans l'Empire du Grand-Mogol, au Royaume de Jamba.
- CALVAIRE, GOLGOTHA, fameux Monticule d'Asie, en la Terre-Sainte, où Jésus-Christ nôtre Seigneur fut crucifié. Alors cette montagne étoit dans le voisinage de la ville de Jérusalem, aujourd'hui elle se trouve dans son enceinte, la ville ayant changée de place. Au haut est la plus belle & la plus grande Eglise de la Palestine; bâtie par ordre d'*Hélène* mère de l'Empereur *Constantin*.
- CALVENZANO, *lat. Calvenzanum*, petite ville d'Italie, au Milanois, sur la rivière d'Adda.
- CALVI, petite ville assez ruinée du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec un Evêché suffragant de Capouë.
- CALVI, petite ville fortifiée d'Italie, dans l'Isle de Corse, avec une citadelle & un port sur le Golfe de Calvi.
- CALVINISTES, nom que les Catholiques-Romains donnent aux Protestans qui suivent les sentimens du fameux *Jean Calvin*; & qui s'appellent, eux-mêmes, Reformés, *v.* REFORMÉS.
- CALVISANO, fort château d'Italie, dans l'Etat de Vénise, au Bressan.
- CALVISSON, petite ville de France, dans le Languedoc.
- CALUMET, grande pipe à fumer, qui a quelque chose de mystérieux & de cérémoniel chez les Sauvages du Canada; ils s'en servent comme d'un symbole de la paix, dans les Traités.
- CALUNDBOURG, *v.* KALUNDBOURG.
- CALVÖRDE, château & Préfecture d'Allemagne, sur les frontières du pays de Magdebourg & de la Marche; il appartient au Duc de Brunswick-Wolfenbützel.
- CALW, *lat. Calva, Calba*, ville d'Allemagne, au Duché de Wirtemberg, dans le Comté de Calw, sur la rivière de Nagold; elle avoit autrefois ses Comtes particuliers qui résidoient dans le château, hors de ville; aujourd'hui il y a une compagnie de marchands, qui fait un grand commerce des draps du pays, surtout en Italie.
- CALWENBERG, *voyés* CALENBERG.
- CALZA, (l'Ordre de) à Vénise, *voyés* CHEVALERIE (Ordres de).

- CALZADA**, (S. Domingo de la) lat. *Calziada*, petite ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, en la contrée de Rioja, sur la rivière de Laglera.
- CALZENOW**, petite ville ou bourg de Livonie, en la Province de Lettonie, à 7 lieuës à l'Orient de Riga.
- CAMABESOS**, passage & endroit fortifié de Portugal.
- CAMAIL**, petit manteau que les Evêques portent par-dessus leur rochet, qui ne s'étend que depuis le cou jusqu'au coude; il est noir ou violet.
- CAMALDOLI**, village d'Italie, en Toscane, au Florentin, dans une afreuse solitude sur les Monts Apennins; & où il y a un Couvent Chef de l'Ordre qui porte le même nom de *Camaldoli*, & qui fut fondé en ce lieu par S. Romuald, au XI Siècle. Ces Religieux, qu'on appelle *Camaldules*, sont vêtus de blanc, suivent la règle de S. Benoît, avec quelques constitutions particulières dont une des principales porte, que leurs Couvents soyent dans la solitude & éloignés de villes. Ils ne mangent, quoi que ce soit, qui provienne d'un animal, & assaisonnent d'huile leur manger.
- CAMARAN**, petite Isle d'Asie, dans la Mer Rouge, sur les côtes d'Arabie.
- CAMARASA**, ville d'Espagne, en Catalogne, au Territoire de Lérida, à 4 lieuës de Balaguer, avec le titre de Marquisat.
- CAMARET**, bourg de France, en Basse-Bretagne, sur une baie.
- CAMARGUE**, lat. *Camaria*, Isle de France, sur les côtes de Provence, de 7 lieuës de long, à l'embouchure du Rhône, près des frontières du Languedoc.
- CAMARGUS**, rivière d'Afrique, sur les côtes de Guinée, au Royaume de Bénin. Les Portugais ont érigé, en 1724, une nouvelle Compagnie d'Afrique, pour le négoce en Nègres, depuis cette rivière jusqu'au Cap de Lopo Gonfalves.
- CAMB**, voyés CHAMB.
- CAMB**, rivière d'Allemagne, en Autriche, qui a sa source aux frontières de Bohême, & qui se jette dans le Danube au-dessous de Crems.
- CAMBALU**, voyés PEKIN.
- CAMBAYE**, Royaume d'Asie, (appelé autrement & plus ordinairement Guzurate) dans l'Empire du Grand-Mogol, en la Presqu'isle en deçà le Ganges, très-fertile en coton, anis & opium. La capitale, qui s'appelle proprement *Cambaya*, est une grande ville située sur un Golfe, & si célèbre par son port & son commerce florissant, qu'on la nomme le *Caire des Indes*. Les habitans sont subtils, pénétrants, & aiment la justice. Une partie professe la Religion Mahométane, & l'autre la Payenne.
- CAMBERG**, ville & château d'Allemagne, tous deux sur une hauteur, aux frontières du Comté de Dietz, non loin de Schwabach; c'est un Baillage appartenant en communion à l'Electorat de Trèves & à Nassau-Dietz; le District s'appelle *Camberger-Grund*.
- CAMBERNON**, bourg de France en Normandie, dans le Côtentin.
- CAMBIATURES**, certaines Postes en Italie, au moyen desquelles l'on peut voyager pour un certain prix à cheval, en voiture, & s'arrêter où l'on veut. Lat. *Veredorum publicorum apud Italos species*.
- CAMBISTE**, (terme de Banque & de Négoce) celui qui fournit ou qui accepte des lettres de change.
- CAMBOURG**, petite ville & Préfecture d'Allemagne, dans la Principauté d'Altenbourg, appartenantes à Saxe-Gotha, sur la Saale, entre Jena & Naumbourg, c'est entre des montagnes & des roches fort hautes; & sur une petite hauteur devant la ville l'on voit encore les mafures d'un vieux château.
- CAMBOYA**, CAMPODIA, Royaume des Indes Orientales, en delà le Ganges, qui a son propre Roi, mais tributaire de Siam. On le nomme autrement la Côte de Camboya, avec laquelle on comprend plusieurs Isles.
- CAMBOYA**, grand fleuve d'Asie, au Royaume de Camboya, qui se décharge, par plusieurs bras, dans le Golfe de Siam.

- CAMBRAY**, lat. *Cameracum*, allem. *Cammerich*, grande, belle & forte ville de commerce, dans les Pays-Bas, capitale du Cambresis sur l'Escaut, & fameuse par les toiles qui s'y fabriquent & qui en portent le nom. L'Archevêque de Cambray étoit ci-devant un Etat d'Empire.
- CAMBRESIS**, lat. *Ager Cameracensis*, contrée des Pays-Bas, comptée dans le Hainaut & appartenante au Roi de France. Il est borné par la Picardie, l'Artois & le Hainaut-propre.
- CAMBRIA**, **CAMBRIE**, c'est l'ancien nom du Pays de Galles, en Angleterre.
- CAMBRIDGE**, lat. *Comitatu Cantabrigienfis*, Comté d'Angleterre dans l'Ost-Angeln, borné au Nord par la Province de Lincoln, à l'Orient par celle de Nortfolk & de Suffolk, au Midi par Essex & Hartford, & à l'Occident par Bedford, Huntington & Northampton.
- CAMBRIDGE**, lat. *Cantabrigia*, grande ville d'Angleterre, dans le Comté de ce nom, sur la rivière de Cam, à 44 lieues de Londres, avec une célèbre Université, fondée en 1280. On y enseignoit déjà longtems auparavant; c'est pourquoi cette Université dispute l'antiquité à celle d'Oxford. Elle a 16 Collèges dont 4 sont appelés *Halls*, où des Etudiants demeurent sous une certaine inspection; chacun de ces Collèges a sa Bibliothèque. L'Université envoie, de même que la ville, des députés au Parlement.
- CAMBRIDGE**, ville de l'Amérique Septentrionale, dans la Nouvelle-Angleterre, avec une Université.
- CAMBRILLA**, petite ville d'Espagne, en Catalogne, sur les côtes, entre Tarragone, & les frontières du Royaume de Valence.
- CAMELFORD**, ville d'Angleterre en Cornouaille, qui a voix & séance en Parlement.
- CAMEN**, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans le Comté de la Mark, entourée de murailles & de fossés pleins d'eau; les habitans sont Reformés, & les Luthériens y ont bâti une Eglise depuis quelques années.
- C'est de cette ville qu'est sorti en 1564 *Jean Buxtorff*, le plus célèbre Professeur en Hébreux, dans l'Université de Bâle.
- CAMENCE**, ville de Pologne, en Lithuanie, dans le Palatinat de Brzeskie.
- CAMENGRAD**, château & petite ville de la Turquie-Européenne, en Bosnie.
- CAMENITZ**, ville, château & Seigneurie de Bohême, dans le Cercle de Bechin, appartenant au Comte de Lasfaga de Paradis.
- CAMENTZ**, fameux Couvent de l'Ordre de Citeaux, en Allemagne, dans la Silésie, à la Principauté de Munsterberg, sur la Neisse, & aux frontières du Comté de Glatz; c'étoit ci-devant un fort.
- CAMENTZ**, ville d'Allemagne, une des six Villes de la Haute-Luface, sur l'Elster, à 4 lieues de Dresde.
- CAMERA**, (la Torre de) petite ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Barca, sur le Golfe de Sidra.
- CAMERAN**, Isle avec deux bons ports, sur la Mer Rouge, appartenante à l'Abyssinie.
- CAMERCANES**, voyés ANTILLES.
- CAMERIER**, voyés CARDINAL-CAMERLINGUE.
- CAMERIER DE L'ARGENTERIE**, Officier à la Cour de l'Empereur; il y a un Haut- & un Bas-Camerier de l'Argenterie, tous deux sous le Grand-Maitre d'Hôtel, lat. *Supellectilis argenteae Praefectus*. Il y en a aussi un pour les Etats d'Autriche.
- CAMERINO**, lat. *Camerinum*, ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, près de l'Apennin, sur la rivière de Ghiento, avec un Evêque dépendant immédiatement du Pape.
- CAMERLINGUE**, voyés CARDINAL-CAMERLINGUE.
- CAMERONIENS**, parti de Presbytériens rigides, en Ecoffe, ainsi nommé de leur Chef *Archibald Cameron*, & qui ont fait parler d'eux au siècle passé, ne voulant pas reconnoître la suprémacie du Roi.
- CAMIN**, lat. *Caninum*, ville d'Allemagne

- magne sur l'embouchure de l'Oder en la Mer Baltique, dans la Poméranie-Ultérieure, au Duché proprement dit de Poméranie, à 6 lieues de Stargard; les habitans s'adonnent au commerce, à la navigation, à la pêche & aux brasseries; il y avoit un Evêché, dont l'Eglise Cathédrale & le Chapitre subsistent encore; il fut secularisé à la Paix de Westphalie, & cédé comme fief immédiat de l'Empire, & sous le nom de Principauté, à la Maison de Brandebourg.
- CAMINHA**, forte ville de Portugal, dans la Province Entre Duero y Minho, sur les rivières de Minho & de Caire; elle est couverte d'une citadelle, porte le titre de Duché, & appartient à la Maison de Porto-Carrero.
- CAMINIEC**, voyés KAMINIEC.
- CAMINIETZ**, petite ville de Pologne, dans la Province de Mazovie, sur la rivière de Bug, à 6 lieues & demie de Varsovie, au Nord-Est.
- CAMISADE**, lat. *Irruptio ante lucana*, (terme de guerre) surprise par laquelle on attaque l'ennemi de nuit ou à la pointe du jour.
- CAMISARDS**, lat. *Commenii religionis avite propugnatores*, c'est le nom qu'on a donné en France aux habitans Reformés des Cévennes qui, dans le siècle passé & encore dans celui-ci, prirent les armes pour se défendre contre les troupes du Roi. On leur donna ce nom pour désigner leur misère comme n'ayant rien que la chemise; l'on avance d'autres étymologies de ce nom.
- CAMISSANO**, lat. *Camissanum*, ville d'Italie, en l'Etat de Venise, au Vicentin, sur les frontières du Padoüan, avec un Vicariat.
- CAMMERSTEIN**, village & Préfecture d'Allemagne, dans le Marquisat d'Anspach, près de Schwobach.
- CAMMER-ZIELER**, c'est ce que chaque Etat de l'Empire doit contribuer pour l'entretien de la Chambre Impériale. Voyés CHAMBRE IMPERIALE.
- CAMONICA**, (Val) Vallée d'Italie, au Territoire de Venise, dans le Bressan, entre de hautes montagnes, le long de la rivière d'Oglio, aux frontières de la Valteline.
- CAMORA**, voyés ZAMORA.
- CAMP**, lat. *Castra*, terrain où une armée s'arrête, plante le piquet pour y loger sous des tentes & des huttes, & se retranche.
- CAMP-VOLANT**, lat. *Manus expedita*, petite Armée de Cavalerie ou de Dragons; l'on y joint quelquefois de l'Infanterie; elle tient la campagne, fait de continuels mouvemens pour surprendre quelques places de l'ennemi, ou le tenir en haleine & l'empêcher de s'attacher à quelque entreprise.
- CAMPAGNA**, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté-Citérienne avec titre de Marquisat, & un Evêché suffragant de Conza, mais qui a été réuni à celui de Satri. Il y a un autre *Campagna*, dans la Terre de Labour, non loin de Pouzelles, & où il y a des Bains.
- CAMPAGNANO**, petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre-Citérienne, & qui se jette dans le Golfe de S. Euphème.
- CAMPAGNE**, lat. *Expeditionis tempus*, on appelle ainsi le tems de l'année pendant lequel une armée peut tenir la campagne & agir.
- CAMPAGNE**, lat. *Pars puppis superior*, c'est sur un vaisseau, la partie la plus élevée de la poupe, au-dessus de la dunette, où est arborée la grande bannière du vaisseau, & où se met le trompette qui sonne le soir & le matin & qui donne le signal quand l'ennemi paroît; c'est aussi là qu'on allume les lanternes au-dessus de l'arcasse, & que l'Amiral arbore sur son vaisseau le pavillon de conseil, pour signifier aux Capitaines de la flotte, de se rendre à son bord.
- CAMPAGNE DE ROME**, lat. *Territorium Romanum*, *Campania Romana*, Province d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, bornée au Nord par le territoire de Sabine, près de la rivière de Tevereno, à l'Occident par le Patrimoine de S. Pierre près du Tybre, au Midi par la Mer de Toscane, & à l'Orient par le Royaume de Naples.

- CAMPAGNE**, petite ville de France, dans l'Armagnac, sur la rivière de Douze.
- CAMPAN**, bourg considérable de France, dans le Bigorre, sur l'Adour.
- CAMPECHE**, (la Baye de) partie du Golfe de Mexique, dans l'Amérique Septentrionale, & qui a 120 miles d'étenduë. C'est sur les côtes qu'on trouve le fameux bois de Campêche, dont on se sert dans les teintures. Les Espagnols, par la paix de 1763, ont accordé aux Anglois la liberté de venir couper ici & enlever le bois de *Campêche*.
- CAMPECHE**, ville de l'Amérique Septentrionale, dans le Mexique, en la Presqu'isle de Jucatan, avec un port dans la Baye de Campêche; elle est assés bien bâtie, les maisons sont basses, mais de pierres, & il y a une citadelle; cette place appartient aux Espagnols; le commerce y consiste surtout en bois de Campêche, & en toiles de coton dont les Indiens & les pauvres Espagnols s'habillent.
- CAMPÉMENT**, lat. *Castra stativa, castrorum metatio*, la science, la manière de camper. L'on choisit une campagne étenduë, où l'armée dresse les tentes qui sont rangées par quartiers & par ruës; il faut en outre, pour un bon camp, que chaque quartier ait la facilité de l'eau & des fourages, qu'on puisse se retrancher & qu'on aperçoive facilement l'ennemi. Une armée campe ordinairement en deux lignes, à la distance de 500 pas l'une de l'autre; la cavalerie est sur les ailes, l'infanterie au milieu, & l'artillerie derrière, avec le bagage; il faut 60 pas de terrain pour un escadron, & 90 pas pour un bataillon; les dragons sont au front ou aux ailes, pour être en état d'apporter un prompt secours en cas d'accident. Avant que l'armée vienne camper, on trace le camp sur le terrain.
- CAMPEN**, lat. *Campi*, belle ville des Provinces-Unies, dans l'Over-Yssel, en Salland, sur la rive gauche de l'Yssel, non loin de l'endroit où cette rivière se jette dans le Zuyder-Zée. On peut mettre les environs sous l'eau.
- CAMPEN**, château & Préfecture d'Allemagne, dans le Duché de Wolfenbüttel, à une lieuë de Brunswick; ils ont été cedés l'an 1706 par l'Electeur de Hanovre au Duc de Brunswick, à cause d'une certaine prétension.
- CAMPEN**, ou **KLOSTER-CAMPEN**, voyés **ALTEN-CAMP**.
- CAMPER**, Royaume d'Asie, en l'Isle de Sumatra, qui a son Roi particulier.
- CAMPER**, lat. *Castra babere*, se dit des troupes qui sont dans un camp; *décamper*, c'est le quitter.
- CAMPHE**, gomme précieuse, qui découle d'une espèce d'arbre, qui croit aux Indes-Orientales.
- CAMPIANO**, petite & forte ville, & passage d'importance, en Italie, dans le Parmesan, au Val di Taro, sur la rivière de Taro, appartenant au Prince de Doria.
- CAMPIDOGLIO**, voyés **CAPITOLE**.
- CAMPIGNE**, lat. *Campina*, all. *Kempnland*, contrée des Pays-Bas qui se divise en Hollandoise & Liégeoise; celle-là fait partie du territoire de Bois-le-Duc, & celle-ci du Liégeois.
- CAMPIGNOLE**, ville de France en Bresse.
- CAMPO**, lat. *Campus*, bourg d'Italie, dans le territoire de Gènes, sur la rivière de Ponente, & qui est un fief immédiat de l'Empire.
- CAMPO D'ANDEVALO**, petite contrée d'Espagne, dans le Royaume d'Andalousie, sur les frontières de Portugal, & dont les endroits principaux sont Cortegana & Puymaya.
- CAMPO DE MONTIEL**, lat. *Laminanus Ager*, contrée d'Espagne, en la partie méridionale de la Nouvelle-Castille, où est le bourg de Montiel.
- CAMPO-MAJOR**, ville & forteresse de Portugal, dans la Province d'Alentejo, à 2 lieuës d'Elva, sur la rivière de Caya & les frontières d'Espagne.
- CAMPO DI S. PIETRO**, lat. *S. Petri Castellum*, château d'Italie, dans le Padouan, sur la rivière de Muson, & dont une puissante & célèbre famille en Italie portoit ci devant le nom.
- CAMPOLI**, lat. *Campulum*, petite ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze-Ultérieure, aux frontières de la

Marche d'Ancone. Elle à 3 parties, favoir, Camplo, Nucella & Castro-Nuovo; il y a un Evêque.

CAMPO LUNGO, petite ville de Valachie, aux frontières de la Podolie & de Polkute, à 6 lieuës de Cronstadt; elle a une grande foire qui dure tout le mois de Juillet & qui est fort fréquentée par les marchands de la Turquie-Européenne. Plusieurs Boyars y demeurent à cause de la beauté de sa situation.

CAMPO SANTO, lieu d'Italie, dans le Duché de Modène, sur la rive gauche du Panaro; il est remarquable par la bataille qui s'y donna le 8 Février 1743 entre les Espagnols commandés par le Comte de Gages, & les Autrichiens avec les Piémontois commandés par les Comtes de Traun & d'Apremont; les derniers remportèrent la victoire.

CAMPREDON, lat. *Campus rotundus*, petite ville forte d'Espagne, en Catalogne, sur la rivière de Ter, & les frontières de Rouffillon.

CAMPUYS, lat. *Culina navalis*, (terme de Marine) c'est la cuisine du vaisseau; dans les grands elle est au château d'avant, & dans les petits, communément devant la cajute.

CAMPWEER, voyés VEERE.

CAMUL, XAMO, ville d'Asie, la meilleure du Turquestan.

CANA, nom de quelques anciennes villes de la Palestine & dont la plus fameuse est celle où se firent les nœces, qui occasionèrent le premier miracle de Jésus-Christ.

CANAAN, ancien nom de la Terre-Sainte, dont les habitans furent extirpés par Josué.

CANADA, grand pays plus vaste que toute l'Europe, dans l'Amérique Septentrionale, borné à l'Occident par le Nouveau-Mexique, au Midi par la Floride & la Louitiane, à l'Orient par la Mer du Nord; les frontières du côté du Septentrion sont encore inconnues. Ce pays, qui a été découvert par Cabot, Vénitien, au service du Roi d'Angleterre en 1497, est fort fertile dans

les endroits défrichés, quoique les hyvers y soyent assés rudes. On en tire, entre autres, des mâtues & bois de construction pour les vaisseaux, des peaux de loups-marins, & de différens poissons, de loutres & de castors. Le Canada se divise en *Canada Anglois*, en *Canada François* & en *Canada Sauvage*. Le Canada Anglois, ainsi nommé parce qu'il est possédé par les Anglois, & qu'on nomme aussi la *Nouvelle-Angleterre*, est une étendue de pays le long des côtes, en commençant à la Floride & tirant vers l'Orient & le Nord, d'environ 600 lieuës de longueur & de 199 à 60 de largeur; il comprend la Virginie, le Maryland, le Nouveau-Jersey, la Pensilvanie, la Nouvelle-York, la Nouvelle-Angleterre en particulier, & l'Acadie, autrement la *Nouvelle-Ecosse*. Le Canada François est au Nord & à l'Occident des Colonies Angloises; il a environ 600 lieuës de long & 400 de large; il comprend le Canada-Propre & la Nouvelle-France, & s'appelle autrement la *Nouvelle-France*; il appartenoit à la France, mais la guerre s'étant élevée l'an 1755 entre cette Puissance & l'Angleterre au sujet de certaines limites en ces pays, les Anglois ont fait ces dernières années la conquête entière du Canada François, & il leur est resté par le Traité de Paix conclu à Fontainebleau le 3 Novembre 1762. Enfin il y a le Canada Sauvage, c'est-à-dire, celui qui est encore habité par les naturels; c'est la partie intérieure & la plus grande de beaucoup; il y a différentes Nations Sauvages, comme les Iroquois, les Hurons, les Alouquings &c.

CANADA-PROPRE, (le) partie du Canada François, situé entre l'Acadie & le fleuve S. Laurent, & qui fut découvert en 1504. Il y en a pourtant, qui croient que les Espagnols y avoient auparavant abordé, & que n'ayant trouvé aucun trésor chés les pauvres habitans, ils nommèrent ce pays *Cabo de nada*, c'est-à-dire, *le Cap de rien*. Des Géographes entendent par le Canada François, ce Pays-ci & la Nouvelle-

ville-France, qui est de l'autre côté du fleuve S. Laurent.

CANADA, (le fleuve de) c'est le même que celui qu'on appelle communément le *fleuve S. Laurent*, qui est un des plus grands de l'Amérique, & qui se décharge dans le détroit de même nom, après un cours de 500 lieues, & après avoir reçu près de 2000 autres rivières, petites & grandes. Le Détroit S. Laurent est une partie de la Mer du Canada.

CANADA, (la Mer du) c'est une partie de la Mer du Nord; elle s'étend depuis les Détroits de Hudson & de Davis, jusques aux Isles Bermudes, Lucayes & Azores.

CANADA, (les Isles du Canada) ce sont 4 Isles situées au voisinage du Canada, savoir Terre-Neuve, Anticosti, St. Jean & Cap-Breton. La première appartient aux Anglois qui se sont emparés ces dernières années des 3 autres qui étoient aux François; & se les sont conservées à la Paix.

CANAL, grand fossé creusé soit pour la communication d'une mer, d'un lac ou d'une rivière avec d'autres, afin de faciliter la navigation, soit pour dessécher des terrains marécageux. Tel est le *Canal de Languedoc*, autrement le *Canal Royal*, & celui de Briare en France, le *Canal de Radoga* en Russie, entrepris par le Czar Pierre le Grand, pour la communication de la Mer Baltique avec la Mer Noire & la Mer Caspienne; ce canal fut achevé en 1730, mais tout le projet n'a pas eu lieu. La Hollande est entrecoupée de *canaux* qui facilitent extrêmement le commerce; l'on va par ce moyen fort commodément & à bon marché d'un endroit à l'autre, l'été en bateaux, & l'hiver que les eaux sont gelées, en patins ou en traîneaux sur la glace. L'on voit aussi de ces *canaux* en Italie dans le Milánois; on les nomme en langue du pays, *naviglio*.

CANAL, voyés BRITANNIQUE (Mer).
CANAL DE DRUSUS, lat. *Fossa Drusi*, c'est un canal, dans les Pays-Bas, qui communique depuis le Rhin près d'Arnhem, jusqu'à l'Yssel près de Doef-

bourg; & qui a été fait par *Germanicus Drusus* du tems des Romains.

CANAL DE FARISINA; lat. *Farisinenfis Sinus*, Baye & partie du Golfe de Vénise, entre l'Istrie & l'Isle de Cherfo.

CANAL DE LA TORTUE, lat. *Sinus Testitudinis*, c'est un bras ou détroit en la Mer du Nord, en Amérique, entre les Isles de St. Domingue & de la Tortue.

CANAL DE LORETTE, est une partie de l'Archipel & du fameux détroit de l'Euripe.

CANAL DE PIECO, détroit de l'Océan Oriental, entre les terres de Vesso & de *Staaten-Eylande*, au Nord du Japon. Les Portugais & les Hollandois l'ont découvert il n'y a pas fort longtemps.

CANAL DE S. ANTOINE, lat. *Lacus S. Antonii*, c'est un Golfe au Royaume de Naples, dans la Capitanate, près de l'embouchure de l'Ofanto; il s'étend la longueur de 10 lieues dans la Mer Adriatique.

CANAL DE S. BARBE, lat. *Sinus S. Barbæ*, partie de la Mer Pacifique, en l'Amérique Septentrionale, qui s'étend le long des côtes de l'Isle de Californie à la distance de 100 lieues.

CANAL EUGENIE, voyés FOSSE-EUGENIE.

CANAL ROYAL, voyés LANGUEDOC (Canal de).

CANANA, petite ville de Portugal.

CANANOR, Royaume dans la Presqu'isle des Indes Orientales, en-deçà le Ganges, sur la côte de Malabar, & dont le Roi est fort puissant. La capitale de même nom appartient aux Hollandois; il y a une bonne citadelle & un beau port; les habitans sont en partie Mahométans, & en partie Indiens Payens.

CANARA, petit Royaume dans la Presqu'isle des Indes Orientales, en deçà le Ganges, & qui comprend ceux d'Onor & de Baticala, sur la côte, & de Borcopa, & dont le Roi est Payen avec la plupart de ses sujets. Le pays est très-fertile surtout en ris; les habitans

- habitans, qu'on nomme *Canarins*, font vigoureux, forts & laborieux.
- CANARANE**, Royaume dans la Presqu'isle des Indes Orientales, au-delà du Ganges.
- CANARIES**, lat. *Insule Canariae*, vel *Fortunate*, Isles dans la Mer Atlantique, sur les côtes d'Afrique; les 7 principales sont Canarie, Ténérife, Forteventura, Gomere, Fer, Palma & Lancerotte; il y en a quelques autres de moindre importance qui sont Gratiofa, Rocca, Allegranza, Sainte Claire, Inferno & Lobos; les unes & les autres appartiennent aux Espagnols. Ces Isles, connus des Anciens sous le nom de *Fortunées*, avoient été ensuite oubliées des Européens, & ce ne fut qu'au commencement du XV Siècle qu'elles furent retrouvées. Les naturels s'appellent *Ganches*. Dans l'Isle de Canarie il y a une ville de même nom, autrement *Ciudad de Palmas*, c'est-à-dire, la ville des Palmiers, qui est grande, belle & bien peuplée, avec un bon port, & un Evêque suffragant de Séville en Espagne; c'est la résidence du Gouverneur & de l'Audience des Isles Canaries. On a dans ces Isles trois fois la moisson; le sucre & toute forte de fruits y viennent en abondance, & c'est de là que nous avons les serins, le sucre & les vins de Canarie.
- CANARVAN**, voyés CAERNARVAN.
- CANATELLO**, endroit du Royaume de Naples, dans la Calabre - Ulérieure, non loin de Reggio.
- CANA VOIS**, lat. *Canapitium*, Province ou Comté d'Italie, dans la Savoye, entre le Piémont-propre, le Duché de Montferrat, la Seigneurie de Verceil & la Vallée d'Aoste; on y fait beaucoup de fromage; & elle a son nom de la quantité de chanvre qui y croit, *ab ubertate canabis*.
- CANCALE**, lat. *Cancellium*, grand bourg & Promontoire de France, dans la Bretagne, à 4 lieuës de St. Malo, avec un bon port. En 1758 au mois de Juillet un détachement de la grande flotte Angloise de l'Amiral Anfon y fit une descente pour l'expédition con-
- tre S. Malo, après laquelle il vint s'y embarquer.
- CANCHE**, lat. *Cantius*, *Quentia*, rivière des Pays-Bas, dans l'Artois, qui se jette dans la Mer Britannique.
- CANCHEU**, grande ville d'AGe, en Chine, dans la Province de Kiangsi, & la capitale d'un Canton de même nom; il y a beaucoup de commerce & un Vice-Roi.
- CANCKER-THAL**, Vallée d'Allemagne, de 3 lieuës de long, dans la Carniole, entourée de hautes montagnes couvertes de neige; il n'y a que quelques paysans qui habitent çà & là dans les montagnes.
- CANDA**, bourg médiocre d'Italie, dans la Province Vénitienne de Rovigo, à 3 lieuës de Rovigo, sur la rivière de Tartaro.
- CANDADI**, contrée de l'Estremadoure, assez fertile.
- CANDAHAR**, Province considérable d'Asie, en Perse, aux frontières de l'Empire du Grand-Mogol. Les habitans se nomment *Aghmans*; ils avoient ci-devant leurs propres Princes qui payoient tribut tantôt au Roi de Perse, tantôt au Grand-Mogol. C'est de ce Pays qu'étoit sorti le fameux *Mirivés* qui a causé tant de revolutions en Perse au commencement de ce siècle. Le *Schach-Nadir* a réduit cette Province sous le joug de la Perse en 1737. La capitale *Candabar* est une ville d'importance.
- CANDAU**, château & petite ville de Courlande, à 9 lieuës de Mietau. Les paysans des environs fabriquent de bons fusils de leur propre invention.
- CANDE**, lat. *Candem*, bourg de France en Touraine, aux frontières de l'Anjou, sur la Loire.
- CANDR**, rivière de France, en Languedoc, qui tombe dans l'Aveiron.
- CANDEA**, Royaume avec une capitale de même nom, en Asie, dans l'Isle de Ceylan, dont il fait une des trois parties, sur le Golfe de Trinquemale; il y a un Roi particulier.
- CANDELARA**, rivière du Royaume de Naples dans la Capitanate, qui se jette dans le Golfe de Manfredoine.

CANDEIB, Abbaye de France au Diocèse d'Alby, de l'Ordre de Citeaux.

CANDELIS, (de) Hong. *Chaunitz*, *Schaunitz*, c'étoit ci-devant un Couvent de l'Ordre de Citeaux en Hongrie, qui avoit, dit-on, été fondé en 1216.

CANDENOS, fameux Cap en la Mer Glaciale, sur les côtes de la Province Ruffienne de Dwina.

CANDERN, bourg-à-marché d'Allemagne, dans le Haut-Quartier du Marquisat de Bade-Dourlac, à 3 lieux de Bâle; il y a des forges & des mines de fer.

CANDIDAT, celui qui prétend à un employ; en particulier un homme qui aspire au degré de Maître ès arts ou de Docteur en quelque Faculté.

CANDIDIANO, petite rivière d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, en la Romagne, & qui se jette dans le Golfe de Vénise.

CANDIE, grand' Isle de la Grèce, dans l'Archipel, qui s'appelloit autrefois *Crete*, lat. *Creta*. Elle est divisée en 4 parties ou Régences selon les 4 principales villes: savoir, Candie, Canée, Retimo & Setia; & il y a un Beglerbeglic. Elle appartient entièrement aux Turcs, depuis qu'ils ont enlevé en 1715 aux Vénitiens les forteresses de Suda & de Spinalonga. La plupart des habitans sont de la Religion Grecque, les autres sont Mahométans. La capitale, qui s'appelle *Candie*, est forte, & a un bon port.

CANDY, CANDIS, Royaume d'Asie, en l'Empire du Grand-Mogol.

CANDY, voyés CANDEA.

CANEA, lat. *Cydonia*, ville de la Turquie-Européenne, en l'Isle de Candie, capitale d'une Province de même nom, sur la côte septentrionale, avec un bon port & un Evêque.

CANELAND, (le Pays de la Canelle) grand Pays de l'Isle de Ceylan, appelé ci-devant le Royaume de Cota; il renferme un grand nombre de Corlas ou Cantons dont les principaux sont occupés par les Hollandois; c'est l'endroit du monde où il y a le plus de canelliers & où la canelle est la meilleure.

CANES, petite & forte ville de France,

L. Partie

en Provence, avec un port sur la Méditerranée, non loin d'Antibes, sur le Golfe de Napoule.

CANET, ville d'Espagne en Catalogne, dans le Territoire de Girone, sur les frontières de celui de Barcelone.

CANETA, petite rivière du Royaume de Naples, dans la Calabre-Citérieure, qui se jette dans le Golfe de Tarante au-dessous de Cariati.

CANETO, lat. *Canetum*, vel *Bebriacum*, petite ville d'Italie dans le Mantouïan, près des frontières de Cremonne, avec de bonnes murailles & un fort château.

CANGAN, Royaume du Japon.

CANGIANO, petite ville & Evêché du Royaume de Naples, dans la Province-Citérieure.

CANGOXUMA, ville du Japon, dans l'Isle de Ximo, au Royaume de Bungo, sur une grande rivière, & avec un château qui est défendu par l'eau. C'est une clef pour les Royaumes de Saxumo & de Bongo; & l'on y voit une digue remarquable le long du rivage du port, elle est construite de pierres, couverte de cuivre & garnie des deux côtés de palissades.

CANINA, Territoire de la Turquie Européenne, en Grèce, dans l'Epire, avec une ville de même nom; il s'étend depuis le Golfe de Valona jusqu'à celui de Butrinto.

CANISCHA, lat. *Canista*, ville de la Basse-Hongrie, dans le Comté de Zalavar, aux frontières de Styrie, non loin de l'endroit où les rivières de Muer & de Drave se réunissent; elle est située, comme une Isle, au milieu des marais, sur la petite rivière de Canischa. Elle étoit autrefois forte, quoiqu'elle n'avoit que 4 bastions, & l'ancienne ville étoit en forme d'ouvrage à couronne. Les remparts étoient de poutres de chêne posées l'une sur l'autre & couverts; les fossés remplis d'eau, n'étoient ni larges ni profonds, mais le marais, qui entoure la ville, l'est à un tel point, qu'il auroit été bien difficile de parvenir à assiéger la place. En 1726 les fortifications furent rasées, & au-

N n

jourd'hui

- jour d'hui la ville est de peu d'importance.
- CANISOS, forteresse d'Afrique, dans l'Isle de S. Jago, appartenante aux Portugais.
- CANISTRO, lat. *Ampelusia*, ville & Cap de Grèce, en Macédoine, sur le Golfe de S. Anne.
- CANNARES, nation Sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le Territoire de Quito; ils sont laborieux & bienfaits.
- CANNE, petite rivière du Royaume de Naples, dans la contrée de Bari, qui se jette dans la rivière d'Ofanto.
- CANNES, voyés CANES.
- CANNES, (les) Abbaye de France au Diocèse de Narbonne, de l'Ordre de S. Benoît.
- CANNES, bourg d'Italie dans la Pouille, célèbre par la victoire que le grand *Annibal*, Général des Carthaginois, remporta sur les Romains la troisième année de la seconde guerre Punique, l'an de Rome 538. On l'appelle aujourd'hui *Canna destructa*.
- CANNIBALES, voyés CARAIBES.
- CANNS, rivière d'Angleterre, en la Province de Westmorland; elle passe près de Krendal, & se jette dans la Mer d'Irlande.
- CANO, CANEM, Royaume d'Afrique, un des plus considérables de la Nigritie, près de celui de Zanfara, avec une capitale de même nom, entourée d'un mur de bois & de terre, & dont les habitans sont la plupart bergers & artisans.
- CANOBBIO, lat. *Canobium*, petite ville d'Italie, dans le Duché de Milan, sur le Lac Majeur; les habitans négocient beaucoup en peaux, & ont obtenu de beaux privilèges de l'Empereur Charles VI.
- CANOBIN, célèbre Couvent de Maronites, en Asie, sur le Mont Liban, dans une terrible solitude. C'est où demeure le Patriarche des Maronites, qui retire de son domaine la valeur de 8000 Risdalers annuellement; mais il donne 800 piastres de tribut au Bacha.
- CANON, lat. *Tormentum bellicum*; Ca-

non, la plus considérable pièce d'artillerie. Grande arme-à-feu faite de fer ou plus ordinairement de fonte, en forme de tuyau, que l'on place sur un affût & que l'on charge de poudre & de boulets pour tirer sur l'ennemi ou pour ruiner les défenses d'une place. La charge de poudre pour un canon est à-peu-près la moitié du poids du boulet. On dit aussi *pièce de canon* pour dire un canon. Il y a différentes espèces de canon, qui se nomment différemment suivant leur forme ou grandeur. Voici les dimensions d'un gros canon ordinaire: Il est long d'environ 10 pieds; son affût est long de 9 pieds; son affût est long de 14, & son aissieu de 7 pieds. Le diamètre de sa bouche est de 6 pouces & 2 lignes; l'évent de la balle de 2 lignes. Le diamètre de la balle est de 6 pouces, & son poids de 33 livres & un tiers. Le métal est épais sur le devant de 2 pouces, & à la culasse de 6. Son métal pèse environ 5600 livres. Il tire 10 à 15 coups par heure, & 120 coups par jour. Son lit doit avoir 15 pieds de large, & 20 de long pour son recul. Il faut 20 chevaux pour le mener. Il tire de point en blanc, c'est-à-dire posé horizontalement, 500 à 600 pas, ou 2500 pieds de distance. Mais selon les loix de la Mécanique sa portée va toujours, en augmentant à mesure que l'angle qu'il forme avec l'horison augmente, jusqu'à 45 degrés, qui est la plus grande portée; lors donc que ce canon fait avec la ligne horizontale un angle de 45 degrés, il porte jusqu'à 5000 ou 6000 pas. C'est ce qui s'appelle la toute-volée. Il y a encore de plus grands canons; mais on ne s'en sert plus guères que pour battre en brèche. Les *canons de campagne* ne sont plus aujourd'hui que de 24 livres de balle, de 5 pouces & demi de calibre, & de 10 pieds de long. On appelle aussi *canon* la partie principale des petites armes-à-feu, c'est-à-dire le tuyau de fer où se met la charge.

CANON, ce mot d'origine & dans le Grec d'où il a été tiré, signifie une règle,

régle, lat. *Norma, Regula*. Aujourd'hui dans l'usage commun, il se prend d'abord pour le Catalogue des Livres sacrés de la Bible. Voyés CANONIQVES (Livres). 2) Il désigne dans l'Eglise Romaine, les paroles secrètes de la Messe depuis la préface jusqu'au *Pater*, au milieu desquelles le Prêtre fait la consécration, & qu'il prononce à voix basse sans être entendu par le peuple, qui, pendant ce tems-là, doit se mettre à genoux; le sentiment commun est que le Canon commence à ces paroles: *Te igitur*. Relativement à cette signification, *Canon* se dit d'un tableau ou carton enrichi, où les paroles du Canon de la Messe sont écrites. 3) *Canon* se dit généralement des loix & des règles de la discipline ecclésiastique, des décrets des Papes & des Conciles; c'est de là qu'est venu le *Droit Canon*. Voyés CANONIQUE (Droit). 4) *Canon* est aussi le Catalogue des Saints dans l'Eglise Romaine; de là vient le mot de *canoniser*; (voyés ce mot). Il y a encore 5) les *Canons* Apostoliques. Voyés CONSTITUTIONS.

CANONICAT, lat. *Beneficium Canonicum*, c'est la dignité & la prébende d'un Chanoine ou d'une Chanoinesse dans un Haut-Chapitre.

CANONIQUE, (Droit) c'est le Droit & la Jurisprudence fondée sur les décrets des Papes & des Conciles; il a force entière chés les Catholiques; chés les Protestans on ne l'enseigne que comme un Droit étranger & qu'on ne fuit en de certains endroits & en des matières particulières telles que les causes matrimoniales, qu'à cause de l'équité naturelle qui s'y trouve.

CANONIQUE, (Dénonciation) lat. *Delatio dissimulato nomine*, accusation, dénonciation d'un crime, chés le Juge compétant, sans que l'accusateur soit obligé de se nommer.

CANONIQUE, (Portion) lat. *quod Episcopo debetur ex hereditate sacerdotis*, c'est la part qu'un Evêque retire de l'héritage d'un Ecclésiastique; elle consiste ordinairement en la quatrième partie des Legs.

CANONIQUES, (Livres) ce sont les Livres reconnus pour divins dans l'Eglise, & qui composent l'Ecriture Sainte. Les Juifs, qui ne reçoivent que le Vieux Testament, reconnoissent 39 Livres Canoniques; les Protestans n'admettent que ceux-là non plus, dans le Vieux Testament; mais les Catholiques Romains ont ajouté à ce Canon la plupart des anciens Livres Apocryphes, au nombre de 7, c'est-à-dire qu'ils en ont en tout, pour le Vieux Testament, 46 outre des appendices qu'ils incorporent dans celui de Daniel & dans celui d'Esther. Tous les Chrétiens sont au reste unanimes pour les Livres du Nouveau Testament, qui en a 27.

CANONISER, lat. *in Sanctorum numerum legere*, mettre, déclarer une personne au nombre des Saints de l'Eglise Romaine. C'est un droit qui n'appartient qu'au souverain Pontife, & qu'il exerce avec bien du profit pour le S. Siège; le sujet à canoniser doit être mort au moins depuis 100 ans, & sa vie sainte aussi-bien que ses miracles, dûment constatés; la canonisation se fait avec de magnifiques cérémonies; & alors le *nouveau Saint* est invoqué publiquement, ses reliques sont honorées, sa tête ornée d'une auréole, son jour festoyé & sa chapelle fréquentée par des pèlerinages.

CANONISTES, lat. *Juris Canonici Interpretes*, ce sont dans l'Eglise Romaine des Savans qui entendent bien le Droit Canon; & on les distingue des Théologiens proprement dits qui n'étudient que les articles de foi.

CANOPINE, petite ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, au Patrimoine de S. Pierre, sur une haute montagne appelée *Cimini*, entre Viterbe & Ronciglione.

CANOSA, ville du Royaume de Naples, dans la Contrée de Bari, sur la rivière d'Ofante, au bord de la Mer. En 1712 Don Tiberio Capece fut créé Prince de Canose par l'Empereur, à cause de ses services rendus à la Maison d'Austrie.

CANOSSA, Comté d'Italie dans le Duché

- ché de Modène, aux frontières de Parme.
- CANOSSA, lat. *Canusium*, château d'Italie dans le Duché de Modène, sur les frontières du Comté de Rossena.
- CANOT, lat. *Scapba*, petit bateau pour le service d'un grand bâtiment; on s'en sert pour aller d'un vaisseau à l'autre, ou d'un vaisseau à terre.
- CANOT, bateau des Indiens fait d'un seul tronç d'arbre. Les Américains en font d'écorce extrêmement commodes, parce que deux hommes peuvent les transporter par terre, & les remettre en suite sur l'eau.
- CANOURGE, grand bourg de France, dans le Gevaudan.
- CANSTADT, petite ville d'Allemagne, sur le Necker, dans le Duché de Wirtemberg, à une lieuë de Stoutgart; c'est une des plus jolies villes du pays après Stoutgart & Tubingue; il y a un bon vignoble & des bains hors de ville.
- CANT, voyés KANT.
- CANTABRE, ancien peuple d'Espagne qui occupoit ce qu'on appelle aujourd'hui la Biscaye.
- CANTAL, montagne haute & roide de France, en Auvergne; elle est presque toujours couverte de neige; l'endroit nommé le *Plomb de Cantal*, est de 993 toises plus haut que le niveau de la mer.
- CANTALICE, bourg d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, au Duché de Spolette, sur une montagne, non loin de Rieti; c'est la patrie du Capucin *Felix de Cantalice*, canonisé en 1712.
- CANTALUPO, château d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, fameux par ses bons melons.
- CANTALUPO, château d'Espagne dans le Royaume de Murcie.
- CANTAZARO, lat. *Cantacium*, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre-Ultrérieure, sur le Golfe de Squilice; c'est la résidence d'un Evêque & du Gouverneur de la Province.
- CANTECROY, petite Principauté des Pays-Bas, dans le Brabant, au Quartier d'Anvers, & dont le bourg de *Cantecroy* & la petite ville de Lier sont les principaux endroits.
- CANTELEU, château de France en Normandie, sur la Seine, à une petite lieuë de Rouen, sur une haute montagne, & dans une agréable situation.
- CANTERA, ALCANTARA, lat. *Abissines*, rivière de Sicile dans le Val di Demona, qui se jette dans la Mer au-dessous de Taormina.
- CANTILLANA, petite ville & Comté d'Espagne, en Andaloufie, sur le Guadalquivir, à 5 lieuës de Seville.
- CANTIR, CANTYR, Presqu'isle d'Ecosse, comprise dans le Comté d'Argyle; il y a tout près une Baye appelée de son nom, lat. *Cantira fretum*. Cette Presqu'isle a 16 lieuës de long & 3 de large; les habitans vivent de bétail; l'extrémité se nomme le Cap de Cantire, lat. *Cantira Rostrum*, *Epidium Promontorium*.
- CANTON, voyés QUANTON.
- CANTONNER, se dit des troupes qui ne campent pas, & qui ne sont pas non plus en quartier d'hiver; mais qui logent en des endroits où elles peuvent facilement se rassembler.
- CANTONS SUISSES, voyés SUISSE.
- CANTONS (Assemblée Générale de chacun des Petits) voyés LANDS-GE-MEINDE.
- CANTORBERRY, lat. *Cantuaria*, angl. *Canterbury*, allem. *Cantelberg*, ville d'Angleterre, capitale de la Province de Kent, à 10 miles angloises de Douvres, sur la rivière de Stour; sans être trop grande, c'est une très-bonne ville & fort peuplée. Il y a un Archevêque qui est le Primat & le premier Pair du Royaume; il a le droit de couronner le Roi, & de convoquer les Synodes Nationaux; 20 Evêques dépendent de lui; celui de Londres est son Doyen Provincial, celui de Winchester son Chancelier, & celui de Rochester son Chapelain. L'Archevêque de Cantorbéry réside à Lambeth, qui est un château d'une vaste étendue, sur la Tamise, tout près de Londres.
- CANVE, CANVEY, lat. *Convennos*, petite ville d'Angleterre, dans la Province d'Essex, sur la Tamise.

CANZO, lat. *Cantium*, petite ville d'Italie, dans le Milanois, au Comté de Come, sur le Lac de Pusciano.

CANZUGA, ville de Pologne, dans le Palatinat de Reuffen.

CAO, ville de la Chine, dans la Province de Nankin.

CAOCHEU, ville de la Chine, dans la Province de Quanton.

CAOR, ville & Royaume en la Presqu'isle des Indes Orientales, en-delà le Ganges, appartenant au Roi d'Ava & d'Araçan.

CAORLE, voyés CAHORLE.

CAOURS, lat. *Caortium*, petite ville d'Italie, en Piémont, à 4 lieux de Pignerol; elle est naturellement assez forte.

CAP, lat. *Caput, Promontorium*, (terme de Géographie) Promontoire, pointe de terre ou de rocher qui avance dans la mer. *Doubler le Cap*, c'est passer d'un côté du Cap à l'autre. Les Marins donnent aussi le nom de *Cap*, à la proué du vaisseau.

CAP DE MORE, lat. *Epistylum quadratum mali*, (terme de Marine) c'est un gros blot ou billot, qui sert à emboîter les brifûres des mâts l'une dans l'autre, ou à tenir le pavillon tout au haut; on l'appelle autrement *ebouquet*.

CAP BRETON, Cap & Isle appelée autrement l'Isle-Royale, en l'Amérique Septentrionale, dans la Mer du Canada, à l'entrée du Golfe de S. Laurent. Elle est fort considérable & appartenait aux François; mais en Juillet 1758 les Anglois s'en emparèrent sous le commandement de l'Amiral Boscawen & du Général Amhorst. Cette Isle & toutes celles que la France possédoit dans le Golfe & le Fleuve de S. Laurent ont été cedées à l'Angleterre par la Paix de Fontainebleau en 1762.

CAP D'AGUER, voyés SANTA CRUZ.

CAP D'AVANCE, voyés FROUARD.

CAP DE BONNE-ESPERANCE, lat. *Caput Bonæ Spei*, Cap Méridional de l'Afrique, dans la Caffrerie, fameux parce qu'il faut le doubler pour aller aux Indes Orientales. Il fut découvert en 1496 par Vasco de Gama, Portugais, qui lui donna le nom de *Bonne-Espé-*

rance, parce qu'il eut lieu d'espérer en le doublant de réussir à trouver le chemin aux Indes Orientales par les Mers d'Afrique. Les Hollandois y ont un Etablissement qui s'appelle le *Fort de Bonne-Espérance*; il fut commencé en 1650; il y a une bonne garnison, les environs sont pleins de beaux jardins & vergers, & on y trouve tout le nécessaire pour rafraichir les vaisseaux qui y passent. Cette Forteresse est située sur la grande Baye de la Table qui sert de port. Les Etrangers payent péage aux Hollandois qui tirent un grand profit de cet Etablissement. Le Pays d'ailleurs est assez rude & montagneux, & les Naturels, qui s'appellent *Hottentots*, sont sauvages, sans religion & sans loix; ils vivent, à-peu-près comme les bêtes, d'herbes & de racines.

CAP DE COD, Cap de l'Amérique Septentrionale, dans la Nouvelle-Angleterre.

CAP DE GALLO, Cap de Grèce, au Midi de la Morée.

CAPA-AGASI, lat. *Præfectus Eunuchorum in aula Turcica*, c'est l'Eunuque blanc du Serail qui a l'intendance sur les Pages & les Eunuques blancs.

CAPACCIO, lat. *Caput Aquæum*, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté-Citérieure, avec un Evêché suffragant de Conza.

CAPADES, lat. *Eunuchi pudicitia apud Ethiopes, Custodes*, esclaves eunuques chez les Mores Indiens & autres nations, qui gardent les femmes, & qui les accompagnent en voyage.

CAPE, voyés PACFI (Grand).

CAPELLA, montagne des Indes Orientales, au Royaume d'Ava, dans les mines & crevasses de laquelle l'on trouve la plupart des rubis, saphirs, topases, hyacinthes, amethystes & autres pierreries.

CAPELLE, petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, dans l'Archevêché de Trèves, au dessus de Coblentz.

CAPELLE, petite ville de France, en Picardie, dans la Tierache, aux frontières du Hainaut.

CAPELLENDORF, château, village &

- Préfecture d'Allemagne, dans la Thuringue, à 1 lieuë de Jena, appartenant à Saxe-Weimar.
- CAPELLETTI**, lat. *Militæ Venetorum Flos*; troupes d'élite, chez les Vénitiens, tant en infanterie qu'en cavalerie, qu'ils tirent de leurs sujets d'Esclavonie, de Dalmatie, d'Albanie & surtout de Morlachie. Les Vénitiens en font un grand cas à cause de leur fidélité; ils les placent dans leurs meilleures forteresses de terre-ferme, & en ont toujours deux compagnies à Vénise pour la garde du Palais & de la Place de S. Marc.
- CAPES**, lat. *Capes, Capse, Tacapa*, ville d'Afrique, dans le Royaume de Tripoli, où le fleuve de Capes tombe dans le Golfe de même nom, avec une forte citadelle & un bon port.
- CAPES**, grande rivière d'Afrique, dans le Biledulgerid, elle sépare ensuite les Royaumes de Tunis & de Tripoli, & se jette près de Capes dans la Mer Méditerranée.
- CAPL-AGA**, lat. *Admissionum in aula Turcica Magister*, Gouverneur des portes, ou Grand-Maitre, du Serail; il est toujours près de la personne du Sultan; il introduit à l'audience tous les Officiers & les Ambassadeurs; le Grand-Visir même, lorsqu'il veut parler au Prince, doit être présenté par le *Capi-Aga*. Ce poste lui vaut une infinité de présens & l'enrichit extrêmement; mais ces richesses retombent après sa mort au Sultan.
- CAPIGI**, voyez **BALTAGI**.
- CAPIGI-BASCI**, c'est le Gouverneur des portes à la Cour de Perse.
- CAPINTA**, beau château d'Italie, dans l'Etat de Vénise, au Vicentin, près de Vicence.
- CAPISTRANO**, petite Principauté du Royaume de Naples, dans l'Abruzze-Ulterieure.
- CAPITAINE**, (terme de guerre) il se dit premièrement d'un Chef de gens de guerre, d'un Général quelconque. On dit en ce sens d'un homme qu'il est bon *Capitaine*, c'est-à-dire qu'il entend bien la guerre, qu'il est un grand Général.
- CAPITAINE**, se dit plus ordinairement d'un simple Officier qui commande une compagnie, soit infanterie, soit cavalerie, qui la lève, qui l'entretient, qui la complete selon la teneur de la capitulation qu'il a faite avec le Prince ou l'Etat qu'il sert.
- CAPITAINE D'ARMES**, est dans de certaines troupes un Bas-Officier qui a soin des armes de la Compagnie pour qu'elles soyent tenuës propres, & qui en distribue de nouvelles quand il est nécessaire; il reçoit aussi la munition, & en pourvoit le soldat. Dans la marche il accompagne le bagage du Capitaine; il est armé d'une hallebarde ou d'un fusil.
- CAPITAINE DE VAISSEAU**, est en Marine un Officier de haut rang, qui commande un vaisseau, une frégate ou tel autre bâtiment.
- CAPITAINE DU CHARROI**, est un Officier dans un Regiment, qui a soin des bagages & des chariots qui les transportent.
- CAPITAINE EN SECOND**, est un Officier qui commande une partie de la Compagnie, quand elle est trop forte d'hommes; c'est une place qu'on donne souvent à des Capitaines Reformés.
- CAPITAINE GE'NE'RAL**, est la plus haute charge militaire en Hollande, elle est conférée au Statthouder.
- CAPITAINE-LIEUTENANT**, c'est en France celui qui commande une Compagnie d'ordonnance, de Chevaux-légers, de Gendarmes, de Mousquetaires, tant du Roi, que du Dauphin, de la Reine &c. lesquels par honneur portent eux mêmes le nom de Capitaines de ces Compagnies. On nomme aussi *Capitaine-Lieutenant* celui qui commande la Compagnie-du-corps d'un Général ou d'un Colonel. Enfin dans les Compagnies, où il y a plusieurs Lieutenans, le premier s'appelle *Capitaine-Lieutenant*.
- CAPITAINE REFORME'**, est un Capitaine dont la charge & la Compagnie ont été supprimées; & il se dit par opposition à un Capitaine en pied, c'est-à-dire dont la Compagnie subsiste. *Capitaine Reformé en pied*, est un Mestre.

Mestre-de-Camp dont le Régiment a été réduit en Compagnie-Franche.

CAPITALE, (terme de Fortification).

C'est une ligne tirée depuis l'angle de la figure jusqu'à l'angle flanqué ou depuis la pointe d'un bastion jusqu'au milieu de la gorge.

CAPITALE, (terme de Géographie), ville qui est la première ou la principale dans un Pays, dans une Province &c.

CAPITAN BACHA, c'est le Grand-Amiral de l'Empire Ottoman.

CAPITANA, c'est à Venise & en d'autres Gouvernemens la première Galère de l'Etat, celle que monte l'Amiral. En France on la nomme la *Réale*.

CAPITANATE, la *PROVINCIA DI LUCERIA*. lat. *Capitanata*, *Dannia*, une des 14 Provinces du Royaume de Naples, située dans l'Apulie; elle confine, par le Nord à la Province de Bari; par le Midi à la Basilicate & à la Principauté-Ultérieure; par l'Occident au Comté de Molise & à une partie de l'Abruzze-Citérieure. Elle est unie presque par-tout, de là vient que les Napolitains la nomment la *Puglia piana*, la *Pouille plane*.

CAPITANIES, lat. *Præfectura Brasilia*, c'est ainsi que les Portugais nomment les 14 Gouvernemens qu'ils ont érigés au Brésil.

CAPITATION, lat. *Census singulis capitibus impositus*, all. *Kopffsteuer*, impôt que le Souverain établit sur chaque tête ou personne dans ses Etats, selon la situation, le travail & l'industrie d'un chacun.

CAPITELLO, petite rivière de l'Isle de Corse, qui se jette dans le Golfe d'Ajazzo.

CAPITOLE, ancien & fameux bâtiment de Rome sur le mont Capitolin ou Tarpeïen. C'étoit une forteresse, où il y avoit un Temple dédié à Jupiter. L'on en voit encore les ruïnes, & il y a en place, l'Eglise de *Marie in Ara cali*, avec des maisons où l'on exerce certaines charges dépendantes du Conseil. Ce qu'on appelle aujourd'hui le *nouveau Campidoglio*, est d'une construction moderne, & il ne faut

pas le confondre avec le vieux Capitole.

CAPITULAIRE, ce qui se rapporte à un Chapitre de Chevaliers, de Chanoines ou de Religieux; il se dit surtout des actes qui s'y dressent.

CAPITULAIRES, lat. *Constitutiones Regum Francorum*, ce sont de certaines Ordonnances des anciens Rois de France, touchant des articles du Gouvernement de l'Eglise & de l'Etat. Ce nom vient de *Capitula*, qui étoient les Ordonnances que les Prélats & les Evêques prescrivoient à leur clergé.

CAPITULANT, Chevalier, Chanoine ou Religieux qui a voix en Chapitre.

CAPITULATION, lat. *Conditiones Urbis dedendæ*, c'est l'accord qui se fait entre les assiégeans & les assiégés, ceux-ci remettant la place aux premiers selon les articles contenus en cette Capitulation, & dont on est convenu de part & d'autre.

CAPITULATION DE L'EMPIRE, lat. *Lex de Imperatoris futuri potestate lata*, loi fondamentale de l'Empire d'Allemagne & dont les Electeurs, au nom de tout l'Empire, font jurer l'observation au nouvel Empereur; c'est-à-dire qu'il s'engage à se conduire pendant tout son règne, conformément aux articles qu'elle contient, & qui sont principalement, de protéger l'Eglise & l'Etat, d'en maintenir les loix, aussi-bien que les hauts Droits des Electeurs & autres Membres de l'Empire. Par la Paix de Westphalie les Etats de l'Empire devoient dresser une Capitulation perpétuelle, que chaque Empereur jurerait lors de son Election; cet ouvrage fut renvoyé à la prochaine Diète, & n'est pas encore fait. Les intérêts différens des Electeurs & Princes, & le peu d'empressement des uns, font présumer qu'une telle Capitulation perpétuelle est plus à souhaiter qu'à espérer. Quoiqu'il en soit, cette matière importante a été depuis quelques années fortement remise sur le tapis à la Diète de Ratisbonne, & l'on a pris pour fondement des délibérations le Projet de 1672, mais rien n'a encore été conclu.

CAPO, ce mot signifie en Italien & en Espagnol ce qu'on appelle *Cap* en François; il est resté en cette dernière langue à plusieurs noms-propres de Caps; dont voici les principaux:

CAPO DELLI ARMI, voyés ARMES.

CAPO BLANCO, voyés BAFFO & BLANC.

CAPO DI CALIDONIA, Cap d'Asie en Natolie, vers l'Occident.

CAPO, CAPRE, Cap de l'Isle Grecque de Zephalonie, dans la Mer Jonienne.

CAPO CRIO, Cap de l'Isle de Candie, à l'Occident.

CAPO DELLA LONGUETTA, voyés MONTS DE LA CHIMÈRE & CHIMÈRE.

CAPO D'ISTRIA, voyés ISTRIA.

CAPO FIGOLO, voyés ACTIUM.

CAPO LISSE, Cap du Royaume de Naples, dans la partie-haute de la Calabre, sur le Golfe de Tarante.

CAPO LOPO GONSALVES, voyés LOPO GONSALVES.

CAPO DI MATAPAN, voyés MATAPAN.

CAPO DE PADRO, (*de Patron*), Cap d'Afrique dans le Royaume de Congo, sur la rivière de Zayre; il s'étend au Nord dans l'Océan Ethiopien.

CAPO PASSARO, voyés PASSARO.

CAPO DE ROMANIA, Cap d'Asie, dans la Presqu'isle de Malacca, il s'avance du côté du Midi dans l'Océan Indien.

CAPO DE TRES PUNTAS, (*Cap de trois points*), Cap célèbre d'Afrique en Guinée, dans la côte d'or.

CAPO RISSUTO, Cap d'Italie dans la Calabre.

CAPO SPATTELLO, voyés ABILA.

CAPO VERDE, voyés VERDE.

CAPOABO, voyés KUPAQUOA.

CAPO-AGASI, voyés CAPA-AGASI.

CAPOLETTE, port d'Asie sur la Mer Noire, en Géorgie, dans la petite Province de Guriel.

CAPOLINERO, endroit d'Italie, dans la Principauté de Piombino.

CAPOLINIERI, endroit de l'Isle d'Elba, dans la Mer de Toscane.

CAPON, (terme de Marine) machine composée d'une corde & d'une grosse poulie, à quoi l'on joint un gros croc

de fer qui sert à lever l'ancre; ce qui s'appelle *caponner* l'ancre.

CAPONNIERE, (terme de fortification), lat. *Crypta militaris obsessorum*, chemin de 6 à 12, & même de 16 & 20 pieds de large, creusé à 3 pieds de profondeur en terre & élevé d'autant, garni des deux côtés de parapets & de plusieurs embrasures, & couvert de fortes planches & de terre. On en pratique ordinairement dans les fossés secs, sous le parapet de la contrescarpe, dans les angles; elles servent à couvrir contre les bombes & les grenades les soldats, que l'on y met pour disputer le passage à l'ennemi.

CAPORAL, Bas-Officier militaire, qui commande une escouade composée de 12 ou 15 hommes; il pose & lève les sentinelles, & reçoit le mot des rondes qui passent devant son corps-de-garde. Dans chaque Compagnie il y a trois *Caporaux*; chacun doit tenir le rôle de son escouade, savoir le nom des soldats qui la composent & leurs quartiers; il reçoit la munition du Capitaine-d'armes, le quartier du fourrier, l'argent du Greffier de la Compagnie, & l'ordre du Sergent; tous les soirs & matins il doit revoir sa troupe, & faire le rapport au Sergent. Dans les corps Impériaux il marche à la tête de l'escouade, la halebarde à la main; en d'autres services, il est à la droite avec un mousquet ou fusil.

CAPORIO, voyés KOPURGO.

CAPORNAC, ville & château d'Hongrie, en Esclavonie, dans le Comté de Varasdin, non loin de Copronitz.

CAPOSVAR, CAPOS-VAR, CAPOTZVIVAR, UHRWAR, lat. *Capos varium*, bourg de la Basse-Hongrie, sur la rivière de Capoz, non loin de Siget; il y avoit ci-devant un fort château, mais les mécontents s'en emparèrent & le démolirent en 1708. Cet endroit, environné de la Capoz, est comme une petite Isle située dans les eaux & les bourbes; le château étoit environné d'un double rempart de rouvres.

CAPOTS, CAGOTS, GAHETS, GEZITS, GEZITAINS & aussi CHRETIENS, forte de gens en France, dans la Gascogne, dans

dans le Bigorre & dans le Béarn, lesquels chacun fuit & déteste comme ladres; ils passent pour avoir l'haleine fort puante; ils sont tous charpentiers ou tonneliers, séparés du commun de domicile pendant leur vie & de cimetière après leur mort; dans les églises ils ont une place & une porte distincte, & dans les villes & villages un quartier à part pour eux & leurs familles; ils sont obligés de porter en leurs habits la marque du pied d'oie ou de canard; il en faut 7 pour rendre un témoignage équivalent à celui d'un autre homme. On n'est pas d'accord sur leur origine; l'opinion la plus vraisemblable est que c'est un reste des Sarrafins commandés par *Aderama* & que *Charles Martel* défit au VIII^e Siècle. Il leur accorda la vie à condition de se faire Chrétiens; mais on leur a conservé toute la haine qu'on portoit à la Nation Sarrafine.

CAPOUE, ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Terre di Lavoro, sur le Volturno; elle est fortifiée de bastions, de ravelins, de forts, de flèches, d'un chemin-couvert, d'ouvrages extérieurs, & la citadelle est fortifiée à la moderne. En 1734 cette place fut obligée de se rendre aux Espagnols après une vigoureuse défense du Comte de Traun, Commandant Impérial. Il y a un Archevêque. A 2 lieux de là, se voyent les ruines de l'ancienne *Capoue* dont le séjour délicieux fut si fatal à l'armée d'*Annibal* selon les historiens Romains.

CAPOUTAN PACHA, voyés **CAPITAN-BACHA**.

CAPPADOCE, ancienne & grande Contrée de l'Asie-Mineure, bornée au Nord par la Mer-Noire; elle avoit le titre de Royaume & consiste aujourd'hui en quatre Provinces qui sont *Genech*, *Suas*, *Anadole* & *Amasie*.

CAPPEL, (*WALD*.) jolie ville d'Allemagne en Hesse, sur la *Wohra*, à l'endroit où cette rivière tombe dans celle de *Werra*; tout près est la haute montagne de *Weifsner*.

CAPPEL, ancienne Abbaye de l'Ordre de Citeaux, en Suisse, au Canton de Zu-

ric; les Zuricois en ont fait un Collège, & y ont un Officier. Cet endroit est célèbre par la bataille qui s'y donna en 1531 entre les Cantons Catholiques de Lucerne, d'Uri, de Schwitz, d'Underwald & de Zug, & le Canton nouvellement Reformé de Zurich; les premiers remportèrent une victoire complete. Le fameux *Zwingli*, qui étoit l'Aumônier des Zuricois, resta sur la place.

CAPPEL, bourg d'Allemagne dans la Carinthie.

CAPPELEN, (*Frauen-Cappelen*) village de Suisse au Canton de Berne, à 2 lieux de cette ville, sur la route de Morat. Il y avoit ci-devant un Couvent de Religieuses de l'Ordre de S. Augustin, qui fut aboli en 1486.

CAPPELEN, ancien Couvent ou plutôt Prévôté de Moines au Canton de Berne, vis-à-vis de *Frauen-Cappelen*, au-delà de l'Aar. Il fut sécularisé comme le précédent.

CAPPELEN, voyés **KAPPEL**.

CAPPENBERG, riche & noble Abbaye de Prémontrés, en Allemagne au Diocèse de Munster, sur les frontières de la Marck, à 1 lieu de Lunen.

CAPPENBERG, voyés **KAPFFENBERG**.

CAPRAIA, lat. *Capraria*, Isle de la Méditerranée, entre les côtes de Pise & de Corse, appartenante aux Génois.

CAPRANICA, ville d'Italie au Patrimoine de S. Pierre, sur une hauteur, entre les Lacs de Bracciano & de Ranciglione.

CAPRARA, Isle dans le Golfe de Vénise, sur les côtes de la Province Napolitaine nommée la Capitanate. C'est une des Isles de Tremiti.

CAPRAROLA, magnifique & fameux Palais d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, dans le Patrimoine de S. Pierre, au Comté de Ronciglione, près de Viterbe. Le Cardinal Farnèse fit bâtir au XVI^e Siècle par le célèbre Architecte *Vignole*; il est en pentagone, mais les chambres sont toutes quarrées, aussi-bien que magnifiquement meublées; c'est un des plus beaux bâtimens d'Italie & appartient maintenant au Duc de Parme.

- CAPRE, lat. *Prædator maritimus*, nom qu'on donne aux armateurs, aux vaisseaux armés en course.
- CAPRI, lat. *Caprea*, petite Isle d'Italie, en la Mer de Toscane, à l'embouchure du Golfe de Naples, & appartenant à ce Royaume. Il y a une ville de même nom avec une forte citadelle, & un Evêché suffragant d'Amalfi, appelé *il Vescovato della Caglia*, c'est-à-dire l'Evêché des cailles, à cause qu'une bonne partie de son revenu consiste dans le profit que l'Evêque tire des cailles qui passent deux fois l'année par cette Isle.
- CAPRIANA, petite & forte ville d'Italie dans le Mantouan.
- CAPRIATO, petite ville d'Italie dans le Montferrat, appartenante au Marquis de Grillo.
- CAPS, voyés CABES.
- CAPSA, ville d'Afrique dans les Déserts de Lybie.
- CAPSE, lat. *Capsa*, ville de la Turquie-Européenne, dans la Romanie, entre Bergas & Vize.
- CAPSI, Lac fort poissonneux, sur une haute montagne des Pyrénées.
- CAPTALAT DE BUCH, voyés BUCH.
- CAPUCE, CAPUCHON, lat. *Caputium*, c'est la partie de l'habit des Moines déchauffés qui leur couvre la tête; il a donné le nom aux Capucins.
- CAPUCIATS, secte de Wicléfites, au XIV Siècle, en Angleterre; ils avoient pour Chef un certain *Pierre Paresbul*, Moine Augustin qui avoit quitté le froc; on les appelloit ainsi parce qu'ils ne se découvroient pas devant le Sacrement.
- CAPUCINS, CAPUCINES, lat. *Capucini*, Religieux & Religieuses de l'Ordre de S. François de la plus étroite observance. C'est une Reforme des Cordeliers ou Mineurs, commencée environ l'an 1525 par *Matthieu de Bossô* Mineur-Observantin d'Ombrie; elle fut confirmée par le Pape Paul III en 1535, & les Capucins furent reçus en France sous Charles IX. Ils portent sans chemise un habit brun ou gris de grossier drap, un manteau de même étoffe aussi bien que le capuce pointu duquel ils ont leur nom; ils vont nuds-pieds avec de sandales, & sont ceints d'une ceinture de poil.
- CAPULO, une des Isles Philippines en Asie, appartenante aux Espagnols.
- CAQUE, baril où on met les harengs aprêtés. Ce qui s'appelle *encaquer*.
- CAQUEUX, espèce de gens en France dans la Bretagne regardés comme descendants des Juifs, pour lesquels le reste du Peuple a une grande aversion, non-obstant que le Parlement ait rendu un Arrêt en leur faveur.
- CARABI, GARABI, rivière de Sicile, dans le Val di Mazara, qui se jette dans la mer, non loin de Xacca.
- CARABINE, lat. *Catapulta*, arme-à-feu de la forme du fusil, mais rayée & à rouet. Carabins ou Carabiniers font des cavaliers armés de *carabines*, lat. *Equites Catapultarii*; on n'en voit plus tant aujourd'hui qu'on leur a substitué les Dragons.
- CARABUSE, place importante & Port de Grèce, dans l'Isle de Candie; les Turcs l'enlevèrent aux Vénitiens l'an 1692.
- CARACAS, voyés CARACOS.
- CARACHINE, Cap de l'Amérique Méridionale, en la Contrée de Panama; il s'avance au Sud-Ouest dans le Golfe de Panama.
- CARACOLE, (terme de guerre & de manège) c'est un mouvement de Cavalier en demi-rond ou demi-tour, à gauche ou à droite en changeant de main, afin que l'ennemi soit toujours incertain si on l'attaquera de front ou de flanc. Lat. *Equitum decursio in gyrum*.
- CARACORE, KORKURRE, bâtiment de mer en usage en Asie, chez les Insulaires de Borneo; il va à rames & à vent.
- CARACOS, CARRACOS, grande Contrée de l'Amérique Méridionale dans la Terre-Ferme, appartenante aux Espagnols, & entourée de montagnes & de vallées stériles. La capitale, qui est de même nom, est une ville grande & bien peuplée; il s'y fait un grand commerce de Cacao & de tabac de Canastre.

CARACOSA, CARACENA, ville & Marquisat d'Espagne en la Nouvelle-Castille.

CARADIVA, (Isle) v. AMSTERDAM.

CARAEMITE, grande ville d'Asie, en la Turcomanie.

CARAFOU, voyés CHIAIS.

CARAGI-BASCI, lat. *Quæstor supremus turcicus*, c'est en Turquie le Chef de ceux qui recueillent les tributs.

CARAÏBES, Sauvages Insulaires de l'Amérique, qui ont possédé les Antilles & qui en possèdent encore une partie. Ils vont tout nus, sont bienfaits, robustes & vivent ordinairement 100 ans. Ils mangent leurs ennemis pris à la guerre, à-peu-près comme les Brasiens. Leurs femmes accouchent avec une facilité extrême &, à ce que l'on dit, les maris se mettent alors au lit en leur place. C'est de leur nom que l'on appelle Caraiques, les Antilles.

CARAÏTES, secte célèbre parmi les Juifs qui rejette le Talmud & toutes les traditions mal fondées, douteuses & qui ne s'accordent pas avec le Vieux-Testament. Ils se vantent d'être les seuls qui observent la loi de Moïse & appellent les autres Juifs Rabbinistes & Rabbanistes; la haine est grande entre les deux partis, & ils ne se marient pas les uns avec les autres. Il y a des Caraites à Constantinople, au Caire & en d'autres endroits du Levant; on en trouve même en Lithuanie.

CARAMANIE, une des 4 grandes divisions de la Natolie en la Turquie Asiatique, qui se subdivise en Grande- & Petite-Caramanie; la Mer qui la touche, s'appelle la Mer de Caramanie. Il y avoit en Perse une Province de ce nom, qui s'appelle aujourd'hui Kirman.

CARAMANICO, ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze-Citérieure, qui a beaucoup souffert des tremblemens de terre.

CARAMINNAL, ville d'Espagne sur les côtes de Gallice.

CARAMOISSAL, lat. *Navigium Turcicum cui præalta puppis est*, vaisseau marchand turc dont la poupe est fort élevée.

CARANSEBES, lat. *Caransebe*, ville de la Haute-Hongrie, à 3 lieues des frontières de la Valachie, où les 2 rivières de Karan & de Sebes tombent dans la Temes, à 8 lieues de Temeswar & à 3 de la Porte-de-fer.

CARANUM, ville de Hongrie, entre Severin & Temeswar.

CARAQUES, peuple de l'Amérique Méridionale, au Pérou, sur la côte de Quito, & dont le principal commerce est en cacao. Le Roi d'Espagne accorda en 1728 de grandes privilèges à une Compagnie nouvellement établie à S. Sébastien pour négocier en ce pays là.

CARAQUES, lat. *Navigium amplissimum pluribus tabulatis instructum*, grands vaisseaux, plus étroits par le haut que par le bas, dont les Portugais se servent pour naviger au Brésil & aux Indes Orientales. Ce sont les plus grands bâtimens qui se voyent sur mer, il y en a qui ont jusqu'à 6 ponts & qui contiennent 2000 hommes; ils servent pour la guerre & pour le négoce.

CARAQUIRQUEZ, voyés CARAT-CHOLI.

CARARA, petite ville avec titre de Principauté en Italie, au Duché de Massa, appartenante au Duc de Massa & au Prince de Carara, de la Maison de Malaspina; le dernier Duc Alderame mourut en 1731. On tire de beau marbre de cet endroit.

CARASU, *Cydnu*, fleuve d'Asie, qui sort de la Grande-Caramanie, qui traverse l'Alaguli & la Petite-Caramanie, & qui se jette non loin de Tharse dans la Méditerranée.

CARASUI, grand Lac de la Turquie-Européenne en Bulgarie, qui sort du Danube, & s'étend jusqu'à la Mer Noire près de Chiustenge; on le nomme autrement le Lac de Notre-Dame du Danube. Lat. *Lacus Beatae Mariæ Danubiana*, *Halmiris*.

CARAT, lat. *Gradus perfectionis pondior auri*, & *pretii gemmarum*; certaine mesure & poid en usage chés les orfèvres & jouailliers; il y a différentes significations de ce terme: il

signifie 1) la vingt-quatrième partie d'une masse d'or quelconque, & il sert à exprimer le degré de pureté de ce métal; par exemple, de l'or à 20 carats est un or qui ne contient que 20 carats de pur or ou $\frac{2}{5}$ de sa totalité, & qui a 4 carats, c'est-à-dire un sixième d'alliage; de l'or à 22 carats est plus pur & ne contient que 2 carats, c'est-à-dire, un douzième d'alliage; enfin l'or de 24 carats est un or parfaitement pur & sans alliage. 2) Le carat est un poid qui sert à peser l'or, c'est la 24 partie d'un marc ou demi-livre; le marc pèse 4508 grains; ainsi le carat pèse 192 grains. 3) Le carat est un poid pour les pierres, mais bien différent de celui de l'or, il ne pèse que quatre grains, qui même ne font pas tout à fait si forts que les grains du marc.

CARATCHOLI, Peuple du Mont-Caucase, entre la Mingrelie Orientale & la Septentrionale; on les appelle autrement Caraquirquez, Circassiens noirs, à cause que l'air de leur pays est toujours trouble & chargé de nuages. Ils parlent la langue turque, mais si rapidement qu'on a peine à les comprendre.

CARAVACA, petite ville d'Espagne dans la Murcie, aux frontières de la Nouvelle-Castille.

CARAVAGGIO, lat. *Caravagium*, bourg & beau château d'Italie dans le Milanois, entre Bresse & Milan, avec le titre de Marquisat.

CARAVAJOL, ville & château de Portugal.

CARAVALLE, lat. *Navigium veli aurti*, & *puppis quadrata*, vaisseau quaré par derrière mais arondi ailleurs; il a 4 voiles triangulaires, porte 140 tonneaux & est en usage chés les Portugais & Espagnols sur la Méditerranée.

CARAVANE, lat. *Agmen iter simul facientium securitatis causa*, troupe de marchands, de pèlerins & d'autres voyageurs qui s'assemblent par milliers en Asie & en Afrique pour voyager avec plus de sûreté contre les voleurs, & avec plus de commodité

par les grands déserts qu'il faut passer. Il y a des Caravanes de marchands qui vont en des pays éloignés débiter leurs denrées, & faire provision de marchandises étrangères. On élit un Capitaine appelé *Caravan-Bachi*, *Emir Agde*, ou *Stankero*; il ordonne la route de chaque jour, & décide des différends qui peuvent survenir dans la troupe. Toutes les années une Caravane part de Moscouver pour la Chine, & elle revient au bout de deux ans. Mais les plus fameuses Caravanes sont celles qui vont par dévotion à Medine & à la Mecque, chaque Mahométan étant obligé, selon l'Alcoran, de visiter une fois en sa vie le tombeau de Mahomet; il y a cinq de ces Caravanes annuelles, des pèlerins Musulmans; la première vient du Caire & de l'Egypte, la seconde de Fez & de la Barbarie, la troisième de Perse, la quatrième de Damas & de Syrie, la cinquième des Indes & de l'Empire du Mogol; il y a souvent des personnes de la première distinction parmi ces troupes; & le Grand-Seigneur envoie chaque année des présens considérables à la Mecque.

CARAVANES, on nomme aussi ainsi les premières courses que les jeunes Chevaliers de Malthe font obligés de faire contre les Turcs, lat. *Tirocinium equitum Melitenisum*. Ce nom vient de ce que les Chevaliers de cet Ordre ont souvent enlevé les Caravanes qui alloient par Mer d'Alexandrie à Constantinople.

CARAVANSERAI, lat. *Diversorium illorum agminum iter simul facientium exstructum*. Ce sont en Orient de grands bâtimens publics, fondés par de bons Mahométans pour servir d'auberges aux voyageurs; ils sont partagés en galeries par arcades; on y reçoit tout le monde gratis, sans distinction de religion, sans même demander d'où l'on vient, ni où l'on va.

CARAVELLE, voyez CARAVALLE. CARBOGNANO, Duché d'Italie, au Patrimoine de S. Pierre; appartenant à la branche aînée de la Maison Colonne.

CARBON, voyés ALPHE'E.

CARBONARA, Cap & Pont de Sardaigne, à l'entrée du Golfe de Cagliari, au Midi.

CARBURI, CARBA, petite ville d'Irlande, dans la Province de Kildara, sur la Boyne.

CARCAL, petit endroit aux Indes Orientales, sur la côte de Coromandel, à 2 lieues de Negapatan, où les Hollandois ont une Douane.

CARCANOSSI, voyés ANNOSSI.

CARCARANNE, rivière de l'Amérique Méridionale, dans le Paraguay, sur la rivière de Plata.

CARCASSE, ville d'Espagne au Royaume de Valence, dans la Vallée de Xucar.

CARCASSE, (terme de guerre) lat. *Olla ignuaria, ferramentis varii generis referta*, boule de figure oblongue composée de grenades & de canons de pistolets chargés, de bales, & tels autres ingrédients, liée de cercles de fer & de bande, garnie d'une lumière & d'une mèche, envelopée de toile goudronnée & qu'on tire avec un mortier. Quoique cette machine fasse beaucoup de ravage, on ne s'en sert plus guères, depuis que les bombes & les boulets rouges font le même effet à moins de frais. Son nom vient de *Carcaffone*, où un Espagnol l'inventa.

CARCASSONE, lat. *Carcaffo*, grande & belle ville de France dans le Bas-Languedoc, avec un fort château; la rivière d'Aude la traverse; elle est célèbre par ses draperies; il y a un Préfidal & un Evêque suffragant de Narbonne. Les environs s'appellent le Carcaffois.

CARCHI, lat. *Chalcia*, petite Isle fertile non loin de celle de Rhode, dans la Méditerranée.

CARDAILLAC, bourg de France dans le Quercy, aux frontières d'Auvergne. Il a le titre de Marquisat dont une Famille noble porte le nom.

CARDAMILE, beau port de l'Isle de Chio, dans l'Archipel.

CARDANO, lat. *Cardanum*, petite vil-

le d'Italie, dans le Milanois, sur la rivière d'Arno.

CARDES, fort endroit d'Italie, en Piémont, dans le Marquisat de Saluzze.

CARDES, petite ville de l'Ecosse Méridionale, dans la Province de Lothian, à 4 lieues d'Edimbourg.

CARDIFF, Comté, petite ville & bon port d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, en la contrée de Glamorghen, où la rivière de Taff tombe dans la Saverne.

CARDIGAN, lat. *Ceretica*, ville d'Angleterre, en la Principauté de Galles, au Comté de Cardigan, sur la rivière de Tyvy.

CARDIGAN, Province d'Angleterre, dans le Pays de Galles, au Sud-Walles, bornée au Nord par Merioneth & Montgomery, au Midi par Caermarden & Pembrok, à l'Orient par Radnor & Brechnock, & à l'Occident par la Mer d'Irlande. La côte est fertile, mais l'intérieur du pays est stérile, de sorte que les habitans sont pour la plupart obligés de gagner leur vie en travaillant aux mines de plomb.

CARDINAL, lat. *Ecclesie Romanae purpuratus*, les Cardinaux sont dans l'Eglise Romaine 70 personnes Ecclésiastiques qui ont seuls voix active & passive en l'Electon du Pape, & qui sont comme ses Conseillers privés & comme les Princes de l'Eglise; il y a 6 Cardinaux Evêques, cinquante Cardinaux-Prêtres, & quatorze Cardinaux-Diacres. Ils portent un long habit de pourpre, avec la calote & le chapeau rouge; cette couleur dénote qu'ils doivent toujours être prêts à défendre la Religion Catholique de leur sang. C'est seulement en 1060, que le Pape Nicolas II donna aux Cardinaux le pouvoir d'élire le Pape, tout le Clergé & le Peuple de Rome l'éliisoient auparavant; Paul II leur accorda de monter un cheval blanc avec la bride d'or & la housse de pourpre; ils portent le titre d'Eminence. Quand le Pape crée des Cardinaux, il écrit leur nom dans un billet qu'il jette sur la table en Consistoire, disant: *habetis fratres*; quand les nouveaux-nommés sont actuel-

tuellement à Rome, on les amène au Pape qui leur met le bonnet rouge prononçant ces mots : *esto Cardinalis* ; on l'envoie aux absens par un Chambellan, mais ils sont obligés de venir recevoir le chapeau des mains de Sa Sainteté. Pour cette dernière cérémonie, le Pape & les Cardinaux en cavalcade, se rendent au Vatican, où, après un discours & le baisement des pieds, le nouveau Cardinal reçoit le chapeau. Ensuite dans le prochain Consistoire le Pape lui ferme la bouche ; dans un second il la lui ouvre, lui donne le titre d'une Eglise & lui remet un anneau d'or. Les Cardinaux forment un Corps particulier appelé le Sacré Collège ; ils ont un Doyen pris d'entre eux & qui joint à cette dignité celle d'Evêque d'Ostie ; celui d'aujourd'hui est le Cardinal Spinelli. A ce Sacré Collège assistent aussi le Secrétaire du Collège, le Secrétaire National, un Secrétaire du Consistoire & un Contre-Secrétaire. Ce Sacré Collège expédie, outre bien d'autres affaires importantes, toutes les décisions en controverses & matières ecclésiastiques ou canoniques ; le Pape autorise ordinairement ces décisions. Les Cardinaux ont le rang sur tous les Patriarches, Archevêques & Evêques ; ils le prétendent aussi sur les Electeurs, & sur les Ambassadeurs des Rois ; & effectivement ils sont à Rome en possession de la main & du pas ; lorsqu'un Ambassadeur leur fait visite, ils le reçoivent au haut de l'escalier & ne le reconduisent que jusque là ; pendant que, s'ils lui font visite, ils reçoivent tous les honneurs, lui les vient prendre à la portière du carrosse, & les y ramène. Dans les audiences publiques que le Pape donne, les Cardinaux sont couverts & assis ; & les Ambassadeurs font leur harangue découvert & debout. Cependant les Electeurs de l'Empire, les Pairs de France & les Grands d'Espagne n'ont jamais voulu ailleurs céder le pas aux Cardinaux.

CARDINAL, (le Chapeau de) en Blason est fort étroit par le haut de sa

tetière, mais fort large de bords ; il est garni de deux longs cordons entrelacés qui pendent du dedans aux côtés, chacun avec cinq rangs de houppes que les Italiens appellent *Fiocchi*, qui croissent en nombre à mesure qu'elles descendent & font jusqu'à 15 houppes en cet ordre 1. 2. 3. 4. 5. Ce chapeau n'a été en usage que sur la fin du XIII Siècle.

CARDINAL-CAMERLINGUE, lat. *Purpuratus Curie fisci Romani praefes*, c'est le Cardinal Chef de la Chambre des finances papales, & qui connoit conjointement avec les dix Clercs de la Chambre, de tous les intérêts & revenus du S. Siège ; & toutes les expéditions de cette nature se font en son nom. La Chambre s'assemble deux fois la semaine au Palais du Pape, savoir le lundi & le vendredi ; & le jour avant la St. Pierre, toutes les affaires féodales relevantes de l'Eglise y sont mises en règle. Quand le S. Siège est vacant, le Camerlingue occupe les appartemens, est accompagné en ruë de la Garde-Suisse, & fait les préparatifs pour le Conclave. Le Camerlingue du Sacré Collège, lat. *Quaestor Collegii Purpuratorum*, est différent du précédent ; c'est un des plus anciens Cardinaux résidans à Rome, lequel a l'inspection sur les revenus du Sacré Collège, mais son emploi ne dure qu'une année.

CARDINAL-PATRON, lat. *Purpuratus Pontificis aulae administratorum princeps*, c'est le premier Ministre du Pape, ordinairement un Neveu ou Parent.

CARDINAL-PROTECTEUR ; les principales Nations de la Religion Catholique-Romaine, comme les Allemands, les Espagnols, les François, les Portugais, de même que les Ordres Religieux ont chacun un Cardinal qui a soin de leurs intérêts à la Cour de Rome ; & il s'appelle le Cardinal-Protecteur d'une telle Nation ou d'un tel Ordre, lat. *Purpuratus Nationis vel Ordinis Protector*.

CARDINALES PAPABLES ; on nomme ainsi en latin les Cardinaux qui ont de l'espérance à devenir Papes en cas de

de vacance du S. Siège. Ils ne doivent point recevoir de pensions étrangères & être Italiens de naissance; voici deux Siècles qu'aucun étranger n'est parvenu à la Papauté; d'où est venu le proverbe, que le S. Esprit ne repose que sur des langues Italiennes.

CARDINALES SCIOLTI, ou LIBRI; ce sont les Cardinaux qui, dans l'Élection d'un Pape, ne s'attachent à aucune faction, & qui mettant à côté tout intérêt temporel, ne donnent leur suffrage qu'à celui qu'ils croient avoir le plus de capacité à bien régir l'Église.

CARDONE, petite ville forte d'Espagne, en Catalogne, sur la rivière de Cardoner, avec un château, & le titre de Marquisat dont une famille distinguée porte le nom. Il y a auprès de fameuses salines où plus on tire de sel plus il en revient; il y en a de différentes couleurs qui offre au soleil le plus beau spectacle du monde, & qui se perdent quand on lave le sel.

CARDUANA, petit Royaume aux Indes Orientales.

CARDUEL, Province d'Asie en Géorgie.

CARE'E, voyés FORT CARE'E.

CARELIE, Province de Suède, entre le Golfe de Finlande & les Provinces de Nyland, Tavasthia, Savolaxia & Kexholm. En la Paix de Nyftadt, l'an 1721, une partie de cette Province entre Wybourg & Kexholm a été cédée au Czar à perpétuité.

CARELOGROD, voyés KEXHOLM.

CAREME, lat. *Jejunium quadragesimale*, c'est le tems du jeûne depuis le mercredi des cendres jusqu'à Pâques.

CARENE, voyés QUILLE.

CARENE se prend quelquefois pour le fond de cale. Voyés CALE.

CARENER, c'est raccommoder un vaisseau en y remettant des planches, en le calfatant &c. pour cela les charpentiers le couchent sur le côté pour parvenir à la carène. On dit autrement donner la carène, donner le radoub, radouber.

CARENTAN, ville de France, en Basse-Normandie, avec le titre de Châtellanie, au confluent des rivières de

Duove & de Carentan; elle est en quelque forte fortifiée, a un bon château, & fait un commerce considérable, parce que de grandes barques peuvent y remonter à la haute-marée.

CARFAGNANA, lat. *Carseroniana*, petite contrée d'Italie dans le Modenois, entre les Monts Apennins; il y a de bons pâturages & quelques mines de fer. C'est un fief d'Empire qui appartient au Grand-Duc de Florence quoique la République de Lucques y ait quelque chose.

CARGA, Isle d'Asie, en Perse, de la Province de Kerman; son terroir est assez fertile & le commerce en rubis y est fort considérable.

CARGAISON, (terme de Marine) c'est la charge d'un vaisseau, l'action & le tems de le charger.

CARGAPOL, voyés KARGAPOL.

CARGUE, (terme de Marine) c'est toute forte de manœuvre qui sert à faire approcher les voiles près des vergues, pour les trousser, les relever. *Carguer la voile* c'est la serrer & la trousser par le moyen des *cargues*. *Cargue-point*, corde amarée aux points ou au bas des angles de la voile, pour la retrousser. *Cargue-fond*, corde amarée au milieu du bas de la voile pour la retrousser par le milieu. *Cargue-bouline*, corde amarée au milieu des côtés de la voile, pour trousser la voile par les côtés.

CARHAIX, très petite ville de France en Bretagne.

CARI, port sur les côtes de Provence.

CARIATI, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre. Citérieure près du Golfe de Tarente. Il y a un Evêché suffragant de S. Severino.

CARIBANA, Province de l'Amérique Méridionale, en la Terre-Ferme, appartenante aux Espagnols.

CARIBES (Isles), voyés ANTILLES & BARLOVENTO.

CARIBES, Peuples de l'Amérique Méridionale, aux confins des Caripoux & du pays de Paria.

CARICK, ville d'Irlande, dans la Province de Leinster, au Comté de Tiperari, sur la rivière de Shure. Elle a le titre

- titre de Comté avec séance & voix au Parlement d'Irlande.
- CARIE**, ancienne Province de l'Asie-Mineure qui répond à la moderne d'Alidinelli.
- CARIEN**, Province Turque d'Asie en Natolie, borné au Couchant & au Midi par l'Archipel & la Méditerranée. Elle est aujourd'hui comptée dans celle d'Alidinelli.
- CARIGNAN**, petite mais bonne ville d'Italie en Piémont, non loin du Po, avec une citadelle & le titre de Principauté, à 7 lieues de Turin. Il y a beaucoup de vers-à-foye, & par conséquent un grand négoce en foye. Le Prince de *Carignan* de la Maison de Savoie y a un magnifique palais; celui d'aujourd'hui est *Louis-Victor-Joseph*, né en 1721; son Epouse est *Christine-Henriette*, fille d'*Ernest-Léopold* de Hesse-Rheinfels, née en 1717 & qu'il a épousée en 1740. De ce mariage est né *Victor-Amadé-Louis*, en 1743.
- CARIKVERGUS**, voyés **KNOCFERGUS**.
- CARIN**, fort endroit de Hongrie en Dalmatie, sur un lac.
- CARINA**, bourg avec titre de Principauté en Sicile, dans le Val de Mazara, à 3 lieues de Palerme.
- CARINOLA**, ville mal peuplée du Royaume de Naples, en la terre di Lavoro, avec le titre de Comté & un Evêché suffragant de Capoué.
- CARINTHIE**, Duché d'Allemagne, borné à l'Orient par la Styrie, au Midi par la Carniole & le Frioul, à l'Occident par le Tyrol & le Saltzbourg, & au Nord encore par la Stirie. Sa longueur est de 28 lieues, & sa largeur de 14. Le pays est montagneux, marécageux & plein de bois, cependant le terroir est fertile surtout en pâturage. Ce Duché, qui appartient à la Maison d'Autriche, est divisé en Haute- & Basse-Carinthie & dépend de la Régence Autrichienne Intérieure de Grätz. L'Archevêque de Saltzbourg & l'Evêque de Bamberg y possèdent quelque chose.
- CARIPOUX**, Peuples de l'Amérique Méridionale au Nord du Brésil & de la rivière des Amazones.
- CARLAT**, petite ville de France en Auvergne, au pays appelé Carladez.
- CARLAT**, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, sur la rivière de Bezegue.
- CARLAT**, (le) petite ville de France, au Comté de Foix, entre Pamiers & Rieux.
- CARLATH**, **CAROLATH**, bourg & résidence des Princes de *Carolath*, qui possèdent aussi la Seigneurie de *Nieder-Beuthen* en Silésie.
- CARLEBECK**, bourg de Suède, dans la Province de Medelpadie, sur la rivière d'Indal.
- CARLEBY**, **ALT-CARLEBY**, lat. *Carolina antiqua*, petite ville & port de Suède, en Finlande, dans la Cajanie, en une Isle, du côté oriental du Golfe Bothnique. Une autre petite ville, appelée *Neu-Carleby*, *Ny-Carleby*, lat. *Neo-Carolina*, est aussi dans la même Province & a un bon port.
- CARLENTINI**, petite & forte ville de Sicile, dans le Val di Noto, sur une hauteur.
- CARLESBROKE**, château d'Angleterre, dans l'Isle de Wight, près de la capitale de Newport.
- CARLILE**, lat. *Carleolum*, ville d'Angleterre, capitale de la Province de Cumberland, sur la rivière d'Eden; elle est petite mais bien fortifiée, avec une bonne citadelle; elle a le titre de Comté, & l'Evêque est suffragant d'Yorck. Les rebelles d'Ecosse se rendirent maîtres du château en 1745, mais ils furent obligés de l'abandonner le même année, & de se retirer en Ecosse.
- CARLIN**, v. **CARLINO** & **CAROLUS**.
- CARLINGFORD**, petite ville d'Irlande, dans la Province de Leinster, au Comté de Louth, avec un bon port, quelques fortifications & une citadelle; elle a séance & voix au Parlement d'Irlande.
- CARLINGUE**, (terme de Marine) pieu de bois qui règne le long du vaisseau directement au-dessus de la quille, pour faire liaison ensemble. Ces deux pièces servent de fondement à tout

le corps du vaisseau, parce que les varangues & les autres membres de charpenterie y sont assemblés. C'est aussi sur la *carlingue* qu'est posé le grand mât; c'est pourquoi l'on appelle encore *carlingue* une pièce de bois que l'on met au pied de chaque mât. La *carlingue* se nomme autrement *escarlingue*, *contrequille*.

CARLINO, monnoye Napolitaine, qui fait 10 *grani* ou *creutzers*, ou un demi *tarin*.

CARLOW, voyés **CATHERLAGH**.

CARLOWITZ, grand bourg de Hongrie, non loin de Peterwardein, entre Scherwich & Belgrad, en Esclavonie, au Comté de Sirmien, sur le Danube, célèbre par la paix que l'Empereur Léopold y conclut avec les Turcs en 1699. Depuis lors l'endroit qui étoit désert, a été repeuplé. L'Empereur fit présent de la maison où s'étoient tenues les conférences, aux Français, pour en faire une Eglise appelée *Maria del Pace*. Par cette paix, menagée par l'Angleterre & la Hollande, l'Empereur conclut une trêve de 25 ans, au moyen de laquelle il conserva à-peu-près toutes les conquêtes faites sur les Turcs, & la Principauté de Transylvanie; la Pologne fit une paix perpétuelle & regagna la belle forteresse de Caminieck; les Vénitiens conclurent pareillement une paix pour toujours; & le Czar ne fit une trêve que pour 2 ans, se gardant en attendant Azoph sur la Mer Noire; mais cette dernière trêve fut prolongée, en 1703, pour 30 ans, & en 1710, elle fut encore remise à 30 ans; en 1711 elle fut à la vérité rompuë par les Turcs, mais peu-à-peu le Traité fut rétabli près de la rivière Pruth. En 1715 les Turcs rompirent avec les Vénitiens, & en 1716 la guerre se ralluma aussi avec l'Empereur en Hongrie, & elle ne fut arrêtée que par le Traité de Passarowitz, l'an 1718.

CARLSBACH, château & Seigneurie d'Allemagne en la Basse Autriche appartenant aux Comtes de Sintzendorf.

CARLSBAD, **KAYSER-CARLSBAD**, lat. *Therma Carolina*, petite ville ouverte
I. Partie.

de Bohème, dans le Cercle d'Elnbogen, dans un vallon étroit entre de hautes montagnes, sur la Tœpel qui qui la traverse, & à 5 lieus d'Egra. Il y a un bain fameux découvert en 1370 par Charles IV, dont il porte le nom; l'eau sort à la source avec un violent murmure, toute bouillante & gros comme un homme; elle est bonne pour s'y baigner & pour boire; toutes les années on la fréquente en foule; cette source s'appelle le *Prudel*. A une bonne distance de là, l'on trouve une autre source appelée le *Mubl-Bad*; l'eau en est tiède & sert à ceux pour qui celle du *Prudel* est trop-forte.

CARLSBERG, bourg avec martinet & verrerie d'Allemagne, en Misnie, dans le Cercle d'Ertzgeburg, à 2 lieus de Schnéeberg.

CARLSBERG, château de montagne & ruiné de Bohème, dans le Cercle de Prachen, & qui donne son nom à la montagne de *Carlsberg* où il y a de belles mines d'or & d'argent.

CARLSBERG, magnifique château Royal de Suède, sur le Lac de Mæl, avec un beau jardin, à une lieue de Stockholm.

CARLSBOURG, voyés **CARLSTADT**.

CARLSBOURG en Transylvanie, voyés **ALBE-JULIE**.

CARLSHAFEN, (en Hesse) voyés **SIBOURG**.

CARLSHAM, lat. *Caroli Portus*, ville, port, forteresse & fort château de Suède dans la contrée de Blecking.

CARLSKRON, *Caroli Corona*, ville & port de Suède dans la Province de Blecking. C'est le plus fameux port de Suède où la flotte Royale se tient à l'ordinaire; il a été construit sous Charles IX, & mis en sa perfection sous Charles XI. En 1680 l'on y bâtit une belle forteresse; & la place fut gratifiée de beaux privilèges, entre autres du droit d'étapes.

CARLSPACH, voyés **CARLSBACH**.

CARLSRUHE, ville ouverte d'Allemagne, dans le Marquisat de Bade. Dourlac, & non loin de Dourlac, avec un château, & de belles longues allées.

- Le dernier Margrafe, *Charles-Guillaume*, l'a bâtie, & les Princes de Bado-Dourlac y font leur résidence ordinaire.
- CARLSTADT**, ville & fameuse place frontière de Hongrie, en Croatie, au confluent des rivières de Kulp & de Mereswitz.
- CARLSTADT**, **CARSTADT**, ville d'Allemagne sur le Meyn, dans l'Evêché & à 2 lieux de Wurtzbourg, avec un château nommé *Carlsbourg*, duquel dépend une Seigneurie.
- CARLSTADT**, lat. *Carolo stadium*, ville de Suède sur le Lac de Wener en la Gothie Occidentale, dans la Province de Waermeland ou Warmie. Elle est dans une Isle, & a été bâtie par Charles IX; peu-à-peu elle a été fortifiée & pourvûe d'un fort, appellé *Moraz*.
- CARLSTADT**, petit endroit d'Allemagne, dans le Pays de Brème, près d'une petite baye formée par le Weser & sur la rivière de Gerfe.
- CARLSTEIN**, bon château de Bohème, dans le Cercle de Beraun, sur une montagne, à 2 lieux de Prague. L'on y garde les joyaux & les Archives du Royaume. Le gouvernement de ce château est administré par deux personnes, l'une de l'Ordre des Seigneurs, & l'autre de celui de la Noblesse.
- CARLSTHALER-BAD**, voyés **SCHLANGEN-BAD**.
- CARLSTOWN**, v. **CHARLES-TOWN**.
- CARLSTRASSE**, v. **ROTHER-THURN**.
- CARMAGNOLE**, lat. *Carmanolia*, forte ville & citadelle en Italie, dans le Marquisat de Saluzze, à 10 lieux de Turin; la ville a 7 bastions & la citadelle 4. Les environs situés presque au milieu du Piémont, & faisant partie du Marquisat de Saluzze, s'appellent aussi Carmagnole, lat. *Territorium Carmanolia*.
- CARMAING**, petite ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne.
- CARMANIE**, grande Province d'Asie en Perse, entre Makeran, Faristan, Sitzitan, le Golfe d'Ormus & l'Océan Indien.
- CARMARDEN**, voyés **CAERMARDEN**.
- CARMASAL**, voyés **CARAMOUSSAL**.
- CARMEL**, Montagne d'Asie en Palestine.
- CARMES**, Ordre Religieux dans l'Eglise Catholique-Romaine, l'un des 4 Ordres Mendians, qui tire son nom du Mont *Carmel* jadis habité par Elie, Elisée & les fils des Prophètes, de qui les *Carmes* se disent descendus par une succession non-interrompue. La vérité est que dans le XIII Siècle plusieurs hermites habitoient cette montagne & les environs, & qu'Albert Evêque de Jérusalem leur fit une règle consistans en 16 articles qu'ils reçurent par ordre du Pape Honorius III. Cet Ordre passa peu après en Europe où il s'est fort étendu; il y entre des hommes & des femmes; les premiers portent un chapeau noir, un manteau blanc, & dessous un habit comme les Franciscains. Lat. *Carmelita*.
- CARMES DE CHAUSSÉS** ou **DE CHAUX**; lat. *Carmelita discalceati*, c'est une reforme de l'Ordre des Carmes entreprise & exécutée par Sainte Thérèse, Religieuse Carme d'Avila en Castille au XVI Siècle; les PP. Antoine de Jésus & Jean de la Croix lui aidèrent, & la reforme eut lieu en plusieurs Couvents de l'un & de l'autre sexe; ils vont nu-pieds, ce qui leur a donné le nom de *Déchaussés*; ils furent confirmés par le Pape Grégoire XIII. Leur premier Couvent fut celui d'Avila même, ensuite ils se sont répandus ailleurs & s'établirent au commencement du Siècle passé en France où ils ont présentement plusieurs Couvents; ils sont divisés en 2 Congrégations, l'une porte le nom d'Espagne & l'autre d'Italie, chacune ayant son Général particulier & diffèrent de celui des anciens ou simples Carmes; la première comprend tous les *Carmes Déchaussés* d'Espagne, & l'autre ceux des autres pays.
- CARMONE**, ville ruinée d'Espagne dans l'Andalousie, sur une hauteur près de laquelle coule la rivière de Corbones.
- CARMUSAL**, voyés **CARAMOUSSAL**.
- CARNARVAN**, voyés **CAERNARVAN**.
- CARNAVAL**, lat. *Bacchanalia*, tems depuis la Fête des trois Rois jusqu'au commencement du Carême, & qui se passe

passé en jouissances dans plusieurs endroits de la Chrétienté, mais particulièrement à Venise où les Mascara-des, les Opéras, les Comédies &c. attirent alors une foule d'étrangers. Le mot de Carnaval doit signifier autant que *Caro vale*, parce que, quand il est fini, il faut dire adieu à la chair, pendant tout le Carême.

CARNERO, baye qui fait partie du Golfe de Venise; elle s'étend depuis les côtes occidentales d'Italie jusqu'à l'Isle de Grossa & à la côte des Morlaques.

CARNIE, Province de Grèce, dans l'Epire, entre le Golfe de Larta & la rivière d'Aspris, sur les frontières de la Basse-Albanie; elle est fertile en bled, en vin & en huile; c'est l'ancienne *Acarmanie*.

CARNIE, Territoire d'Italie dans le Frioul, aux frontières de Carinthie, & appartenant aux Vénitiens.

CARNIOLE, lat. *Carniola*, Duché d'Allemagne, dans le Cercle d'Autriche, borné au Nord par la Carinthie & la Stirie, au Midi par la Mer Adriatique & l'Istrie, à l'Occident par le Frioul, & à l'Orient par la Croatie. Il a 30 lieues de long & 25 de large; il est divisé en Carniole Supérieure, Inférieure, Moyenne & Intérieure, & il renferme bien des montagnes, des rochers & des cavernes; d'ailleurs c'est un pays fertile en bled, en vin, en huile, & dépend de la Régence Autrichienne-Intérieure de Grætz.

CARNOET, Abbaye en France, de l'Ordre de Citeaux, en Bretagne, au Diocèse de Quimper.

CARO, beau château & fief noble d'Allemagne, au Duché de Magdebourg, dans le Cercle de Jerichau, appartenant aux Barons de Prinz.

CAROA, petit bâtiment de mer en usage chés des peuples d'Afrique.

CAROLINA, voyés ORSOVA.

CAROLINE, grande Province de l'Amérique Septentrionale, faisant partie de la Floride, sur la Mer du Nord, entre la Virginie, & la Presqu'isle de Tegesta. Du tems du Roi de France Charles IX, elle fut prise aux Espa-

gnols par un François nommé *Ribaut*, qui donna le nom de son Roi au pays, & des noms françois aux rivières. La *Caroline* a ensuite passé aux Anglois; Charles II la donna au Comte Edouard de Clarendon, au Duc George d'Albemarle & à d'autres Anglois de distinction qui y établirent deux Colonies, une à Albemarle dans la partie septentrionale, & l'autre près de la rivière d'Ahsty. En 1709 plusieurs familles Protestantes du Palatinat & d'autres Provinces d'Allemagne passèrent en Angleterre, & se font allé établir en *Caroline*. Depuis l'an 1720 cette Province a été réunie à la Couronne, & le Roi d'Angleterre y envoya un Gouverneur. L'air y est sain, le terrain fertile en bled, en vin, en meuriers & en excellens fruits; il s'y fait un grand commerce; les Colonies Européennes y sont aujourd'hui nombreuses & florissantes. La *Caroline* se divise en Septentrionale & Méridionale, & comprend six Provinces: Albemarle, Clarendon, Craven, Barkley, Colleton & Carteret.

CAROLUS, ancienne monnoye de France fabriquée sous Charles VIII, & valant dix deniers, lat. *nummus decem denariorum gallicus*. C'est aussi une monnoye d'Angleterre de la valeur de 4 Risdalers & demi, lat. *nummus Anglorum imperialibus quatuor & dimidio valens*.

CARON, grande rivière de Perse, qui se jette dans le Golfe de Balfora.

CARPETH, voyés CRAPAK.

CARPEN, **KARPONA**, petite ville de la Basse-Hongrie, dans le Comté d'Altfol, non loin de Schemnitz.

CARPENEDOLO, petite ville d'Italie dans le Bressan, appartenante aux Vénitiens.

CARPENTARIA, Pays au-dessous de la Nouvelle-Guinée, découvert il n'y a pas longtems par un Hollandois nommé *Carpentarius*; mais il n'a reconnu que les côtes.

CARPENTRAS, lat. *Carpentoracte*, ville de France, en Provence, capitale du Venaissin, sur la rivière de Rouffe, avec un Evêché suffragant d'Avignon,

un Bureau des finances, un Collège des Jésuites & une Synagogue. Elle appartient au Pape.

CARPI, petite ville d'Italie, dans le Véronèse, sur l'Adige; elle est connue par la victoire que le Prince Eugène y remporta en 1701 sur les François.

CARPI, petite Principauté d'Italie dans le Modenois; la capitale, qui se nomme de même, est fortifiée, a un bon château, & un Evêché suffragant de Bologne.

CARPIO, ville & Marquisat d'Espagne, dans l'Andalousie.

CARPOCRATIENS, Hérétiques du II^e Siècle dont le Chef *Carpocrates* enseignoit que Christ étoit fils de Joseph & un simple homme, mais dont l'ame avoit reçu de grands dons de Dieu, qui lui avoit de plus donné la puissance de vaincre le Diable; lequel, selon lui, avoit créé le monde. Il nioit la vérité du Vieux-Testament, la résurrection des morts & la réalité du mal, soutenant que ce dernier n'étoit que dans l'imagination de l'homme; delà vient que cette secte étoit fort décriée du côté des mœurs.

CARPOT, ville de l'Ukraine.

CARQUARANE, Promontoire de France, en Provence, vis-à-vis de celui de Sepet; il s'étend à une demi-lieue dans la Mer Méditerranée.

CARQUELA, Maison Royale de plaisance d'été, en Espagne, dans la Nouvelle-Castille, entre l'Escuri. & le Prado.

CARRARA, voyés **CARARA**.

CARRAVAL, célèbre Abbaye de Bénédictins, en Italie, non loin de Milan.

CARRETO, petite ville d'Italie, dans le Montferrat, au territoire d'Aqui. C'est un fief immédiat d'Empire, & plusieurs le comptent dans le Marquisat de Spigno.

CARRHES, nom de quelques anciennes villes de l'Orient; la plus remarquable est celle de Mésopotamie, c'est Charan, où *Tbaré* & *Abram* séjournèrent, & l'endroit où *Crausus* fut défait par les Parthes.

CARRIK, Province avec titre de Comté, en l'Ecosse Méridionale, entre les Pro-

vinces de Galloway, de Kyle, & le Golfe de Cluyd. C'est un pays riche en bled & en laine, il y a aussi beaucoup de bois pour la construction des vaisseaux.

CARRIKFERGUS, v. **KNOCFERGUS**.

CARRION, rivière d'Espagne qui a sa source dans les montagnes d'Asturie, & qui se jette au-dessous de Palence dans la rivière de Pisuerga.

CARRION DE LOS CONDES, lat. *Cario Comitum*, petite ville d'Espagne, dans le Royaume de Léon, sur la rivière de Carrion.

CARROUSEL, lat. *Equestre de annulo ad metam proposito certamen*, exercice public & solennel, qui consiste à courre la bague, la quintaine &c. les Chevaliers, qui entrent en lice, étant rangés par quadrilles, distingués par les couleurs, les livrées & les superbes habillemens, voyés **TOURNOIS**.

CARS, **CARSE**, voyés **KARS**.

CARSO, partie du Frioul, entre le Comté de Gœrtz, le Golfe de Vénise & Trieste, & s'étendant depuis la rivière d'Ansa jusqu'aux frontières d'Istrie; elle appartient à la Maison d'Autriche, excepté Monte Falcone & son territoire, qui est aux Vénitiens.

CARST, voyés **KARST**.

CARSTADT, voyés **CARLSTADT**.

CARSUSE, forte ville d'Angleterre dans le Mongomeshire.

CARSWICH, petite ville & port dans l'Isle de Mull, sur la côte Sud-Est d'Ecosse.

CARTAGENE, lat. *Carthago nova*, *Spartaria*, ancienne ville d'Espagne bâtie par *Asdrubal* Carthaginois, aux côtes du Royaume de Murcie, entourée de murs & de tours, avec un château fortifié à l'antique, & un excellent port à contenir 200 galères; il est entouré de montagnes & passe pour le meilleur port d'Espagne. La ville est située dans une Presqu'isle sur un Golfe & a un marais à l'Occident; elle est distante de 7 lieues de Murcie, & fort commerçante. Il y a un Evêque suffragant de Tolède. La Mer entre le Promontoire de Palos & Gates, s'appelle le Golfe de Cartagene.

CARTA-

CARTAGENE DES INDES, ou NOUVELLE-CARTAGENE, grande & belle ville de l'Amérique Méridionale, dans la Terre-Ferme, en la Nouvelle-Grenade, sur le Golfe d'Umbrie, dans une Presqu'isle qui tient au continent par une longue chaussée; elle est la capitale d'une Régence ou Gouvernement de même nom qui appartient aux Espagnols; son port est le plus fréquenté de l'Amérique; les habitans s'enrichissent par le commerce qui est immense, surtout pour les perles que l'on apporte de l'Isle Marguerite & d'autres Isles voisines à Cartagene, où on les prépare & les perce. Le Gouvernement de Cartagene produit beaucoup de gommages de différentes sortes, beaucoup de beaume, de poivre long, de smaragdes & de sang de dragon; il y a aussi de l'or.

CARTAGO, ville de l'Amérique Septentrionale, en la Nouvelle-Espagne, dans la Province de Costarica, Audience de Guatimala; il y a un Gouverneur & un Evêque.

CARTAMA, petite ville d'Espagne, dans le Royaume de Grenade, sur une montagne proche de laquelle coule la rivière de Gualdamedina; le terroir du côté du Septentrion est fort stérile, & celui des autres côtés, très fertile.

CARTE BLANCHE, papier blanc où il n'y a que la signature & le cachet de celui qui, donnant plein-pouvoir à un Agent pour une certaine affaire, lui remet ce papier pour y écrire tout ce qu'il aura fait & conclu en son nom. Lat. *Charta pura subscripto alicujus nomine & sigillo munita, ut alter illius periculo & nomine, quidquid e re videbitur, inscribat.*

CARTE GE'OGRAPHIQUE, grande Carte où est représenté un pays. *Carte marine* est une Carte, où l'on représente une mer & où l'on s'attache sur-tout à marquer exactement les écueils, les bancs de sables, la variation des vents, pour l'instruction des marins; c'est ce qu'on appelle autrement *Cartaux*.

CARTEL, lat. *Pactio de transfugis vel captivis permutandis*, Convention par écrit entre des Puissances belligéran-

tes, qui porte ce que l'on donnera réciproquement pour la rançon d'un prisonnier de guerre suivant son rang, ou la manière dont on échange les prisonniers des deux côtés. Il y a aussi *Cartel* en tems de paix, établi entre des Etats limitrophes, pour livrer réciproquement les déserteurs. *Cartel* signifie encore un défi par écrit, adressé à son adversaire, dans lequel on lui marque quand, comment & où il s'agit de se battre; lat. *Tabella provocatoria*. Enfin le *Cartel* étoit dans les Tournois l'ordonnance selon laquelle les combattans devoient se régler.

CARTER, petite ville de l'Ecosse Méridionale, dans la Province de Lothiane, sur la rivière d'Amad, à 4 lieues d'Edimbourg, au Sud-Ouest.

CARTESIENS, secte de Philosophes modernes qui suivent les sentimens du fameux *René Descartes*, Philosophe François du Siècle passé, le Restaurateur de la vraie Philosophie.

CARTHAGE, ancienne grande ville & République d'Afrique, jadis fameuse par son commerce & sa puissance; elle disputa longtems l'empire à la République de Rome, & enfin elle succomba, les Romains la détruisirent, & Carthage fut brûlée. Elle fut cependant rebâtie sous les Empereurs Romains, & devint la capitale du Royaume des Vandales en Afrique; il y avoit un Archevêque - Primat. Les Arabes la détruisirent, & aujourd'hui ce ne sont plus que des ruines que les Africains nomment encore *Bersack*, de *Byrsa* l'ancien nom de la citadelle de Carthage, à 3 lieues de Tunis en Barbarie.

CARTHAUNE, espèce de canon, voyez **CANON**.

CARTOUCHE, (terme de guerre) boîte ronde de fer-blanc remplie de petites balles & de ferrailles; on la met dans une pièce de canon chargée, où elle occupe la place du boulet; elle a un demi-pied de long, & de large autant que porte le calibre du canon. On en fait aussi de carton & c'est delà que vient son nom. Quand la cartouche

- touche est tirée, ce qu'elle contient s'écarte considérablement, & c'est là son effet. *Cartouche* signifie aussi tant la charge de poudre & plomb que le soldat tient dans un papier pour charger plus promptement, que l'étui où il sert toutes ces charges & qui est pendu à la bandoulière.
- CARTULAIRE**, ce sont les Mémoires ou Régistres qui contiennent les privilèges, contracts & autres titres des Eglises & Maisons Religieuses.
- CARVANSERAS**, *v.* CARAVANSERAI.
- CARVILLE**, bourg de France en Normandie.
- CARULOM**, petite rivière de la Turquie-Européenne, en Bulgarie, qui tombe près de Nicopolis dans le Danube.
- CARZIG**, ancien Couvent, aujourd'hui Préfecture d'Allemagne, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg, non loin de Berlinicken.
- CARZUOLA**, château Royal de plaisance, en Espagne, dans la Nouvelle-Castille.
- CAS RESERVE'S**, *lat. Casus reservati*, sont dans l'Eglise Romaine des cas de conscience ou des articles de Foi si graves & si difficiles, qu'il n'appartient à aucun mortel, qu'au Pape seul, d'en décider.
- CASA DEL CAMPO**, château Royal de plaisance en Espagne, dans la Nouvelle-Castille, où il y a une menagerie remplie de toute sorte de bêtes étrangères.
- CASAIR**, ville d'Afrique dans la Province de Segelmesse, d'où il se fait un grand commerce de plomb & d'antimoine pour Fez.
- CASAL**, *lat. Casale S. Evasii*, ville d'Italie, capitale du Monterrat, située sur le Po; elle donne son nom aux environs, & a un Evêque suffragant de Milan. Cette ville étant parvenuë aux François dans le Siècle passé, ils la fortifièrent extrêmement & y construisirent une citadelle; nonobstant quoi le Duc de Savoye & ses Alliés l'emportèrent en 1695, & en rasèrent les fortifications, le château & la citadelle. Les François la reprirent en 1703, & commencèrent de nouveau à la fortifier; mais ils furent encore contraint de l'abandonner aux Alliés en 1706.
- CASALE MAGGIORE**, *lat. Casale majus*, ville médiocre d'Italie, sur le Po, au Duché de Milan, dans le Crémoinois, avec le titre de Principauté, & appartenante avec les environs au Marquis de Salverra.
- CASALE NUOVO**, petite ville du Royaume de Naples dans la terre d'Otrante.
- CASALE PUSTURLENGO**, petite & bonne ville d'Italie, au Milanois, dans le territoire de Lodi. Elle appartient au Marquis de Castello.
- CASALMACH**, grande rivière de l'Asie-Mineure, qui a sa source dans les montagnes de l'Anti-Taurus, & se décharge dans la Mer Noire.
- CASAN**, Royaume de l'Empire Ruffien en Asie, borné au Nord par la Province de Wiatka, à l'Occident par la Grande-Tartarie, au Midi par Astracan & à l'Orient par la Russie Européenne; il est fort fertile & il s'y fait un considérable commerce en pelletterie.
- CASAN**, *lat. Casanum*, capitale du Royaume de ce nom, est une grande & riche ville, située dans une plaine sur la rivière de Casanka, où elle se jette dans le Volga, & fameuse dans l'Orient par son commerce; il y a un fort château où résident le Gouverneur-Général, l'Archevêque & le Commandant; l'on y construit des bâtimens de mer; les bois se prennent dans les grandes forêts de chênes qui sont aux environs; l'on conduit les galliotes, les yachts &c. nouvellement construits par le Volga jusqu'à la ville de Twer, & de là par le nouveau Canal jusqu'à Pétersbourg.
- CASBIN**, ville commerçante de Perse, dans la Province de Yerack, & une des plus belles & des plus riches du Royaume, avec un beau palais où les Rois de Perse faisoient jadis leur résidence.
- CASCAIS**, **CASCARS**, *lat. Cascale*, petite ville de Portugal, dans l'Estremadoure, à l'embouchure du Tage, & à 5 lieues de

- de Lisbonne, avec une citadelle & une bonne rade; c'est là que s'assemblent les flottes qui partent pour les Indes Orientales & Occidentales.
- CASCANE**, (terme de fortification) trou dans terre en forme de puit, au fond duquel on pratique une allée dans terre, pour découvrir & éventer quelque mine des ennemis, lat. *Cuniculus cuniculo oppositus*.
- CASCANTE**, petite ville d'Espagne, au Royaume de Navarre, sur la rivière de Queiles, près de Tudela.
- CASCAR**, Royaume & ville d'Asie en Tartarie, confinant au Thibet. On l'appelle autrement *Petite-Bucharie*, voyés **TARTARIE**.
- CASCATA DEL MARMORE**, merveilleuse Cascade de la rivière de Velino, en Italie, dans l'Etat de l'Eglise, au Duché de Spolete, à 3 miles Italiques de Terni.
- CASCHAN**, voyés **CASSAN**.
- CASCHAU**, assés bonne forteresse de la Haute-Hongrie, dans le Palatinat d'Abauyvar, sur la rivière de Hernath; elle est entourée d'un triple-mur, munie des ouvrages extérieurs & des fossés extrêmement profonds; c'est la principale des 5 Villes-Libres de la Haute-Hongrie; les habitants suivent la Confession d'Augsbourg & jouissent de plusieurs privilèges.
- CASCUM**, grande ville de Perse, dans la Province de Yerack.
- CASEBOURG**, **CASELBOURG**, château & Préfecture d'Allemagne, dans la Poméranie-Antérieure, dans l'Isle d'Usedom, sur la Schwine.
- CASEMATTES**, lat. *Crypta jaculatoria in ala propugnaculi*, lieux voutés dans les places de guerre qui servent à divers usages. Il y en a dans le flanc où l'on place des canons qui, au moyen des embrasures qu'on y pratique, rasent le fossé lors que l'ennemi le veut franchir. Mais aujourd'hui l'on ne se sert plus guères de ces caveaux, parce que les batteries des affaillans les ruinent facilement, & alors les canons restent abimés sous les décombres. On appelle aussi *Casemattes*, des puits & des rameaux que l'on fait sous les bastions
- pour entendre le travail des mineurs & découvrir les mines.
- CASENTINO**, petite contrée d'Italie, dans le territoire de Florence, à la source de l'Arno.
- CASERNES**, voyés **CAZERNES**.
- CASERTA**, petite ville assés ruinée du Royaume de Naples, en la Terre de Labour, avec le titre de Principauté, & un Evêché suffragant de Capouë, elle appartient à la Maison de Gaëtan.
- CASHEL**, lat. *Cassilia*, ville d'Irlande, dans la Province de Mourster, au Comté de Tiperary, sur la rivière de Sewer, avec un Archevêché.
- CASIMAMBOUS**, gens de l'Isle de Madagascar, entre autres fort puissans, dans la contrée de Matatane; ils apprenent aux gens à lire & à écrire en Arabe.
- CASIMIR**, **KASIMIERZ**, lat. *Casimiria*, petite ville & vieux château sur une hauteur, avec une Starostie de la Petite-Pologne, dans le Palatinat de Lublin, en une Isle que forment la Vieille & la Nouvelle-Vistule.
- CASIMIR**, **KASIMIERZ**, village de la Grande-Pologne, dans le Palatinat de Posen, à 8 lieues de Posen, fameux par l'exécution barbare du malheureux Général Patkul que Charles XII Roi de Suède fit rouer & écarteler en 1707.
- CASIMIRSBURG**, petit endroit fortifié d'Allemagne, dans la Poméranie-Ultérieure, en Cassubie, sur un Golfe de la Mer Baltique.
- CASINO**, voyés **CASSINO**.
- CASLONA**, chétive ville d'Espagne, en Andaloufie, autrefois grande & célèbre; l'on y voit encore les restes d'un ancien aqueduc.
- CASOLI**, bourg & château du Royaume de Naples; dans l'Abruzze-Citérieure, avec le titre de Principauté.
- CASOLO**, château d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, au territoire de la petite République de S. Marino.
- CASPE**, lat. *Caspium*, ville & château d'Espagne, dans le Royaume d'Aragon, à l'endroit où la rivière de la Guadeloupe tombe dans l'Ebre.

- CASPIA, rivière de Pologne, en Lithuanie, qui sort d'un lac dans la Principauté de Smolensko, & se jette près de Surat dans la Duna.
- CASPIE, CASPIENNE (Mer), lat. *Mare Hyrcanum*, mer ou vaste lac fort poissonneux, d'Asie, entre la Perse, la Grande-Tartarie, la Moscovie & la Géorgie, elle à 129 lieues de longueur & ne communique avec aucune autre mer; elle reçoit plusieurs grandes rivières sans qu'il en sorte aucune & sans que cependant elle regorge. A cause de ces décharges ses eaux vers les bords sont douces, mais en son milieu elles sont salées. A l'embouchure du Gihun il y a deux gouffres très dangereux.
- CASPIENNES (Montagnes), ce sont une chaîne de montagnes qui s'étendent entre l'Arménie-Majeure & Mineure, de la Mer Caspienne au Mont Taurus.
- CASPIENNE, (Porte) lat. *Porta Caspia*, détroit dans le roc près de la Mer Caspienne & de la ville de Derbent, dans la Province de Schirvan; c'est le passage de Perse en Moscovie.
- CASQUETTES, écueils fort dangereux qui paroissent hors de l'eau, dans le Canal d'Angleterre, à 7 lieues françoises du Cap de Hogue en France, au Nord-Ouest, & à 14 lieues de Portland en Angleterre.
- CASSAGNETES, petite ville de France, dans le Rouergue, Généralité de Montauban.
- CASSAINOUSE, bourg de France, en Auvergne, Généralité de Riom.
- CASSAN, grande ville de Perse, fort peuplée & qui fait un grand commerce en foyages qui s'y fabriquent; elle est dans la Province de Yerack.
- CASSAND, lat. *Cassandra*, Isle de la Flandre-Hollandoise, séparée de la ville d'Ecluse par un canal; elle étoit autrefois plus grande, la mer en a rongé la moitié; il y a une forteresse de même nom.
- CASSANO, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre-Citérieure, non loin du Golfe de Rossano, avec le titre de Principauté, & un Evêché suffragant de Consenza.
- CASSANO, petite ville d'Italie, dans le Milanois; sur l'Adda, aux frontières du Cremasque. En 1705 il y eut une bataille entre les Impériaux & les François, dont les deux partis s'attribuèrent la victoire.
- CASSE, fruit du *cassier*, grand arbre des Indes. Ce fruit, qui est en forme de bâton, contient une moëlle de grand usage en Médecine.
- CASSEL, lat. *Cassellum Cattorum*, *Cassella*, ville d'Allemagne, dans la Basse-Hesse, sur la Fulda, & la résidence des Landgrafes de Hesse Cassel; c'est une ville forte & bien bâtie; elle est divisée en 3 parties, la Vieille-la Nouvelle-& la Haute-Ville; les deux premières séparées par la Fulda sont rejointe par un beau pont; la troisième, qu'on appelle communément la *Neuve-Ville Françoisse*, est bâtie sur le *Weinberg* aux dépens du Landgraf, & avec magnificence. Il y a beaucoup de commerce particulièrement en laine. Le jardin du Prince, nommé l'*Au*, la grande orangerie, l'arsenal, le cabinet des raretés, la bibliothèque & le château de Weissenstein, qui est à une lieue de Cassel, avec ses belles fontaines & cascades, méritent d'être vus. Le dernier Landgraf *Guillaume* s'étant allié avec le Roi d'Angleterre Electeur d'Hanovre, on a vu à réitérées fois ces années, sa résidence occupée puis abandonnée par les François; elle a été entre leurs mains ces dernières années jusqu'à ce qu'enfin les Alliés l'ont reprise le 1 Novembre 1762. Cependant malgré ces vicissitudes, cette ville a été assez épargnée. Le Landgraf *Guillaume*, ayant été plus d'une fois obligé pendant la dernière guerre de quitter ses Etats, a eu la consolation d'y rentrer après la bataille de Minden en 1759, & il est mort à Rinteln la nuit du 28 au 29 Janvier 1760; il étoit né en 1682. Son fils *Frédéric*, né en 1720, lui a succédé; il a épousé en 1740 *Marie* d'Angleterre, fille de *George II*, dont il a 3 Princes.
- CASSEL, MONT-CASSEL, lat. *Cassellum Morinorum*, *Casletum*, ville de la Flandre-Françoise, sur une hauteur,

- avec une Châtelanie considérable. Cette ville est fameuse par 3 batailles, l'une en 1071, où Philippe I Roi de France fut défait par Robert le Frison; la seconde en 1328, où Philippe le Bel y remporta une victoire complete sur les Flamands; la troisième en 1677, entre le Duc d'Orléans Philippe, frère unique de Louis XIV, & le Prince d'Orange Guillaume III, au desavantage de ce dernier.
- CASSEL**, voyés CASTEL.
- CASSEL**, petite ville sur le Rhin, vis-à-vis de Mayence, en Allemagne.
- CASSENA**, Royaume d'Afrique en Nigritie, borné au Midi par le pays de Cano, & tributaire du Royaume de Tombut.
- CASSENEC**, voyés KATZENECK.
- CASSIAN**, voyés CASSAN.
- CASSILIFAT**, les Turcs nomment ainsi chacun des 12 Gouvernemens, dans lesquels ils ont partagé l'Egypte.
- CASSIM**, GHEURI, lat. *Dies a navigantibus carbone notati*, c'est le nom que les Turcs donnent au jour de S. Démétrius; tant les matelots turcs que les grecs le redoutent à cause qu'il est ordinairement orageux.
- CASSIMERA**, contrée d'Asie, en l'Empire du Grand-Mogol, aux frontières de la Tartarie.
- CASSIN**, voyés CASSINO.
- CASSINE**, on nomme ainsi les belles maisons de campagne en Italie, lat. *Ville elegantiores Italie*.
- CASSINO (MONTE)**, MONT-CASSIN, lat. *Mons Cassinus*, montagne d'Italie dans la Terre de Labour, sur laquelle est la fameuse Abbaye, fondée par S. Benoît au VI^e Siècle & Chef-d'Ordre des Bénédictins. L'Abbé a eu de sa dépendance des Evêchés, des Duchés & des Principautés. C'est de là que les Bénédictins se sont répandus dans les autres pays de l'Europe.
- CASSO**, **CASSIO**, lat. *Casus*, une des Isles de l'Archipel, que les Grecs nommoient autrefois Sporades, à 5 lieux de l'Isle de Scarpento, sur les côtes de Thraces.
- CASSOK**, lat. *Tunica talaris*, c'est une longue tunique ou soutane que les Ecclésiastiques, particulièrement les Docteurs en Théologie d'Oxford, portent en Angleterre.
- CASSOPE**, **CASSIOPE**, **KASSOPE**, bourg dans l'Isle de Corfou, avec un bon port.
- CASSUBI**, Royaume en la partie Septentrionale des Indes Orientales, dans la Presqu'isle au-delà du Ganges.
- CASSUBIE**, lat. *Cassubia Ducatus*, Duché de la Poméranie-Ultérieure, borné à l'Occident par la Nouvelle-Marche, au Midi par la Grande-Pologne, à l'Orient par la Prusse & par le Duché de Wenden, & au Nord par la Mer Baltique. C'est un grand pays qui s'étend au-dessous de la Vistule jusques à quelques lieux de Neu-Stettin. Les deux contrées de Lauenbourg & de Büttow appartiennent comme fiefs de Pologne à la Poméranie-Ultérieure-Brandebourgeoise sous le Gouvernement d'un Capitaine du pays; le reste, qu'on nomme ordinairement Pomérelle, appartient directement à la Pologne & se divise en 17 Starosties.
- CASTAGNEDOLI**, lat. *Castagnedolum*, petite ville d'Italie, dans l'Etat de Genes. C'est un fief immédiat de l'Empire.
- CASTAGNEDOLO**, lat. *Castanedolum*, ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, au Bressan, non loin de Bresse.
- CASTAGNETTO**, fort château de campagne, en Italie, dans le Piémont, non loin de Chivasso, sur le Po. Il y a un pont.
- CASTAGNOLA**, petite ville avec un château de montagne, en Italie, au Montferrat, dans la contrée de Casale, entre Asti & Alessandrie.
- CASTANEIRE**, lat. *Castanera*, bourg de l'Estremadoure Portugaise, sur le Tage.
- CASTANET**, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, près du Canal-Royal.
- CASTANOWITZ**, lat. *Castanovitium*, forteresse de Hongrie en Croatie, dans une Isle formée par l'Unna, appartenante à la Maison d'Autriche.
- NB. Les endroits qu'on ne trouvera pas sous le nom de CASTEL, se doivent chercher sous celui de CHASTEAU.

- CASTEL, CASTELL**, lat. *Castellanus Comitatus*, Comté d'Allemagne en France, aux frontières du Wurtemberg, consistant en 3 baillages, Castel, Remlingen & Rudenhausen. Il y a un haut château de même nom qui appartient aux Comtes de Castel, dont la famille se partage en Branches de Remlingen & de Rudenhausen.
- CASTEL**, bourg d'Allemagne dans le Haut-Palatinat, près de Lauterhofen, où il y a un Collège de Jésuites; le fameux *Schweppermann* y est enterré.
- CASTEL A MAR DELLA BRUCCA**, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté-Citérieure, entre le Golfe de Salerne & Policastro.
- CASTEL A MAR DI GOLFE**, ville de Sicile sur un Golfe, non loin des côtes du Val di Mazara.
- CASTEL A MAR DI STABIO**, ville au Royaume de Naples dans la Terre de Labour, sur le Golfe de Naples, avec un Evêché suffragant de Sorrento.
- CASTEL, ou CASTRO ARAGONENSE**, lat. *Castrum Aragonense*, ville dans la partie septentrionale de l'Isle de Sardaigne, sur un détroit qui lui sert de port; elle est forte & a une bonne citadelle avec un Evêché suffragant de Sassari.
- CASTEL BALDO**, lat. *Castellum Baldum*, ville d'Italie, en l'Etat de Venise, au Padouan, sur l'Adige.
- CASTEL BARCO**, château d'Allemagne dans le Tyrol, vers l'Italie, appartenant aux Comtes de même nom.
- CASTEL BARR**, bourg d'Irlande dans la Province de Connaught, au Comté de Mayo, ayant voix & séance au Parlement.
- CASTEL BEL**, Seigneurie d'Allemagne, dans le Tyrol, sur l'Adige, au *Vinschgau*, autrement Valle Venusta.
- CASTEL BELVEDERE**, petite ville dans l'Isle de Candie, sur une montagne, non loin des côtes méridionales, & à 12 lieux de Candie.
- CASTEL BOLONESE**, petite ville d'Italie, dans la Romagne, mais dépendant du Bolognez.
- CASTEL CORN**, château & Seigneurie d'Italie, dans l'Evêché de Trente, & dont les Comtes Tyrolois de Lichtenstein portent le surnom, pour se distinguer des Princes de Lichtenstein-Nicolsbourg en Moravie.
- CASTEL d'ASSENS**, lat. *Castellum Assense*, château d'Espagne, en Catalogne, sur un rocher.
- CASTEL DI GIETI**, château d'Italie, dans le Duché de Montferrat, au Territoire de Casal, à une lieue de Casal.
- CASTEL DELL' OVO**, petite Isle d'Italie, en la Mer de Toscane, dans le Golfe de Naples, & séparée de la ville de Naples seulement par un pont. Elle a son nom de sa rondeur, & il y a une forteresse importante, qu'on appelle de même *il Castello dell' Ovo*.
- CASTEL DE VIDE**, ville & château de Portugal, dans la Province d'Alentejo, à 2 lieux de Portalegre.
- CASTEL DE VOLTORNO**, bourg du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec un Evêché suffragant de Capoué.
- CASTEL DONZULA**, endroit fortifié d'Italie, au Milanois, dans le Lac Maggiore, dont les Impériaux s'emparèrent en 1706.
- CASTEL DURANTE**, ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, au Duché d'Urbino.
- CASTEL FRANCO**, lat. *Castrum Francorum*, petite ville d'Italie dans le Bolognez, avec une citadelle dite *Urbane*.
- CASTEL GANDOLFO**, lat. *Arx Gandulfi*, bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, à 12 miles Italiennes de cette Capitale, avec un beau palais appartenant au Pape qui y va par fois à raison de sa santé, pour y respirer un air plus pur.
- CASTEL GIOFREDO**, petite ville avec un château & le titre de Comté, en Italie, dans le Duché de Mantouë, sous la juridiction du Duché de Castiglione; il y réside des Marquis de la Maison de Castiglione.
- CASTEL JALOUX**, lat. *Castrum Gelosum*, petite ville & baillage de France en Gascogne, au Duché d'Albret, sur la rivière d'Avance.
- CASTEL LEONE**, lat. *Castrum Leonis*, petite ville d'Italie, dans le Milanois, au

- au Territoire de Crémone; il porte le titre de Marquisat & appartient aux Comtes de Vaillate.
- CASTEL LION, château d'Italie, au Duché de Montferrat, dans le Territoire de Casal, sur les frontières du Comté d'Alti.
- CASTEL MAGGIORE, lat. *Castellum majus*, bourg d'Italie dans l'État de Lucques.
- CASTEL MAYRAN, petite ville de France en Gascogne, dans la Lomagne.
- CASTEL MORON, petite ville de France dans l'Augenois, sur la rivière de Lot.
- CASTEL MOROUX, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc.
- CASTEL-NUOVO, belle Maison de plaisance, en Italie, à 3 lieux de Florence, appartenante au Grand-Duc de Toscane.
- CASTEL-NUOVO, lat. *Castellum novum*, ville fortifiée de la Dalmatie Vénitienne, dans la contrée de Hertzegovina, sur le Golfe di Cataro. Du côté de la Mer elle est défendue par une haute roche; à travers la place il passe un mur qui sépare la Ville-Haute de la Basse; dans la première il y a un château fortifié; mais la meilleure pièce de fortification, c'est la citadelle, avec le château situé vis-à-vis, & appelé *Cornigrad*; il est à 600 pas au Nord de la Ville-Basse.
- CASTEL-NUOVO DI CARFAGNANA, lat. *Castrum novum Gorfianum*, jolie ville d'Italie, au Duché de Modène, dans la Vallée de Carfagnana, sur la rivière de Serchio. Non loin est une citadelle, appelée *Monte Alfonso*, qu'on tient pour bien forte.
- CASTEL-NUOVO TORTONESE OU DI SCRIVIA, petite ville d'Italie, au Duché de Milan, dans le Tortonèse, sur la rivière de Scrivia, avec une bonne citadelle; elle appartient au Marquis de Marini.
- CASTEL PFUND, Seigneurie d'Italie, sur les frontières du Tyrol.
- CASTEL PONZONA, lat. *Castrum Ponzonis*, château d'Italie, au Duché de Milan, à 3 lieux de Crémone.
- CASTEL S. GIOVANI, château d'Italie, au Duché de Plaisance.
- CASTEL S. PIETRO, forteresse de la Turquie-Asiatique, dans la Natolie.
- CASTEL SARASIN, petite ville de France, vers les frontières du Languedoc & de Quercy, sur la Garonne.
- CASTEL SIRMIONE, château d'Italie dans le Veronèse, sur une Presqu'île formée par le Lac di Garda.
- CASTEL TANARO, château d'Italie, au Milanois, près d'Alexandrie, sur le Tanaro.
- CASTEL TORNESE, petite ville de Grèce, avec un territoire de 200 villages, dans la Morée, en la contrée de Belvedere, au Cap de Tornese.
- CASTEL VETERANO, ENTELLA, ville ancienne, mais bien bâtie, en Sicile, sur un petit Golfe, au Val di Mazara, avec le titre de Principauté.
- CASTEL VETERE, petite ville sur une montagne, au Royaume de Naples, dans la Calabre-Ultérieure.
- CASTEL VISCONTE, lat. *Castrum Vice-Comitum*, château d'Italie, au Milanois, Territoire de Crémone, sur la rivière d'Oglio.
- CASTELAT, Seigneurie ou Jurisdiction du Tyrol, dans le Val de Sogen.
- CASTELAUN, CASTELHUN, lat. *Castellum Humororum*, ville & château ruiné en Allemagne, dans le Comté de Sponheim, sur le Hundsruck & la rivière Drim, non loin de Zimmern.
- CASTELBRANCO, lat. *Albicastrum*, ville & Territoire de Portugal, dans la Province de Beira, aux frontières de l'Estremadoure Espagnole, sur la petite rivière de Lira. Les environs s'appellent aussi *Castelbranco*, lat. *Territorium Castrobracense*.
- CASTELCOMB, ville d'Angleterre dans le Wiltshire.
- CASTELEN, beau château & Seigneurie de Suisse, au Canton de Berne, dans le Baillage de Schenckenberg. Le Magistrat de Berne l'acheta en 1732 pour 90000 écus blancs, du Baron de Dornenberg, Ministre du Landgraf de Hesse-Cassel.
- CASTELET, voyés CATELET.
- CASTELET, voyés CASTILET.
- CASTELHOLM, voyés ALAND.

CASTELLA DELLA PIETRA, lat. *Castellum Petra*, forteresse dans l'Evêché de Trente, appartenante à la Maison d'Autriche; elle est située sur un rocher, près de l'Adige.

CASTELLAN, lat. *Castelli praefectus, Castellanus*, dignité du Royaume de Pologne; les *Castellans* sont les premiers Sénateurs après les Palatins, au nombre de 82. Ils gouvernent dans les Districts ou Castellanies qui leur sont confiées, & où ils sont comme les Lieutenans des Palatins; ils sont les Conducteurs de la Noblesse dans chaque Palatinat. Le plus distingué est le *Castellan* de Cracovie, qui précède les Palatins & qui siège après les Evêques, avant les Sénateurs séculiers. On les distingue en grands & petits *Castellans*; ceux-là sont au nombre de 33, & ceux-ci de 49; ces derniers se trouvent répandus en la Petite-Pologne, dans la Mazovie & dans la Prusse. Les premiers, conjointement avec les autres Sénateurs du Royaume, sont appelés aux délibérations les plus secrètes & les plus importantes de l'Etat; ils convoquent les Diétines, rendent la justice dans leurs districts, ont l'inspection sur les mesures & les poids, font le prix de la graine & des denrées, & sont les Juges des Juifs. Les petits *Castellans* ne participent point aux consultations de l'Etat. Au reste le mot de *Castellan* veut proprement dire *Gouverneur de château, Châtelain* répond à celui de *Bourggraf* en allemand.

CASTELLANA, (CIVITA) lat. *Falerii*, petite & mauvaise ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, au Patrimoine de S. Pierre, sur le Tibre. L'Evêché, qui a été réuni à celui d'Orta, dépend immédiatement du Pape.

CASTELLANE, ville & Baronie de France, en Provence, sur la rivière de Verdon, vers les Alpes; elle a un baillage.

CASTELLANES & NICLOTTES, sont deux partis opposés parmi la populace à Venise.

CASTELLANETTA, petite ville du Royaume de Naples, sur la rivière de

Talvo, en la Terre d'Otrante, avec le titre de Principauté & un Evêché suffragant de Tarente.

CASTELLANIE, voyés CHATELENIE.

CASTELLANZA, petite ville d'Italie, au Milanois, sur la rivière d'Olana.

CASTELLAUN, voyés CASTELAUN.

CASTELLAZZO, petite ville d'Italie, au Milanois, entre les rivières de Bormida & d'Orla. Elle appartient à un des Marquis de Pallavicini.

CASTELLEJAS, château d'Espagne, en Andalousie, à quelques lieues de Seville.

CASTELLETTO, trois endroits d'Italie, dans le Duché de Monterrat, en la contrée d'Aqui, portent ce nom; l'un auprès des frontières de l'Alexandrin & non loin de Nisse, le second près des frontières du Marquisat de Spigno; le troisième près des frontières de la contrée d'Alba.

CASTELLETTO, petite ville du Milanois, sur le Lac Majeur.

CASTELLO DI S. ANGELO, voyés S. ANGELO.

CASTELLON D'AMPURIAS, voyés AMPOURDAN.

CASTELLOTT, Seigneurie du Comté de Montbeillard.

CASTELLUCCIA, petite ville du Royaume de Naples, dans la Calabre; un tremblement de terre l'a ruinée en 1708.

CASTELNAU DE BARBARENS, petite ville de France en Guienne, dans le Comté d'Estarac.

CASTELNAU DE BRASSAC, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc.

CASTELNAU DE BRETENOUS, petite ville & Baronie de France, en Quercy, sur la Dordogne.

CASTELNAU D'ESTRETETON OU DE TRIGEFON, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc.

CASTELNAU DE MAGNOAC, petite ville de France, dans l'Armagnac, sur le Gers.

CASTELNAU DE MONTARTIER, petite ville de France en Quercy, sur une montagne, entre les rivières de Lute & de Bargalonne.

CASTELNAU DE MONTMIRAIL, petite ville de France, dans l'Albigeois.

CASTELNAUDARI, lat. *Castellum Ariatorum*, ville de France, dans le Haut-Languedoc, au Comté de Lauragais. En 1632 une armée de Mécontents commandée par le Duc d'Orléans, y fut entièrement défaite.

CASTELRODRIGO, petite ville & Marquisat de Portugal, dans la Province de Beira.

CASTELRUT, lat. *Castelrotto*, Seigneurie dans le Tyrol.

CASTELS, fort château de France, sur la Garonne, au-dessus de Bourdeaux.

CASTELTOUN, petite ville de l'Ecoffe Septentrionale, dans le Comté de Marr, sur la rivière Dec.

CASTER, petite ville d'Allemagne, sur l'Espe, dans l'Archevêché de Cologne.

CASTIGLIONE, (LAGO DI) DI PASSIGNANO, O VERO DI PERUGIO, Lac d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, au territoire de Pérouge; il est très poissonneux, & touche à la ville de Castiglione di Lago.

CASTIGLIONE, bourg d'Italie, dans la Vallée de Carfagnana, appartenant à la République de Lucques.

CASTIGLIONE, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre-Citérieure, avec titre de Principauté, appartenant à la famille Napolitaine de Maretismi.

CASTIGLIONE, bourg d'Italie, au Grand-Duché de Florence, dans le Sienois, sur la Mer de Toscane.

CASTIGLIONE, (LAGO DI) O VERO DI S. PRASSEDA, petit Lac d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, en la Campagne de Rome.

CASTIGLIONE, lat. *Castellionum*, petite ville avec un beau château & le titre de Comté, en Italie, en Piémont, dans la Province de Chieri, à 5 lieux de Turin; l'on y trouve beaucoup de chaux.

CASTIGLIONE, petite Principauté d'Italie, dans le Mantouan, ayant ses Princes particuliers de la Maison de Gonzague. La maison de Castiglione est une branche cadette de celle de Gonzague. Le Prince de Castiglione est aujourd'hui est Aloyse de Gonzague né

en 1680, & succédé à son Père Ferdinand de Gonzague en 1723. Il demeure à Vénise.

CASTIGLIONE DELLE STIVERE, lat. *Castilio Stiverorum*, ville avec une citadelle d'Italie, capitale de la Principauté de Castiglione.

CASTIGLIONE MANTUANO, lat. *Castellio Mantuanus*, petite ville d'Italie, dans le Mantouan, sur la Fosse de Boffolo.

CASTILET, redoute sur une montagne, située en Piémont, en la Principauté de Barcelonnette, dans le Val de Meyra, les Alliés l'enlevèrent aux François en 1710.

CASTILLE, la plus grande Province d'Espagne, bornée au Nord par l'Asturie & la Biscaye, à l'Orient par les Royaumes de Navarre, d'Aragon & de Valence, au Midi par la Murcie & l'Andalousie, à l'Occident par l'Estremadoure & le Royaume de Léon. C'est un pays montagneux, dont le principal produit consiste dans ces fines & fameuses laines de Castille dont on fait les plus beaux draps du monde. La nature le divise par une chaîne de montagne en deux parties: ce qui est au Nord s'appelle la *Vieille-Castille*, & ce qui est au Midi, la *Nouvelle-Castille*.

CASTILLE, (le Royaume de) étoit autrefois une Monarchie en Espagne qui comprenoit la Castille & d'autres Provinces, & qui, ayant été réunie au XV Siècle avec celle d'Aragon, forma par l'entière expulsion des Maures, la Monarchie Espagnole telle qu'elle existe aujourd'hui.

CASTILLE, (Conseil de) voyés CONSEIL.

CASTILLE D'OR, voyés TERRE-FERME en Amérique.

CASTILLON, petite ville de France, en Gascogne, dans le Conserans.

CASTILLON, lat. *Castilio*, ville de France, dans la Guienne, au Périgord, remarquable par la grande victoire que les François remportèrent sur les Anglois en 1451.

CASTILLONES, petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, Généralité de Bourdeaux.

- CASTINHERA**, petite ville de Portugal, sur le Tage, à 5 lieues de Lisbonne.
- CASTINO**, lat. *Castio*, ville d'Italie, dans le Milanois, sur la rivière d'Olona.
- CASTLEMAIN**, petit port d'Irlande, dans la Province de Mounster, au Comté de Kerry, dans la Baye de Dingle.
- CASTOR & POLLUX**, voyés **ELME** (Feu S.).
- CASTRATION**, opération par laquelle on ôte les parties du sexe à un mâle; on la pratique sur les hommes en Orient pour en faire des eunuques qui gardent & servent les femmes sans les baiser; & en Italie, pour avoir des chanteurs qui tiennent le dessus dans la musique.
- CASTRES**, lat. *Castrum Albiensium*, ville de France, dans le Haut-Languedoc, en l'Albigeois, sur la rivière d'Agout, avec le titre de Comté & un Evêché suffragant d'Alby. Les environs s'appellent le Castrez.
- CASTRO**, lat. *Templum Minervæ*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la terre d'Otrante, avec un Evêché suffragant d'Otrante; il s'y fait un grand commerce d'huile.
- CASTRO**, lat. *Ducatus Castrensis*, petit Duché d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, borné à l'Orient par le Patrimoine de S. Pierre, au Midi par la Mer de Toscane, à l'Occident par la Toscane, & au Nord par le Territoire d'Orviette. Le Pape Paul III le donna à son fils naturel Pierre Aloyse de Farnèse, qui fut ensuite Duc de Parme & Plaisance. Odoard I engagea ce Duché au Mont de Piété de Rome; & le Pape Urbain pressant pour le paiement, s'en empara; il fut néanmoins restitué en 1644. L'année 1649 Castro retomba encore dans la main du Pape; & comme l'Evêque qu'on envoyoit à la ville de Castro, fut assassiné en chemin, le Pape fit rasier cette capitale & en transféra l'Evêché à Aquapendente. L'Année suivante 1650, le Duché fut incorporé à la Chambre Papale; & quoique dans les Traités de Pise, en 1664, Louis XIV Roi de France eût engagé le Pape Alexandre VII à supprimer l'incamération,
- & à accorder huit années au Duc de Parme pour dégager ce Duché, cependant la Chambre en est restée en possession. L'Infant Don Carlos, aujourd'hui Roi d'Espagne & alors Duc de Parme, forma de fortes prétentions sur ce Duché, mais comme l'Empereur Charles VI fut mis ensuite en possession de Parme & de Plaisance, Sa Majesté renonça, par la Paix de 1738, à la *desincamération* de Castro.
- CASTRO**, petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, en la Campagne de Rome, sur la rivière de Garigliano, à 2 lieues de Fondi.
- CASTRO BOON**, petite ville de Portugal, en la Province de Beira, sur la rivière de Coa.
- CASTRO D'AIRO**, ville de Portugal, en la Province de Beira, entre les rivières de Duero & de Vouga.
- CASTRO DEL REY**, forte ville d'Espagne en Gallicie, entre Lugo & Mondonedo.
- CASTRO FRANCO**, petit endroit d'Italie, mais agréable & bien bâti, avec un château, au territoire de Vénise, dans la Marche Trevisane, à 2 ou 3 lieues de Treviso, vers l'Occident.
- CASTRO-GERITS**, ville d'Espagne, en la Vieille-Castille, au Comté de Mendoza, à 7 lieues de Burgos.
- CASTRO-MARINO**, forteresse & port au Royaume de Portugal, en Algarve, sur la Guadiana, du côté d'Ayamonte; ce port est dangereux à cause de ses bancs de sable.
- CASTROMENTO**, petite ville de Portugal en la Province de Beira, sur la rivière de Coa.
- CASTRO-NUOVO**, petite ville de Sicile, dans le Val di Mazara, sur une montagne.
- CASTROPOL**, forteresse d'Espagne, en Asturie, vers la mer.
- CASTRO-REALE**, lat. *Castrum Regale*, petite ville de Sicile, au Val di Demona, sur une rivière de même nom, qui tombe en mer au-dessous de Melazzo.
- CASTRO RIO**, bourg d'Espagne en Andalousie, sur la rivière de Marbella, à 8 lieues de Cordouë.

CASTRO-VILLARE, petite ville du Royaume de Naples, dans la Calabre-Citérienne, aux frontières de la Basilicate, avec le titre de Duché.

CASTRO-VIREYNA, v. CHOCOLOCOCA.

CASTRO DE URDIALES, petit endroit d'Espagne, sur les côtes de Biscaye, où il y a un bon port & une forte citadelle.

CASTUA, voyés KÖSTAU.

CASUEL, c'est ce qui vient aux Curés outre le fixe & le gros de leurs revenus, pour l'administration des Sacrements, pour les sépultures, les offrandes, les retributions des Messes, les fondations, les baifemains &c. ce qui s'appelle autrement le *Creux*, l'*Honoraire*.

CASUISTE, favant Théologien qui s'applique surtout à débrouiller & à expliquer les cas de conscience, de vive-voix ou par écrit, lat. *Rerum, quod ad conscientiam pertinere videantur, dubiarum, Consulti*.

CATACOMBES, lat. *Cryptæ subterranea*, souterrains qui se trouvent en Italie, particulièrement aux environs de Rome & dans la ville même, dont on ne fait pas bien l'origine, quoique des inscriptions, qu'on y a découvertes, fassent conjecturer qu'il y a des premiers chrétiens enterrés.

CATAPALQUE, lat. *Castrum doloris*, échafaut funèbre particulièrement en usage en Italie, que l'on dresse dans les Eglises lors de la mort & en l'honneur des personnes de distinction, orné de figures, dévives, armoiries, de cierges &c.

CATAJO, endroit d'Italie, dans le Padouan, entre Padoué & Este, où ceux d'Obizzi ont un magnifique palais.

CATALOGNE, lat. *Catalonia, Gotbalaria*, Principauté d'Espagne, bornée au Nord par les Pyrénées, qui la séparent de la France, à l'Occident par les Royaumes d'Aragon & de Valence, au Midi & à l'Orient par la Méditerranée. Quoique montagneuse, il y croît du bled, du vin & de l'huile, autant que les habitans en ont besoin. On y trouve aussi des améthistes, des agathes, des cristaux, des pierres d'a-

zur, de l'alabastre, de l'alun, du vitriol, du sel, du fer, ainsi que du corail sur les côtes orientales. La capitale est *Barcelone*. La Province se divise en Catalogne Orientale & Occidentale, contient 17 Vigeries ou Seigneuries, plus de 100 places fermées, & appartient toute à l'Espagne, hormis deux Vigeries qui, contenues dans le Rouffillon, sont à la France. En 1705 le Roi Charles d'Autriche à l'aide de la flotte angloise & hollandoise, réduisit la Catalogne à son obéissance; mais lorsqu'en 1711 il fut retourné en Allemagne pour occuper le trône Impérial, & que ses troupes se furent retirées, la Catalogne fut obligée de se soumettre au Roi Philippe V de Bourbon, qui emporta Barcelone en 1714 après une vigoureuse résistance; les Catalans les plus affectionnés à l'Autriche se réfugièrent alors dans le Milanois, en Hongrie & en d'autres pays héréditaires de l'Empereur.

CATANÈ/E, lat. *Catana, Catina*, ville de Sicile, dans le Val di Demona, à l'endroit où la rivière d'Indicelle tombe dans le Golfe de Catanée; c'étoit une des plus grandes & des meilleures villes du Royaume, mais elle fut renversée par un tremblement de terre en 1693; elle a été rebâtie & repeuplée. Il y a un Evêché suffragant de Reggio.

CATANZARO, lat. *Catacium*, ville du Royaume de Naples, capitale de la Calabre-Ultérieure, & la résidence du Gouverneur de cette Province; il y a un Evêché suffragant de Reggio.

CATAPHRYGES, Hérétiques du II Siècle, originaires de Phrygie; ils trempoient l'hostie dans le sang de petits enfans qu'ils perçoient d'aiguilles, & qu'ils adoroient comme des Saints lorsque ces innocentes créatures en mourroient; de plus ils baptisoient les morts, rejettoient les anciens Prophètes, & suivoient en général les erreurs de *Montanus*.

CATAPINA, ville de l'Isle de Candie, sur la rivière de Cartero.

CATAPULTE, machine dont les anciens se

se servoient pour lancer des javelets de 15 ou 20 pieds de long.

CATARACTE, chute d'eau qui se fait avec beaucoup de violence & de bruit lorsqu'une rivière tombe d'une hauteur, voyés RHIN, (Cataractes du).

CATARO, voyés CATTARO.

CATAU CAMBRESIS, voyés CHATEAU-CAMBRESIS.

CATAYE, la partie septentrionale de la Chine, qui consiste en 6 Provinces, savoir Peking, Xantung, Honan, Suchuen, Xenfi & Xanfi. La partie Méridionale s'appelle Mangin & comprend 9 Provinces.

CATECHISER, lat. *Pueros aut plebem in primis scientiæ sacræ elementis erudire, instituere*, instruire de vive-voix les enfans & le peuple dans la Foi Chrétienne. Delà les termes de *Catechèse*, de *Catéchime*, pour signifier cette instruction. Tous ces mots viennent du Grec. Dans l'Eglise Primitive on instruisoit de la sorte, parce que les Chrétiens ne donnoient pas volontiers leurs instructions par écrit, pour ne pas irriter les Payens.

CATECHUMENE, celui qui dans l'Eglise se présente pour être instruit dans la Foi Chrétienne & ensuite reçu au baptême & à la participation de l'Eucharistie. Dans l'Eglise Primitive ils avoient leur place à part dans les assemblées publiques, & n'osoient, pour la plupart, être présens à la célébration de la Ste. Cène. Ils étoient distingués en diverses classes, les premiers étoient ceux qui assistoient aux sermons & instructions, on les appelloit *audientes, écoutans*; les seconds étoient ceux qui pouvoient rester à la célébration de l'Eucharistie, on les nommoit *orantes, prians, ou genu-flectentes, s'agenouillans*; enfin les troisièmes étoient ceux qui demandoient à être baptisés; on les appelloit les *competentes, les demandans*.

CATEGORIQUE, ferme, franc, sans détour ni condition; une résolution *catégorique* est une résolution ferme & stable.

CATELET, lat. *Castelletum*, petite ville de France, en Picardie, dans le Ver-

mandois, sur l'Escaut; les fortifications sont rasées.

CATHARES, Hérétiques odieux, sortis des Novatiens, qui condamnoient les secondes nocés, qui soutenoient que ceux qui renonçoient à la Foi après le baptême ne pouvoient plus faire pénitence & qui, en général, affectoient une grande pureté. On a donné ensuite ce nom à d'autres Hérétiques & même aux Vaudois, pour les rendre tant plus haïssables; c'est de ce mot *Cathares* que vient celui de *Ketzer*, qu'on donne en allemand à tous les Hérétiques.

CATHARINENBERG, petite ville dans les montagnes de Bohême, sur les frontières de Saxe, appartenante au Comté de Rotenhaus.

CATHARINENBERG IN BUCHHOLTZ, ville d'Allemagne, dans les montagnes de Misnie, au Cercle d'Ertzgebürg.

CATHARINENBOURG, ville & Forteresse de l'Empire de Russie, en Sibérie, bâtie par l'Impératrice *Catherine*, dans la Province d'Ugorie, sur la rivière d'Isset. C'est la résidence du Haut-Inspecteur des mines; & il y a une excellente fonderie de canons & des fabriques de fer-blanc, de fil-de-fer, de fer, de cuivre & de leron. Les ouvriers étoient ci-devant tous Allemands, aujourd'hui il y a beaucoup de Russiens qui y sont employés avec succès.

CATHARINENHOF, château de plaisance, dans le voisinage de Pétersbourg, bâti par le Czar Pierre I à l'honneur de Catherine son Epouse, de laquelle il a reçu le nom.

CATHARO, voyés CATTARO.

CATEDRALE, voyés EGLISE.

CATHEGORIQUE, v. CATEGORIQUE.

CATHERINE, (Ordre de S.) voyés CHEVALERIE (Ordre de).

CATHERLAGH, **CATHERLOGH**, Comté d'Irlande dans la Province de Leinster, dont la capitale s'appelle *Catherlagh*, sur la rivière de Barrow.

CATHNES, voyés CAITHNES.

CATHOLIQUE, lat. *Catholicus*, mot pris du Grec, & qui signifie universel. C'est une épithète de l'Eglise Chrétienne

tienne parce qu'elle doit être répandue par tout le monde, & qu'elle est composée de toute sorte de nations sans distinction. Par opposition à l'Eglise Judaïque, qui étoit affectée à un seul pays & à un seul peuple. L'Eglise de Rome en particulier, s'attribuë le titre de *Catholique-Apostolique & Romaine*, & ses Adhérens s'appellent les *Catholiques*, ou les *Catholiques-Romains*.

CATHOLIQUE, (SA MAJESTÉ) le ROI CATHOLIQUE, lat. *Rex Catholicus*, titre du Roi d'Espagne, que *Ferdinand le Catholique* a porté le premier, en mémoire de ce qu'il avoit déchassé les Maures & les Juifs de l'Espagne, & qu'il avoit établi l'Inquisition. Il y en a néanmoins qui disent que *Reccarde* avoit déjà obtenu ce sur-nom au 3 Concile de Tolède en 590 pour avoir banni les Arriens. D'autres prétendent que ce fut *Alphonse I*, gendre de *Pélage*, qui le reçut le premier en 740.

CATIMARON, bateau Indien, dans lequel un seul homme peut ramer.

CATIT, ville d'Asie en l'Arabie-Heureuse, sur le Golfe Persique, où l'on pêche beaucoup de perles.

CATLENBOURG, v. **KATLENBOURG**.

CATCOCH, (Capo) Cap d'Amérique en la Nouvelle-Espagne, dans la Province de Yucatan, sur le Golfe de Mexique.

CATRUMNA, ville d'Asie, en l'Isle de Ceylan, où l'on prend des Eléphants en grand nombre.

CATSAND, voyés **CASSAND**.

CATTARO, lat. *Cathura*, endroit fortifié dans la Dalmatie-Vénitienne, sur le Golfe de Cattaro, avec un Evêché suffragant de Raguse & un château sur une hauteur. Les Turcs ont souvent tenté de l'enlever.

CATTEGAT, lat. *Sinus Scagensis*, vel *Danicus*, grand Golfe de la Mer Germanique, entre les côtes Orientales du Jutland, celle de Suède & les Isles de Danemarck; ces dernières le séparent de la Mer Baltique; on passe de l'un à l'autre par le Sund, aussi bien que par le grand & le petit Belt.

I. Partie.

CATTURS, vaisseaux de guerre de Bantam; ils sont à l'extrémité courbes & pointus, & portent une voile tissue de feuilles & d'herbes.

CATTWICK, deux grands villages de Hollande, séparés par une hauteur de sable ou des Dunes; l'un, au bord de la Mer, s'appelle *Cattwick op Zee*; l'autre, plus avant dans le pays, est situé à l'endroit où le Rhin entrant dans les Dunes, est englouti par le Sund.

CATZ, voyés **RHEINFELS**.

CATZBACH, voyés **KATZBACH**.

CATZENELNBOGEN, lat. *Comitatus Cattimelibocensis*, Comté d'Allemagne sur le Rhin & le Mayn, divisé en Haut- & Bas-Comté, entre lesquels est situé le territoire de Mayence. Le Haut est situé entre le Rhin, la Wetteravie & l'Odenwald, appartenant à Hesse-Darmstadt. Le Bas est entre le Rhin, le Rheingau, les Comtés de Nassau-Dietz, d'Idstein & de Dillenburg, & appartient à Hesse-Cassel, c'est-à-dire à la Branche apanagée de Hesse-Rheinfels, excepté Braubach qui appartient à Darmstadt.

CATZENELNBOGEN, (ALT-) Seigneurie, village & château ruiné au Bas-Comté de Catzenelnbogen.

CATZENSTEIN, v. **KATZENSTEIN**.

CATZWIN, voyés **CASBIN**.

CAVA, ville du Royaume de Naples, en la Principauté-Citrienne, avec un Evêché qui relève immédiatement du Pape.

CAVACHI, Royaume d'Asie, au Japon, en l'Isle de Nippon.

CAVADO, rivière de Portugal, qui sort de la Province de Tra-los-Montes & qui se jette au dessous de Brague dans la Mer Atlantique.

CAVAILLON, lat. *Cabellio*, petite ville de France, au Venaissin, sur la Durance, avec un Evêché suffragant d'Avignon.

CAVALCADE, lat. *Pompa equestris*, cérémonie en laquelle on accompagne à cheval une personne de qualité, ou une procession solennelle. C'est avec ce cortège que les Cardinaux vont à Rome, & que le Connétable de Na-

- bles y présente au Pape la Haquenée blanche.
- CAVALIER, lat. *Collis jaculatorius mœnibus superstructus*, (terme de fortification) élévation sur le terrain, de forme ronde ou quarrée; le dessus est une plate-forme garnie d'un parapet pour couvrir les canons qu'on y place; cette plate-forme est plus ou moins grande selon la quantité des pièces d'artillerie que l'on y veut mettre, & entre celles-ci il y a toujours un espace de 10 à 12 pieds, pour que les canonniers ne se gênent point. L'on construit les cavaliers sur les gorges de bastion, ou sur la courtine, pour battre avec le canon les hauteurs qui sont hors de la place; l'on en fait aussi au dehors pour tirer dans la ville.
- CAVALLERIE, lat. *Equitus*, troupes qui servent à cheval, comme les Gendarmes, les Cuirassiers, les Chevaux-légers, autrement la Cavalerie-légère, les Dragons, quoique ces derniers combattent tantôt à pied, tantôt à cheval.
- CAVALLIERE, (la) petite ville de France, en Rouergue, vers les frontières des Cévennes.
- CAVALLO, (CARPO) Cap du Royaume de Naples, sur les côtes de la Calabre-Ultérieure, vis-à-vis de Messine.
- CAVALLO, voyés MONTE CAVALLO.
- CAVALLOS, (Porto de) grand Port de l'Amérique Septentrionale, sur les côtes de la Province de Honduras.
- CAVAN, ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster, au Comté de Cavan, qui a séance & voix au Parlement d'Irlande.
- CAVAN, Comté d'Irlande, dans la Province d'Ulster, borné à l'Orient par le Comté de Monaghan, au Nord par celui de Fermanach, à l'Occident par Connaught, & au Midi par Leinster. Il s'appelloit autrefois le Comté de Breane.
- CAUB, petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, dans le Duché de Simmern, vis-à-vis de Bacharach, & appartenante à l'Electeur Palatin; il y a un château appelé *Gutenfels* & une Sous-Préfecture.
- CAUBERGE, Abbaye des Pays-Bas, au Marquisat d'Anvers.
- CAUCASE, grande chaîne de montagnes en Asie, qui est comme une branche du Mont Taurus, & qui s'étend depuis la Mer Noire jusqu'à la Mer Caspienne. Le sommet est couvert de neige presque par-tout & stérile, le milieu est très-fertile sur-tout en vin, de même que le fond des vallées, qui sont belles & remplies de villages, & dont les habitans sont Chrétiens pour la plupart, & fort beaux tant hommes que femmes.
- CAUDEBEC, lat. *Calidobecum*, riche & belle ville de France, en Normandie, dans le Territoire de Caux, dont elle est la capitale; elle est fameuse, entre autres, par ses chapeaux.
- CAUDE-COSTE, petite ville de France, dans l'Armagnac, en la Lomagne, à une lieue de la Garonne.
- CAUDIEZ, lat. *Cauderia*, petite ville sur la rivière d'Egli, dans le Haut-Languedoc près des Monts Pyrénés.
- CAVE, une des Isles Orcades, au Nord de l'Ecosse.
- CAVELAN, Royaume des Indes Orientales, tributaire de celui de Pegu; l'on y trouve de Saphirs & de Rubis.
- CAVERNICE, petite ville de la Prusse-Polonoise, dans la contrée de Michelow, près de la rivière de Dribentz, entre Strasbourg & Neumark, & appartenant à l'Evêque de Culm.
- CAUNARD, bourg de France en Gascogne, sur l'Adour.
- CAUNE, (la) ville de France dans le Haut-Languedoc, auprès des montagnes où la rivière d'Agout prend sa source.
- CAUNES, petite ville de France dans le Bas-Languedoc, au Diocèse de Narbonne, avec une Abbaye de l'Ordre de Bénédictins.
- CAVON, voyés CAVAN.
- CAVOURS, voyés CAOURS.
- CAUPENNE, bourg de France en Gascogne, dans les Landes.
- CAUPTER, rivière de Prusse.
- CAUREA, CAURETA, petite Isle de la Grèce, aux Côtes Méridionales de la Morée.

- CAURZIM**, grande ville de Bohême dans le Cercle de même nom, à 5 lieues de Prague. Le Cercle de Caurzim est un des 14 Cercles du Royaume de Bohême, situé entre celui de Czaulau, celui de Koenigsgrätz & de la Moravie.
- CAUSSADE**, **CAUSSALE**, petite ville de France, dans le Quercy.
- CAUX**, lat. *Caletensis Ager*, Province de France en Normandie, entre la Seine, la Mer de Bretagne & la Picardie; elle est fertile & peuplée; il y a un Cap, non loin du Havre-de-Grace, qu'on appelle le *Cap de Caux*.
- CAUX**, petite ville de France, avec Baillage, en Languedoc, au Diocèse de Montauban.
- CAXAMALCA**, Province de l'Amérique Méridionale, au Pérou; elle est très-fertile, a des mines abondantes, & a été réunie à la contrée de S. Michel.
- CAXEM**, ville d'Asie, sur les Côtes Méridionales de l'Arabie-Heureuse, avec un bon port.
- CAYA**, rivière d'Espagne, sur les frontières de Portugal, dans l'Estremadoure-Espagnole; elle se jette dans la Guadiana près de Badajoz.
- CAYEM**, voyés **CAXEM**.
- CAYENNE**, voyés **CAJENNE**.
- CAYERNITES**, petites Isles de l'Amérique, sur les Côtes Occidentales de l'Isle d'Hispaniola où l'on trouve de grosses tortues qui ont jusqu'à 100 livres pèsant de chair.
- CAYEUX**, lat. *Cadocum*, bourg de France en Picardie.
- CAYLES**, (le) petite ville de France dans le Languedoc.
- CAYLUS**, petite ville de France dans le Quercy, sur les frontières du Rouergue.
- CAYMANES**, voyés **CAIMAN**.
- CAYOR**, **KAJOR**, ville & Royaume d'Afrique en Nigritie, appelé autrement le Royaume de l'*Angle-Verd*, & dont le Roi s'appelle Burdomel.
- CAYSTRE**, ancien nom d'une rivière de l'Asie-Mineure, fameuse chés les Poètes parce qu'elle étoit pleine de Cignes. On la nomme aujourd'hui *Carasou*, *Chiais*. (Voyés ce dernier).
- CAZALEGAS**, lat. *Cajalaqueum*, bourg d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille, sur le Tage.
- CAZALLA**, petite ville d'Espagne, en Andaloufie, à 10 lieues de Seville, fameuse par son bon vin.
- CAZAN**, voyés **CAN**.
- CAZAUBON**, petite ville de France dans l'Armagnac, sur la rivière de Douze.
- CAZERES**, bourg de France en Gascogne, sur la Garonne.
- CAZERNE**, forteresse de Pologne, dans la Basse-Podolie, sur le Niester.
- CAZERNES**, lat. *Tuguria militaria*, longs bâtimens composés de plusieurs poiles & chambres, où sont logés les soldats d'une garnison. Ils sont ordinairement placés derrière les remparts.
- CAZMA**, Port de l'Amérique Méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima, où il y a beaucoup de bois pour la construction des vaisseaux.
- CAZWIN**, voyés **CASBIN**.
- CEA**, bourg & château d'Espagne, au Royaume de Léon, sur une rivière de même nom, avec le titre de Duché.
- CEA**, petit port d'Espagne, en Gallice, où la rivière de Lezzaro tombe dans la Mer.
- CEA**, voyés **ZEA**.
- CEARNÉ**, ville d'Angleterre, dans la Province de Dorset.
- CEAUX**, rivière de Champagne, qui se jette dans le Loing.
- CEAUX**, bourg de France, en Auvergne, dans la Généralité de Riom.
- CEAUX**, voyés **CAUX**.
- CEBEN**, voyés **ZEBEN**.
- CEBU**, Isle d'Asie, une des Philippines, entre celles de Manille & de Mindano; elle est petite mais bien cultivée.
- CEBU**, rivière d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Fez; elle sort non loin de la ville de même nom, d'entre deux roches, traverse cette ville, & tombe par le Lac de Marmora dans la Mer; elle a de bonnes eaux que les Maures boivent en quantité.
- CECERIGO**, lat. *Cerigota*, petite Isle de la Grèce, dans l'Archipel, non loin

- loin de celle de Cerigo, appartenante aux Vénitiens.
- CECIMBRA**, petite ville & bon château de l'Étremadoure - Portugaise, sur la Mer Atlantique, à 3 lieux de Setubal.
- CECINE**, rivière d'Italie, dans le Florentin, qui a sa source au Territoire de Sienne, & qui se jette entre Livorne & Piombino dans la Mer de Toscane.
- CEDOGNA, CEDONIA**, lat. *Laquedonia*, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté-Ultérieure, sur les frontières de la Capitanate. Il y a un Evêché suffragant de Conza.
- CEDRO**, rivière de Sardaigne, qui se décharge dans un Golfe de la côte orientale.
- CEFALEDI**, lat. *Cephaladis*, ville de Sicile, au Val di Demona, en un cap, & avec un Evêché suffragant de Messine.
- CEFALONIE**, lat. *Cephalenia*, Isle de Grèce, en la Mer Jonienne, à l'entrée du Golfe de Patrasso, entre les Isles de S. Maure & de Zante; elle appartient aux Vénitiens qui la gouvernent par un Provediteur qu'ils y envoient pour 32 mois. La capitale, *Céphalonie*, est une forteresse située sur une haute montagne presque toute entourée de la Mer, & qui ne tient au reste de l'Isle que par une langue de terre fort étroite. Il y a un grand commerce en petits raisins; & un Archevêque Grec duquel dépend aussi l'Isle de Zante, & les habitans font la plupart de la Religion Grecque.
- CEILAN, CEILON**, voyés **CEYLAN**.
- CEINTES, ou RECRINTES**, nom de certaines pièces de bois qui servent à lier la charpente d'un vaisseau.
- CEIRAM**, voyés **CERAM**.
- CELANO**, petite ville avec le titre de Comté, dans le Royaume de Naples, en l'Abruzze-Ultérieure, non loin du Lac Celano.
- CELEBES**, autrement **MACASSAR**, Isle de la Mer des Indes Orientales, en l'Archipel de Célebes qui est une partie de l'Archipel des Molucques. Quoique sous la ligne elle est très-fertile en ris, en palmier dont on fait du vin, en cocos, en noix, en figues d'Inde, en or, en yvoire, en bois de sandal, en coton &c. marchandises que les Anglois & les Hollandois y viennent chercher en quantité. Cette Isle a 150 lieux de long, & 45 de large; il y a deux Royaumes, celui de Célebes & celui de Macassar; les habitans sont Mahométans.
- CELESTINS**, voyés **COELESTINS**.
- CELIBAT**, c'est l'état hors du mariage; vivre dans le *célibat*, c'est n'être point marié.
- CELINA**, rivière d'Italie dans le Frioul, qui se jette dans celle de Maduna.
- CELL**, voyés **ZELL**.
- CELLAMARE**, contrée du Royaume de Naples, qui avoit été sequestrée par les Impériaux, au commencement de ce Siècle; mais laquelle fut restituée au Cardinal Giudice en 1719, lorsqu'il eut quitté le parti Espagnol pour passer à celui d'Autriche.
- CELLAN**, voyés **SALIAN**.
- CELLE**, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, en France, dans la Champagne, au Diocèse de Troyes.
- CELLE**, Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, en France, au Diocèse de Poitiers.
- CELLEFROUIN**, bourg de France dans la Saintonge, sur la rivière de Sonne, avec une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin.
- CELLER**, voyés **ZELLERFELD**.
- CELLERIER**, Religieux dont l'Office est de prendre soin du temporel du Couvent.
- CELLES EN BERRI**, voyés **SELLES**.
- CELLE-SUR-TIERS**, bourg de France, en Auvergne, dans la Généralité & Election de Riom.
- CELLITES**, Ordre Religieux chés les Catholiques-Romains, répandu particulièrement en Allemagne & dans les Pays-Bas, & dont le fondateur a été *Merius*, ou selon d'autres *Alexis*, de Rome. Ils suivent la règle de S. Augustin & ont été confirmés par le Pape Pie II. Ils enterrent les morts & secourent les foux & les pestiférés.

CELORICO, lat. *Selorico*, petite & agréable ville de Portugal, en la Province de Beira, sur la rivière de Mondego.

CEMLAND, certain territoire de la Hollande, dans la Province d'Utrecht.

CENE, (la Sainte) c'est ainsi que les Protestans appellent l'Eucharistie & sa célébration. Chés les Catholiques, la Cène est la cérémonie annuelle du Jeudi-saint, qui se fait en mémoire de ce que Jésus-Christ lava les pieds à ses disciples & leur recommanda d'en faire de même.

CENEDA, lat. *Ceneda*, *Agathia*, petite ville mais bien bâtie d'Italie, au territoire de Vénise, en la Marche Trevisane, sur une hauteur, avec un Evêque suffragant d'Aquilée.

CENIS, (Mont) Montagne des Alpes, qui se divise en Haut- & Bas-Cenis, & par où passe le chemin ordinaire de France en Italie. Elle est située dans le Marquisat de Susse & dans le Comté de Maurienne, séparant le Piémont de la Savoie.

CENIS, (Mont) haute montagne d'Espagne, en Catalogne, au Levant de la petite ville de Vich.

CENOBITES, ce sont les Moines qui vivent & qui servent Dieu en communauté, dans les cloîtres; par opposition aux Hermites qui vivent seuls, chacun à part.

CENS, lat. *Census*, redevances que le possesseur d'une terre paye au Seigneur du fief.

CENT-FOLGE, (terme de Jurisprudence en Allemagne) c'est l'obligation où sont les sujets des juridictions des villes & des villages de se prêter, sur l'ordre du Magistrat, à la poursuite & à la saisie des criminels. (Voyez l'origine du mot de *Cent* ou *Zent*, à ZENT-GERICHTE).

CENT-GERICHTE, voyez ZENT-GERICHTE.

CENT-SUISSES, voyez GARDES.

CENTALE, endroit fortifié d'Italie en Piémont, entre Cuneo & Fossano, sur la rivière de Grana.

CENTELLAS, petite ville d'Espagne en Catalogne, à 6 lieues de Barcelonne.

CENTOVALLI, lat. *Centum vallis*, rivière

d'Italie, au Duché de Milan, qui a sa source aux extrémités du Comté d'Anghiera & qui tombe dans la rivière de Maggia. Quelques-uns appellent cette rivière Melezzo.

CENTRE, (en fortification) se prend ordinairement pour le milieu du corps de la place. *Centre d'attaque* se dit de la capitale du milieu lorsque dans le siège d'une place on embrasse un grand front & qu'on chemine sur trois capitales.

CEPEROUX, forteresse de l'Amérique-Méridionale près de la Guianne, en l'Isle de Cajenne, appartenant aux François.

CEPHALONIE, voyez CEFALONIE.

CEPUS, voyez ZIPS.

CERAM, Isle des Indes Orientales, en l'Archipel des Molucques, elle est passablement grande, riche en bled & en épiceries; elle a son Roi qui est en alliance avec les Hollandois, lesquels ont bâti quelques forts sur la côte septentrionale de l'Isle.

CERASONTE, c'étoit jadis une ville en l'Asie-Mineure, non loin de Trebisonde, & d'où le Général Romain *Lucullus* apporta les premières cerises en Europe; elles furent pour cela nommées en latin *cerasa*, d'où est venu le mot françois *cerises*.

CERBOLI, petite Isle dans la Méditerranée, entre l'Isle d'Elbe & la ville de Piombino.

CERCAMP, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, aux Pays-Bas, dans l'Artois, Diocèse d'Amiens.

CERCANCEAU, Abbaye de France, dans le Gatinois, au Diocèse de Sens, Ordre de Citeaux.

CERCLE, lat. *Circulus*, all. *Kreis*, partie du S. Empire Romain d'Allemagne, comprenant un certain nombre d'Etats & de villes voisines. Il y a X de ces Cercles, savoir d'Autriche, des Electeurs ou du Bas-Rhin, de Bavière, de Franconie, de Souabe, du Haut-Rhin, de Westphalie, de Haute-Saxe, de Basse-Saxe & de Bourgogne; mais ce dernier n'existe plus depuis que les pays, qui le composent, ont été démembrés de l'Empire; des Géographes

y substituent le Royaume de Bohême. Chacun de ces Cercles a un ou deux Princes-Directeurs; dans ce dernier cas l'un est Prince-Ecclesiastique & l'autre Prince-Séculier; ces Directeurs assemblent les Etats de leur Cercle & président aux assemblées. (*Voyez leur Article plus bas*). Il y avoit aussi des Capitaines des Cercles qui étoient chargés de diverses fonctions, mais cet emploi est tombé.

CERCLES, (Assemblées des) all. *Kreis-Täge*, lat. *Circuli Ordinum conventus solennes*, ce sont les assemblées d'un ou de plusieurs Cercles d'Empire, par leurs Députés, pour délibérer de leurs affaires.

CERCLES, (Association des) voyés ASSOCIATION.

CERCLES, (Directeurs des) chaque Cercle a un ou deux Directeurs appellés en all. *Ausbreibende Fürsten*; leurs fonctions consistent à convoquer leur Cercle lorsque le besoin de l'Empire ou du Cercle l'exige, à proposer les matières, à cueillir les voix, à mettre au net le résultat & à le faire exécuter.

CERCLES, il y a encore d'autres Cercles en Empire; les parties ou subdivisions de certaines Provinces, comme dans le Brandebourg, en Saxe, en Bohême étant ainsi nommées.

CERCLE, se dit à la Cour de France des assemblées de Princesses & de grandes Dames qui se tiennent chés la Reine, où elles sont rangées en Cercle autour d'elle & où les Duchesses ont le privilège d'être assises sur des tabourets.

CERDAGNE, lat. *Ceretania*, Comté en Catalogne, dans les Pyrénées; il appartient tout à l'Espagne, hormis la partie qui s'étend vers le territoire de Conflans, depuis la rivière de Segre, jusqu'à Livia exclusivement, qui appartient à la France.

CERDONIENS, anciens Hérétiques, disciples d'un certain *Cerdon*; ils croyoient deux Dieux, un bon & un mauvais, & adoptoient d'ailleurs la plupart des erreurs des Gnostiques.

CERE' MONIEL, lat. *Formula in aulis principum recepta*, ce sont les termes,

les titres, les manières d'agir qu'il faut observer dans les Cours, suivant le rang des personnes avec qui l'on a affaire. *Voyez* ETIQUETTE.

CERE' MONIEL, lat. *Rituum Aule & solemnium consignatio*, livre qui se trouve dans toutes les Cours bien réglées, & qui contient toutes les cérémonies à observer entre les Potentats & leurs Ministres, selon la dignité & le rang de chacun, dans les receptions, les vissions, les audiences, les assemblées & sessions, & dans tels autres actes publics.

CERE' MONIEL ROMAIN, lat. *Codex ritualis Aule & Ecclesie Romanae*, c'est chés les Catholiques-Romains un livre qui contient toutes les cérémonies tant de la Cour du Pape que de l'Eglise de Rome par tout le monde, pour les Evêques & les Prêtres.

CERE' MONIES, (Maitre des) lat. *Rituum aulicorum Magister*) Officier dans une Cour qui a soin du cérémoniel en la reception des Princes & Ministres étrangers & en d'autres solennités, pour que chacun soit traité selon son rang, & que tout aille dans l'ordre prescrit.

CERENCES, bourg de France, en Normandie, dans la Généralité de Caen.

CERENS, petite ville de France, dans le Maine.

CERENTANA, bourg de Sicile, dans le Val di Noto, près de la source de l'Abyse.

CERENZA, voyés CIRENZA.

CERERA, **CEREA**, beau bourg d'Italie, dans le Véronèse.

CERET, lat. *Ceretum*, bourg de France, dans le Roussillon.

CERIGO, lat. *Cythera*, Isle grecque, dans l'Archipel, autrefois fameuse sous le nom de *Cythere*; elle est au Sud-Est de la Morée, & appartient aux Vénitiens qui y envoient un Gouverneur qui est changé tous les 2 ans. La capitale de même nom, située sur un roc dans la mer, est naturellement forte. L'Isle, qui à 60 lieues de tour, est toute environnée de rochers; il y croit un excellent vin, & les habitans sont de la Religion Grecque. Dans la dernière

dernière guerre avec les Turcs, les Vénitiens perdirent cette Isle, mais elle leur fut renduë par la paix de Passarowitz.

CERIGOLA, endroit du Royaume de Naples, dans la Capitanate, aux frontières de la contrée de Bari.

CERIGOTA, voyés CECERIGO.

CERINES, ville médiocre de l'Isle de Chypre.

CERISY, bourg de France, en Normandie, avec une Abbaye de Bénédictins, au Diocèse de Bayeux.

CERISY, bourg de France en Normandie.

CERKWITZ, ville & château de Bohême, dans le Cercle de Bechin.

CERNAY EN DORMOIS, petite ville de France en Champagne.

CERNAY, voyés SENNHEIM.

CERNE, voyés CEARNE.

CERNE, voyés MAURICE (Isle de).

CERNY, petite ville de l'Isle-de-France, dans la Généralité de Paris, Election d'Etampes.

CEROLIKO, jolie ville de Portugal, au Royaume d'Algarbe, aux environs de laquelle il vient beaucoup d'huile.

CERRETTO, petite ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, dans l'Ombrie, près de la rivière de Nera & de l'Apennin.

CERRITO, petite ville du Royaume de Naples, en la Terre de Labour, près de l'Apennin; il y a un Evêque.

CERS, voyés SARCKE.

CERTALDO, bourg d'Italie, en Toscane, sur la rivière d'Elfa, entre Empoli & Siène.

CERTIACUM, voyés ZURZAC.

CERTOSA DI PESIO, Couvent de Chartreux, en Italie, dans le Piémont, au Duché de Seva, à l'embouchure de la rivière de Pesio.

CERVARA, petite ville de Portugal, en la Province de Tra-los-Montes, à une lieuë du Minho.

CERVARO, lat. *Cervarus*, rivière du Royaume de Naples, qui fort de l'Apennin, en la Principauté Ulérieure, & qui se réunit avec celle de Candelaro.

CERVERO, petite & forte ville d'Espagne, en Catalogne, entre Barcellona & Lerida, dans la Viguerie de Cervera,

à la source d'une rivière de même nom. Le Roi Philippe V y érigea en 1717 une Université.

CERVETERI, petite ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, au Patrimoine de S. Pierre, sur une hauteur, à 3 lieuës de la Mer de Toscane.

CERVIA, petite ville d'Italie, en la Romagne, non loin du Golfe de Vénise; il y a beaucoup de Salines & un Evêque suffragant de Ravenne.

CERVIGNANO, grand bourg Autrichien, dans le Frioul, d'où l'on peut aller à Vénise en bateau, par un canal.

CERVIONIS, bourg d'Italie en l'Isle de Corse, où réside l'Evêque d'Aleria, parce que la ville d'Aleria est détruite.

CESANO, petite rivière d'Italie en l'Etat de l'Eglise, qui a sa source dans le Duché d'Urbain, & qui se jette dans le Golfe de Vénise.

CESANO, lat. *Cesannum*, endroit d'Italie, près de Milan.

CESARÉ'E, nom de plusieurs villes anciennes, ainsi nommées parce qu'elles avoient été bâties en l'honneur de quelqu'un des Césars. La plus remarquable a été *Césarée de Palestine*, bâtie par Hérode le Grand, en l'honneur d'Auguste; elle devint la résidence des Gouverneurs Romains en Judée.

CESE, *SEITZE*, petite rivière du Languedoc, qui charie de l'or, & qui se jette dans le Rhône au-dessous de Bagnols.

CESENA, ville d'Italie, dans la Romagne, sur une montagne, près de la rivière de Savio, avec un Evêché suffragant de Ravenne.

CESSE, rivière des Pays-Bas, au Duché de Luxembourg, qui tombe près de Ham dans une caverne, & coule une heure sous terre, après quoi elle reparaît.

CESENON, petite ville de France, dans le Bas-Languedoc.

CETINA, rivière venant de Bosnie, & qui se jette dans le Golfe de Vénise, près d'Almisa en Dalmatie; les environs s'appellent Terra di Cetina.

CETONA,

CETONA, ville d'Italie, dans le Siénois, avec le titre de Marquisat.

CETTE, voyés SETE.

CEVA, lat. ville forte d'Italie, avec un bon château, sur le Tanaro; c'est la capitale du Marquisat de Ceva lequel appartient au Duc de Savoye, & jôûte les Contrées de Finale, d'Alba, de Mondovi, de Tenda & le territoire de Gènes. C'est là que fut renfermée en 1731 l'Épouse du dernier Roi Victor Amadée.

CEVENES, voyés SEVENNES.

CEUTA, lat. *Septa*, ville & château d'Afrique, dans le Royaume de Fez, en la Province de Habita, sur le Détroit de Gibraltar, où elle a un bon port, au pied de la montagne d'Avila. Elle appartient aux Espagnols & est fortifiée au mieux. Il y a un Evêque suffragant de Lisbonne. *Ceuta* a été inutilement assiégé pendant 35 ans par l'Empereur de Maroc & Fez, qui le tenoit bloqué avec 10000 hommes. sans discontinuation; enfin à la mort de l'Empereur Muley, ce siège fut levé inopinément.

CEXIMBRA, voyés CECIMBRA.

CEYLAN, une des plus importantes & des plus fertiles Isles des Indes Orientales, séparée de la côte de Coromandel par le Détroit de Chilao. Elle a 360 lieues de tour, & est remplie de montagnes & de forêts vastes & épaisses; l'air y est fort sain, & est extraordinairement fertile en figues, raisins, grenades, oranges, citrons, sucre, tabac, ris, canelle, desorte que l'on sent de loin en pleine mer aux approches de cette Isle, l'odeur de ses excellens fruits. L'on trouve dans les montagnes des rubis, des smaragdes & autres pierreries, & sur la rive Occidentale une quantité de perles très précieuses. Les Elephans de Ceylan sont renommés par toute l'Asie. Cette Isle est divisée en Royaume de Candi, Province de Wannî, & Ceylan Hollandois; cette dernière partie, qui appartient aux Hollandois & qui l'ont enlevée aux Portugais, comprend à-peu-près toutes les côtes & les places maritimes. Le district le plus considéra-

ble de ces possessions Hollandoises est le Caneland ou pays de la Canelle. Les habitans Naturels, qu'on nomme Chingulais, sont Idolâtres; ils sont bienfaits, leurs femmes & filles n'offeroient se mésallier sous peine de mort; à cela près, elles peuvent avoir commerce presqu'avec tous ceux qui leur plaissent.

NB. Il faut remarquer à l'égard de la prononciation de la double lettre CH dans les articles suivans, qu'on la prononce dans les mots Allemands comme un H fortement aspiré, dans les Anglois & les Chinois comme TSCH, & dans les Italiens comme un K.

CHAAGE, Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, en France, au Fauxbourg de Meaux.

CHABEUIL, nom de deux petites villes de France, en Dauphiné, dans le Valentinois.

CHABLAIS, lat. *Chabelliacensis Ducatus*, Duché d'Italie, en Savoye, borné au Nord par le Lac & le territoire de Genève, à l'Occident par le Duché de Genève, au Midi par le Faucigny, & à l'Orient par le Valois. Il comprend 5 Préfectures, Ternier, Gailard, Thonon, Evian & Aux; il est fertile en froment & dépend pour le spirituel de l'Evêque de Genève.

CHABLI, bourg de France, en Champagne, aux frontières du Duché de Bourgogne, entre Tonnerre & Auxerre.

CHABNO, ville de Pologne en la Haute-Volhynie, sur la rivière d'Ufza, à 12 lieues de Kiow, au Nord-Ouest.

CHABRE, ou BEBRE, petite rivière de France, dans le Bourbonnois, qui se jette dans la Loire vis-à-vis de Bourbon-Lancy.

CHABRIA, lat. *Chiabrius*, rivière de Grèce, en Macédoine, qui se jette dans le Golfe de Salonique.

CHABRIS, lat. *Carobria*, bourg de France dans l'Orléanois, Election de Romorantin.

CHABUR, CHABOURS, rivière d'Asie dans le Diarbeck, qui se jette dans l'Euphrate près de Chabur, voyés AL-CHABUR.

CHACK,

- CHACK**, Forteresse de la Basse-Hongrie, vers la Drave.
- CHACO**, Contrée de l'Amérique Méridionale, bornée à l'Orient par la rivière de Paragui, à l'Occident par le Pérou, au Midi par la Province de la Plata, & au Nord par la terre des Amazones. Elle est encore habitée par ses anciens habitans, peu d'Européens s'y étant établis.
- CHACOMAS**, Royaume des Indes Orientales, en la Presqu'isle en delà le Ganges.
- CHAGRA**, lat. *Chiagra*, rivière de l'Amérique Méridionale, qui la sépare de la Septentrionale, & qui tombe dans la Mer du Nord non loin de Porto-Bello; par son moyen l'on peut transporter les marchandises d'une Mer à l'autre. A l'embouchure les Espagnols avoient bâti un Fort, dit le *Château de S. Laurent*, mais ayant été obligé de le rendre à l'Amiral-Anglois Vernon en 1740, après un rude bombardement, on le fit sauter en l'air.
- CHAHAGNE**, bourg de France, en Anjou.
- CHAIBAR**, rivière d'Asie, en l'Arabie-Heureuse, dans la Principauté de la Mecque; elle se jette dans la Mer Rouge, près de Zitten.
- CHAIFUNG**, ville d'Asie, dans la Chine, capitale de la Province d'Honan, & autrefois la résidence Impériale.
- CHAILLAN**, bourg de France dans le Maine, Election de Maienne.
- CHAILLE** SOUS-LES-ORMEAUX, bourg de France en Poitou, Election de Sables.
- CHAILLEVETTE**, bourg de France en Saintonge, Election de Marennes.
- CHAILLOT**, endroit près de Paris.
- CHAILLOUE**, bourg de France, en Normandie, au Diocèse de Seez.
- CHAILLY**, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Filiation de Pontigni, en France, au Diocèse de Senlis.
- CHAINGY**, bourg de France, dans l'Orléanois, Election d'Orléans.
- CHAISE-DIEU**, (la) lat. *Casa Dei*, petite ville de France en Auvergne, avec une célèbre Abbaye de Bénédictins.
- CHAKTOWS**, Nation de l'Amérique Septentrionale, dans la Caroline Méridionale.
- CHALABRE**, petite ville de France, au pays de Foix, Diocèse de Mirepoix, sur la rivière de Lers.
- CHALADE**, (la) Abbaye de France, au Diocèse de Verdun, de l'Ordre de Cîteaux.
- CHALANÇON**, petite ville de France, au Bas-Languedoc.
- CHALAND**, espèce de bateau en usage sur plusieurs rivières de France.
- CHALAND**, Comté d'Italie en Piémont avec une petite ville de même nom, entre Aoste & Bardo, du côté de l'Orient.
- CHALCEDOINE**, fameuse ville de l'antiquité, en l'Asie-Mineure, vis-à-vis de l'endroit où est aujourd'hui Constantinople, sur la Mer Noire. Ce n'est plus qu'un village où il y a un Archevêque.
- CHALCIS**, petite Isle de Grèce, dans la Mer Blanche, avec une ville de même nom.
- CHALDE'E**, Province de l'antiquité, en Asie, où étoit situé Babylone, entre l'Euphrate, le Tigre & la Mer de Perse. Elle s'appelle aujourd'hui *Chaldar* ou *Terac-Arabi*.
- CHALINARGUES**, bourg de France, en Auvergne.
- CHALINQUE**, espèce de bateau Indien aussi large que long.
- CHALIVOIS**, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, en France, au Diocèse de Bourges.
- CHALLANS**, bourg de France en Poitou, Election de Sables d'Olone.
- CHALLIN**, gros bourg de France, en Anjou.
- CHALLONE**, petite ville de France, en Anjou, sur la Loire, près de l'endroit où le Layon se jette dans cette rivière.
- CHALON-SUR-MARNE**, lat. *Catalaunum*, ancienne ville de France, en Champagne, à 10 lieues de Rheims, dans une belle plaine, sur la rivière de Marne qui partage la ville en 3 parties, la ville, l'Isle & le Fauxbourg. Il y a un Présidial, & un Evêché suffragant de Rheims; l'Evêque

que est un des Comtes-Pairs de France. Cette ville est fort commerçante. Les Environs s'appellent le Châlonnois, & selon la plus commune opinion ce sont les *Campi Catalaunici*, fameux dans l'histoire par la défaite totale d'Attila en 453.

CHALON-SUR-SAONE, lat. *Cabillia*, *Cabillionum*, grande & forte ville de France, dans le Duché de Bourgogne, sur la rivière de Saone, avec une citadelle, un Archevêché & un fameux convent de filles nobles. Elle est partagée en Vieille- & Nouvelle-Ville. Les Environs s'appellent le Châlonnois, partagé en Oriental & en Occidental par la Saone. C'est delà que la célèbre Maison de Châlon, dont descendent les Princes d'Orange, portoit son nom.

CHALOSE, petite Contrée de France en Gascogne.

CHALOUPÉ, lat. *Scapha*, *Cymba*, petit bâtiment de mer, pointu par devant & par derrière, que l'on amare ordinairement à un grand vaisseau & avec quoi l'on débarque les hommes & les marchandises. Il faut trois matelots pour conduire une chaloupe, l'un tient le gouvernail, & les autres rament aux deux extrémités.

CHALOUPÉ, (Maitre de) est un Officier du vaisseau qui a la chaloupe & les agreils sous sa direction, & qui a soin que les matelots ne se débloquent, lorsqu'ils sont à terre.

CHALUS, lat. *Lucii castrum*, petite ville de France dans le Limosin, avec le titre de Comté; il s'y tient un grand marché de chevaux annuellement à la S. George.

CHAM, CHAN, KAN, HAN, c'est le nom des Rois & des Chefs chés tous les Peuples Tartares, lat. *Tartarorum Princeps*. On le donne aussi en Perse aux Gouverneurs des Provinces & aux Ministres que le Roi envoie aux Cours étrangères.

CHAM, bourg de Suisse au Canton de Zug, où il y a un Baillif qui est changé tous les 2 ans.

CHAMADE, (terme de guerre) signal qu'on donne avec le tambour, (&

c'est ce qu'on appelle *battre la chamade*) de la part d'une place assiégée ou d'un corps de troupes attaqué, pour marquer qu'on veut capituler & se rendre. Lat. *Signum deditionis dare*.

CHAMB, Comté d'Allemagne, entre la Bohême & le Haut-Palatinat, incorporé à ce dernier, & appartenant à l'Electeur de Bavière. La capitale, *Chamb*, est sur la rivière de même nom, à l'endroit où elle se réunit avec celle de Regen; c'est une place frontière du côté de la Bohême, & est en quelque sorte fortifiée. Il y a une Jurisdiction appelée *Pfleg-Gericht*, & une brasserie Electorale pour la bière blanche. En 1742 cette ville eut le malheur d'être pillée & brûlée par les Pandoures.

CHAMBELLAN, (Grand-) c'est en France un Grand-Officier de la Maison du Roi, le premier Officier de la Chambre, qui présente la chemise au Roi lorsqu'il ne s'y trouve point de Prince du sang, & qui exerce encore dans les grandes cérémonies un reste de quantité d'anciennes fonctions, tel que de déchausser le Roi le jour de son Sacre. Aux lits-de-justice il est assis à ses pieds.

CHAMBELLAN, angl. *Chamberlain of the King's Household*, c'est à la Cour d'Angleterre le second Grand-Officier; il a l'inspection sur les valets-de-chambre, les apartemens & les garderobes; de lui dépendent l'Echançon, les Musiciens, les Comédiens & les Chasseurs; il règle les cérémonies dans les solemnités; il a sous lui un Vice-Chambellan, & 48 Gentilshommes de la Chambre, angl. *Gentlemen of the privy Chamber*.

CHAMBELLAN-HEREDITAIRE, voyez HENZOLLEEN.

CHAMBELLANS à la Cour Impériale d'Allemagne, lat. *Clavigeri Imperatori ab interioribus cubiculi*. Il y en a de deux sortes, les uns font effectivement l'office, & portent des clefs ouvertes & caves; les autres ne sont que honoraires & sans fonctions, leurs clefs sont bouchées & pleines, & on les donne

donne quelquefois à des Cavaliers Protestans.

CHAMBERET, bourg de France dans le Limosin.

CHAMBERI, lat. *Camberium*, ville d'Italie, capitale de la Savoye, sur le confluent des rivières de Lessé & d'Orbane. Les Ducs de Savoye y résidoient autrefois, & Victor Amadée, dernier Roi de Sardaigne, s'y retira après son abdication, en 1730, sous le nom de Comte de Tende. *Voyez SAVOYE*. La ville avec son ancien château est fortifiée à l'antique, avec de hautes murailles, & de profonds fossés; elle est presque toute entourée de collines, sur la plupart desquelles il y a de belles maisons; son circuit est d'une demi-lieue d'Allemagne; il y a un Parlement, une Chambre & un Conseil des Finances.

CHAMBLI, lat. *Cameliacum*, petite ville de France, dans le Beauvoisis, avec un château, à 1 lieue de l'Oise.

CHAMBON, petite ville de France, dans un Quartier appelé Combrailles, aux frontières de l'Auvergne, sur la rivière de Voile, avec une Abbaye de Bénédictins.

CHAMBOR, château royal de France, à 4 lieues de Blois; c'est le plus beau bâtiment Gothique de France.

CHAMBRE, petite ville d'Italie en Savoye, au Comté de Maurienne, sur l'Isère, avec le titre de Marquisat.

CHAMBRE, se dit par excellence de la Chambre, des apartemens d'un Prince, des Officiers qui y servent, des meubles qui y sont destinés. Le Grand Chamberlan est le premier Officier de la Chambre à la Cour de France.

CHAMBRE, se dit de certaines Assemblées, Conseils & Corps, établis pour l'administration de la Justice des Finances, des matières d'Etat &c. Par exemple, il y a en Empire la Chambre Impériale de Wetzlar dont l'article va suivre; en France la Chambre des Comptes, la Chambre Ecclésiastique, les Chambres du Parlement &c. en Angleterre, les Chambres Haute & Basse du Parlement, &c. en Hol-

lande, la Chambre d'Assurance; à Rome la Chambre Apostolique, &c.

CHAMBRE ARDENTE; Chambre établie contre de certains criminels qui étoient pour l'ordinaire condamnés au feu, d'où vient le sur-nom d'*Ardent*. Telle étoit la Chambre Ardente, établie par François II dans tous les Parlemens de France, pour faire brûler sans pitié les Luthériens & les Reformés dès qu'ils étoient reconnus.

CHAMBRE ETOILÉE, Angl. *the Star-Chamber*, Tribunal d'Angleterre composé du Chancelier & des Conseillers du Roi, pour juger & punir les délits des Grands. Il fut aboli l'an 1641.

CHAMBRE IMPERIALE DE WETZLAR; lat. *Summum Imperatoris Tribunal Wetzlariense*, Tribunal suprême de Justice dans l'Empire d'Allemagne, établi premièrement par l'Empereur Maximilien I & les Etats d'Empire, en l'an 1495, après l'abolition du droit de se faire justice à soi-même, qui avoit long-tems régné sous le titre de *Faust-Recht*. Cette Chambre fut d'abord placée à Francfort sur le Mayn; elle fut ensuite transférée à Spire en 1530, & enfin en 1693, pendant la guerre avec la France, à Wetzlar. Elle dépend tant de l'Empereur que des Etats de l'Empire, & juge en l'un & l'autre nom sur les différens tant des Etats même que de leurs sujets. Elle est composée du Juge de la *Chambre*, all. *Kammer-Richter*, des Présidens & des Assesseurs. Le Juge de la *Chambre* doit être un Allemand, Prince, Comte ou Baron. Il est établi par l'Empereur. Il y a 4 Présidens, 2 Luthériens & 2 Catholiques, & il doit y avoir 50 Assesseurs, 24 Luthériens & 26 Catholiques; mais il n'y en eut jamais plus de 17 effectifs, & même il n'y a pas long-tems qu'il ne s'y en trouvoit que 9 faute de faire. Les sujets des Electeurs ne peuvent point appeler à la Chambre Impériale; les autres ne peuvent le faire que lorsqu'il est question de la valeur d'une somme déterminée différemment selon les provinces. Des

sentences de la Chambre il n'y a plus d'appel ; mais si la cause passe 2000 Risdalers, on peut obtenir une révision. Quant à l'exécution des mêmes sentences, il y a perpétuellement des difficultés chés les puissans Etats de l'Empire, qui ne veulent pas respecter les décisions contraires de la Chambre ; il a été & est encore question dans la Diète d'Empire des moyens d'exécuter ces sentences ; mais toutes les consultations ont été jusqu'ici infructueuses. Cette Chambre a, avec le Conseil Aulique de l'Empereur, ce qu'on appelle en lat. *Concurrens Jurisdiclio*. Les Membres sont salariés par les contributions en argent imposées aux Etats de l'Empire, sous le nom de *Cammer-Zieler*, & réglées dans la Matricule de la Chambre ; mais il y a long-tems eu de grandes plaintes sur la négligence de les payer, & il est même arrivé que le nombre des cinquante Assesseurs s'est trouvé réduit à neuf, comme on l'a déjà dit. Il n'y a pas long-tems, non plus, que des brouilleries s'étant élevées entre les Membres mêmes de ce Tribunal, il fut fermé ; mais sur les instances des Etats de l'Empire, il y eut des Commissaires envoyés pour en faire la visite, & enfin il fut r'ouvert au grand contentement des parties en 1711. Le Chef de la Commission étoit *Rupert de Bodmann*, Prince-Abbé de Kempten. Alors le Procureur-Fiscal de l'Empereur fit la lecture d'un fort Recès contre les Etats, où il leur étoit enjoint de pourvoir peu-à-peu à l'acquiescement des salaires arriérés ; & aux Procureurs chargés des affaires des Etats auprès du Tribunal, d'en faire le rapport selon leur devoir, à leurs Principaux, & de prendre à cœur de tout leur pouvoir, les intérêts du Tribunal, aussi bien que de s'adresser au Trésorier pour les arrerages. Enfin on a beaucoup délibéré à la Diète Impériale d'augmenter les gages des Assesseurs & de trouver les moyens propres à cette augmentation, mais rien n'a encore été conclu. On a aussi mis

sur le tapis, s'il ne conviendrait pas de placer la Chambre dans un Endroit plus à portée ; & la ville de Spire s'est offerte de nouveau, sous la réserve néanmoins qu'elle jouiroit d'une éternelle neutralité, quelque guerre qui pût survenir. Le Juge de la Chambre est aujourd'hui *Charles-Philippe-François*, Prince régnant de Hohenlohe-Waldenbourg.

CHAMBRE, (Biens de la) voyés DOMAINES DE LA COURONNE.

CHAMBRE, (Visite de la) voyés VISITATION DE LA CHAMBRE.

CHAMBRE DU CAPITAINE, lat. *Conclave Navarchi*, feu *navis Præfetti*, c'est la Chambre du vaisseau où le Capitaine loge ; elle est sur l'arrière, plus ou moins grande. En général les Chambres de vaisseau sont les lieux où couchent les Officiers-Majors.

CHAMBRE FONTAINE, lat. *Camera Fontis*, Abbaye en l'Isle-de-France, de l'Ordre des Prémontrés, à 2 lieus & au Diocèse de Meaux.

CHAMDENIERS, petite ville de France, en Poitou, Election de Niort.

CHAMEAU, lat. *Machina traistoria navium*, gros & fort bateau ou navire inventé à Amsterdam pour soulever les vaisseaux jusqu'à la hauteur de 5 à 6 pieds, & pour les faire ainsi passer le *Pampus*.

CHAMELY, quelques Isles d'Amérique dans le Golfe de Panama, à 1 lieue de la côte, remplies de brossailles & entourées d'écueils ; 5 d'entre elles sont placées en forme de demi-lune, & entre ces Isles & le continent il y a une bonne rade pour les vaisseaux.

CHAMOUNIS, lat. *Campimontium*, petite ville & Préfecture de Savoye, dans le Faucigny, près de la montagne appelée les Blacietes.

CHAMP-DE-BATAILLE, la place où se livre un combat, une bataille. La marque de la victoire est, de rester maître du *champ-de-bataille*.

CHAMPAGNAC, bourg de France, dans la Généralité de Poitiers, Election de Confoulens.

CHAMPAGNAC, bourg de France, en Auver-

- Auvergne, Généralité de Riom, Election de St. Flour.
- CHAMPAGNE**, lat. *Campania*, une des 12 anciennes Provinces de France, bornée au Midi par la Bourgogne, à l'Orient par la Lorraine, au Nord par les Pays-Bas, & à l'Occident par la Picardie & l'Isle-de-France. Elle a 70 lieues du Nord au Sud, & 30 à 45 de l'Est à l'Ouest. On la divise en Haute- & Basse-Champagne, & en Brie-Champenoise. Elle est fameuse par ses excellens vins qui croissent dans un terrain sec & plein de craye.
- CHAMPAGNE**, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, en France, dans le Maine.
- CHAMPAGNE**, Navire Indien, construit sans clous ni aucuns ferremens, de la contenance de 60 à 80 tonneaux.
- CHAMPAGNE - PROPRE**, (la) une des 8 parties de la Champagne; *Troyes* y est située.
- CHAMPEAU**, bourg de France, dans la Brie, remarquable par son chapitre.
- CHAMPENIERS**, gros bourg de France dans l'Angoumois, sur les frontières du Limosin.
- CHAMPIGNY**, lat. *Campiniacum*, petite ville de France en Touraine, où il y avoit un beau château dont il ne reste que la belle cour & la magnifique chapelle.
- CHAMPION**, mot ancien chés les François & chés d'autres Nations, qui signifie un brave cavalier, qui s'expose à combattre pour le soutien d'une cause ou pour la défense d'autrui. Au couronnement du Roi d'Angleterre, après la cérémonie, il y a un homme armé de toutes pièces, qui entre à cheval (sous le titre de *Champion du Roi*, Angl. *the King's Champion*) dans la grande salle de Westminster pendant qu'on est à diner & qui défie par la bouche d'un Hérault quelconque oseroit contester le Droit du Roi à la Couronne. Lat. *Equus Regis Anglia recens coronati jura se asserturum esse duello, veteri ritu jactans*.
- CHAMPLAIN**, grand Lac d'Amérique en Canada.
- CHAMPTOCE'**, bourg de France dans le Limosin.
- CHAMPTOCEAUX**, lat. *Castrum Celsum*, petite ville de France, en Anjou, Election d'Angers, avec un château & titre de Baronie.
- CHAN**, voyés **CHAM**.
- CHANAD**, voyés **CHONAD**.
- CHANCELERIE**, lat. *Cancellaria*, Chambre où l'on écrit, où l'on scelle, où l'on expédie les actes. Ce nom se donne aussi à des Cours ou Tribunaux qui ne sont pas précisément de ce genre. Il se prend encore pour l'office même, la dignité du Chancelier.
- CHANCELIER**, lat. *Cancellarius*, c'est proprement le Chef de la Chancellerie. En l'Empire d'Allemagne il y a 3 Archi-Chancelliers; l'Electeur de Mayence pour l'Allemagne, l'Electeur de Trèves pour les Gaules & le Royaume d'Arles, & l'Electeur de Cologne pour l'Italie; mais depuis que ces deux derniers Départemens ne dépendent plus en rien de l'Empire, leurs Chancelleries ne sont plus que des titres. Il y a aussi à la Cour Impériale trois Chancelliers, le premier est le Vice-Chancelier de l'Empire, il est établi par l'Electeur de Mayence & garde les sceaux de l'Empire; le Comte Rodolph Joseph de Colloredo remplit aujourd'hui cette dignité. Le second est le Chancelier-Intime de la Cour & de l'Etat, dont la direction s'étend sur les Pays Héréditaires de la Maison d'Autriche; c'est aujourd'hui le Comte de Kaunitz-Rittberg. Le troisième est le Chancelier-d'Etat pour les affaires publiques & de la Chambre; tel est maintenant le Comte de Haugwitz. L'Impératrice-Reine a aussi son Archi-Chancelier qui est l'Abbé de Fulda, dont la fonction est d'imposer & d'ôter la couronne à l'Impératrice lors du couronnement ou d'autres solemnités.
- CHANCELIER**, en France. Il est le Chef de la Justice, & préside dans le Grand-Conseil au nom du Roi, à la gauche duquel il siège, lorsque celui-ci est présent. Il est pour l'ordinaire le Garde des Sceaux; on lui donne le titre d'Excellentence,

cellence, qui est rare en France ; & il ne peut être déposé qu'au préalable on ne lui ait fait son procès, & qu'on ne l'ait condamné à perdre la vie.

CHANDELIER, lat. *Loricæ curulis oppugnatorum*, (terme de guerre) paroi de planches gazonnée & couverte de fascines, & pour l'ordinaire posée sur un rouleau, au moyen duquel les travailleurs poussent le *chandelier* devant eux pour n'être point vus ni exposés aux coups des ennemis. C'est encore un parapet fait de fascines entrelacées dans des pieux fichés en terre, aussi pour couvrir les travailleurs. Lat. *Pinna ex trabibus & palis contexta*.

CHANGCHEU, ville d'Asie, en Chine, & une de celles à qui les Chinois donnent le nom de grande. Elle est dans la Province de Fokien, non loin de la Mer, sur le fleuve de Chanes, outre lequel il y a un pont magnifique, & c'est la capitale de dix autres villes de commerce & importantes. Autour de la ville il y a beaucoup d'orangers; les habitans sont laborieux & prudents, mais trompeurs & voluptueux.

CHANGCHEU, autre grande ville de la Chine, en la Province de Nangkingh, dans une contrée de même nom dont 4 villes dépendent.

CHANGE, commerce d'argent qu'on fait en donnant ou en prenant une somme dans un lieu, pour la remettre ou la faire tenir dans un lieu éloigné, au moyen des lettres de change & autres papiers de commerce; ou simplement en fournissant d'autres espèces à ceux qui veulent changer leur argent. C'est en ce sens la même chose que Banque. Mais plus particulièrement le *change* signifie le profit que le Banquier a droit de prendre en commerce sur la somme pour laquelle il tire une lettre de change, ou qu'il change lui-même. Le *change* signifie encore la place où s'exerce ce commerce, ce qu'on appelle aussi la Banque.

CHANGE, (lettre de) c'est un mandement que donne un banquier ou marchand pour qu'il soit payé à celui qui en fera le porteur, en un lieu éloi-

gné; & par un correspondant l'argent compté au dit banquier dans le lieu de sa demeure. Celui-ci est dit *tirer une lettre de change* sur le correspondant qui doit payer au porteur.

CHANGE', nom de deux bourgs de France, dans le Maine, l'un Election du Mans, l'autre Election de Laval.

CHANGRE, grande ville d'Asie, en la Chine, dans la Province de Honan, & la capitale d'une contrée de même nom qui comprend six villes. Il s'y trouve une espèce de poissons, en forme de médiocres crocodiles, qui, quand ils sont pris, crient comme des petits enfans.

CHANGRE, grande ville de la Chine, en la Province de Huquang, & la capitale d'un certain district de même nom, très-fertile, & qui renferme 3 villes.

CHANGRE, autre grande ville de la Chine, dans la Province de Huquang, & capitale d'une contrée de même nom, comprenant 10 villes. Elle est très-fertile en ris.

CHANGY, bourg de France, en la Généralité de Lion, Election de Roane.

CHANIERES, gros bourg de France, en Saintonge, au Diocèse de Saintes.

CHANOINE, lat. *Canonicus*, Ecclésiastique qui jouit d'une prébende dans une Eglise Cathédrale ou Collégiale, c'est-à-dire d'un certain revenu affecté, pour y faire le Service Divin & vaquer aux Heures. Les Chanoines se distinguent en Réguliers ou Séculiers; les premiers sont ceux qui suivent une certaine Règle, comme celle de S. Augustin &c. & qui vivent en communauté & dans la Clôture. Les Chanoines Séculiers au-contraire vivent librement dans leurs maisons particulières, comme des Prêtres ordinaires; jouissant de leurs prébendes, & allant au chœur, ou y envoyant en place leurs Vicaires ou Choralistes.

CHANOINESSE, lat. *Canonissa*, Dame qui possède un Canonicat, soit une prébende dans un Chapitre de Femmes. Lat. *Femina Canonice Dignitatis*.

CHANONRY, lat. *Chanrya*, petite ville de l'Ecosse Septentrionale, en la con-

contrée de Rofs, sur le Golfe de Mur-ray, avec un Evêque suffragant de S. André.

CHANOVITZ, château de montagne, en Bohême, au Cercle de Prachen, avec un fossé creusé dans la roche vive.

CHANTAUNAY, bourg de France, en Poitou, Election de Fontenay.

CHANTEL LE-CHATEL, lat. *Cantilia*, petite ville de France dans le Bourbonnois.

CHANTIER, 1) gros bois sur lesquels sont posés & travaillés ceux qui entrent dans la construction des vaisseaux. 2) La place au bord de la Mer où ce travail se fait & où les vaisseaux sont fabriqués. Lat. *Navalia*.

CHANTILLY, bourg de l'Isle de France, sur la petite rivière de Nonere, à 8 lieues de Paris, & appartenant à la Maison de Condé; il y a un magnifique château avec de beaux jardins & de fontaines.

CHANTRIGNE', bourg de France dans la Généralité de Tours, Election du Mans.

CHAOCHING, CHAOKING, grande ville de la Chine, capitale de dix autres, dans la Province de Quantung; on y voit, entre autres superbes bâtimens, une tour de porcelaine, & l'on trouve dans ses environs beaucoup de paons sauvages & privés. Il y a aussi en ce pays-là une rivière nommée Chaoging, qui produit une bête à cornes que les Chinois nomment vache nageante.

CHAOS, mélange, amas confus de choses de différentes natures.

CHAOSIEN, Isle d'Asie, près du Japon, & dont le Prince est tributaire de l'Empereur de la Chine.

CHAOURCE, lat. *Chaorcium*, petite ville de France, à la source de la rivière d'Armanche.

CHAPANGI, petite ville d'Asie, en Natolie, sur le Lac de Chapangigul, à 4 journées de Constantinople.

CHAPANGIGUL, Lac dans les terres d'Asie, en Natolie, de 10 lieues de circonférence.

CHAPE, ornement ecclésiastique dont les célébrans & autres Officiers du chœur se revêtent dans l'Eglise Ro-

maine; elle s'étend depuis les épaules jusqu'aux talons & s'agrafe par-devant.

CHAPELET, plusieurs grains enfilés qui servent à compter le nombre des *Pater Noster* & des *Ave-Maria* qu'on veut dire en l'honneur de Dieu & de la Sainte-Vierge. On l'appelle autrement *Patenôtres*, lat. *Globulorum sacrorum series*, *Beata Virginis Corona*. (Voyés ROSAIRE). Les Turcs ont aussi des *chapelets*, consistans en 3 rangs de pierres pendues à une corde, qu'ils portent à la ceinture ou à la main; il y a 99 petites pierres & une grande. A la première rangée ils disent: *Dieu est digne de louange*; à la seconde: *Gloire soit à Dieu*; à la troisième: *Dieu est grand*.

CHAPELAIN, Ecclésiastique qui est pourvû d'une chapelle, qui la désert; il se dit entre autres de ceux qui fonctionnent dans les chapelles des Princes. *Chapelain de vaisseau* est l'Ecclésiastique qui célèbre le service divin sur le vaisseau, soit en route soit dans le port; il fait la prière soir & matin, & prêche ou lit la Messe tous les Dimanches.

CHAPELLE, petit endroit où il y a un autel pour dire la Messe, soit en forme de petite Eglise séparée, auquel cas elle a le surnom *sub dio*; soit dans une grande Eglise dont elle fait partie, alors elle s'appelle *sub tecto*, & dans ce dernier cas c'est ce qu'on nomme proprement *Chapellenie*. Chés les Princes on appelle aussi *Chapelle* l'Eglise ou l'appartement où ils font faire le service divin pour leur particulier.

CHAPELLE, c'est dans une Cour, tous ceux qui servent à la Chapelle du Prince, mais particulièrement le Corps des Musiciens.

CHAPELLE, (tenir) lat. *Sacra quæ Pontifex vel administrat vel frequentat*. A Rome le Pape tient *Chapelle* dans une Eglise lorsqu'il y fait sa dévotion, & qu'il y célèbre ou entend la Messe. Il y a ordinairement 4 de ces Messes solennelles par an, dont le Pape lit 3, fâvor à Pâques, à la Pentecôte, & à Noël.

- CHAPELLE**, (terme de Mer) revirement involontaire d'un vaisseau, qui se fait quelquefois par la violence des vents ou par la force des courans; on dit alors qu'on a fait *chapelle*.
- CHAPELLE**, (la) Abbaye de Prémontrés, en France, au Diocèse de Troyes.
- CHAPELLE-AGNON**, (la) bourg de France en Auvergne, au Diocèse de Saint Flour.
- CHAPITRE**, lat. *Collegium Canonicorum*, Corps des Chanoines, c'est-à-dire, des Ecclésiastiques qui desservent une Eglise Cathédrale ou Collégiale.
- CHAPITRE**, se dit aussi des assemblées que tiennent les Chanoines, les Religieux, & les Chevaliers Militaires, pour délibérer de leurs affaires & régler leur discipline. Lat. *Conventus Canoniorum Religiosorum, Ordinum militarium*.
- CHAPITRE-GENERAL**, c'est lorsque tous les Supérieurs des Couvens d'un certain Ordre s'assemblent. Lat. *Concilium generale Ordinis sacri*.
- CHAPITRE-LIBRE**, on appelle ainsi en Allemagne les Chapitres, qui ne dépendent que de l'Empereur & de l'Empire. Lat. *Capitula libera*.
- CHAQUI**, Province de l'Amérique Méridionale, au Pérou, avec une ville de même nom.
- CHARAGD**, **CHARAG**, c'est ainsi qu'on nomme en Turquie, le tribut que les Chrétiens & les Juifs payent par tête au Sultan; les femmes, les Religieux & les Rabbins sont exempts de cette capitation.
- CHARENTE**, lat. *Carantonus*, fleuve de France, qui a sa source au Poitou près du village de Charennac, & qui se jette entre Soubize & Rochefort dans la Mer de Gascogne.
- CHARENTON**, lat. *Carentonium*, grand bourg de l'Isle-de-France, à une lieue de Paris, sur la Marne qui a là un pont. C'est là que les Reformés de la capitale du Royaume célébroient leur culte dans un beau temple qui a été rasé, après la revocation de l'Edit de Nantes. On y a bâti en place une Eglise & un Couvent pour les Religieu-
- ses du S. Sacrement, qui fut achevé en 1703.
- CHARGE**, (en termes de guerre) c'est le signal que les tambours & les trompettes donnent aux soldats, pour marquer qu'on viendra aux mains avec l'ennemi.
- CHARGER**, c'est en venir aux prises avec l'ennemi; lat. *cum hoste congredi, configere*.
- CHARGES**, ce sont toutes les impositions mises sur les particuliers pour le bien public; il y a des *Charges réelles* qui se règlent selon les biens & les fonds de chacun, & des *Charges personnelles* qui sont imposées par tête.
- CHARGEUR**, (Marchand) celui qui afrete un vaisseau. Voyez **FRETER**.
- CHARIOTS**, (Barricade de) c'est un retranchement que se fait une armée en voidant & rassemblant les chariots, derrière lesquels elle se poste pour attendre l'ennemi. Lat. *Propugnaculum ex conjunctis curribus structum*. Ces sortes de remparts ne sont plus guères en usage que chés les Hongrois, les Polonois, les Turcs & les Tartares; car les autres armées Européennes ont de coûtume de fortifier leur camp par des lignes, des fossés, des forts & des retranchemens.
- CHARITE'**, petite ville de France, dans le Nivernois, sur une hauteur, près de la Loire.
- CHARITE'**, (Frères de la) voyez **MISERICORDE**, (Frères de la).
- CHARITE'**, (Frères de la) de la Sainte-Vierge, lat. *Fratres Misericordie de Diva Virgine cognominati*, Religieux en France de la fondation de Gui de Joinville au XIII Siècle. Ils suivent la règle de S. Augustin.
- CHARLEMONT**, petite ville forte d'Irlande, dans la Province d'Ulster, au Comté d'Armagh, avec séance & voix au Parlement d'Irlande.
- CHARLEMONT**, lat. *Carolomontium*, petite ville & forteresse régulière des Pays-Bas, au Comté de Namur, sur une montagne escarpée, au pied de laquelle coule la Meuse. Elle appartient à la France.
- CHARLEROI**, lat. *Caroloregium*, petite ville

- ville mais excellente forteresse des Pays-Bas, au Comté de Namur, sur la Sambre. En 1693 elle fut prise par les François, & renduë aux Espagnols en 1697. On la donna aux Etats-Généraux à la Paix d'Utrecht en 1713; mais elle a enfin été cédée à l'Empereur; & quoique les François s'en fussent emparés en 1746, ils l'ont renduë par la Paix d'Aix-la-Chapelle à la Maison d'Autriche.
- CHARLES-FORT**, nouvelle Colonie des Anglois, en l'Amérique Septentrionale, sur la Baye de Hudfon.
- CHARLES-TOWN**, considérable & belle ville Angloise de l'Amérique Septentrionale, capitale de la Caroline, à l'embouchure du fleuve d'Ashley; il y a un port.
- CHARLES-TOWN**, ville de l'Amérique Septentrionale en la Barbade.
- CHARLEVILLE**, lat. *Carolopolis*, petite ville de France, dans le Rhételois, sur la Meuse. Elle apartenoit à la Maison de Gonzague, souche des Ducs de Mantouë.
- CHARLEVILLE**, petite ville d'Irlande, en la Province de Mounster, au Comté de Cork.
- CHARLIEU**, petite ville de France au Diocèse de Mâcon, sur les frontières du Beaujolois & de la Bourgogne, avec une Abbaye de l'Ordre de Citeaux.
- CHARLIQUEN**, bourg d'Asie, en Natolie, dans la Cappadoce, à 2 lieuës de Tocat, entre deux hauteurs où il croit d'excellent vin. Cet endroit n'est peuplé que de Chrétiens qui sont de bons tanneurs & qui font de beau maroquin.
- CHARLOTTENBOURG**, château royal d'Allemagne, en Brandebourg, sur la Sprée, à une petite lieuë de Berlin, d'où l'on y va par le Parc; il y a un magnifique jardin avec une ville nouvellement bâtie. On appelloit autrefois cet endroit *Lutzenbourg*, du petit village voisin appellé *Lutzen*; mais la première Reine de Prusse *Sophie-Charlotte* en fit sa Maison de plaifance & lui donna son nom. Depuis quelques tems on lui a ôté le droit de ville, & le droit de bourgeoisie de Berlin est accordé *à gratis* à ceux des habitans de Charlottenbourg qui veulent s'établir en cette Capitale.
- CHARMES**, ville de la Lorraine, sur la Moselle, à 5 lieuës de Nanci.
- CHARNE-FERME'E**, petite ville de France, dans le Maine, sur un ruisseau qui se perd dans l'Ernée.
- CHARNISAY**, bourg de France, en Touraine, Election de Loches, avec titre le Marquisat.
- CHAROLLES**, lat. *Carolia*, ville de France, petite mais bien bâtie, dans le Duché de Bourgogne, sur la rivière de Renonce. Les environs s'appellent le Charolois, situé entre le Bourbonnois & le Mâconnois.
- CHARON**, lat. *Carotum*, bourg de France, au pays d'Aunis, sur la mer, avec une Abbaye de l'Ordre de Citeaux.
- CHAROST**, lat. *Caxophium*, petite ville de France, en Berri, sur la rivière d'Arnon, avec titre de Duché-Pairie.
- CHAROUSSE**, lat. *Carussa*, endroit de Savoye, sur l'Arve, au milieu du Faucigny.
- CHAROUX**, lat. *Carrosum*, petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur une hauteur, près de la rivière de Siouille.
- CHAROUX**, lat. *Carrosum*, petite ville de France dans le Poitou, près de la Charrente, avec une Abbaye de Bénédictins.
- CHARTEPARTIE**, Acte d'affretement, qui contient le louage d'un vaisseau & les conditions.
- CHARTRE**, acte, titre scellé & authentique. La *Chartre Normande* est en France un recueil d'anciens privilèges accordés à la Province de Normandie par plusieurs Rois. En Angleterre la *Grande-Chartre* est un Diplome donné par Henri III au XII Siècle, la 9 année de son Règne, par lequel il accorde de grands privilèges à la nation, & particulièrement à la ville de Londres celui de s'élire chaque année un Maire. Les Rois d'Angleterre Charles II & Jacques II, se rendirent haïssables en ôtant, sans grand sujet, aux bourgeois de cette capitale cette prérogative, qui ne leur fut renduë qu'au commencement du Règne de Guillaume III par un Acte du Parlement.

CHARTRES, lat. *Carnutum*, ville de France, capitale de la Beauce, sur la rivière d'Eure; la petite contrée d'alentour s'appelle le *Chartrain*, & comprend quelques villages. La ville est belle & grande, avec un Evêché suffragant de Paris, & le titre de Duché que porte le fils aîné du Duc d'Orléans. Voyés ORLEANS.

CHARTREUSE, (la grande) fameuse maison de Chartreux, Chef-d'Ordre, située en France, à 5 lieues de Grenoble, dans de hautes montagnes du Dauphiné qui font une solitude affreuse.

CHARTREUVE, Abbaye de l'Ordre des Prémontrés en France, au Diocèse de Soissons.

CHARTREUX, lat. *Chartusiani*, Ordre Religieux dans l'Eglise Romaine, fameux par ses austérités, & qui a son nom de la Chartreuse dont on vient de parler, endroit du Dauphiné où se retira S. Bruno, natif de Cologne sur le Rhin, Docteur en Théologie & Chanoine de Rheims, en l'an 1084, avec six de ses compagnons. Les *Chartreux* sont habillés de blanc & portent continuellement le cilice sur la peau nue. Ils gardent sans cesse la clôture, excepté le Prieur & le Procureur, quand ils sont envoyés d'un couvent à l'autre. Jamais ils ne mangent de chair, & jeûnent les vendredis au pain & à l'eau; ils témoignent une telle aversion pour la chair, qu'à la Grande-Chartreuse près de Grenoble, une peinture représentant la dernière Pâques de nôtre Seigneur, il y a un gros poisson dans le plat en place de l'agneau-pascal; Pon voit la même chose dans la Chartreuse de Grenade en Espagne. Ils observent un silence presque perpétuel; & aucune femme n'oseroit entrer dans leurs couvents. Il y a aussi des Chartreuses.

CHARWEL, voyés CHERVEL.

CHARYBDIS, goufre dans la Mer de Sicile, près du Fare de Messine.

CHAS-ODA, la dernière & la plus intérieure des Chambres du Serail à Constantinople, où logent les 40 principaux pages & domestiques, lat. *Interior pars adium Imperatoris Turcici*.

CHAS-ODA-BACHI, c'est dans le même Serail le Chambellan qui a l'inspection sur tous les officiers & domestiques de la Chambre du Sultan, lat. *Præfæctus eorum qui Imperatori Turcici sunt à cubiculo*.

CHASSAKI, lat. *Uxor Imperatoris Turcici proliis masculæ mater*, c'est une concubine du Sultan qui est mère d'un fils.

CHASSE, (donner la) en terme de mer c'est mettre les vaisseaux ennemis en fuite, les poursuivre; *prendre la chasse* c'est s'enfuir soi-même; *soutenir la chasse* c'est se battre en retraite.

CHASSELAY, petite ville de France, dans le Lyonnais, près du bord occidental de la Saone.

CHASSEPIERRE, endroit des Pays-Bas Autrichiens, appartenant à la Maison de Lœwenstein, & possédé par une Branche Catholique. C'est une Souveraineté.

CHASSEURS, (terme de guerre) c'est une espèce de troupes légères fort en usage depuis quelque tems.

NB. *Les Articles qu'on ne trouvera pas à CHASTEAU, se doivent chercher à CASTEL.*

CHASTEAU, lat. *Castrum*, petite ville de France, en Anjou, Election de Beaugé.

CHASTEAU-BRIANT, lat. *Castrum Briantii*, petite ville de France, dans la Haute-Bretagne, avec un vieux château.

CHASTEAU-CAMERESIS, lat. *Castrum Cameracense*, petite ville des Pays-Bas, dans le Cambresis, à 6 lieues de Cambrai.

CHASTEAU-CHINON, lat. *Castrum Canninum*, petite ville de France, dans le Nivernois, capitale du Morvant. Il y a une manufacture considérable de draps.

CHASTEAU-DAUPHIN, lat. *Castrum Delphini*, château très-fort d'Italie, en Piémont, entre Embrun & Saluzze. C'est un passage d'Italie, dans les Vallées de Queiras & de Luzerne, & de là en Dauphiné.

CHASTEAU-D'OLERON, capitale de l'Isle Françoisse d'Oleron, avec un bon port.

CHASTEAU

CHASTEAU DU LOIR, lat. *Castrum ad Loedum*, petite ville de France, dans le Maine, sur la rivière de Loire.

CHASTEAU-DUN, lat. *Castellodunum*, ville de France, dans l'Orléanois, capitale du Dunois, sur une hauteur proche la Loire, avec un château & une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin.

CHASTEAU-GONTIER, lat. *Castrum Gontberi*, petite ville de France, en Anjou, sur la Mayenne.

CHASTEAU-LANDON, lat. *Castrum Nantonis*, petite ville de France, au Gatinois, sur une colline près du ruisseau de Fusin, avec une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin.

CHASTEAU-MEILLANT, petite ville avec un château, en France, dans le Berri.

CHASTEAU NEUF, lat. *Castrum Novum*, il y a plusieurs petites villes de ce nom en France: 1) dans la Perche; 2) en Angoumois sur la Charente; 3) en Berri, sur le Cher; 4) avec titre de Baronie de la Sarte; 5) dans le Lyonois, capitale du Val-Romey &c.

CHASTEAU-PELERIN, ancienne forteresse de la Palestine, sur la mer, dans une langue de terre tenant au continent; & qui avoit été bâtie pour la sûreté des Pèlerins allant à Jérusalem. L'on en voit aujourd'hui encore les ruines.

CHASTEAU-POINSAT, bourg de France, dans le Limosin.

CHASTEAU-PORCIEN, lat. *Castrum Portianum*, petite ville de France, en Champagne, dans une contrée du Réthelois appelée Porcien, sur l'Aine, avec un château bâti sur un rocher & le titre de Principauté.

CHASTEAU-RENARD, lat. *Castrum Vulpinum* seu *Rainardi*, petite ville de France, dans le Gatinois.

CHASTEAU-RENAUD, lat. *Castrum Regnaldi*, petite ville de France, en Touraine, avec titre de Marquisat.

CHASTEAU-ROUX, lat. *Castrum Radulphi*, ville de France, en Berri, avec titre de Duché-Pairie, en une belle & vaste plaine, sur l'Indre.

CHASTEAU-ROUX, CASTEL ROSSO, lat. *Carysus*, ville épiscopale de Grèce, dans l'Isle de Negrepoint, près du Cap

dell' Oro; il s'y trouve de beau marbre.

CHASTEAU-SALIN, lat. *Castrum Salinarum*, château & bourg de Lorraine, entre Metz & Strasbourg; il y a des salines remarquables.

CHASTEAU-TIERRI, lat. *Castrum Theodorici*, ville de France, en Champagne, sur la Marne, avec le titre de Duché-Pairie.

CHASTEAU-VILLAIN, lat. *Castrum Villanum*, petite ville de France, en Champagne, avec le titre de Duché-Pairie, sur la rivière d'Aujon.

CHASTEL, ou CHATE', lat. *Castellum in Vosago*, petite ville de Lorraine, dans la Vosge, sur la Moselle.

CHASTEL-AILLON, lat. *Castrum Alonis*, ancienne ville maritime de France, dans la Saintonge, à 2 lieues de la Rochelle. Elle étoit autrefois très considérable, mais ce n'est presque plus rien aujourd'hui.

CHASTEL-CHALON, lat. *Castellum Raronnes*, petite ville de France, en Franche-Comté; il y a une Abbaye de Bénédictines.

CHASTELET, lat. *Casseletum*, petite ville d'Allemagne, dans le Liégeois, entre Namur & Charleroi.

CHASTELET, petite ville de France, dans la Généralité de Paris, Election de Melun, avec Prévôté.

CHASTELIERS, (les) Abbaye de France, au Diocèse de Poitiers, de l'Ordre de Cîteaux.

CHASTELLAR, lat. *Castellarum*, petite ville d'Italie, en Savoye, sur la rivière de Bourboillon.

CHASTELLERAUD, lat. *Castrum Heraldii*, ville de France, en Poitou, sur la Vienne, avec le titre de Duché-Pairie. On y fabrique beaucoup de couteaux, & de faux brillans qu'on y polit très-habilement.

CHASTEL-ROSSO, voyés CHASTEAU-ROUX.

CHASTILLON LES BOMBES, petite ville de France, dans la Bresse, appelée autrement *Chastillon sur Chalaronne*.

CHASTILLON SUR L'INDRE, ville de France, en Touraine.

CHASTILLON SUR LOING, ville de France, dans le Gatinois.

CHASTILLON SUR LOIRE, ville de France, en Berri.

CHASTILLON SUR MARNE, ville de France, en Champagne.

CHASTILLON SUR SEINE, ville de France, en Bourgogne, coupée par la Seine en deux parti, l'une se nomme Chammont, & l'autre le Bourg.

CHASTRE, ville de France, en Berri, sur l'Indre, dont l'ancienne & noble famille de la Chastre portoit le nom.

CHASUBLE, habit d'Eglise chés les Catholiques-Romains, que les Prêtres mettent sur les épaules lorsqu'ils vont célébrer la messe, & faire d'autres fonctions, lat. *Humeralis sacerdotis sacra celebrantis.*

CHAT, Navire en usage au Nord, qui a la poupe ronde, & des mâts sans hune, lat. *Navis Septentrionalium cui puppis rotunda est.*

CHÂTEAU, voyés CHASTEAU.

CHÂTEAU, place fortifiée par l'art ou par la nature, soit dans la campagne, soit dans une ville, pour tenir les peuples dans le devoir, espèce de petite citadelle. *Château* se prend aussi pour la maison d'un Seigneur ou d'un Prince, qu'elle soit fortifiée ou non.

CHÂTEAU, (terme d'Architecture navale.) Le *château d'avant* ou de *prouë*, autrement le *gaillard d'avant*, le *théâtre*, c'est l'exhaussement qui est à la prouë des grands vaisseaux, au-dessus du dernier pont, vers la misaine; c'est le lieu où sont les cuisines. Le *château de poupe* ou *d'arrière*, le *gaillard d'arrière*, c'est toute l'élevation qui règne sur la poupe, au-dessus du dernier pont où sont les chambres du Conseil & du Capitaine.

CHÂTELAIN, Gouverneur d'un château établi autrefois pour le garder, pour maintenir dans l'obéissance ceux qui en dépendoient & rendre la justice. Aujourd'hui ce n'est plus en France que le titre d'un Seigneur d'une terre, qui a un degré d'élevation au-dessus d'une Seigneurie ordinaire.

CHÂTELENIE, c'est la Seigneurie d'un Seigneur Châtelain. En Flandre l'on

donne encore le nom de *Châtelainie* à certains territoires qui forment les divisions de ce pays; elles portent ordinairement le nom de leurs capitales, & ce titre de Châtelainie leur vient des anciens possesseurs qui s'appelloient Châtelains.

CHATELET, (GRAND-) ancien château de Paris, où se tient le tribunal de la Prévôté & Vicomté de cette ville. Il y a en cette même capitale un autre endroit nommé le *Petit Châtelet*, qui sert de prison.

CHATHAM, voyés CHATTAM.

CHÂTILLON, voyés CHASTILLON.

CHÂTRES, ou ARPAJON, petite ville de l'Isle-de-France, dans le Hurepoix, en un vallon très-agréable, sur la petite rivière d'Orge. Il y a encore en France deux Abbayes de ce nom, de l'Ordre de S. Augustin, l'une au Diocèse de Saintes & l'autre en celui de Périgueux.

CHATRICES, Abbaye de France de l'Ordre de S. Augustin, au Diocèse de Châlons-sur-Marne.

CHATTAM, ville d'Angleterre, sur la Tamise, dans la Province de Kent.

CHATTE, CASTEL-SUR-MOSELLE, petite ville & Seigneurie de Lorraine, sur la Moselle.

CHATZAN, ville d'Asie dans le Territoire du Grand-Mogol, au Royaume de Hajacau, au confluent des rivières de Nilab & de Behab.

CHAVAIGNES, bourg de France en Poitou, entre Montaigu & les Essars.

CHAVANAY, petite ville de France dans le Forez.

CHAVANCY, lat. *Calvinciacum*, bourg des Pays-Bas, dans le Duché de Luxembourg, sur la rivière de Chiers, aux frontières de la Lorraine.

CHAUD, lat. *Calidum*, petite ville de Savoye, dans le Génévois, entre le Lac d'Ancy & la rivière de Serran.

CHAU-DE-FOND, voyés LOCLE.

CHAUDESAIGNE, petite ville de France en Auvergne.

CHAUDRON, bourg de France en Anjou.

CHAVES, lat. *Chava*, ville médiocre de Portugal, en la Province de Tra-

los-Montes, aux frontières de Gallice, à 12 lieuës de Braganze.

CHAUFFE-CIRE, Officier de la Chancellerie, qui amolit & prépare la cire pour ſceller, & qui appoſe le ſceau aux lettres.

CHAUL, ville des Indes Orientales dans le Royaume de Decan, à l'embouchure du Gate; elle appartient aux Portugais, eſt fort commerçante, & a un bon port aſſuré, hormis que l'entrée en eſt un peu difficile; il y a une forte citadelle appellée *il Morro di Chaul*, ſituée ſur une hauteur. Cette place a été pluſieurs fois attaquée par les Rois voiſins & par les Hollandois.

CHAULNE, lat. *Calniacum*, petite ville de France, en Picardie, au pays de Santerre.

CHAUMES, petite ville de France dans la Brie-Parisienne, à 9 lieuës de Paris, avec une Abbaye de Bénédictins.

CHAUMONT, lat. *Calvus Mons*, jolie ville de France en Champagne, dans le Baſſigny, dont elle eſt la capitale.

CHAUMONT, petite ville de France au Vexin François, entre Beauvais & Mante.

CHAUMONT, autre petite ville de France, en Touraine.

CHAUMONT, petite ville de Savoye, Chef d'un des douze Mandemens du Génévois.

CHAUMONT, petite ville des Pays-Bas, dans le Luxembourg.

CHAUMONT, Abbaye de France au Diocèſe de Rheims, de l'Ordre de Bénédictins.

CHAUMOUZAY, petite ville de Lorraine, avec une Abbaye de Chanoines Réguliers de S. Auguſtin.

CHAUNAI, lat. *Calnicum*, bourg de France en Poitou.

CHAUNI, lat. *Calniacum*, petite ville de France, en Picardie, ſur l'Oiſe.

CHAURZIM, voyés CAURZIM.

CHAUSAY, petite Isle de la Baſſe-Normandie, à 3 lieuës de Granville. Les Anglois s'en emparèrent en 1756.

CHAUSSES-TRAPES, (machine de guerre) elle eſt de fer à pluſieurs pointes aiguës, chacune longue de 4 pouces, & diſpoſées de façon qu'il y

en a toujours une tournée en haut, comme que la machine tombe. On en jette dans les foſſés & les brèches pour arrêter l'ennemi.

CHAUSSIN, petite ville de France, en Bourgogne, dans le Vicomté d'Auxonne.

CHAUX, gros bourg de France dans l'Angoumois.

CHAUX-DE-FOND, voyés LOCLE.

CHAXUMO, voyés ACEM.

CHAYLAR, (le) bourg de France, dans le Haut-Vivarais.

HAZELLES, petite ville de France, dans le Forez.

HAZNA, lat. *Ærarium Imperatoris Turcici*, le Tréſor du Grand-Turc à Conſtantinople.

HAZNA-AGASI, lat. *Cuſtos theſauri auſtate Turcorum vidue*, Eunuque à la Porte Ottomane, qui eſt conſtitué ſur le tréſor de l'Impératrice-Mère.

HAZNADAR-BACHI, ou **HAZNADAR-BACHI**, lat. *Supremus ærarii turcici Præfectus*, le Grand-Tréſorier du Serail qui a l'inſpection ſur les pages de l'argenterie & ſur la bourſe des menus-plaiſirs du Sultan. Au-lieu que le tréſor pour payer les troupes, eſt adminiſtré par le Viſir, & par les 3 Teſterdar ou Tréſoriers ordinaires.

CHEERY, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, en France, au Diocèſe de Rheims.

CHEF D'ESCADRE, Officier-Général de Marine, qui commande une eſcadre, & répondant à-peu-près à un Brigadier dans les armées de terre.

CHEGE, lat. *Chegenſis, Zabolenſis, Dobocenſis Comitatus*, Comté de la Haute-Hongrie, ſur la côte orientale de la Theiſſe, entre les Comtés de Barſod & Kalo. La capitale de même nom eſt ſituée ſur une branche de la Theiſſe.

CHEGFORD, Bourg d'Angleterre, dans le Devonſhire.

CHEKIANG, **CHEQUIN**, une des 15 Contrées de la Chine, entre Nanking & Fokien. Elle eſt célèbre par ſa fertilité & ſon commerce; ſurtout on y voit des forêts entières de meuriers, où il ſe trouve une ſi grande quantité de vers-à-foye, qu'il y en a pour fournir de foye tous les autres pays.

- Les Chinois l'appellent l'*Archiparadis des Indes*, le *Jardin de plaisance de Dieu*. Elle renferme 88 petites & grandes villes.
- CHELLES**, lat. *Cala*, petite ville de l'Isle-de-France, à 4 lieues de Paris, sur la Marne, avec une Abbaye de Bénédictines. En 1716 la Princesse aînée du Duc-Régent, Louise Adelheit, entra volontairement & contre le gré de ses parens, dans ce Couvent; elle y prit l'habit, & en 1719 elle en devint l'Abbesse.
- CHELM**, CHELMYCK, lat. *Chelmenfis Terra*, Palatinat de Pologne dans la Petite-Russie, situé entre Lublin, la Lithuanie & la Volhynie; il comprend deux territoires, Chelm & Crasnostaw. La capitale *Chelm*, lat. *Chelnum*, a un château de bois; les maisons particulières sont de même matière; & il y un Evêque Grec.
- CHELMNITZ**, petite ville d'Allemagne, en Silésie, dans la Principauté d'Opeln.
- CHELSEA**, beau bourg d'Angleterre, sur la Tamise, à 1 lieuë au-dessus de Londres; il y a un superbe Hôtel-des-Invalides fondé par le Roi Charles II pour les soldats qui perdent leur fanté & leurs forces au service du Roi; ils y sont très-bien soignés, & le Parlement accorde toujours des sommes suffisantes pour leur entretien.
- CHELTONHAM**, bourg d'Angleterre, dans la Province de Gloucester, où il y a une grande Maison-des-Invalides pour les soldats blessés.
- CHEMAZE'**, bourg de France dans la Généralité de Tours, Election de Château-Gontiers.
- CHEMILLE'**, lat. *Camiliacum*, petite ville de France en Anjou, sur la petite rivière d'Irome.
- CHEMIN COUVERT**, lat. *Via cooperta*, (terme de Fortification) c'est l'allée ou corridor qui est sur la contrescarpe, large de 3 à 4 toises; il règne tout autour de la place en dehors du fossé. On l'appelle *couvert* parce qu'il est garni de parapets & de banquettes, & qu'il est quelquefois palissadé. Son glacis doit se perdre insensiblement vers la campagne.
- CHEMIN-DES-RONDES**, lat. *Via propugnaculi qua fossam spectat*, (terme de Fortification) chemin muré & pratiqué autour du parapet du rempart en dehors, & dans lequel on peut marcher & voir ce qui se passe dans le fossé.
- CHEMINE'E**; en Angleterre, en Pologne & dans l'Autriche il se lève des droits sur les cheminées. Dans l'Autriche cela s'appelle *Rauchfang-Steuer*, lat. *Tributum de fumaris pendendum*.
- CHEMINON**, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, en France, dans la Champagne, au Diocèse de Châlons.
- CHEMISE**, (terme de Fortification) muraille dont un rempart ou un bastion est revêtu pour soutenir les terres.
- CHEMNITZ**, lat. *Chennitium*, ville & Préfecture d'Allemagne en Misnie, dans le Cercle d'Ertzgebürg, sur la rivière de Chemnitz, à 4 lieues de Freyberg. Le château, qui est à un quart de lieuë de la ville, a été vendu en 1702 au Capitaine de la Préfecture d'Augustbourg, George de Gunther, avec toutes les campagnes qui en dépendent.
- CHEMNITZ EN BOHE'ME**, ville & château de Bohême, dans le Cercle de Leitmeritz, appartenant aux Comtes de Kinsky; on y fait ces beaux verres de Bohême dont les habitans font un trafic par toute l'Europe.
- CHENERAILLES**, petite ville de France, dans le Bourbonnois, Généralité de Moulins.
- CHENZIN**, ville de la Petite-Pologne, au Palatinat de Sendomir.
- CHEPELIO**, Isle de l'Amérique Méridionale, à 1 lieuë du continent & à 9 de la ville de Panama. Elle est jolie & a environ 2 lieues de long sur autant de large. Il croit toute sorte d'excellens fruits en cette Isle, & il y a surtout une espèce de platanes qui rendent une odeur excellente.
- CHEPO**, ville de l'Amérique Méridionale, en l'Isthme de Panama, sur une rivière de même nom qui tombe en la Mer du Sud.
- CHEPSTOW**, bourg d'Angleterre au Comté

Comté de Monmouth, sur la rivière de Wie, à l'endroit où elle se jette dans la Saverne.

CHEQ, lat. *Princeps Meebae*, *Pontifex Turcorum maximus*, le Prince de la Mecque & le Chef Ecclésiastique de tous les Mahométans, de quelque nation & secte qu'ils soyent. Le Grand-Turc lui envoie annuellement un tapis & une tente précieuse, avec une grande somme d'argent pour l'entretien des pèlerins qui abordent à la Mecque pendant 17 jours. Passé ce tems ils doivent vivre sur leur propre bourse. Le tapis couvre le tombeau de Mahomet & le *Cheq* demeure sous la tente pendant les 17 jours que dure la devotion des Mahométans. Après l'année écoulée, le tapis est en pièces dont il gratifie les Princes Musulmans, desquels il reçoit en retour des présens considérables; il ramasse d'ailleurs de grandes richesses par ce que tous les présens, qu'on envoie à la Mecque & à Medine, lui appartiennent.

CHER, lat. *Charus*, rivière de France, qui a sa source dans la Haute-Auvergne & qui passant dans le Bourbonnois & le Berri, se joint ensuite à la Loire.

CHERASCO, lat. *Clavastum*, grande ville & Forteresse à 10 bastions avec un territoire, en Italie, dans le Piémont, aux frontières du Comté d'Asti, entre les rivières de Tanaro & de Stura; il y a un vieux château qui commande la ville. En 1631 il s'y conclut entre l'Empereur, le Roi d'Espagne & le Roi de France, un traité au sujet des Duchés de Montferat & de Mantouë, qui a été appelée la *Paix de Querasque*.

CHERASOUL, v. SCHEHERESOUL.

CHERBOURG, lat. *Cesariis Burgus*, *Caraburgis*, ville maritime de France, en Normandie, dans le Cotentin, avec un port & une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. En Août 1758 la flotte Angloise y fit une descente, la ville fut emportée, & les ennemis ne se retirèrent qu'après avoir fait sauter les fortifications, levé de fortes contri-

butions & s'être emparés de tous les vaisseaux qui étoient dans le port.

CHERIF, lat. *Princeps Arabum*, mot Arabe qui signifie un Prince & que les Mahométans donnent aux descendants de Mahomet. Ces descendants, selon les Mahométans, sont les favoris du ciel & tous ceux qui sont tués de leur main vont droit en paradis. Presque tous les Grands-Seigneurs & Princes Mahométans en Turquie & en Barbarie se donnent aussi ce titre, pour se rendre respectables au peuple; le Sultan-Turc, le Prince de la Mecque & l'Empereur de Maroc le portent.

CHERIF, monnoye turque en or qui vaut à Marseille 4 livres 10 sols.

CHERIF, voyés SHERIF.

CHEROI, petite ville de France, dans le Gatinois, sur les confins de la Champagne.

CHERSO, lat. *Chrespa*, *Cresa*, Isle & ville avec un port & le titre de Comté, dans le Golfe de Carnero qui est une partie de la Mer Adriatique. Elle appartient aux Vénitiens.

CHERSONESE, nom tiré du Grec que les Anciens donnoient aux Prequ'isles; telles étoient la Chersonese d'or, la Chersonese Cimbrique, la Chersonese Taurique &c.

CHERVEL, rivière d'Angleterre, près d'Oxford, du côté d'Orient, dont l'eau est excellente pour la préparation des cuirs.

CHERVES, bourg de France en Touraine, Election de Richelieu.

CHESEAPEACK, grand Golfe d'Amérique en la Mer du Nord, à 75 lieues Françoises de long & 6 à 7 de large; il est très commode pour le commerce des Anglois.

CHESEL, lat. *Jaxartes*, grande rivière d'Asie qui sort au Royaume de Tibet du Mont Imaüs, & qui se jette par deux embouchures dans la Mer Caspienne.

CHESERE, contrée & vallée de Savoie aux frontières de Bourgogne, sur la rivière de Mallerine, près du territoire de Gex; c'est un District étroit, ou

où il y a une petite ville de même nom.

CHESNEGHIR-BACI, lat. *Pincerna Præfator Imperatoris Turcici*, Officier à la Cour Ottomane qui goûte les viandes & la boisson du Grand-Seigneur.

CHESTER, lat. *Comitatus Cestriensis*, Comté d'Angleterre borné au Nord par Lancaſtre, à l'Orient par Darby & Stafford, au Midi par Shrop, & à l'Occident par le Pays de Galles & la Mer d'Irlande. Il y a beaucoup de Nobleſſe en cette Province. La Capitale s'appelle de même *Cheſter*, ſituée ſur la rivière Dée, avec un bon port où l'on s'embarque ordinairement pour paſſer en Irlande; c'eſt une ville grande, commerçante & fortifiée; il y a un bon château & un Evêque ſuffragant d'Yorck.

CHESTERFIELD, ville d'Angleterre, dans la Province de Darby, entre les rivières d'Ibber & de Rother.

CHEVINE, ville de l'Isle de Candie, ſur la rivière de Naparol.

CHEVAL-DE-FRISE, (terme de Fortification,) c'eſt une groſſe pièce de bois ou poutre à 4 ou 6 faces & longue de 10 à 12 pieds; elle eſt percée & traversée de pluſieurs pieux armés de pointes de fer; on place cette machine dans les brèches & dans les chemins, pour défendre le paſſage, ou devant l'infanterie dans un camp, pour la couvrir contre la cavalerie. Lat. *Trabs eminentibus undique aculeis ligneis ferroque munitis horrida*.

CHEVALERIE, mot qui ſignifioit autrefois ce qu'on appelle aujourd'hui la Nobleſſe, & qui vient de ce que les principaux exercices des Nobles étoient la Guerre, les Joûtes & les Tournois qui ſe faiſoient à cheval. On diſtingue la Chevalerie en 4 eſpèces. 1) La *Militaire* qui s'aqueroit par les armes & qui ne ſe conſeroit qu'avec beaucoup de cérémonies. 2) La *Régulière*, qui eſt celle où l'on s'engage à porter les armes pour la défense de la religion ou pour favoriser les pèlerinages aux lieux ſaints,

en entrant pour cela dans une communauté ou ordre diſtingué par des ſtatuts & un habillement particulier; tels que ſont les Ordres de Malthe, Teutonique &c. 3) L'*Honoraire*, qui comprend ces Ordres inſtitués chés les Rois & les Princes qu'ils ſe communiquent entre eux, & dont ils favoriſent les Grands-Seigneurs de leur Cour; tels ſont les Ordres de la Toiſon d'Or, de la Jaretière, du S. Eſprit &c. 4) La *Sociale* qui n'eſt qu'une inſtitution particulière de gens qui s'afſocient ſous un titre dans des vûs ſérieuſes ou badines; l'hiſtoire nous en fournit pluſieurs exemples. Dans le premier de ces 4 ſens, on diſtingue 2 fortes d'anciens Chevaliers; les uns qui formoient le Corps de la Nobleſſe, ſous différens titres d'honneur & d'office, & qui avoient mérité cette diſtinction par des ſervices ou d'autres actions éclatantes. Les autres étoient ceux qui s'engajoient particulièrement à la défense des Dames, des orphélins, des malheureux opprimés, tels que les *Chevaliers de la Table-Ronde*, & tous ceux qu'on a appellé *Chevaliers errans*.

Voici la Liſte alphabétique des principaux Ordres de Chevalerie Régulière, Honoraire & Sociale de l'Europe.

A.

ORDRE DE L'AIGLE, lat. *Societas Aquilina*; il fut inſtitué l'an 1433 par l'Empereur Albert III, ayant pour Marque un Aigle d'or ou d'argent, les ailes éployées, & tenant en ſes ſerres un écri-teau avec ces mots: *fais bien*.

ORDRE DE L'AIGLE BLANCHE, (en Pologne) lat. *Ordo Aquila Alba*. On en attribué l'inſtitution au Roi Uladiſlas Locticus, en l'an 1325, mais les Hiſtoriens Polonois ne diſent que peu de choſe là-deſſus. Au contraire le Roi Uladiſlas IV inſtitua l'an 1673 à l'honneur de la conception immaculée de la S. Vierge, & ſous la confirmation de Pape Urbain VIII l'*Ordre de la Conception Immaculée*; la Marque de l'Ordre étoit une chaîne d'or dont

dont les chainons représentoient partie des lis blancs avec la devise : *In Te*, partie des flèches liées avec des attaches blanches & avec ces mots : *Unita virtus*; à cette chaîne pendoit une croix rouge au centre de laquelle l'on voyoit l'image en couleur blanche de la Mère de Dieu qui fouloit un dragon avec ces mots : *Vicisti, vince*. Les Membres de ce dernier Ordre devoient être principalement des Nobles Polonois, quoique les étrangers de distinction n'en fussent point exclus; les argens de la caisse de l'Ordre étoient destinés à la rançon des prisonniers & aux soins des pauvres & disetteux. Tout étoit prêt pour mettre l'Ordre en réalité, lorsque le Prince de Radzivil & d'autres Magnats de Pologne inspirèrent à la Diète de l'année suivante certains soupçons à cet égard, en sorte que cet établissement tomba. En 1705 le Roi Auguste II rétablit l'Ordre de l'*Aigle Blanche*, de la manière suivante: La Marque est une croix d'or, émaillée en rouge & transparente, avec un bord blanc, & dans les angles il y a 4 flammes: Sur la face antérieure est l'Aigle Blanche de Pologne portant en la poitrine une croix blanche & les deux Glaives Electoraux; sur la face de derrière il y a le nom du Roi en ces deux lettres A. R. & l'inscription *Pro Fide, Rege & Lege*. Dans les nouvelles Marques de l'Ordre il y a une couronne garnie de diamans & un anneau orné de même pour y passer un cordon bleu.

ORDRE DE L'AIGLE BLANCHE, voyez
ORDRE DE LA DISCIPLINE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIRE, (en Prusse) lat. *Ordo Aquile Nigræ*. Il a été institué par le Roi de Prusse Frédéric I à Königsberg le jour de son Couronnement, le 17 Janvier 1701. La Marque de l'Ordre est une croix à 8 pointes d'or & émaillée en bleu, qui a d'un côté au centre les lettres entrelacées F. R. qui signifie *Fridericus Rex*; dans les 4 angles du milieu il y a une Aigle Noire éployée. Chaque Chevalier doit porter cette croix à un ruban large couleur d'orange, avec une étoile piquée; ce ruban va en écharpe de l'épaule gauche à la hanche droite; au milieu de l'étoile

I. Partie.

est l'Aigle Noire éployée, portant en l'une de ses serres une couronne de laurier & en l'autre une foudre, avec la devise : *Suum cuique*. Les Chevaliers portent une camifole de velours bleu, & par-dessus un manteau de velours incarnat rouge, doublé d'une mohère bleu-de-ciel, avec cette différence que le Roi & le Prince Royal ont un manteau long, au lieu que les autres le portent court; il tient par de longues attaches qui pendent sur la poitrine. C'est sur ce manteau que se porte la grande chaîne de l'Ordre arrêtée aux deux épaules; cette chaîne est composée alternativement du chiffre du Roi & d'Aigles tenant la foudre; & à cette chaîne est attachée la croix de l'Ordre ci-dessus décrite & pendante sur la poitrine. Sur le côté gauche du manteau est accrochée une grande étoile piquée en argent. Enfin le Chevalier porte en cet habillement de cérémonie, un chapeau de velours noir, avec un plumet blanc. Dans les solemnités de noces, de baptêmes & d'enterremens chés la Famille Royale, ou lorsqu'à Pâques, à la Pentecôte & à Noël, le Roi va à l'Eglise accompagné des Chevaliers qui se trouvent pour lors à la Cour, ceux-ci doivent porter la grande chaîne de l'Ordre sur leur habit ordinaire. Le Roi est toujours le Grand-Maitre de l'Ordre. Le nombre des Chevaliers va jusqu'à 30, sans comprendre les Princes de la Famille Royale. Exceptés les Rois, les Princes & les Electeurs, aucun Chevalier d'un autre Ordre ne peut être reçu dans celui-ci; mais d'un autre côté, pour y être admis, il faut avoir été quelque tems auparavant revêtu de celui de la *Générosité*. Les Chevaliers ont le rang des Lieutenans-Généraux.

ORDRE DE L'AILE DE S. MICHEL, (en Portugal) lat. *Ordo Equitum Alam S. Michaelis pro insigni gestantium*. Il étoit institué contre les Maures & avoit pour enseigne l'Aile d'un Ange couleur de pourpre & entourée de rayons.

ORDRE D'ALCANTARA, (en Espagne) lat. *Ordo Alcantavatenfis*, institué en 1176 contre les Maures. Il portoit au commencement le nom de l'Ordre du *Poirier*, ayant cet arbre pour marque. Mais

V v

lorf-

lorsque la ville d'Alcantara leur fut confiée sous le Roi Alphonse IX de Castille, les Chevaliers prirent le nom d'*Alcantara* & pour Symbole une croix fleurdelisée. Quoique les Chevaliers suivent la règle de Citeaux, ils ont aujourd'hui la permission de se marier. La Grande-Maitresse est réunie à la Couronne d'Espagne.

ORDRE DE S. ALEXANDRE, voyés
ORDRE DU CORDON ROUGE.

ORDRE DE L'AMARANTE (en Suède), lat. *Ordo Amaranthinus*, établi par la Reine Christine l'an 1653, à l'honneur de Don Antonio Pimentel, Ambassadeur d'Espagne. Le nom d'Amarante venoit de ce que la Reine avoit pris ce nom peu auparavant dans une Pastorale. & Pimentel fut le premier à qui elle accorda l'honneur de cet Ordre. La Marque étoit un ruban couleur de feu, auquel pendoit un anneau d'or garni d'émail, dans lequel il y avoit deux A, entrelassés l'un dans l'autre, l'un droit l'autre renversé. La devise étoit: *Semper idem*, & le vœu des nouveaux Chevaliers consistoit pour ceux qui, lors de leur entrée, étoient dans le célibat, à y rester, & pour ceux qui étoient déjà mariés, à rester veufs en cas de mort de leur moitié. Peu après l'institution, la Reine fit faire une écharpe d'un goût magnifique, dans laquelle étoit parsemée la même double lettre A, avec l'inscription: *Dolce nella memoria*; & en fit aussitôt présent à Don Pimentel.

ORDRE DE L'AMITIE, (entre les Maisons de Saxe & de Brandebourg) lat. *Ordo amicitia non fucata*; établi par l'illustre Electeur de Saxe Jean George IV, lorsque l'Electeur de Brandebourg lui fit visite à Torgau l'an 1692. La Marque de l'Ordre fut un Brasselet d'or, d'un côté duquel étoient les noms des deux Electeurs avec l'inscription en François: *Amitié sincère*; de l'autre côté deux mains jointes, avec deux épées en croix, & deux palmes entrelassées, avec l'inscription Française: *Unis pour jamais*.

ORDRE DE L'AMOUR DU PROCHAIN, lat. *Ordo Amoris proximi*, institué par l'Epouse de Charles III Roi d'Espagne, soit l'Empereur Charles VI, & morte en dernier lieu étant Impératri-

ce Douairière. Elle fit cet établissement peu avant son départ de Vienne en 1708, & donna aux Chevaliers une croix d'or avec ces paroles aussi en croix: *Amore proximi*, pendue à un ruban rouge sur la poitrine. Les Cavaliers & les Dames sont également reçus dans cet Ordre, & chacun d'eux peut le conférer à un de ses amis, mais une fois seulement; desorte que le nombre des Chevaliers varie.

ORDRE DE LA STE. AMPOULE, lat. *Ordo Sacrae Ampullae*, institué en mémoire de la phiole dite la Ste. Ampoule, qu'un Ange apporta en 499 du ciel, pleine d'huile pour le Baptême de Clovis I Roi de France, à Rheims où elle fut consacrée. Ce Roi l'institua en donnant pour Marque une croix d'or émaillée en argent, à laquelle pendoit une colombe portant en son bec la Ste. Ampoule.

ORDRE DE S. ANDRÉ, (en Russie) lat. *Ordo equestris Sti. Andreae*, établi par le Czar en 1698. Dans la Marque est une croix de S. André, avec ces lettres, S. A. P. R. c'est à-dire, S. Andreas Patronus Russiae, & au-dessus ces mots Esclavons ou Russiens: *Sa Weru; Wer-nost*; Pour la fidélité & la foi. Cet Ordre fut d'abord érigé en faveur de ceux qui se distinguoient contre les Turcs. Dans la suite le Czar l'a conféré à quelques-uns de ses Ministres & de ses Généraux qui s'étoient bien comportés dans la guerre contre les Suédois en Livonie; même en 1704 le Grand Maréchal & Conseiller-Privé de Prusse, Baron de Prinz, & ensuite feu Mr. de Grumkow Conseiller-Privé & Commissaire Général de la guerre, aussi au service de Prusse, reçurent cet Ordre qui est le plus distingué en Russie.

ORDRE DE S. ANDRÉ OU DU CHARDON, (en Ecosse) lat. *Ordo S. Andreae seu Cardui*. La Marque est une chaîne d'or composée de figures de Chardon, à laquelle pend le portrait de S. André Patron de ce Royaume avec sa croix, & ces mots: *Nemo me impune ledit*. Le Roi Jaques II entreprit en 1687 le rétablissement de cet Ordre qui étoit tombé en décadence; il avoit déjà nommé de nouveaux Chevaliers, & commandé qu'on leur rendit les revenus qui avoient été supri-

supprimés lors de la Reformation ; mais tout le projet échoua par la fuite de ce malheureux Prince. Il fut repris par la Reine Anne en 1703, & George I donna à cet Ordre de nouveaux statuts en 1727.

ORDRE DE STE. ANNE, établi en 1736 par Charles-Frédéric, Duc d'Holstein-Gottorp ; la Marque est une croix émaillée de rouge & flamboyante ; au milieu du côté droit est représentée une S. Anne, & à gauche ces 4 lettres A. J. P. F. qui veulent dire : *Amantibus Justitiam, Pietatem, Fidem*. Cette croix pend à un ruban rouge bordé de jaune allant de l'épaule gauche à la droite ; étoile avec la croix doit être au milieu & l'inscription sūdite sur le côté droit de la poitrine.

ORDRE DE L'ANNONCIADE, (en Savoye) lat. *Ordo Annunciationis*, institué en 1362 par Amedé VI, Comte de Savoye, & appelé d'abord l'*Ordre du Lac d'Amour*. Un des Successeurs de ce Prince le consacra à l'honneur du Mystère de l'Incarnation, sous le titre d'*Ordre de l'Annonciade*. La Marque est une chaîne ou collier large de 3 doigts, composé de roses d'or émaillées de blanc & de rouge, & chargé de ces lettres F. E. R. T. entremêlées de lacs d'amour. Ces 4 lettres signifient *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*, pour marquer qu'Amedé IV, dit le Grand, fit lever aux Turcs le siège de Rhode, & conserva cette Place. Au collier pend un anneau environné de lacs d'Amour, où est représentée l'*Annonciade*, c'est-à-dire l'Histoire de l'Annonciation de Nôtre-Dame. Cet Ordre est encore en grande considération à la Cour du Roi de Sardaigne.

ORDRE DE S. ANTOINE D'ETHIOPIE, lat. *Ordo divi Antonii in Ethiopia*, ce doit être un Ordre fondé en 1370, dont les Membres portoient une croix bleuë sur un habit noir, suivoient la Règle de S. Basile, honoroient S. Antoine comme leur Patron, & tenoient le Pape pour le Chef suprême de l'Eglise. Mais il y a apparence qu'on a confondu ces Chevaliers avec les *Hôpitaliers de S. Antoine* qui possèdent l'Abbaye & la ville de S. Antoine près de Vienne en Dauphiné.

ORDRE DE S. ANTOINE EN HAINAUT, lat. *Ordo Sti. Antonii in Hainavia*, institué par Albert, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zéelande, en 1382, lorsqu'il étoit sur son départ pour aller faire la guerre aux Turcs. Le collier étoit en forme de ceinture de pèlerin, à laquelle pendoit un bourdon & une clochette. Cet Ordre possédoit une église & un château près de Mons en Hainaut.

ORDRE DES ARGONAUTES, (au Royaume de Naples) lat. *Ordo Argonautorum*, institué par le Roi Charles III. Le but étoit d'éteindre les inimitiés qui régnoient parmi la Noblesse, & de protéger la navigation & le commerce sur Mer. La Marque consistoit en la figure d'un vaisseau battu des flots, avec la devise : *Non cedo temporis*. Cet Ordre tomba d'abord après la mort de son fondateur faute de revenus.

ORDRE D'AVIS, (en Portugal) lat. *Ordo Aviensis*, institué par Alphonse I en 1146 contre les Maures. Ce Roi donna aux Chevaliers la Règle de S. Benoît, & pour Marque une croix verte fleurdelisée sur un scapulaire court, & la ville d'*Avis* pour résidence. Cet Ordre avoit été dans la suite réuni à celui de Calatrava en Espagne, mais il s'en sépara au XV Siècle ; la Grande-Maitrise est réunie à la Couronne de Portugal.

B.

ORDRE DE LA BAGUE D'OR ; lat. *Equites amuli aurei*, institué par le Comte Palatin, Frédéric II. Son intention étoit que les Chevaliers ne büssent jamais trop, & ne s'en yvrassent pas.

ORDRE DU BAIN, (en Angleterre) lat. *Ordo Balnei*, Angl. *the Knighthood of the Bath*, institué selon quelques-uns par le grand Roi Arthus (auquel cas ce seroit le plus ancien Ordre du monde) ; mais selon d'autres & avec bien plus de vraisemblance, par le Roi Henri IV au XIV Siècle. Il a son nom de ce que le Chevalier se baignoit la veille de sa réception. En 1725 le Roi George I renouvella cet Ordre, en créant 36 Chevaliers qui furent installés avec beaucoup de

solemnité dans l'Abbaye de Westmunster. La Marque de l'Ordre est une medaille d'or, sur laquelle 3 couronnes & ces mots: *In uno tria juncta*; elle est pendue à un ruban rouge.

ORDRE DE LA BANDE, lat. *Ordo fasciæ rubræ*, institué par Alphonse XI Roi d'Aragon l'an 1330. Les Chevaliers portoient un ruban qui descendoit en manière de baudrier de l'épaule gauche à la hanche droite. Cet Ordre avoit des réglemens assés sévères, & personne n'y étoit admis qu'il ne fut noble & qu'il n'eût été 10 ans à la Cour, ou qu'il n'eût servi autant d'années contre les Maures. Il est éteint.

ORDRE DE BETHLEHEM, voyés ORDRE DE LA CROIX à L'ÉTOILE ROUGE.

ORDRE DE S. BLAISE, (en Palestine) lat. *Ordo Divi Blasii*; les Chevaliers portoient un habit bleu, & une croix d'or sur la poitrine. Il a fini peu après l'extinction de la Maison de Lusignan.

ORDRE DU BOUCLIER VERD, lat. *Ordo Clypeo viridi nobilis*, fondé en France par le fameux Maréchal de Boucicaut, à la fin du XIV Siècle, & composé de 14 Chevaliers qui s'engageoient à protéger les Dames opprimées en leur honneur & en leurs biens. Ils portoient au bras un bouclier verd émaillé, où étoit représentée une femme habillée de blanc.

ORDRE DE LA CROIX DE BOURGOGNE, lat. *Ordo Crucis Burgundicæ*, institué par l'Empereur Charlequin, l'an 1535, en memoire de sa victoire sur le fameux Coisire Barberousse, & lors de son entrée à Tunis, parce qu'il portoit alors une côte d'armes, sur laquelle étoit brodée la *Croix de Bourgogne*. Au collier pendoit un fusil, jettant des étincelles avec ces mots: *Barbaria*. Cet Ordre tomba bientôt.

ORDRE DE STE. BRIGITTE, (en Suède), lat. *Ordo Divæ Brigittæ*, institué l'an 1366 par Ste. Brigitte ou Bridgide; la Marque étoit une croix de Malthe en azur, avec une langue de feu qui y pendoit. Cette Institution avoit pour objet l'hospitalité, l'opposition aux hé-

rétiques, & la charité envers les veuves & orphélins.

C.

ORDRE DE CALATRAVA, lat. *Ordo Calatravensis*, fondé en Espagne l'an 1158. Ces Chevaliers suivirent d'abord la Règle de Citeaux; mais dans la suite le Pape leur accorda la liberté de se marier une fois. Ils ont de riches Commanderies & de grands privilèges; la Grande-Maitrise est réunie à la Couronne. Leur nom vient de la ville de Calatrava menacée par les Maures, & pour la défense de laquelle l'Ordre s'établit. Il y a aussi des Dames de cet Ordre dont la Grande-Maitresse réside à Almagro en la Nouvelle-Castille. Les 3 Ordres, de S. Jaques, d'Alcantara & de Calatrava sont des Ordres Réguliers célèbres & puissans jusques à ce jour en Espagne.

ORDRE DE LA CALZA, OU DE LA BOTTE, (à Venise), lat. *Societas cui Ocrea auro gemmis ornata symboli loco fuit*. Société fondée en 1400 par quelques Gentilshommes qui se choisirent un chef, & qui avoient pour but d'instruire les jeunes Gens dans les exercices militaires. Ils prirent pour Symbole une botte nommée en Italien *Calza*, brodée en or & ornée de diamans, qu'ils portoient tantôt à la jambe droite tantôt à la gauche.

ORDRE DE STE. CATHERINE, (en Russie), lat. *Ordo Divæ Catharina*, fondée en 1714 par la Czarine *Catherine*, à l'occasion de la Paix du Pruth conclue en 1711 fort heureusement quoique les circonstances fussent des plus critiques. La Marque de l'Ordre est une croix derrière laquelle est Ste. Catherine pendante à un ruban de couleur ponceau bordé d'argent, & sur lequel on lit le nom de Ste. Catherine, & ces paroles en Ruslien soit Esclavon: *Sa Laborn Otchestvo; Pour l'Amour de la Patrie*. L'Impératrice de Russie est la Grande-Maitresse de cet Ordre, qui ne se confère qu'aux Dames de la plus haute qualité. Feuë la Czarine Anne résolut d'augmenter le nombre des Dames qui d'institution n'étoient qu'à 7, & de leur accorder des

béné-

bénéfices particuliers avec l'inspection de certains Couvens de Religieuses.

ORDRE DE STE. CATHERINE DU MONT SINAI, lat. *Ordo Divæ Catharinae in Monte Sinai*. Ces Chevaliers gardoient le fépulcre & les reliques de Ste. Catherine sur la Montagne de Sinai; ils avoient soin de tenir les chemins nets en faveur des pèlerins; ils portoient un habit blanc, & pour Marque une rouë avec 6 rais rouges & des clous d'argent sur une croix de Jérusalem, en memoire du Martyr de cette Sainte. Ils n'existent plus aujourd'hui sous les Turcs; cependant le Supérieur du Couvent près du fépulcre de Ste. Catherine fait encore Chevaliers les pèlerins qui y abordent.

ORDRE DE LA CEINTURE, voyés ORDRE DE LA CORDELIERE.

ORDRE DU CERF D'OR, lat. *Ordo Cervi Aurei*, institué par le dernier Duc Silésien de Liegnitz, Brieg & Wolau, nommé George - Guillaume, à l'occasion d'une chasse qui se fit dans le Parc près de Brieg en 1672. La Marque de cet Ordre étoit une feuille d'or en forme de feuille de chêne; sur un côté étoit représenté un cerf, & sur l'autre un cœur rouge avec une croix blanche. Les Membres étoient tenus de porter cette Marque aussi souvent qu'ils se rencontroient à la chasse avec le Duc ou avec son Lieutenant; ils devoient l'avoir sur la poitrine pendue à un ruban verd piqué en or; & ils n'ofoient alors la mettre bas de tout le jour sans la permission du Maître ou de son dit Représentant.

ORDRE DU CHARDON, lat. *Ordo Cardui*, institué par Louis II Duc de Bourbon, à ses nœces en 1370. Les Chevaliers, au nombre de 26, portoient une chaîne composée de rustres avec le mot repeté: *Espérance*; & un ovale d'or où étoit debout la Mère de Dieu, toute rayonnante, & à ses pieds une demi-lune à laquelle pendoit une tête de Chardon.

ORDRE DU CHARDON, voyés ORDRE DE S. ANDRE'.

ORDRE DE LA CHARITE' CHRETIENNE, lat. *Ordo Christiana Charitatis*, Ordre institué en France par le Roi Henri III pour l'entretien des pauvres Officiers & des Soldats blessés. La Mar-

que étoit une croix sur le manteau, au côté gauche, avec ces mots brodés en or à l'entour, *pour avoir bien servi*. Cet Ordre qui est tombé, a donné lieu à l'Hôpital de la *Charité Chrétienne* au faux-bourg S. Marcel à Paris.

ORDRE DU CHÊNE, lat. *Ordo quercus*, institué, dit-on, par Garcias Ximènes Roi de Navarre en 722, ayant vu la veille d'une bataille qu'il devoit livrer contre les Maures, une croix sur une chêne, & ayant ensuite remporté une victoire signalée; il en gratifia les Nobles de son Royaume. L'habit des Chevaliers étoit blanc, & leur Marque consistoit en une croix rouge au sommet d'un chêne verd avec ces mots: *Non timebo millia me circumdantium*.

ORDRE DE CHRIST, lat. *Equites Christi*, institué en Portugal, l'an 1319 à la place des Templiers, pour combattre les Maures. Ils portent un habit noir sur lequel est une croix rouge au centre blanche. Ils possèdent 454 Commanderies, & à cause de leurs grandes richesses la Grande-Maitrise est attachée à la Couronne de Portugal.

ORDRE DE LA CONCORDE, lat. *Ordo Concordia*, institué par le Margraf Christian Ernest de Bareuth, l'an 1660, en son voyage à Bourdeaux en France. La Marque est une croix de diamans enchassée en or; au milieu est une plaque d'or, sur un côté de laquelle deux rameaux d'olivier passés chacun à travers une couronne d'or, se fermant en forme de croix au-dessous du chapeau ou bonnet de Prince; entre les deux couronnes on lit le mot, *Concordant*; sur l'autre côté est le nom du Fondateur sous le chapeau de Prince, & au-dessus l'an & jour de l'institution, faveur: d. 15. Jun. 1660. C. E. M. Z. B.

ORDRE DE CONSTANTIN, lat. *Equites Constantini*, institué, à ce qu'on prétend, en 313, par Constantin le Grand lorsqu'il eut remporté la victoire sur Maxence & qu'il eût vu la croix au ciel. On en trouve des restes en Italie où l'on en fait encore beaucoup de cas en plusieurs endroits; mais on l'estime peu en Allemagne; & les plus sçavés envoient l'histoi-

l'histoire de sa prétendue institution comme fort suspecte.

ORDRE DU COQ & DU CHIEN, lat. *Ordo a Gallo & Cane nomen sortitus*, institué par le Duc Charles de Montmorenci en faveur de son Epouse Jeanne de Roucy, qui portoit en ses armes 4 Cerfs. Le Collier étoit, dit-on, entrelassé de figures de têtes de Cerf, & il y pendoit une médaille d'or avec l'empreinte d'un Chien.

ORDRE DE LA CORDELIÈRE, lat. *Ordo seminarum cinclarum*, institué par Anne Duchesse de Bretagne, veuve de Charles VIII, Roi de France. Elle le donna aux Dames de sa Cour. La Marque étoit une ceinture de S. François autour du corps, & c'est ce qu'on appelle *cordelière*. On prétend que delà est venu la mode que les Filles & Veuves mettent autour de l'écu de leurs armes une cordelière en place de cordon. Plusieurs doutent cependant que cet Ordre ait jamais existé.

ORDRE DU CORDON ROUGE ou DE S. ALEXANDRE NEWSKI, institué en Russie par l'Impératrice Catharine en 1725. Le Prince Menzikoff en fut décoré la même année. La Marque est l'image du S. Czar *Alexandre Neuski* à cheval, avec ces mots Russiens: *Sa Trudi Otchestwo; aux efforts pour la Patrie*, & pendant à un ruban rouge. Cet Ordre n'est conféré à personne qu'il n'ait au moins le rang de Général-Major, & il faut l'avoir reçu pour obtenir celui de S. André.

ORDRE DE S. COSME & DE S. DAMIEN, lat. *Equites divorum Cosma & Damiani*. Ces Chevaliers portoient une croix rouge au milieu de laquelle étoient les images des deux Martyrs; ils soignoit les malades étrangers dans la Palestine, rachetoient les captifs & entéroient les morts.

ORDRE DE LA COURONNE, (en Frise) lat. *Ordo Corona*, fondé, dit-on, par Charlemagne en faveur de ceux qui avoient vaillamment combattu contre les Saxons Idolâtres, donnant aux Chevaliers pour Marque une couronne Impériale qu'ils portoient sur la poitrine.

ORDRE DE LA CROIX à L'ÉTOILE

ROUGE, lat. *Ordo crucis cum rubra stella*. Il s'appelloit autrefois de *Bethléhem* à cause de sa première résidence en ce lieu. Il tire son origine, comme d'autres Ordres, de la Croix de Ste. Hélène; il a eu remporté de victoires signalées sur les Sarafins, & s'étant rendu fort puissant, il vint s'établir dans l'Aquitaine, & ensuite environ l'an 1217, il se retira en Bohême, en Moravie, en Silésie & en Pologne, où il commença à exercer l'hospitalité & embrassa la Règle de S. Augustin. Au commencement les Chevaliers portoient une Croix rouge, comme d'autres Chevaliers *Porte-Croix*; mais dans les tems suivans pour se mieux distinguer, ils prirent pour Marque distinctive une étoile rouge à 6 rais. Cet Ordre est soumis immédiatement au Siège de Rome, & son Chef est le Général-Grand-Maitre, qui réside à Prague, & qui est le premier Prélat de Bohême parmi les Réguliers. Dans les solemnités, l'habillement de ce Grand-Maitre consiste en un long juste-au-corps de soye noire doublé d'hermine & à longues manches, avec un ceinturon de velours rouge & l'épée, & avec une riche écharpe à amples dentelles d'or; par-dessus est un manteau noir de soye avec une longue queue, sur la gauche duquel est une croix rouge avec l'étoile à 6 rais; il a sur la poitrine une semblable Marque de l'Ordre en pierres rouges; le chapeau est de satin avec un fort cordon d'or & un bouton de pierres; enfin, le Grand-Maitre porte des gands blancs, des bottes & des épérons. A l'ordinaire il porte un habit noir & long, la croix & l'étoile sur la poitrine, & un manteau noir sur le tout, avec la Marque rouge de l'Ordre. Les Chevaliers portent aussi un habit noir; sur le côté gauche de la poitrine une croix & une étoile de satin rouge; & le manteau par-dessus, mais sans la Marque de l'Ordre. Il y a un second Grand-Maitre, mais qui dépend du premier, & est Visiteur de l'Ordre en Silésie & en Pologne; il réside à Breslau où il est Supérieur de la Maison de S. Matthias.

ORDRE DE LA CROIX, ou DES PORTEUSES DE LA CROIX, lat. *Ordo crucigera*

sigerarum Viennensis, fondé en 1668 par l'Impératrice Eleonore, Epouse de l'Empereur Léopold, à l'occasion de ce que, lors de l'incendie arrivée au nouveau Palais cette même année, qui consuma tous les autres bijoux de cette Princesse, deux morceaux de cette croix enchassés dans une croix d'or, qui lui appartenoit, furent conservés; & retrouvés en entier parmi la braise & les cendres. Cet Ordre est conféré aux Dames; elles portent une croix accompagnée de quatre étoiles; avec la devise: *Salus & Gloria*; de là vient qu'on le nomme plus particulièrement l'Ordre de la Croix étoilée ou l'Ordre de la vraie croix. Il y a pour Patrons la Mère de Dieu & S. Joseph. Il a été confirmé par le Pape Clément IX, qui en a donné l'inspection à l'Evêque de Vienne quant à l'Ecclésiastique. La Fête s'en célèbre toutes les années deux fois, le 3 May & le 14 7bre en la Maison Professe des Jésuites sur la Cour. L'Impératrice en est la Grande-Maitresse; & il y a les Conseillères & les Assistantes; celles-là portent le titre d'Excellences, & sont pour la plû-part des Grandes-Maitresses de la Cour, & des femmes de Ministres Privés; les Assistantes sont convoquées par la Présidente, dans les solemnités, pour la reception des Chevalières & pour d'autres sujets.

D.

ORDRE DE NÔTRE DAME DU MONT CARMEL, lat. *Equites Divæ Virginis in Monte Carmelo*. Henri IV, Roi de France, le fit confirmer de nouveau par le Pape Paul V en 1608, & il est aujourd'hui réuni à l'Ordre de S. Lazare. Il n'y avoit que les François natifs qui y fussent reçûs; ils étoient au nombre de 100, qui devoient se tenir continuellement au côté du Roi en tems de guerre. Louis XIV réunit cet Ordre avec quelques autres petits Ordres, & s'en déclara le Grand Maitre Pan 1673. Les Chevaliers doivent combattre les hérétiques & ont l'inspection des Lazarets & Ladreries. La Marque de l'Ordre est une croix violette à huit rais,

pendue à un ruban brun, au milieu de laquelle se voit le portrait de la Mère de Dieu; cette croix se retrouve sur le manteau que ces Chevaliers portent.

ORDRE DE NÔTRE DAME DE MONTEZA, (au Royaume de Valence) lat. *Ordo Divæ Virginis Montefensis*, institué en 1316 en la place des Templiers, & dépendant de celui de Calatrava. Les Chevaliers font vœu de chasteté conjugale & portent une croix rouge sur un habit blanc.

ORDRE DU DANEBROG, voyés ORDRE DU RUBAN BLANC.

ORDRE DE LA DISCIPLINE OU DE L'AIGLE BLANCHE, lat. *Ordo Discipline*, seu *Aquila Alba*, institué par les Ducs d'Autriche. Les Chevaliers portoient une Aigle blanche sur l'habit, & étoient tenus de combattre pour la Religion.

ORDRE DE S. DOMINIQUE, lat. *Equites Divi Dominici*, institué par S. Dominique contre les Albigeois & autres Hérétiques, & pour les ramener au giron de l'Eglise. Cet Ordre a aussi été appelé la *Ste. Milice*. Il ne faut pas confondre cet Ordre de Chevalerie avec l'Ordre Religieux des Dominicains fondé par le même.

ORDRE DU DRAGON VAINCU, (en Hongrie) institué en 1418 par l'Empereur Sigismond, après le Concile de Constance, qui donna aux Chevaliers une croix verte à fleurs, avec une double chaîne, à laquelle pendoit un Dragon mort dont les ailes étoient rompûes; il désignoit l'hérésie étouffée, comme on le prétendoit, par le supplice de *Jean Huss*.

E.

ORDRE DE L'ELEPHANT, (en Danemarck) lat. *Ordo Elephantinus*, institué d'abord par Canut IV lors de son expédition contre les Sarafins en 1109, & parfaitement établi par Frédéric I ou Christian I en 1458, aux nœces de son fils Jean avec la Princesse Christine, fille de l'Electeur Ernest de Saxe, célébrées à Lunden en Schonie. Le Collier consistoit, jadis, en des éléphants & des croix entrelassées, & l'image de la Vierge

y pendoit ; elle étoit parée d'une auréole & tenoit l'Enfant Jésus sur les bras. Aujourd'hui les Chevaliers, dans les Cérémonies, portent outre l'habit particulier de l'Ordre, une chaîne d'or à laquelle pendoit alternativement une tour & un Eléphant. Hors des solemnités ils portent un Eléphant d'or émaillé de blanc, placé sur un gazon verd & ayant sur le dos une tour d'argent ; il pend à un ruban bleu allant de l'épaule gauche à la hanche droite ; ils ont encore sur le côté gauche de la poitrine une étoile d'argent à 8 rais, au centre de laquelle est une étoile d'argent en champ de gueules. Les Electeurs & autres Ducs de Saxe ont ordinairement été décorés de cet Ordre, à cause de leurs alliances avec la Maison Royale de Danemarck. Aujourd'hui personne ne le reçoit qu'il n'ait été déjà quelque tems *Chevalier du Danebrog*.

ORDRE DE L'ÉPÉE DU ROYAUME DE CHYPRE, lat. *Ordo ensifer Cyprius*, ancien Ordre aujourd'hui aboli. Ils portoient un collier composé de lacs d'amour, de soye blanche, entrelassés des lettres R & S en or ; au bout de ce collier pendoit une médaille d'or dans laquelle il y avoit une épée dont la lame étoit d'argent & la garde d'or, avec la devise : *Securitas Regni*, ou selon quelques-uns, *Pour loyauté maintenir*. La Fête de l'Ordre étoit le jour de l'Ascension, & les Rois de Jérusalem, de Chypre & d'Arménie en étoient les Grands-Maitres. L'Empereur Frédéric III, Père de l'Empereur Maximilien, fut admis dans cet Ordre ; il en a décrit les statuts dans la relation de son voyage de la Terre-Sainte ; on ne les trouve nulle part ailleurs, parce qu'ils étoient tenus fort secrets.

ORDRE DE L'ÉPERON D'OR, lat. *Ordo Calcarî aureo insignis*, institué l'an 1566 par le Pape Pie V, qui donna aux Chevaliers l'image de S. Ambroise à une chaîne d'or, ou comme d'autres disent, une Croix-de-Malthe d'or, à laquelle pendoit un éperon de même métal. Le fondateur leur donna la prééminence sur les Chevaliers de Malthe & les Chevaliers Teutoniques ; mais après sa mort

l'Ordre cessa. Néanmoins l'on a vu dans les gazettes que le Pape Innocent XII a encore fait l'Ambassadeur de Venise, *Chevalier de l'Éperon d'or*.

ORDRE DE L'ÉPI, voyés ORDRE DE L'HERMINE.

ORDRE DES ESCLAVES DE LA VERTU, lat. *Servæ Virtutis*, institué en 1662 par l'Impératrice Eléonore, femme de l'Empereur Ferdinand III. La Marque étoit une médaille qui présentoit un soleil entouré de lauriers avec la devise : *Sola ubique triumphat*. Les Dames la portoient à une chaîne d'or au bras gauche, de manière qu'on la put voir. Elles doivent être nobles d'ancienneté & de bonne conduite ; il falloit qu'elles fussent fidèles à l'Impératrice & qu'elles s'appliquassent à la vertu. Après la mort de l'une d'elles, sa grande Marque de l'Ordre étoit renvoyée à la Grande-Maitresse, la petite restoit aux héritiers.

ORDRE DE S. ETIENNE, (à Florence) lat. *Equites Sti. Stephani*, institué par Cosme le Grand, à l'honneur du Pape Etienne IX, auparavant Evêque de Florence en 1554. Les Chevaliers ont une croix à huit pointes, couleur de cramoisî & bordée d'or. Avec leurs galères ils nettoient la Mer des Corsaires Turcs ; ils convoient les vaisseaux Toscans en France, & ils ont leur siège à Cosmopolis dans l'Isle d'Elba, & à Pise. La Fête de l'Ordre est le 2 Août, & le Grand-Duc en est toujours le Grand-Maitre.

ORDRE DU S. ESPRIT, lat. *Ordo Gallicus Spiritus Sancti*, institué en France par Henri III l'an 1579, le premier jour de l'an, & appelé du S. Esprit à cause de la Pentecôte ; parce qu'en ce jour Henri III étoit parvenu à la Couronne de Pologne, & ensuite à celle de France. Il se fit lui-même Grand-Maitre de l'Ordre & réunit la Grande-Maitrise pour jamais à la Couronne de France, à l'exemple de ce qui se pratique en Espagne. Il fixa le nombre des Chevaliers à 100, sans y comprendre les Commandeurs Ecclésiastiques & les Officiers de l'Ordre. Au commencement le grand-collier de l'Ordre étoit d'or fait de fleurs de Lis, & de trois divers chiffres entre-

lassés

laffés de nœuds qui se raportoient, dit-on, à une intrigue amoureuse. Aujourd'hui le grand-collier, tel qu'il se porte aux jours folemnels, est encore le même, mais l'on y a ajouté des trophées d'armes avec des bouillons de feu sur lesquels est la lettre L couronnée, qui désigne le nom du Roi régnant. Au bas du collier pend une croix à huit pointes, au milieu de laquelle est une colombe; & de l'autre côté l'image de S. Michel, foulant à ses pieds le dragon, parce que les Chevaliers du S. Esprit le font en même tems de S. Michel. Ils portent ordinairement cette croix pendue à un ruban bleu de moire, appelé le *cordou bleu*; de là vient qu'en France un Chevalier du S. Esprit est appelé *Cordou bleu* tout court. La fête de l'Ordre est le premier jour de l'an; les Chevaliers paroissent alors en grands manteaux de velours noirs, en broderie tout autour d'or & d'argent, ladite broderie consistant en fleurs-de-lis & nœuds d'or, entre trois divers chiffres d'argent; & au-dessus de cette broderie il y a des flammes d'or semées par-tout; sur le côté gauche du manteau est brodée la croix d'argent à huit pointes, avec la colombe au milieu. Ce grand manteau est garni d'un mantelet de toile d'argent verte; & l'un & l'autre doublé de satin jaune-orangé. L'Ordre du S. Esprit est le plus distingué en France, & les Chevaliers avant que de le recevoir, reçoivent celui de S. Michel; de là vient qu'ils sont appellés Chevaliers des Ordres du Roi.

ORDRE DU S. ESPRIT IN SASSIA, connu en France sous le nom d'Ordre du S. Esprit de Montpellier, fondé en 1198 sous le Pape Innocent III. Les Membres font vœu de chasteté, de pauvreté & d'obéissance, à quoi ils joignent le service des malades; en conséquence ils soignent les pèlerins malades, les pauvres & les enfans trouvés. Ils portent un habit noir ecclésiastique, sur lequel est une croix patriarchale blanche à 12 pointes, ils suivent la Règle de S. Augustin, & ont 10000 florins d'or de revenus.

ORDRE DU S. ESPRIT, (institué en 1. Partie.

1353 par Louïs de Tarente, Roi de Jérusalem & de Sicile), lat. *Ordo Spiritus Sancti Siculus sive justî desiderii*. Les Chevaliers portoient sur leurs habits ces paroles: *Si Dieu plait, & se nommoient aussi du juste désir*. De même le Roi René intitua en 1448 l'Ordre de la demi-lune, lat. *Ordo luna dimidiata*, dont il choisit S. Maurice pour Patron. Les Chevaliers portoient sur un manteau de velours cramoisi une demi-lune d'or avec ces paroles écrites en lettres bleuës: *Lozen croissant*, pour marquer que la gloire doit aller en augmentant par la vertu. C'est pourquoi on l'appelloit de la demi-lune ou du croissant. Au-dessous étoient attachées autant de pièces d'or pour chaque Chevalier, qu'il pouvoit faire voir qu'il avoit été à de batailles & à de sièges.

ORDRE DU S. ESPRIT OU DE LA COLOMBE, lat. *Ordo Spiritus Sancti sive Columbanus*, institué par Jean I Roi de Castille à Ségovie l'an 1390. Il établit pour Marque une chaîne composée de rayons, à laquelle pendoit une colombe rouge émaillée d'argent, avec un bec rouge pendant en terre. Cet Ordre tomba d'abord après la mort de son fondateur.

ORDRE DE L'ETOILE, lat. *Equites Stellati*, institué en France par le Roi Robert le Pieux, à l'honneur de la Mère de Dieu; il donna aux Chevaliers un manteau de Damas blanc, sur le côté gauche duquel étoit brodée une étoile d'or à 5 rais; ils avoient de plus pour Marque de l'Ordre trois chaînes d'or émaillées de blanc & de rouge, & entremêlées de roses. Cet Ordre étant enfin devenu si commun qu'on le donnoit aux soldats, Charles VII le supprima en 1487, & accorda au Capitaine du Guet & à ses Archers à Paris d'en être à l'avenir revêtus eux seuls; de là vient le nom de Chevalier du Guet, donné à ce Commandant. Ce dernier fait, touchant le Chevalier du Guet, est revoque en doute avec raison par plusieurs, puisqu'il est appellé Chevalier du Guet dès l'an 1254.

ORDRE DE L'ETOILE POLAIRE, (en Suède), institué en 1748 par le Roi Frédéric

deric I; la Marque de l'Ordre est une étoile brodée sur l'habit, & une croix attachée à un ruban noir, au milieu de laquelle est un globe avec la devise: *Nescit occasum.*

F.

ORDRE DE LA FIDE'LITE', lat. *Ordo Fidelitatis*, institué par la feuë Reine de Pologne & Electrice de Saxe Christine-Eberhardine; elle le donna aux Cavaliers & aux Dames, en forme de tresse verd émaillé d'or, attaché à une chaîne d'or pendue à la boutonnière ou ailleurs.

ORDRE DE LA FIDE'LITE', lat. *Ordo Fidelitatis*, institué par le Marggrafe Charles de Bade-Dourlac en 1716. Les Chevaliers sont appellés par les statuts à la fidélité, à la sincérité, au mérite & à la tempérance. Les Marggrafes régnans sont toujours les Grands-Maitres, & les Chevaliers doivent être de bonne Noblesse. La Marque est une étoile d'or émaillée de rouge liée avec plusieurs doubles **O** d'or; au milieu l'on voit en champ émaillé de blanc, des rochers, sur lesquels est derechef un double **O** avec le mot *Fidelitas*; de l'autre côté est l'écusson des Marggrafes avec la bande de gueules en champ d'or; tout cela est suspendu au bonnet de Prince émaillé de blanc & de rouge, & porté à un ruban couleur d'orange avec une étroite bordure d'argent.

ORDRE DE LA FIDE'LITE', (en Danemarck), institué par la Reine Sophie Magdelaine l'an 1732, en memoire de son mariage en 1722. La Marque consiste en une croix d'or, émaillée de blanc & ornée à ses 4 angles de couronnes royales; cette croix est attachée à un ruban bleu, ondé & bordé d'argent; sur cette croix est représenté à la droite le Lion du Nord & au-dessous l'Aigle de Prusse, & à la gauche est l'Aigle de Prusse & au-dessous le Lion du Nord; au milieu paroissent les noms du Roi & de la Reine en chiffre, surmontés d'une couronne royale dans un champ d'azur; sur le revers de la croix on lit cette devise: *Uz felicissime Unionis memoriam.*

ORDRE DE LA FIDE'LITE' GERMANIQUE, lat. *Ordo Germanæ Fidei*, institué par le Duc Frédéric I de Saxe-Gotha, l'an 1660. L'écusson de l'Ordre présente d'un côté la lettre initiale F. du nom du fondateur, & de l'autre, une foi, c'est-à-dire deux mains qui se tiennent, avec ces mots: *Feliciter & constanter.*

G.

ORDRE DE LA GENE'ROSITE', lat. *Ordo Generositatis*, institué en 1685 par Frédéric I Roi de Prusse, lorsqu'il n'étoit encore que Prince Electoral. Il le conféra à ses amis intimes. La Marque est une croix d'or émaillée de bleu, sur laquelle le mot de *Générosité* se trouve écrit à double, de haut en bas & de travers, en lettres noires.

ORDRE DU GENEST, lat. *Ordo Geniste Floris*, institué par S. Louis Roi de France, en 1234, après le couronnement de son Epouse, ou selon d'autres, à ses fiançailles. L'habit des Chevaliers du Genest étoit un manteau de damas blanc avec un chaperon violet; leur collier consistoit en une chaîne ornée alternativement d'une fleur de Genest & d'une plaque d'or quarrée, sur laquelle étoit une fleur de lis; à cette chaîne pendoit une croix d'or fleurdéliée avec ces mots: *Exaltat humiles.* Le même Roi choisit aussi 100 Gentilshommes pour sa garde, à qui il donna des côtes d'armes & des habits de trabans brodés d'argent, avec une fleur de Genest devant & derrière surmontée d'une main fortant des nuës & tenant une couronne avec ces paroles: *Deus exaltat humiles.*

ORDRE DE LA GENETTE, lat. *Ordo felis Zibetbi*, institué, dit-on, par Charles Martel, en 726; il doit ainsi être le plus ancien de la Chrétienté, à moins qu'on n'en excepte celui de Constantin. Son nom & son origine viennent des belles peaux de genette qu'avoient les Sarasins lorsqu'ils furent défaits par Charles Martel. Les Chevaliers portoient trois chaînes d'or entrelacées de roses rouges émaillées, auxquelles pendoit une genette d'or émaillée

de noir & de rouge, portant au col un collier orné des lis de France.

ORDRE DE S. GEORGE, (à Gènes), lat. *Ordo Georgianus Genuensis*. Il a son nom de S. George, Patron de la République de Gènes. Les Chevaliers portent une chaîne d'or au cou, à laquelle pend une croix d'or émaillée de rouge; ils ont aussi aux manches de ces croix en broderie.

ORDRE DE S. GEORGE, (en Autriche & Carinthie), lat. *Equites Georgiani Austriaci*; institué par l'Empereur Frédéric III en 1470. Il donna aux Chevaliers une côte-d'armes blanche avec une croix rouge, & leur confia la garde des frontières de Hongrie & de Bohême contre les Turcs. Le Grand-Maitre obtint le titre de *Prince de Mühlstadt en Carinthie*, Abbaye qui fut donnée à l'Ordre. Il est venu peu-à-peu entièrement en décadence, & l'Empereur Maximilien fut empêché par les guerres de le rétablir. En 1729 le feu Electeur de Bavière Charles-Albert rétablit cet Ordre en ses Etats.

ORDRE DE S. GEORGE, (à Rome), lat. *Equites Georgiani Romani*, institué par le Pape Paul III pour mettre en sûreté les côtes de l'Etat de l'Eglise contre les Corsaires. Il donna aux Chevaliers pour résidence la ville de Ravenne, & pour Marque, une croix d'or entourée d'un anneau, ou guirlande de fleurs & de pierreries.

ORDRE DE S. GEREON, (en la Terre-Sainte) lat. *Ordo Divi Gereonis*, institué par l'Empereur Frédéric Barberouffe, qui ordonna qu'il seroit tout composé de Gentilshommes Allemands. La Marque étoit une croix de Lorraine, ou croix à 2 croifons l'un plus long que l'autre; laquelle croix se portoit sur un habit blanc. Cet Ordre est bientôt tombé.

H.

ORDRE DE LA HACHE, lat. *Ordo Feminarum quibus Societatis Symbolum, Securis*; institué par Raimond Berenger, dernier Comte de Barcelone en 1148 & composé de Dames, en memoire de la délivrance de la ville de Tortose que les

femmes avoient défenduë contre les Maures. Les Chevalières portoiient une longue robe & un capuchon sur lequel l'on voyoit une hache rouge cramois; elles étoient exemptes de toutes contributions, héritoient après la mort de leurs maris toutes les pierreries & nipes de femmes, & avoient la prééminence sur les hommes dans les cérémonies publiques.

ORDRE DE S. HENRI, institué en 1736 par Auguste III, Roi de Pologne. La Marque est une croix rouge émaillée, sur un côté est le portrait de l'Empereur S. Henri, avec ces mots: *S. Henricus Imperator*, & sur les quatre bras de la croix sont en or les lettres A. III. R. Entre les bras l'on voit l'Aigle-Blanche de Pologne; de l'autre côté au milieu il y a les mots: *Pietate & bellica Virtute*; & sur les bras les glaives électoraux de Saxe; ce collier pend à un ruban rouge colombin, bordé d'argent. Le Roi en est le Grand Maitre.

ORDRE DE L'HERMINE, lat. *Ordo muris Ruffie montani*, consistant en 25 Chevaliers & institué par Jean IV Duc de Bretagne en 1383. Le Collier de cet Ordre étoit composé de deux chaînons, dont les deux extrémités étoient attachées à deux couronnes ducales, chacune desquelles renfermoit une hermine passante; une des couronnes pendoit sur la poitrine, & l'autre étoit sur le cou. Les chaînes étoient composées chacune de 4 fermoirs, & ces fermoirs n'étoient qu'une hermine avec un rouleau entortillé autour du corps, sur lequel étoit écrit: *A' ma vie*. Les rouleaux étoient alternativement émaillés de blanc avec des lettres noires, ou de noir avec des lettres blanches. Au cou de chacune des 10 hermines, il y avoit un Collier où pendoit un chaînon de 4 ou 5 anneaux. A ce Collier fut ajouté par le Duc François I en 1440 celui de l'*Epi*, qui étoit composé d'épis de bled en or entrelassés, auquel pendoit une hermine attachée avec deux chaînes; sur l'hermine étoit la même devise: *A' ma vie*. On indique diverses origines de ces Ordres.

ORDRE DE L'HERMINE, (au Royaume de Naples), institué en 1463 par le

Roi Ferdinand I, contre le Prince de Rossano qui s'étoit soulevé. La Marque étoit, dit-on, une hermine pendante à une chaîne d'or, avec ces mots: *Malo mori quam fedari.*

ORDRE DE S. HUBERT à LINNICH, lat. *Equites divi Huberti.* Le Duc Gerhard de Juliers & de Berg institua cet Ordre en mémoire d'une grande victoire qu'il remporta, le jour de la S. Hubert, en 1444 sur Arnold d'Egmont, près de Linnich. La Marque qu'il donna aux Chevaliers fut un collier composé de cors-de-chasse, auquel pendoit l'image de S. Hubert; de là vient qu'on les nommoit aussi les *Chevaliers du cor.* Cet Ordre tomba en décadence dans la suite. Mais l'Electeur Palatin ayant recouvré le Haut-Palatinaat en 1709, l'a renouvelé, & s'en est déclaré le Grand-Maitre. Il y a un Lieutenant du Grand-Maitre; ce Lieutenant est aujourd'hui le Comte Adam de Dimantstein. L'Ordre est composé d'un nombre illimité de Princes, de 12 autres personnes, Comtes, Barons, ou Nobles, en outre d'un Chancelier, d'un Vice-Chancelier, d'un Secrétaire, d'un Trésorier & d'un Maître de la Garderobe. Les Seigneuries attribuées à l'Ordre sont érigées en Commanderies; elles sont situées dans le Palatinat, & chaque Chevalier en possède une, hormis les Princes. La Marque de l'Ordre est une croix attachée à un ruban rouge, avec une étoile sur la poitrine & sur le manteau; la devise consiste en ces 3 mots en langue & lettres Gothiques: *In tra u vas*, c'est-à-dire, ferme dans la fidélité. Les devoirs des Chevaliers sont: 1) d'être fidèle & affectionné à l'Electeur, 2) d'être charitable envers les pauvres, c'est pourquoi tout Chevalier donne lors de sa réception 100 ducats au Trésorier, pour être distribués en aumônes. Les Chevaliers sont élus en Chapitre à la pluralité des voix, excepté le Lieutenant & le Chancelier qui sont établis par l'Electeur. Les trois premiers Chevaliers du second rang ont 600 Risdalers par an, les six suivans 300, & les trois derniers 150. Les Chevaliers-Princes ont chacun un regiment au service de l'Electeur, & s'il n'y en a point de vacant, le Chevalier retire les gages d'un Colonel.

J.

ORDRE DE S. JAQUES EN HOLLANDE, lat. *Ordo divi Jacobi Belgici*; institué par Floris, Comte de Hollande, environ l'an 1290, & composé de 12 Chevaliers. Leur Marque étoit une coquille & une image de S. Jaques.

ORDRE DE S. JAQUES DE L'ÉPÉE EN ESPAGNE, lat. *Ordo divi Jacobi Hispanici*; c'est le plus ancien Ordre de ce Royaume. Selon quelques-uns il a été institué en 844. S. Jaques apparut, dit-on, au Roi Ramire & lui promit la victoire qu'il remporta sur les Maures près de Longronon, ce qui engagea ce Prince à instituer cet Ordre. Mais d'autres, avec plus de vraisemblance, ne remontent qu'à l'an 1175, sous le règne de Ferdinand II, Roi de Léon & de Gallicie, & ils disent que le Pape confirma cet Ordre, à la requête de 15 Gentilshommes qui l'avoient embrassé en prenant la Règle de S. Augustin. Le but premier des *Chevaliers de S. Jaques* étoit de combattre les Maures & de protéger les pèlerins qui alloient visiter le tombeau de l'Apôtre S. Jaques à Compostelle. Le premier Grand-Maitre fut Pierre Ferdinand de Ponte; mais dans la suite la Grande-Maitrise étant devenue trop importante, fut réunie à la Couronne par Ferdinand le Catholique en 1499. Les Chevaliers se couvrent devant le Roi en Chapitre; leur habit de cérémonie est un manteau blanc avec une croix rouge en forme d'épée sur la poitrine; ils portent dans leur bannière la croix & cinq coquilles de S. Jaques; d'abord ils étoient vraiment Réguliers & gardoient le célibat; mais ils ont obtenu dès-lors la liberté de se marier; leur nombre est environ 600. Il y a aussi dans cet Ordre de Clercs ou Chanoines Réguliers, soumis à la Règle de S. Augustin, & qui sont devenus les Chapelains des Chevaliers. Il y a aussi des Chanoines ou Chevalières Religieuses, mais elles n'ont point la liberté de se marier. Cet Ordre est surnommé le riche; il possède 87 Commanderies qui rapportent, dit-on, 271710 ducats; & l'on peut juger des revenus de la Grande-Maitrise, puisque le Sous-Grand-

Grand-Maitre a pour sa part 15000 pistoles de rente annuelle. Il y a aussi un *Ordre de S. Jaques de l'Épée* en Portugal, semblable à celui d'Espagne, dont les biens sont administrés par le Roi de Portugal.

ORDRE DE S. JANVIER, institué par Don Carlos Roi des deux Siciles, le 3 Juillet 1733. La Marque de l'Ordre est une croix sur laquelle est l'image de St. Janvier revêtu de ses habits épiscopaux, tenant de la main droite le livre du S. Evangile, au-dessus duquel on voit la Phiole qui renferme son sang, & de la gauche la croix épiscopale; aux quatre angles de la croix est un lis & la devise: *In sanguine sedus*. Cette Marque pend à un ruban couleur de chair & ondé, allant de l'épaule droite à la hanche gauche. Sur le côté gauche de l'habit, à l'endroit de la poitrine, est encore la croix brodée en argent. L'habit de cérémonie est un manteau de moire, couleur de pourpre & parsemé de lis d'or, & de tâches à la façon d'hermine, avec deux longs rubans, trainants embas le corps, de soie & d'or; le chapeau est noir & le plumet blanc.

ORDRE DE LA JARRETIERE, lat. *Ordo periscelidis*, angl. *the Knighthood of the Garter*; institué en 1345 ou 1350 par le Roi d'Angleterre Edouard III, qui triomphant de Jean Roi de France & de David Roi d'Ecosse, tint prisonniers ces deux Princes en même tems. La plus commune opinion sur son origine est que ce Roi, dansant avec la belle Comtesse Catherine de Salisburi, relèva une jarretière qu'elle avoit laissé tomber, & dit là-dessus: en françois de ce tems là *Honny soit qui mal y pense!* paroles qui sont devenues la devise de l'Ordre. Il y en a qui soutiennent, que c'est là une erreur, que cet Ordre fameux doit sa naissance à un certain exploit de guerre; & que l'on ne retint de tout l'habit cérémoniel, pour porter à l'ordinaire, que la jarretière, comme la Marque la moins embarrassante, & la plus propre à représenter & à rappeler aux Chevaliers, l'Amitié & l'union qui doit régner entre eux. Enfin il y a encore d'autres sentimens sur ce qui doit avoir donné lieu à cet Or-

dre; mais il faut avouer qu'il ny a que le premier qu'on a ici allégué, qui rende raison de la devise: *Honny soit qui mal y pense!* Quoiqu'il en soit, l'*Ordre de la Jarretière* est un des plus anciens & des plus illustres Ordres de Chevalerie qui soient au monde, l'on compte depuis son institution par le Roi Edouard III, 8. Empereurs, 28 Rois étrangers, plusieurs Princes Souverains, des Electeurs, des Ducs & des Comtes qui en ont été décorés. Le Souverain-Gardien ou Grand-Maitre est le Roi d'Angleterre; les Officiers sont, le Prélat qui est toujours l'Evêque de Winchester, le Chancelier qui est l'Evêque de Salisbury, le Registrateur qui est le Doyen de Windfor, & le Héraut appelé en Angleterre *Garter*, qui a l'inspection sur les solemnités de l'Ordre & sur les cérémonies de l'installation des Chevaliers. Le Chapitre des Chevaliers présents se tient toutes les années le 23 Avril au Château de Windfor, dans la Chapelle que le Roi Edouard III a fait bâtir exprès. La nomination des Chevaliers dépend absolument du Roi, qui nomme quand, où & qui bon lui semble. La Marque de l'Ordre est une jarretière bleue garnie d'or, de perles & de pierreries, que les Chevaliers doivent toujours porter au genouil gauche. Aux grandes cérémonies les Chevaliers portent une robe & un manteau de velours bleu & un bonnet ou chaperon de velours noir, avec un collier de pur or entrelassé, de roses émaillées de rouge, qui pend à un ruban émaillé de bleu; au milieu se voit la devise en lettres d'or; par-dessus le manteau est la grande chaîne de l'Ordre, d'or & composée alternativement de 26 jarretières mises en rond avec une rose blanche & une rose rouge au milieu, & d'autant de nœuds tressés; à cette chaîne pend l'image de S. George à cheval, avec le dragon & la devise ordinaire. Cette chaîne est de différent prix & diversément enrichie de diamans & de pierreries selon la qualité des Chevaliers. Celle que l'on envoya à Gustaphe Adolphe, étoit chargée de 411 diamans. L'Ordre que la Reine Anne donna en 1705 au Duc de Marlborough, après l'heureuse campagne de Bavière, valoit plus de 12000 livres Sterlings.

lings. Enfin il faut remarquer qu'un Chevalier n'oseroit paroître sans la jarretière, & qu'il seroit obligé de payer la valeur de deux risdalers à titre d'amande, à celui qui le rencontreroit sans cet ornement. Toutefois en voyage un ruban bleu sous la botte peut passer.

ORDRE DE JESUS - CHRIST, lat. *Equites Jesu Christi*. S. Dominique établit en 1217 des Chevaliers contre les Vaudois ou Albigeois; ils portoient un habit noir & une croix noire & blanche fleurdelisée; ils suivoient la Règle de leur Fondateur. On les nomma la *Milice de Jésus - Christ*. Ayant ensuite quitté les armes, ils devinrent des Réguliers qui s'appellent aujourd'hui *Frères de la Pénitence de S. Dominique*, ou le *Tiers-Ordre des Frères Prêcheurs*. Il y a aussi un Ordre de *Chevaliers de Jésus* à Rome, établi par le Pape Jean XXII en 1320, & renouvelé par Paul V.

ORDRE DE JESUS & DE MARIE, lat. *Equites Jesu & Mariæ*. Ces Chevaliers, établis à Rome en 1615, portoient une croix bleue fleurdelisée, au milieu de laquelle se voyoient ces 3 lettres I. H. S.

ORDRE DE S. JEAN D'ACRE, lat. *Ordo Jobanniticus Acrensis*; ils florissoient en Espagne sous Alphonse le Sage, suivoient la Règle de S. Augustin, portoient sur un habit noir une croix blanche & ont été réunis dans la suite à l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.

ORDRE DE S. JEAN DE JERUSALEM, voyés ORDRE DE MALTHÉ.

CONFRAIRIE DE S. JEAN NEPOMUCÈNE, lat. *Societas Divi Nepomuceni*. Elle est fort considérable en Bohême & dans les Pays Héréditaires de la Maison d'Autriche. Ce S. Jean Nepomucène étoit un Chanoine de Prague, Confesseur de la Reine Jeanne. Le Roi Wenceslas le fit précipiter du pont de Prague dans la Muldau, en 1483; il fut canonisé l'an 1729 par le Pape Benoît XIII. La Marque de l'Ordre est l'image de ce Saint pendant à un ruban sur la partie gauche de la poitrine. Les hommes & les femmes la portent.

ORDRE DE S. JEAN & DE S. THOMAS, lat. *Equites S. Jobannis & Thomæ*. Ces Chevaliers parurent à Ptole-

mais, & le Pape Alexandre IV, en 1254, leur donna une croix rouge, au milieu de laquelle étoient les images des deux Saints. Les infidèles s'étant emparés de la Palestine, cet Ordre cessa. Il y en a pourtant un reste en Portugal richement doté par le Roi Alphonse le Sage, qui leur permit de se marier.

L.

ORDRE DE S. LAZARE à JERUSALEM, lat. *Equites Sti. Lazari*, confirmé par le Pape Alexandre IV en 1255. Le Pape Innocent VIII réunit ces Chevaliers aux Chevaliers de Malthe en 1490. Pie IV les rétablit, & Pie V leur accorda de nouveaux Privilèges en 1564. Grégoire XIII les réunit en 1572 aux Chevaliers de S. Maurice en Savoye & déclara le Duc de Savoye, Emanuel Philibert & ses Successeurs, Grands-Maitres. Cela ne plut pas aux François, & Paul V réunit en 1608 les Chevaliers François de S. Lazare à ceux de N. D. du Mont Carmel. Le dernier Roi de France joignit à cet Ordre plusieurs autres petits Ordres en 1664 & en 1672, comme les Hôpitaliers du S. Esprit à Montpellier, les Chevaliers de S. Jacques de Lucques, ceux du S. Sépulcre &c. & s'en nomma le Grand-Maitre, (voyés ici NÔTRE DAME DU MONT CARMEL). Les Chevaliers de S. Lazare en Savoye portent une croix à huit pointes, verte; les François en portent une semblable d'or pendue à un ruban violet. L'Ordre de S. Lazare en France a pour Grand-Maitre, le Duc d'Orléans.

ORDRE DE LEMNOS CONTRE LES TURCS, lat. *Equites Lemni Insulae*, institué en 1559 par le Pape Pie II. Il n'a pas longtems subsisté.

ORDRE DU LIS, lat. *Equites, cærulei liliæ signo ornati, Viterbienses*. Le Pape Paul III fonda cet Ordre composé de 50 Chevaliers, à qui il donna Viterbe pour résidence, & pour Marque, d'un côté l'image de Notre Dame du Chêne dont l'Eglise à Viterbe est célèbre, & de l'autre un lis bleu-de-ciel en champ d'or avec ces mots: PAULI III P. M. On dit

dit que Paul V augmenta leur nombre jusqu'à 350.

ORDRE DU LIS ou DES POTS à FLEURS, lat. *Equites torque testarum Liliis refertarum seriem complexo decorati*. Ferdinand I Roi d'Aragon, instituteur de cet Ordre, donna aux Chevaliers une chaîne d'or composée de pots remplis de lis blancs; à cette chaîne pendoit l'image de la Ste. Vierge avec l'Enfant Jésus, & au-dessous un grifon avec ces mots: *Tien la mesure*. Cet Ordre a été porté par les Empereurs Frédéric III & Maximilien I. Il est tombé.

ORDRE DE S. LOUIS, (en France) lat. *Ordo Sti. Ludovici*, institué par Louis le Grand en 1693 en faveur des Officiers militaires qui se distingueroient tant sur mer que sur terre. La Marque de l'Ordre est une croix d'or, au milieu de laquelle est d'un côté empreinte l'image de S. Louis avec le harnois d'or & le manteau Royal; autour il y a ces mots: *Ludovicus Magnus instituit An. 1693*; de l'autre côté est une épée nue flamboyante, & sur la pointe une couronne de laurier, avec une bandelette blanche, & autour ces paroles: *Bellicæ virtutis premium*. Aucun Officier ne peut être admi à cet Ordre qu'après 10 ans de service & de bonne conduite. Il y a 8 Grand-Croix qui ont chacun 6000 liv. de pension; 24 Commandeurs qui en ont les uns 4000, les autres 3000; les simples Chevaliers retirent depuis 800 jusqu'à 2000 livres. Le Roi érigea un Vicariat-Général de l'Ordre en faveur de Mr. *Laubanie*, à qui il le conféra avec une pension annuelle & viagère de 36000 liv. en considération de la belle défense de cet Officier au siège de Landau où il perdit la vûe.

M.

ORDRE DE LA MAGDELAINE. Un certain Gentilhomme Breton, revenant de son pèlerinage au Levant en 1614, voulut établir un Ordre contre les Duels qui régnoient alors si fort en France; & donner à ses Chevaliers une croix fleurdelisée avec l'image de Ste. Magdelaine.

Mais son projet n'ayant pas été goûté à la Cour; il resta seul Chevalier de son Ordre, & il finit ses jours en une solitude sous le nom de l'*Hermite pacifique*.

ORDRE DE MALTHE, autrement de S. JEAN DE JERUSALEM, lat. *Ordo Johanniticus, Equites Rhodienses seu Melitenses*. C'est le plus célèbre Ordre de Chevalerie, & l'histoire en est des plus remarquables. En 1012 les Turcs & autres Infidèles s'étant emparés de la Terre-Sainte, ne touchèrent point au saint sépulcre. Des Marchands d'Amalfi, par dévotion pour Dieu & pour la Ste. Vierge, bâtirent auprès un Couvent qu'ils nommèrent *Ste. Marie des Latins, Sta. Maria de Latinis*; les Moines de ce Couvent y joignirent ensuite une chapelle pour recevoir les pèlerins & la surnommèrent de *St. Jean Baptiste*. Après que Jérusalem eut été reconquis par les Chrétiens, Géofroy de Bouillon & Baudouin pourvurent ces Religieux d'amples revenus, & leur confièrent la garde de la ville & du château, parce qu'ils s'étoient offerts & employés à la défense du pays conjointement avec les Templiers, qui alors étoient bien plus considérables. Voilà l'origine des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, dont l'Ordre ne fut bien formé qu'au XII Siècle. Jérusalem ayant été repris par Saladin, ils se retirèrent en 1187 à Margat; delà en 1190 à Acre ou Prolemais; en 1192 ils s'établirent à Limisso en Chypre; l'an 1380 ils se tournèrent contre l'Isle de Rhode, l'enlevèrent aux Sarafins, avec encore 7 autres Isles voisines, & s'y fixèrent. En 1523 le Sultan Soliman la leur enleva; ils se retirèrent en Italie; ils furent à Rome, à Viterbe, à Cornette, à Villefranche & à Nizze, jusqu'à ce qu'enfin Charle-quin leur fit présent de l'Isle de Malthe, à la charge de toujours combattre contre les Turcs & les Corsaires, & de donner annuellement un faucon en signe de Vassalité au Roi de Sicile. Leur Chef s'appelle le *Grand-Maitre du S. Hôpital de S. Jean de Jérusalem*, & *Gardien des pauvres de Notre Seigneur Jesus-Christ*. L'Ordre consiste en Chevaliers, Chapelains & Servans, & est divisé en 8

Lan.

Langues ou Nations, favoir 1) de Provence, 2) d'Auvergne, 3) de France ou de Paris, 4) d'Italie, 5) d'Aragon, 6) d'Angleterre, mais cette Langue n'a plus lieu depuis l'an 1537, 7) d'Allemagne; celle-ci comprend de plus la Pologne, la Bohême, la Hongrie, le Danemarck, la Suède, la Croatie & la Dalmatie, 8) de Castille qui contient les Royaumes de Léon, de Portugal, d'Algarbe, de Grenade, de Tolède, de Gallice & d'Andalousie. Le Grand-Maitre a le titre d'Eminence, comme les Cardinaux. Les principaux Officiers de l'Ordre sont les suivans: Le Grand-Commandeur qui est Chef ou Pilier de la Langue de Provence; le Maréchal qui est le Pilier de la Langue d'Auvergne; l'Hôpitalier qui est le Pilier de la Langue de France; l'Amiral qui est le Pilier de la Langue d'Italie; le Grand-Conservateur qui est le Pilier de la Langue d'Aragon; le Chancelier qui est le Pilier de la Langue de Castille & de Portugal; le Grand-Bailli d'Allemagne qui est le Pilier de la Langue d'Allemagne. Le Turcopelier étoit le Chef de la Langue d'Angleterre, mais son employ a été supprimé en 1550. Dans chaque Langue il y a des Grands-Prieurs, des Baillages & des Commanderies; & les Chevaliers, qui en sont pourvus, s'appellent Grand-Prieurs, Baillis & Commandeurs. Les Chevaliers doivent être nobles, ils suivent la Règle de S. Augustin & gardent le célibat. En tems de paix ils portent sur le manteau qui est noir, ou sur l'habit, du côté gauche une croix à huit pointes, & sur la poitrine une croix d'or. En guerre ou en caravane ils ont par-dessus l'habit une soubreveste avec une grande croix blanche pleine, qui est celle de l'Ordre, dont les armes sont de gueules à la croix d'argent. Ils comptent 63 Grands-Maitres jusqu'au tems d'aujourd'hui. L'Ordre est encore fort puissant & riche, quoiqu'il ait beaucoup perdu par la Réformation. Les biens qu'il a possédés dans la Marche de Brandebourg, dans la Saxe, la Poméranie & le Duché de Wenden, sont administrés par la Maison de Brandebourg, (v. SONNEBOURG). Il faut aussi remarquer qu'on ne reçoit

pas seulement des Catholiques dans l'Ordre de Malthe, mais aussi des Luthériens & des Reformés; & le Feld-Maréchal de Russie, Comte de Schemerctof, y a été admis quoique de la Religion Grecque. Il y a une guerre perpétuelle entre ces Chevaliers & les Turcs, & quand même les Puissances Chrétiennes font des Traités de paix avec ceux-ci, ces Traités ne tient point ces Chevaliers. Aussi ont-ils toujours à craindre des Turcs & des Corsaires de Barbarie. Quand ils en viennent aux prises avec eux, on se bat de part & d'autre en désespéré, & il n'y a que le plus rude esclavage à attendre pour ceux qui se rendent.

ORDRE DE S. MARC, (à Venise) lat. *Equites Sancti Marci*. Ces Chevaliers portent une chaîne d'or à laquelle pend une médaille représentant d'un côté un lion ailé, tenant en sa patte droite une épée nue, & en sa gauche un livre ouvert dans lequel on lit ces mots: *Pax tibi, Marce Evangelista meus*; de l'autre côté de la médaille est le nom du Doge régnant, ou son portrait recevant à genoux un drapeau de la main de S. Marc. Les Vénitiens honorent de cet Ordre, non-seulement les leurs, mais aussi les étrangers, & particulièrement les Savans. Ceux qui sont reçus Chevaliers par le Sénat, sont plus distingués que ceux que le Doge seul admet. Ils ont une pension annuelle.

ORDRE DE STE. MARIE DE BETHLEHEM, lat. *Ordo B. Mariae Bethlemiticae*, institué par Pie II l'an 1459 contre les Turcs. Il lui donna pour Marque une croix de gueules en champ d'argent; & pour résidence l'Isle de Lemnos, de sorte qu'il paroît que c'est le même Ordre que celui de Lemnos dont on a déjà parlé. Il n'a pas duré longtems.

ORDRE DE STE. MARIE GLORIEUSE, (en Italie) lat. *Equites D. Mariae Gloriosae*. C'est ce qu'on appelle en Italie *Cavaliere di Madonna & Fratres Gaudentes*. Leur fondateur étoit un Dominicain appelé Bartholomé de Vicenze, en 1233. Ils suivirent la Règle de S. Dominique, & furent confirmés par le Pape Urbain IV. Ils n'osoient porter d'épe-

d'éperons d'or, & avoient pour Marque une croix de pourpre sur un habit blanc. Leur vocation étoit d'interposer leurs bons offices entre les habitans & entre les maris & femmes de l'Italie, parmi lesquelles régnoient alors de grandes divisions; ils devoient aussi avoir soin des pauvres veuves & orphélins. On en trouve encore à Bologne, à Mantouë & à Modène.

ORDRE DE STE. MARIE DU LIS, lat. *Equites S. Mariæ Liliorum*; ce doit être une institution de Garças VI Roi d'Aragon, en l'honneur de la Vierge Marie dont l'image avoit cru sur un lis. La Marque étoit un lis sur la poitrine, en broderie; & aux jours de fête une double chaîne d'or à quoi pendoit un lis de même métal émaillé de blanc. Cet Ordre est éteint depuis longtems, si jamais il exista.

ORDRE DE STE. MARIE DE LORETTE, lat. *Equites S. Mariæ Lauretanae*, institué par Sixte V en 1587, lorsque l'Eglise de Lorette eut été érigée en Evêché, & ce Pape lui donna pour Marque l'image de Nôtre-Dame de Lorette. Les Officiers tant civils que militaires en peuvent être pourvus; & les Chevaliers sont en même tems Comtes Palatins, capables de créer des Docteurs & des Notaires, & de légitimer des bâtards.

ORDRE DE S. MAURICE, lat. *Ordo D. Mauriti*, institué par le Duc de Savoye Amedé VIII, l'an 1434. Les Chevaliers portoient un long habit & un chaperon de drap verd, laissoient croître les cheveux & la barbe à la façon des Hermites. Ils avoient le bourdon à la main & une croix d'or pendue au col. Cet Ordre a été réunie en 1572 à celui de S. Lazare; le Duc de Savoye en est le Grand-Maitre; la résidence est à Turin où le Duc leur a fait bâtir deux palais, & les Chevaliers, qui sont tous nobles, portent la croix d'or émaillée de blanc, sur la croix verte de S. Lazare.

ORDRE DU MERITE MILITAIRE. Il a été institué par Louis XV Roi de France en 1759, en faveur des Officiers de ses troupes qui sont nés dans les pays où la Religion Protestante est établie. Il y a dans cet Ordre trois dignités, deux Grands-Croix & nombre de Chevaliers.

I. Partie.

ORDRE POUR LE MERITE, institué en 1740 par le Roi de Prusse d'aujourd'hui Frédéric II. La Marque est une croix d'or à huit pointes, émaillée d'azur, attachée à un ruban noir que les Chevaliers portent au col, & qui leur descend jusqu'à la poitrine. Sur cette croix est la devise: *Pour le Merite*.

ORDRE DE S. MICHEL, lat. *Ordo S. Michaelis*, institué par Louis XI Roi de France, l'an 1469, à Amboise, le jour de la S. Michel, l'Ange tuteur du Royaume. Le collier pesoit 200 écus d'or & consistoit en des coquilles d'or lacées ensemble; il y pendoit l'image de S. Michel avec ces mots: *Immensi tremor Oceani*. Au commencement il n'y avoit que 36 Chevaliers; ils augmentèrent dans la suite, & sous Marie de Medicis leur nombre fut si grand que l'Ordre en devint méprisable, de sorte qu'on l'appelloit l'*Ordre des Bêtes*. Cela engagea le Roi Henri III à lui substituer celui du S. Esprit. Dans la suite il a été réglé que les Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, recevoient la veille de leur installation celui de S. Michel; c'est pourquoi ils s'appellent à cause de cette réunion des deux Ordres, *Chevaliers des Ordres du Roi*.

ORDRE DE S. MICHEL, institué en 1721 par l'Electeur Joseph Clément de Cologne. Il porte proprement le nom du Noble *Ordre des Chevaliers Protecteurs de l'Honneur de Dieu*, sous la Protection du S. Archange Michel. La Marque de l'Ordre est une Etoile pendue à une chaîne qui est composée alternativement de petits boucliers, sur lesquels est un homme armé, & de boules.

ORDRE DE LA MILICE CHRE'TIENNE, (sous le titre de la Sainte-Vierge & de S. Michel), institué par Charles de Gonzague Duc de Nevers & Michel Adolphe Comte d'Althan, Général-Feld-Maréchal, & Commandant de Gran; le projet s'en fit à Olmutz en Moravie, & il fut confirmé à Vienne l'an 1619. Le but de cet établissement étoit, de rétablir l'union entre les Potentats Chrétiens & de délivrer les Chrétiens qui étoient prisonniers chés les Infidèles. Faute de

Y y

reve-

revenus pour se soutenir, cet Ordre tomba bientôt.

ORDRE DE MONTEZA, (en Espagne), il est peu considérable & n'a que 19 Commanderies.

ORDRE DE MONTJOYE, lat. *Equites Monti Gaudii*, ces Chevaliers, établis en 1180 pour la défense de la Terre-Sainte, suivoient la Règle de S. Augustin; ils portoient un habit rouge avec une croix blanche à 5 rais sur la poitrine. Mais les soldats ayant dans la suite tout enlevé, cet Ordre est tombé presque entièrement; le reste en a été incorporé à celui de Calatrava.

N.

ORDRE DU NAVIRE & DU DOUBLE CROISSANT, lat. *Ordo Navis & Luna crescentis*, institué par S. Louis Roi de France, en Sicile, lorsqu'il vouloit s'embarquer pour l'Afrique, l'an 1269. Le collier étoit composé de doubles coquilles d'or & de doubles croissants d'argent, & il finissoit en une ovale dans laquelle étoit représenté un navire. Le navire & les coquilles représentoient le voyage d'outre-mer, & le croissant, la guerre contre les Infidèles. Cet Ordre n'a pas beaucoup fleuri en France, mais il a été en grand honneur en Sicile, où il fut renouvelé par le Roi René, sous le nom d'*Ordre du Croissant*.

ORDRE DE LA NOBLE PASSION, institué le 24 Juin 1704 par le Duc Jean George de Saxe-Weissenfels en sa résidence, au château de Neu-Augustenburg à Weissenfels. La Marque est une étoile d'or en champ d'azur émaillé; au milieu de l'étoile sont les lettres J. G. les initiales du nom du fondateur. Derrière cette étoile l'on voit une croix, autour de laquelle est un ruban blanc bordé d'or contenant ces mots: *J'aime l'honneur qui vient par la vertu*. De l'autre côté se présentent les armes de Saxe-Querfurt, avec ces paroles: *Société de la Noble Passion*, institué par J. G. D. S. Q. 1704. Cette Marque de l'Ordre doit pendre à une écharpe blanche bordée d'or, & allant de l'épaule droite au côté gauche; elle doit être sur la veste

enforte qu'elle paroisse quand le just-au-corps est ouvert, mais s'il est boutoné, l'étoile doit fortir par une de ses boutonnières. Le but de cet Ordre a paru être d'engager ses Membres à une fidélité constante envers la Maison de Saxe, & de les animer à une générosité digne des Chevaliers, comme aussi de former un monument de l'acquisition de la Principauté de Querfurt par la Maison de Weissenfels. La Fête de l'Ordre fut fixée à la S. Jean de chaque année, tous les Chevaliers présens doivent ce jour-là paroître à la Cour, en habit bleu charmé d'or, pour assister avec leur Chef au service divin, & pour ensuite s'entretenir sur les intérêts de l'Ordre, & faire une collecte en faveur des pauvres; cette charité devant aussi avoir lieu à la réception. Le nombre des Chevaliers ne fut point fixé, le Fondateur s'étant réservé de l'augmenter.

ORDRE DU NOEUD, (à Naples), lat. *Ordo Nodi*, institué par Louis Roi d'Hongrie, & son Epouse Jeanne Reine de Naples, qui le conférèrent en 1315 à 60 des principaux Seigneurs de l'Etat. Ils portoient un habit blanc, & la Marque de l'Ordre étoit un nœud de foye & d'or. Cet Ordre s'éteignit bientôt après la mort de ses fondateurs.

P.

ORDRE DE LA PASSION DE NOTRE SAUVEUR, lat. *Ordo Passionis Domini*, institué par les Rois Charles V de France & Richard II d'Angleterre, pour reconquerir en communion la Terre-Sainte, & pour répandre le Christianisme; ils étendirent le nombre des Chevaliers à 1000, & leur imposèrent l'obéissance envers leurs Rois, la pauvreté d'esprit (ayant d'ailleurs assés de richesses temporelles) & la chasteté conjugale. La Marque de l'Ordre étoit une croix rouge avec un *Agnus Dei* d'or au milieu.

ORDRE DU PAVILLON, institué par le Roi de France d'aujourd'hui, en 1723, en place de celui de *la Terrasse* qu'il avoit établi en 1716, & qui y fut incorporé. La Marque fut une médaille ayant d'un côté une croix & de l'autre un pavillon;

au-lieu de la terrasse qui y étoit auparavant & qui représentoit la terrasse des Tuilleries.

ORDRE DE S. PAUL, lat. *Equites S. Pauli*; ces Chevaliers furent établis par le Pape Paul III, l'an 1540, au nombre de 200, à qui la Chambre Apostolique paya 100000 Scudis, & il leur fut ordonné de porter les lis de Farnèse dans leurs armes. Leur habit étoit rouge à l'anniversaire du couronnement de ce Pape; & il étoit noir le jour de sa mort. Ils portoient dessus un bras nud tenant une épée dégainée, pour se distinguer d'autres Chevaliers à qui il étoit défendu de porter cette Marque, à peine de bannissement & de 1000 florins d'or d'amende.

ORDRE DE S. PIERRE, lat. *Equites S. Petri*, institué par le Pape Léon X en 1520, pour la sûreté des côtes. La Marque de l'Ordre étoit d'un côté une bulle d'or avec l'image de S. Pierre & les armes du défunt Pape, & de l'autre les clefs & la tiare Papale. Il se conféroit aux Ecclésiastiques, comme aux Séculiers.

ORDRE DU PORC-EPI, lat. *Equites quibus insigne Hystrix*, institué par le Duc Louis d'Orléans l'an 1391, au baptême de Charles son fils aîné. Il le conféra à 25 Chevaliers, leur donnant un manteau d'hermine, sur lequel il y avoit une triple-couronne & un porc-épi d'or, avec ces mots: *Cominus Eminus*; ils portoient aussi une bague d'agate, sur laquelle étoit gravé un porc-épi. Louis XII Roi de France abolit cet Ordre.

ORDRE DES PORTE-GLAIVES, (en Livonie), lat. *Ordo Ensisiferorum*, institué en Livonie par Albert, Evêque de ce pays-là, l'an 1205, contre les Infidèles, à l'exemple des Chevaliers Teutoniques. Ils suivoient la Règle de Cîteaux, ils en avoient l'habillement & portoient sur le devant d'un manteau blanc la figure de deux épées ou glaives rouges en croix de S. André. En 1239, n'étant pas assez forts pour tenir tête aux Livoniens, ils s'unirent aux Chevaliers Teutoniques.

R.

ORDRE DE LA REDEMPTION DES

CAPTIFS, ou DE NOTRE-DAME DE LA MERCI, lat. *Equites Deiparae*, seu *Redemptionis Captivorum*. Il a été institué par Jaques I Roi d'Arragon l'an 1318 à Barcelonne; il consiste en Chevaliers & en Moines qui joignent aux trois vœux ordinaires des Religieux, un quatrième, qui est de ramasser des aumônes pour la rançon des captifs Chrétiens en Barbarie. Ils portent sur leur scapulaire, une croix blanche sur un fond rouge. Depuis que les Chevaliers se sont réunis à ceux de Monteza, les Moines sont restés seuls chargés de la délivrance des captifs, dont ils se sont acquittés jusques ici, avec beaucoup de zèle. Toutes les années plusieurs d'entre eux vont à Fez, à Alger &c. racheter moyennant des aumônes qu'ils ont reçûs, de ces pauvres gens qui languissent dans l'esclavage. Plusieurs riches personnes font des legs considérables à cet Ordre.

ORDRE DE S. REMI, ou DE LA STE. AMPOULE, lat. *Equites divi Remigii*, seu *Ampullæ Rbemensis*. Il ne consiste qu'en 4 Barons, qui portent le dais sur la Ste. Ampoule depuis le Couvent de S. Remi à Rheims, jusqu'à la Cathédrale, lors du couronnement du Roi de France. Voyés S. AMPOULE, (Ordre de la).

ORDRE DE RHODES, c'est le nom de l'Ordre de *Maltbe* quand il étoit encore à Rhodes. Voyés MALTHE, (Ordre de).

ORDRE DU ROSAIRE, lat. *Equites Rosarii*, seu *globulorum precatoriorum*; il fut établi, à ce qu'on dit, par S. Dominique qui imposa à ceux qui le reçûrent l'obligation de reciter journellement le Rosaire en l'honneur de la Ste. Vierge; ils portoient une croix fleurdelisée, moitié blanche, moitié noire, au milieu de laquelle étoit la Ste. Vierge tenant le Rosaire. Plusieurs doutent que cet Ordre ait jamais existé.

ORDRE DU RUBAN BLANC, ou DU DANEBROG, (en Danemarck) lat. *Ordo Danebrogicus*. Waldemare II ayant, dit-on, reçu du ciel, en une bataille qu'il gagna sur les Livoniens Infidèles, un drapeau rouge avec une croix blanche, institua l'an 1219 l'Ordre du *Danebrog*, qui signifioit en langue Danoise un

un drapeau. Dans la suite cet Ordre tomba fort en décadence. Le Roi Christian V le renouvela en 1671, à la naissance de son Fils Frédéric. Dans les Solennités, les Chevaliers portent outre l'habit particulier de l'Ordre, une chaîne à laquelle pendent alternativement les lettres W. & C. V. La première désigne Waldemare, le premier fondateur; & les autres le Restaurateur, Christian V. La Marque de l'Ordre est de plus une croix d'or émaillée de blanc, bordée de rouge, garnie d'onze diamans posés en croix, & que les Chevaliers portent à un large ruban blanc ondoyé avec un bord rouge, de l'épaule droite au côté gauche, ce qui fait que cet Ordre est aussi appelé du *Ruban blanc*. Enfin les Chevaliers ont sur la poitrine, du côté droit, une étoile à 8 rais en broderie d'argent, sur laquelle est une croix d'argent bordée de rouge avec ces lettres : *C. V. Restitutor*.

ORDRE DE S. RUPERT, lat. *Equites D. Ruperti*, institué l'an 1701 par l'Archevêque de Saltzbourg Jean-Ernest, né Comte de Thun, en l'honneur de S. Rupert, premier Evêque & fondateur de ce Diocèse; il choisit pour Chevaliers, des Comtes & des Barons natifs de l'Archevêché.

S.

ORDRE DU S. SAUVEUR, lat. *Equites S. Salvatoris*, institué l'an 1118 en Aragon, contre les Maures. Ces Chevaliers portoient une croix ancrée de gueules, sur un habit blanc. Quand on n'a plus rien eu à faire avec les Maures, l'Ordre est tombé, & ses riches Commanderies ont été réunies à la Couronne.

ORDRE DU S. SAUVEUR, ou DU SAINT-SANG, (à Mantouë) lat. *Ordo Redemptoris seu Sanguinis Christi*, institué par Vincent Duc de Mantouë l'an 1608. La Marque consiste en une chaîne d'ovales d'or, attachées par de petits anneaux de même métal, & ornées de flames émaillées; avec ces mots au milieu des ovales: *Domine probasti me*, & avec une médaille pendante à la chaîne & présentant deux Anges tenant en leurs mains un soleil d'or garni de cristal, com-

me contenant les trois goûtes du sang de Jésus-Christ que l'on se vante d'avoir à Mantouë, & accompagné de ces mots: *Nibil isto triste recepto*. Le Duc de Mantouë étoit le Chef de cet Ordre composé de 20 Chevaliers, & la fête s'en célébroit annuellement à Mantouë dans la Cathédrale.

ORDRE DU S. SEPULCRE à JERUSALEM, lat. *Equites Sepulchri Hierosolymitani*. Ces Chevaliers s'attribuent un origine aussi ancienne presque que le tems des Apôtres; mais si l'on examine la chose de près, l'on trouve qu'ils ont paru vers l'an 1110. Ils portent un habit blanc, & sur la poitrine une croix rouge, entourée de 4 autres plus petites, de la même couleur; ce qui doit, selon l'opinion de quelques-uns, dénoter les cinq playes du Sauveur. Ils font vœu de chasteté, d'obéissance & de protéger le S. Sépulcre & la foi Chrétienne; ils s'engagent aussi à des collectes en faveur de la redemption des captifs chés les Infidèles. Leur résidence principale étoit ci-devant à Péruge en Italie. En 1484 Innocent VIII les incorpora à l'Ordre de S. Jean; mais lors 1496 Alexandre VI les en sépara de nouveau, s'en déclara le Grand-Maitre, & nomma le Gardien des Pères Conventuels de S. François pour son Vicaire-Général; ce Religieux est autorisé à faire soi-même ou par ses Commissaires, des Chevaliers de cet Ordre. En Angleterre le Roi Henri II, environ l'an 1174, institua un Ordre semblable; les Chevaliers s'engageoient à demeurer à Jérusalem, & à garder le S. Sépulcre, pendant 2 années; mais ils ont été supprimés avec le Catholicisme.

ORDRE DES SERAPHINS (en Suède), lat. *Equites Seraphinii*. L'Institution en est due, dit-on, au Roi Magnus l'an 1334; mais l'on ne fait rien de ces premiers Chevaliers, sinon qu'on leur attribue pour Marque, une chaîne composée de Seraphins rouges émaillés d'or, & une croix patriarchale aussi d'or, à laquelle pendoit l'image de Jésus-Christ en une médaille. Charles IX abolit cet Ordre, mais le dernier Roi, Frédéric I, le rétablit en 1748.

ORDRE DE LA SINCERITE', lat. *Ordo*

do *Sinceritatis*, institué l'an 1705 par le Margrafe de Bareuth, Christian-Ernest, avec la devise du Prince, dans la Marque: *Semper idem*, c'est-à-dire, *Toujours le même*; La chapelle de l'Ordre doit toujours être desservie selon le Culte de la Confession d'Augsbourg.

ORDRE DE LA SOCIÉTÉ D'OR, lat. *Societas Aurea*, institué par l'Electeur de Saxe Christian I, l'an 1590. Ses vûes étoient de s'affûrer par là des gens sur la fidélité desquels il pût compter. La Marque de l'Ordre étoit une chaîne d'or à laquelle pendoit un joyau d'or, au milieu duquel se voyoit des deux côtés un cœur rouge transparent, percé d'une épée & d'une flèche. D'un côté du joyau, il y avoit la Foi tenant en sa main un crucifix & ayant au-dessous une coupe avec ces mots: *Virtutis amore*; & une Fidélité avec un petit cœur rouge sur quoi étoit gravé le symbole de l'Electeur F. S. V. c'est-à-dire, *Fide sed vides*. De l'autre côté l'on voyoit la Constance avec une ancre, & ces paroles: *Qui perseveraverit usque ad finem salvus erit*.

ORDRE DE LA SQUAMA, lat. *Ordo crucem squamatam gestans*, institué par Jean II Roi de Castille, contre les Maures, en 1420. Il avoit ce nom à cause que la croix d'or, que les Chevaliers portoit, étoit faite en forme d'écaillés de poisson. Il s'éteignit après la mort du fondateur.

T.

ORDRE DE LA TABLE RONDE, lat. *Equites Tabula Rotunda*. Ordre prétendu, institué, dit-on, en Angleterre par le Roi Artus au VI Siècle; & dont les vieux Romains débitent bien des choses. L'on montre encore la *Table Ronde* à Winchester.

ORDRE DE LA TEMPERANCE, ou LA CONFRAIRIE DE S. CHRISTOPHLE, lat. *Ordo Temperantia*, institué l'an 1517 par le Baron de Dietrichstein dans les 3 Principautés de Styrie, de Carinthie & de Carniole, contre les juremens & l'ivrognerie. L'on y recevoit aussi des Dames, & cet établissement eut d'abord beaucoup de succès. Les Associés portoit une image de S. Christophle, & devoient

se garder de jurer & de s'enyvrer; l'on châtioit les refractaires la première fois par une amende, la seconde fois en les retranchant. Cet Ordre louable ne se fuint pas.

ORDRE DES TEMPLIERS, lat. *Ordo Templariorum*. C'étoit autrefois le plus fameux Ordre de l'Europe. Il s'éleva en Palestine au commencement du XII Siècle, & les Chevaliers furent appellés *Templiers*, parce que Baudouin, Roi de Jérusalem, leur assigna une partie de son palais joignant le Temple de Salomon. Ils portoient un habit blanc & une croix rouge. Leurs vœux étoient la chasteté, la défense de la Terre-Sainte contre les Sarasins, & l'hospitalité envers les pèlerins qui venoient à Jérusalem. En peu de tems ils ramassèrent 40000 Commanderies dont ils retiroient 2 millions d'or annuellement. Ces richesses les rendirent trop puissans, & excitèrent l'envie; on les accusa des plus horribles crimes; le Pape Clément V & le Roi de France Philippe le Bel s'unirent contre eux, & ils furent détruits par de cruels supplices; le Pape distribua leurs fonds à la Noblesse & aux Chevaliers de S. Jean de Jérusalem.

ORDRE TEUTONIQUE, lat. *Equites crucigeri Teutonici Ordinis*, autrement les *Chevaliers de la Vierge Marie*, ou les *Frères de la Maison Teutonique de Notre Dame de Jérusalem*. Leur origine est semblable à celle des Chevaliers de Malthe. Un pieux Allemand établi à Jérusalem, y bâtit un hôpital pour les pauvres pèlerins de sa nation, avec une chapelle dédiée à la Ste. Vierge. Ensuite des Allemands de Brème & de Lubec prenant beaucoup de soin des pauvres malades qui se trouvoient dans l'armée des Chrétiens qui assiégeoient Acre, sous Gui de Luzignan, se rendirent en bonne partie au sùdit hôpital pour y soigner les pèlerins malades. Plusieurs Princes & Seigneurs Chrétiens qui se trouvoient alors en ce Pays-là, favorisèrent cet établissement au point, que le Pape Célestin III le déclara Ordre dans toutes les formes, & nomma pour Maître *Henri de Waldpot*, qui étoit de cette Société, & en 1192 les nouveaux Chevaliers re-

cûrent la règle de S. Augustin. Ils portent un manteau blanc; & leurs armes sont d'argent à la croix de sable; sur cette croix est une plus petite croix d'or qui leur a été donnée par le Roi Jean de Jérusalem; aux quatre extrémités de cette dernière sont autant de lis d'or, donnés par S. Louis Roi de France, & au milieu l'aigle de sable d'Empire, donné par l'Empereur Frédéric II. Ils se mirent, par leur bravoure contre les Infidèles, en telle considération, que le Duc Conrad de Mazovie les appella en 1229 à son secours, contre les Prussiens Payens; ils firent de tels exploits sous la conduite du 4^{me} Maître *Herman de Salza*, qu'en récompense le Duc leur céda le District de Culm & quelque territoire entre la Vistule, la Mocker & la Trebende. Il est vrai que les Polonois ont reproché aux Chevaliers de s'être emparé de cela contre le gré du Duc. Quoiqu'il en soit, ceux-ci empiétèrent de plus en plus, & réduisirent en peu de tems sous la domination de l'Ordre la Prusse, la Livonie & la Courlande; *Herman de Salza* prit alors le titre de Grand-Maitre, & donna celui de *Maitre du Pays*, all. *Laudmeister*, à son Lieutenant en Prusse. Cependant les Chrétiens furent entièrement expulsés de la Palestine, & l'Ordre Teutonique fut contraint de se réfugier entièrement en Europe; il s'établit d'abord à Marbourg en Hesse, où l'on voit encore une magnifique maison de l'Ordre. Ensuite le Grand-Maitre fixa sa résidence à Marienbourg en Prusse. Les Chevaliers foutinrent de fortes guères contre les Lithuaniens, & s'incorporèrent les Porte-Glaives. Enfin leur puissance les rendit extrêmement fiers & ils commencèrent à charger leurs sujets d'impôts insupportables. Là-dessus Uladislas Jagello, Roi de Pologne, leur déclara la guerre & leur livra en 1410 sur le Tannenberg une si rude bataille, qu'il y resta 50000 hommes du côté de l'Ordre, parmi lesquels il y eut 600 Chevaliers. Plusieurs villes & pays firent une ligue contre la tyrannie des Chevaliers en 1440. & l'an 1454 la plus grande partie de la Prusse se mit sous la protection de la Pologne. De là s'alluma une grande guerre entre les Che-

valiers & les Polonois; le Pape fit la paix en 1406 aux conditions que la Pologne conserveroit la Pomérelle, les territoires de Culm & de Michelau, aussi-bien que l'Ermeland, Marienbourg & Elbing, c'est ce qu'on a appelé depuis la Prusse Polonoise ou Royale; le reste fut conservé à l'Ordre pour le retenir en fief de la Couronne de Pologne. Mais il fut entièrement délogé de la Prusse par le Luthéranisme que le Grand-Maitre *Albert de Brandebourg* embrassa. Il épousa *Dorothee*, fille du Roi de Danemarck Frédéric I, & il fut inféodé par son cousin Sigismond, Roi de Pologne, dans la Prusse qui apartenoit encore à l'Ordre, pour la posséder en propre & comme fief de Pologne. C'est ce qu'on a appelé la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise. Alors les Chevaliers, sous la conduite de *Walther de Kronberg*, se retirèrent à Mergentheim, c'est aujourd'hui la résidence des Grands-Maitres. *Walther de Kronberg* fut reçu dans le Cercle de Franconie l'an 1538, & la chose en est restée sur ce pied jusqu'à aujourd'hui. Quant à la Livonie, qui apartenoit aussi à l'Ordre, les affaires n'allèrent pas mieux. *Walther de Plettenberg*, qui y commandoit pour l'Ordre, embrassa aussi la Reformation de Luther & sépara l'Ordre des Porte-Glaives ou de Livonie de celui des Chevaliers Teutoniques, auquel il avoit été réuni depuis l'an 1239. La Livonie resta entre les mains des Chevaliers de ce nom jusqu'à *Gothard Kettler*, sixième Grand-Maitre de Livonie depuis *Plettenberg*. Alors la Livonie fut abandonnée à la Suède & à la Pologne; en échange Sigismond Auguste, Roi de Pologne, donna la Courlande en fief de Pologne à *Kettler*, pour lui & pour sa postérité, à titre de Duché; & l'Ordre de Livonie fut entièrement supprimé. Le nouveau Duc épousa une Princesse de Mecklenbourg; & la famille de *Kettler* a régné en Courlande jusqu'en ce Siècle, qu'elle est éteinte. Pour en revenir aux débris de l'Ordre Teutonique en Allemagne, il possède encore 11 Baillages qui sont: 1) d'Alsace, 2) d'Autriche, 3) de l'Adige ou du Tyrol, 4) de Coblentz, 5) de Franconie, 6) de Biessen, 7) de Westphalie, 8) de Lor.

Lorraine, (ceux-ci font tous Catholiques); 9) de Hesse, 10) de Thuringue, & 11) de Saxe; ces 3 derniers, quoique Protestans pour la plupart, font également soumis au Grand-Maitre, & paroissent aux Chapitres de Mergentheim. Il y avoit autrefois un 12 Baillage, savoir celui d'Utrecht, mais les Hollandois s'en font saisis; & la chose n'est pas sur un meilleur pied à l'égard des Baillages d'Alsace & de Lorraine, depuis que le Roi de France en a donné les revenus à l'Ordre de S. Lazare, voyez MERGENTHEIM.

ORDRE DE LA TÊTE DE MORT, lat. *Ordo Calvarie*, institué par Sylvius, Duc de Wirtemberg & de Teck, aussi bien que d'Oels en Silésie. Il s'en déclara Grand-Prieur, & sa Mère la Princesse-Douairière Sophie Magdelaine, Duchesse de Liegnitz & de Brieg, Grande-Prieure. Le but de l'Ordre étoit une commémoration perpétuelle de la mort & l'émulation pour toutes les vertus particulièrement dignes d'un Gentilhomme & d'un Chevalier. On y recevoit des Dames & des Cavaliers. La Marque étoit uné bague avec une tête de mort que l'on portoit à un ruban noir, à la main gauche. Cet établissement tomba dans la suite; mais en 1709 Louise Elisabeth, veuve du Duc Philippe de Saxe-Mersebourg, née Duchesse de Silésie à Oels & Bernstadt, renouvella cet Ordre dont son Ayeul étoit l'instituteur, & s'en déclara Grande-Prieure. Depuis lors il n'est composé que de Dames, & la Grande-Prieure doit être de la Maison de Wirtemberg. La Marque est à peu près toujours la même: c'est une tête de mort d'argent dans une ganse émaillée de noir, où il y a ces mots émaillés en blanc *memento mori*, pendant à un ruban blanc.

ORDRE DE THERESE, institué par Sa Majesté Impériale & Apostolique la Reine d'Hongrie, pour la récompense de la bravoure, & en mémoire de la victoire remportée par le Général-Feld-Maréchal Comte de Daun sur le Roi de Prusse le 19 Juin 1757, victoire qui obligea ce Monarque à lever le siège de Prague & à évacuer tout de suite la Bohême.

ORDRE DE LA TOISON D'OR, lat. *Ordo aurei Velleris*, Ordre des plus illustres de l'Europe. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne & de Brabant, qui avoit réuni sous sa domination la plus grande partie des Pays Bas, & qui étoit un des plus puissans Princes de son tems, l'institua le jour de son troisième mariage avec Isabelle fille du Roi Jean I de Portugal, célébré à Brugges en Flandre, l'an 1429 ou 1430. Le but de l'Institution étoit l'honneur de la S. Vierge & de l'Apôtre S. André, la propagation de la Foi Chrétienne, & la délivrance des pays Chrétiens hors des mains du Turc, contre qui ce Prince méditoit alors une puissante croisade. Il n'y eut d'abord que 25 Chevaliers, l'Instituteur en porta ensuite le nombre à 31, & l'Empereur Charlequin son arrière-petit-fils le poussa à 51. Les Ducs de Bourgogne & ensuite par succession les Rois d'Espagne, en ont été les Grands-Maitres. Le Collier de l'Ordre est tout de chaînons d'or représentant des pierres à feu & des fusils, au bas pend une toison d'or avec ces mots: *Pretium non vile laboris*. Au commencement les Chevaliers étoient obligés de porter cette chaîne tous les jours; l'Empereur Charlequin les en dispensa, & les obligea de porter cette grande Marque seulement les jours solennels, & les autres jours il suffit d'avoir la toison attachée à un ruban rouge ou d'or. Cette Marque de l'Ordre n'appartient pas aux Chevaliers; dès qu'ils sont morts elle retourne au Grand-Maitre, cependant un Chevalier n'en est pas responsable s'il la perd à la guerre, ou par quelque accident imprévu. Les Espagnols n'estimoient pas d'abord cet Ordre beaucoup, parce qu'il y en avoit de plus anciens en Espagne; mais Charlequin le rendit fort honorable, dès lors des Princes & des Rois en ont été décorés, tous les Empereurs de la Maison d'Autriche l'ont porté, & l'on n'y a admis que des Personnes du plus haut rang & qui avoient extrêmement mérité de la Maison d'Autriche. Depuis l'extinction de cette Maison en Espagne, la Grande-Maitrise a été divisée; tant le Roi d'Espagne que l'Empereur d'Allemagne

gne du chef de son Epouse prennent le titre de Grand-Maitre & créent des Chevaliers.

ORDRE DE LA CHASSE DE WIR-
TEMBERG, lat. *Ordo Venatorius Wir-*
tembergicus, institué par le Duc de Wir-
temberg en 1702, & renouvelé l'an
1711. La Marque est une croix d'or
émaillée de rouge, 4 aigles aux 4 angles
& entre les pointes autant de cors-de-
chasse; au milieu est un rond écusson
vert, représentant d'un côté un W en
or surmonté du chapeau ducal, & de
l'autre 3 cors-de-chasse entrelassés l'un
dans l'autre. Cette Marque pend à un
ruban ponceau, large comme la main,
& qui va de l'épaule gauche au côté droit.
Outre cela les Chevaliers portent sur
l'habit au côté gauche de la poitrine,
une croix brodée en argent & où il y a
cette devise: *Amicitia Virtutisque fœdus*.
Le nombre des Chevaliers, outre les
Princes dont le nombre n'est pas fixé,
est de 24, tous Comtes & Nobles. L'As-
semblée se tient le 3 Novembre jour de
S. Hubert, au château de Louisbourg.

CHEVALIER, lat. *Eques*, celui qui est
décoré de la Chevalerie. Il y en a
de deux sortes, les Chevaliers-nés, &
les Chevaliers créés. Les Chevaliers-
nés sont tels par leur naissance; ce
sont gens d'ancienne & bonne Noblesse,
& qui ont au moins 16 quartiers.
Aujourd'hui on les confond avec le
reste de la Noblesse; & l'on n'entend
plus par Chevaliers que ceux qui ont
été créés tels, en recevant une des
espèces de Chevalerie que nous avons
indiquées à l'Article de CHEVALE-
RIE; & selon la maxime ordinaire
on est noble par la naissance, & Che-
valier par création. Cependant l'on
donne aussi en France le nom de
Chevalier aux Cadets de bonnes mai-
sons, ou aux Fils Naturels des Prin-
ces; par exemple le Chevalier de Bour-
bon, de Longueville, de Lorrain
&c. &c. On a appelé aussi Che-
valier d'honneur de la Reine, de Ma-
dame la Dauphine, de Madame, celui
qui lui donne la main pour l'aider à
marcher.

CHEVALIER DE ST. GEORGE, voyez
PRE'TENDANT.

CHEVALIERS DU S. EMPIRE ROMAIN,
lat. *Equites S. Romani Imperii*, all.
Ritter des Heiligen Römischen Reichs.
Ils sont créés par l'Empereur lors de
son couronnement; & ceux de la Mai-
son de Dalberg dans le Rheinland,
surnommés les *Chamriers de Worms*,
ont le premier rang dans cette créa-
tion, & celui de cette Maison qui est
nommé, paroît à cette cérémonie en
cuirasse. Le nouvel Empereur frappe
à plat avec l'épée nuë de Charlemagne
sur l'habit des Candidats; après quoi
il remet l'épée à l'Electeur de Saxe,
auprès de qui il s'est informé le jour
précédent s'il n'y a rien à dire con-
tre eux, ni pour la noblesse ni pour
la conduite. Autrefois l'Empereur
leur donnoit des éperons dorés, de
là vient qu'on les appelloit *Equites*
Aureati. François I, en créa 72 à
son couronnement. L'Empereur peut
aussi créer des Chevaliers de l'Empire
par diplôme.

CHEVAUX, se prend en terme de guerre
pour la Cavalerie; par exemple: il y
avoit 20000 Chevaux dans cette ar-
mée; veut dire, qu'il y avoit 20000
hommes de Cavalerie.

CHEVAUX-LE'GERS, Cavaliers qui ser-
vent dans la Cavalerie légère & qu'on
nomme autrement *Maitres*. Ils sont
opposés aux Gendarmes ou aux Cuiras-
siers qui sont des Cavaliers péfamment
armés. Il y a en France quelques
Compagnies d'ordonnance, qu'on ap-
pelle particulièrement Chevaux-légers;
ce sont les Chevaux-légers du Roi, de
la Reine, de Monseigneur le Dauphin,
de Monsieur; ces Princes en sont les
Capitaines, mais chacune est com-
mandée par un Capitaine-Lieutenant.

CHEVERNI, bourg de France dans la
Pologne.

CHEVILLE, (la) ou la *Fouyche*, lat.
Mons Furca, haute montagne des
Alpes, en Suisse, dans le Valais; ainsi
nommée de ses deux pointes. Le
Rhône y a sa source.

CHEVIRE', bourg de France, dans la
Généralité de Tours, Election de Bauge.
CHE-

CHEVIOTA, ZEVIOÏA, montagne d'Angleterre, le long du Northumberland & du Cumberland, allant de l'Orient à l'Occident; elle sépare l'Angleterre de l'Ecosse.

CHEVRE, voyés CHEVRES.

CHEVRES, lat. *Cervia*, bourg de France dans la Saintonge, Election de Cognac.

CHEVREUSE, lat. *Caprusum*, petite ville de France, avec titre de Duché-Pairie porté autrefois par une branche de la Maison de Lorraine; elle est dans l'Isle de France, entre Paris & Chartres, sur la rivière d'Ivette.

CHEUXAN, Isle de la Chine, entre les côtes de la Chine & celles du Japon.

CHEZAL-BENOÏT, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, mais d'une Congrégation qui a été réunie à celle de S. Maur, en France, dans le Berri.

CHEZY, Abbaye de France au Diocèse de Soissons, de l'Ordre des Bénédictins.

CHIAIS, rivière de Natolie, qui tombe dans l'Archipel près du Lac d'Albocofco.

CHIAMACIBASCI, Capitaine de la garde au Serail.

CHIAMAY, ville de l'Asie aux frontières de l'Inde, & en Tartarie.

CHIAMPA, CHIAPAA, TSIOMPA, Royaume des Indes Orientales, en la Presqu'isle en-delà le Ganges.

CHIAMPORRIERO, lat. *Campiporcherium*, ville d'Italie, en Piémont, dont les environs s'appellent *Val di Champorriero*.

CHIANA, lat. *Clanis*, rivière d'Italie qui a sa source en Toscane & qui se jette partie dans le Tybre, partie dans l'Arno.

CHIAOUX, voyés CHIAUS.

CHIAPA, CIUTAD REAL DE CHIAPA, ville de l'Amérique Septentrionale, en la Nouvelle-Espagne, dans la Province de Chiapa, dont le Gouverneur y réside. Il y a aussi un Evêque suffragant de Mexique. Les environs sont riches en mines d'or & d'argent.

CHIAPA, ville sur les côtes de Morée, en Grèce.

CHIAPLIA, CHYAPLIA, Isle du Royaume de Hongrie, en Croatie. On y

1. Partie.

voit une Palanque, fortifiée de 4 tours.

CHIARENZA, voyés CLARENZA.

CHIARI, CLARIUM, belle petite ville d'Italie, au Territoire de Venise, dans le Bressan, non loin du fleuve d'Oglio. Les François y furent battus par les Impériaux en 1701.

CHIASCIO, lat. *Asius*, *Clasius*, rivière d'Italie, qui sort de l'Apennin au Duché d'Urbain & se jette dans le Tybre.

CHIAVARI, lat. *Clavarum*, petite ville d'Italie, au Territoire de Gènes, sur la rivière de Lavagna, non loin du Golfe de Rapallo.

CHIAVASSO, CHIAVIASSIO, CHIAVAS, CHIVASCO, lat. *Clavassum*, ville forte d'Italie en Piémont, avec une citadelle, à 10 lieues de Turin. L'air y est mal sain à cause des marais.

CHIAVENNA, (Val di) CLAVENNA, lat. *Vallis Clavenna*, Vallée & District d'Italie dans le Duché de Plaisance.

CHIAVENNE, CLAVENNA, CHIAVENNA, allem. *Cleven*, lat. *Comitatus Clavenna*, Comté de Suisse, appartenant aux Grisons, au pays desquels il est contigu, & situé sur le Lac de Come. C'est un pays extrêmement fertile surtout en excellent vin, & en fruits exquis. Les raisins y sont d'une grosseur prodigieuse.

CHIAVENNE, belle & assez grande ville, capitale du Comté de Chiavenne, sur un Lac de même nom; elle est entre des montagnes en un terroir excellent; l'air y est sain, & il y a un château qui défend l'entrée dans le Pays des Grisons. Dans la Diète tenuë à Coire l'an 1718, il fut résolu vù la situation favorable de Chiavenne, d'y établir un tribunal de commerce & deux foires annuelles, l'une le lundy après la Quadragesime & l'autre le 15 Juillet nouveau style.

CHIAVES, voyés CHAVES.

CHIAUL, voyés CHAUL.

CHIAUS, lat. *Apparitores Aula Turcica* & *ad exteros ablegati nuntii*, Officiers de Justice en Turquie, espèce d'Huissiers, mais fort considérés. Ils accommodent les différens des particuliers; ils assignent les parties de-

Zz

vant

- vant le Juge. Ce sont ordinairement des Renegats ; leur nombre va à 500 ou 600, & chacun a par jour depuis 12 aspres jusqu'à 40. Comme ils sont la plupart versés dans les langues, on les employe souvent en ambassade chez les Etrangers. En guerre ils marchent à cheval devant le Grand-Seigneur ; & lorsqu'il passe dans une ville, ils font faire place dans les rues. Leurs armes sont le sabre, l'arc, des flèches & un bâton court avec une masse appelé en Turc *Toposs*. Leur Commandant est Chiaoux-Bassa ; il a la garde des prisonniers d'Etat. Quand le Sultan veut avoir la tête d'un Bacha, c'est un Chiaou qui est chargé de la commission.
- CHIAUSLAR**, **CHIATIERI**, c'est le Sécrétaire des Janissaires, lat. *Militia Turcorum pedestris à secretis*.
- CHICANER LE VENT**, (terme de Marine) c'est naviger en louviant, & en faisant plusieurs bordées tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.
- CHICHACHECOS**, Peuples de l'Amérique Septentrionale, en Canada ; ils se déclarèrent en 1710 pour les Anglois contre les François.
- CHICHESTER**, lat. *Cicestria*, ville d'Angleterre, dans la Province de Suffex, sur la rivière de Lavant ; elle est bien bâtie, a séance & voix en Parlement, & un Evêque suffragant de Cantorbéri.
- CHICHEU**, grande ville d'Asie en la Chine, dans la Province de Nanking.
- CHICOCOL**, voyés **CIACOLA**.
- CHICUIEN**, Royaume & ville d'Asie, au Japon, dans l'Isle de Saikock.
- CHIEGAN**, **KIEGAN**, grande ville d'Asie, en la Chine, dans la Province de Chiamfi.
- CHIELAFA**, ville & forteresse de Grèce, en Morée, sur un rocher. Les Vénitiens s'en emparèrent en 1685, & les Turcs la reprirent en 1715.
- CHIEM-SE'E**, autrement la Mer de Bavière, grand Lac d'Allemagne en la Haute-Bavière, entre les rivières de l'Inn & de la Saltza, dans la Régence de Bourghausen. Il a 7 lieues de tour, & au milieu sont deux Isles, dans chacune desquelles il y a un Couvent, l'un de femmes, appelé *Frauen-Chiem-Sée* ; l'autre d'hommes, où il y a un Evêque & appelé *Herren-Chiem-Sée*. (Voyés l'un & l'autre de ces articles).
- CHIENCHANG**, grande ville d'Asie, dans la Chine, en la Province de Kiangfi, entre deux Lacs. C'est la capitale entre quatre autres petites villes.
- CHIENNING**, grande ville d'Asie, dans la Chine, en la Province de Fokien.
- CHIENTO**, rivière d'Italie, en l'Etat Ecclésiastique, qui se jette dans le Golfe de Vénise.
- CHIERE**, **CHIERS**, **QUIERS**, lat. *Chierium*, petite ville d'Italie en Piémont, dans la Province de Chieri, à 5 ou 6 lieues de Turin. Elle est bien bâtie, son commerce est florissant en draps, en toiles & en kermès.
- CHIESO**, **CHISO**, lat. *Clesium*, grande rivière d'Italie, qui sort du Trentin, & qui se jette dans l'Oglio, au Mantouan.
- CHIETI**, lat. *Tbeate*, grande ville d'Italie au Royaume de Naples, dans l'Abruzze-Citérieure, sur la rivière de Pescara. Il y a un Archevêché.
- CHIEVRES**, lat. *Cervia*, petite ville des Pays-Bas, dans le Hainaut-Autrichien, avec une Seigneurie de même nom, entre Mons & Ath, à 2 lieues de Mons.
- CHIFALE**, Isle d'Asie dans la Mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie-Pétrée.
- CHIFRE**, signifie trois choses : 1) une manière d'écrire cachée ; 2) les lettres initiales de deux ou plus de noms propres entrelassées l'une dans l'autre ; 3) une marque qui désigne un nombre ; tels sont les chiffres d'Arithmétique.
- CHIGI**, noble & célèbre Famille d'Italie ; originaire de Sienne dans le Florentin. Elle possède aujourd'hui la Seigneurie de Farnèse dans l'Etat de l'Eglise.
- CHIKOK**, **CHICOCO**, **TICOCOSI**, une des trois grandes Isles du Japon, en l'Océan Oriental.
- CHILCA**, Vallée de l'Amérique Méridionale au Pérou, à 10 lieues de Lima ; elle

elle est très-fertile quoique éloignée des rivières.

CHILI, grand Pays très-fertile, de l'Amérique Méridionale, sur la Mer du Chili, qui fait partie de celle du Sud. L'on y trouve du jaspe, du cuivre & sur-tout beaucoup d'or. Les Espagnols en possèdent les côtes, & leur capitale est S. Jago. L'intérieure & la plus considérable partie est encore possédée par les Sauvages ou Naturels, qui sont braves, bienfaits & qui ont fû jusques ici conserver leur liberté; ils n'ont point de Rois, mais seulement des Chefs qu'ils nomment *Caciques*.

CHILIASTES, secte parmi les Chrétiens, qui croit que Jésus-Christ doit encore revenir sur la terre pour y régner 1000 ans avec les fidèles. C'est ce qu'on appelle le *Règne de mille ans*. Il y a des Chiliastes qui prétendent que ce présent monde sera premièrement détruit, qu'après seulement viendra ce bienheureux Règne. Enfin on les distingue en *Chiliastes subtils* & en *Chiliastes grossiers*, en ceux qui croient que ce sera un Règne spirituel, & en ceux qui se l'imaginent temporel & mondain.

CHILMINAR, nom du plus beau & du plus noble reste d'antiquité qui subsiste encore; ce sont les ruines du fameux Palais de Persepolis, auquel Alexandre le Grand mit le feu à l'instigation de la Courtisane *Tbaïs*. Ce monument est en Asie, dans la Province de Perse, appelée le *Farfistan*. La plupart des Voyageurs disent *Techelminar*.

CHILOE, ville de l'Amérique Méridionale, au Chili, en une Isle de même nom, près d'un Golfe où il y a plusieurs Isles & qui s'appelle l'Archipel de Chiloe.

CHILON, château de Suisse, au Canton de Berne, près de Vevay, dans une Isle du Lac de Genève. Le Baillif de Vevay y fait sa résidence.

CHILONGO, Province d'Afrique, en la Basse-Ethiopie, au Royaume de Loango, & dont les habitans vendent beaucoup d'ivoire.

CHIMARIOTE, voyés CHIMERE.

CHIMAY, lat. *Chimacum*, petite ville & fort château, avec le titre de Principauté, aux Pays-Bas, en Hainaut, sur la rivière Blanche-Eau. En 1686 la branche des Princes de ce nom de la Maison d'Areberg, s'étant éteinte, les Comtes de Bossu succédèrent, & le dernier s'appelloit Charles-Louis-Antoine, qui régnoit depuis l'an 1688. Il avoit épousé en secondes noces Charlotte, fille du Duc Louis de S. Simon, l'an 1722, & il est mort l'an 1740.

CHIMERE, lat. *Zimara, Acroceraunia*, petite ville de Grèce en Epire, sur la Mer Jonienne. Elle est sur une montagne escarpée, & il y a un Evêque suffragant de Lepante. Le port est bon. Les environs s'appellent de même Chimère, & les habitans Chimariotes ou Cimariotes. Ce sont de grands Corsaires qui, se fiant en leurs hautes montagnes, refusent le tribut au Grand-Turc.

CHIN, voyés CHININ.

CHINA, racine médicinale qui vient de l'Amérique, & qui passe pour excellent contre l'asthme & l'hydropisie.

CHINCA, voyés CHILCA.

CHINCHEU, grande ville d'Asie, dans la Chine, en la Province de Xantung.

CHINCHIAN, ville de la Chine, en la Province de Junnan.

CHINCHIAN, grande ville de la Chine, dans la Province de Nanking.

CHINCHIN, Province de la Tartarie-Asiatique, où il y a des fossés remplis de Salamandres, au moyen de quoi l'on fabrique des toiles incombustibles.

CHINCO, **PUELLO CHINCO**, petite Isle d'Asie, sur la côte occidentale de l'Isle de Sumatra, avec un bon port appartenant aux Hollandois qui y ont un Gouverneur & une garnison. Le poivre qui y croit, passe pour meilleur que celui de Ceylan.

CHINCON, petite ville & Comté d'Espagne en la Nouvelle-Castille, à 6 lieues de Madrit. Elle appartenoit au Prince de Savelli, mais ayant embrasé le parti de la Maison d'Autriche, dans la guerre de la succession, il en fut

fut dépouillé par Philippe V, qui en a investi le Marquis de Castel-Rodrigo.

CHINCY, lat. *Chincium*, petite ville d'Allemagne, dans le Liégeois, au Condros, sur la rivière de Boch.

CHINDIN, voyés CHINTING.

CHINE, lat. *Sina*, grand Pays & Empire d'Asie, borné à l'Orient & au Midi par l'Océan Oriental, au Couchant par l'Inde, & au Nord par la Grande-Tartarie. Entre ce dernier Pays & la Chine est la fameuse muraille construite par l'Empereur de la Chine, *Chius*, l'an 250 avant Jésus-Christ, dans le terme de 5 ans. Cette muraille s'étend depuis l'Océan Oriental vis-à-vis du Royaume de Corée, tirant du côté de l'Occident jusqu'à l'Inde, où elle aboutit près une longueur de 500 lieux d'Allemagne, à travers les montagnes, les rochers & les vallées. Elle est toute construite de briques cuites en verd, & de pierres de taille, ayant 8 pieds de largeur & 10 de hauteur. Ce rempart merveilleux, qui subsiste encore en son entier, hormis en quelque peu d'endroits où il a été endommagé par des tremblemens de terre, avoit été fait contre les irruptions des Tartares. La Chine est un Pays extrêmement fertile en toute sorte de grains, de fruits & de légumes, arrosé d'une infinité de canaux, au moyen desquelles on peut facilement aller par-tout, dans de petits bateaux. Sur les rivières font de superbes ponts, & l'on rencontre quantité d'auberges commodes le long des chemins. Les champs & les jardins portent deux fois par année. Il y a abondance de fer, d'étain, de cuivre, de vis-argent, de magnifique porcelaine, d'or, d'argent, d'aiman, de perles, d'épicerie & de musc, qui passé pour le meilleur du monde. L'on n'y aperçoit pas un pouce de terre inutile ou inculte. Les Chinois sont les meilleurs cultivateurs de l'Univers. Ils sont polis, laborieux & rusés; ils aiment les lettres, les sciences & les arts, particulièrement les Mathématiques, mais il faut avouer qu'en tout cela ils sont bien inférieurs aux Européens. Si,

suivant quelques auteurs, ils ont eu avant nous l'imprimerie & l'artillerie, cela ne leur fait pas grand honneur, vû le peu de progrès qu'ils y ont fait. Il faut que les Européens leur montrent l'usage de la poudre à canon. D'ailleurs les Chinois n'aiment pas la guerre, & ils sont très poltrons. Le Pays se divise en 16 Provinces, savoir: Leaotung, (qui est située hors de la Chine, ou au-delà de la muraille); Peking, Xantung, Nanking, Chekiang, Foking, Quantung, Quangsi, Junnan, Suchuen, Xensi, Xansi, Honan, Hu-quang, Kiangsi & Queichen. Il y a plus d'hommes en la Chine que dans toute l'Europe. Peking est la capitale de l'Empire, & quelques Géographes la tiennent pour la plus grande ville du monde. Le pays est quaré à-peu-près, ayant 600 lieux en longueur & autant en largeur; il contient 160 grandes villes, 240 médiocres villes & 2357 petite villes, toutes bâties en quaré & proprement; sans compter les forteresses & les châteaux des Officiers de l'Empereur de la Chine. Cet Empire subsiste depuis passé 4000 ans. L'Empereur est souverain & despotique, & possède outre la Chine une partie de la Grande-Tartarie. Celui d'aujourd'hui s'appelle *Kienlong*, fils de l'Empereur *Tonglong-Tschin*, & règne depuis 1735. La Religion des Chinois est Payenne & consiste en 3 sectes principales. Les Savans reconnoissent un Etre suprême. La Noblesse & le Peuple adorent un bon & un mauvais genie. Enfin il y a les Bonzes ou Prêtres qui offrent soir & matin leurs hommages & des sacrifices à leurs idoles. Depuis quelques siècles les Catholiques Romains s'étoient donné beaucoup de peine, pour répandre le Christianisme dans la Chine; particulièrement les Missionnaires Jésuites & Dominicains. Après bien des travaux & des persécutions on avoit été assez heureux que d'obtenir un Decret Impérial qui permettoit le libre exercice de la Religion Chrétienne par tout l'Empire. Mais par malheur les deux Ordres Jésuites & Dominicains, se brouil-

brouillèrent sur la manière de convertir les Chinois; les Dominicains reprochèrent aux Jésuites de tolérer que les nouveaux-convertis joignissent au culte de Jésus-Christ leur ancienne croyance en *Confucius*; ce qu'ils traitoient d'idolâtrie. Dès là beaucoup d'écrits de part & d'autre, l'affaire fut portée devant le Pape qui, après plusieurs Congrégations tenues sur cette affaire délicate, décida enfin au commencement de ce Siècle en faveur des Dominicains, condamnant la manière de convertir des Jésuites. Ces démêlés causèrent beaucoup de tort au Christianisme naissant; & l'Empereur *Kambi* qui favorisoit les Chrétiens, & particulièrement les Jésuites, étant mort l'an 1722, son successeur *Yong-long-Tschin* bannit tous les Missionnaires de ses Etats, & interdit sévèrement le Christianisme à ses sujets. Depuis lors les choses en sont restées là.

CHINE, (Isles de la) elles sont au voisinage de ce pays & au nombre de 4, savoir Hainan, Formosa, Meaco & Cang-Tschuen.

CHINGANG, voyés CHINCHIAN.

CHINGTIEN, ville d'Asie, dans la Chine, en la Province de Huquang.

CHINGTU, voyés CHINTU.

CHINGTUNG, grande ville de la Chine, dans la Province de Junnan.

CHINGULAES, on nomme ainsi les habitans de l'Isle de Ceylan.

CHINGYANUM, ville de la Chine, en la Province de Huquang.

CHINHOA, ville de la Chine, en la Province de Chekiang.

CHINIVEN, ville de la Chine, en la Province de Queichen; elle commande à 5 autres villes.

CHINKIANG, ville de l'Asie, en Chine, dans la Province de Junnan, & dont dépendent 4 autres villes. Il y a encore une ville de même nom dans la Province de Nankin.

CHINON, petite ville & château de France, en Touraine, sur la Nienne.

CHINTING, grande ville d'Asie, dans la Chine, en la Province de Pekin, & de laquelle dépendent 31 autres villes. Près de là est la haute montagne de

Cangnien, qui s'élève au-dessus des nuës; sur son sommet l'on trouve une source d'eau minérale.

CHINTU, ville de la Chine, capitale de la Province de Suchuen.

CHINY, lat. *Cbiniacum*, petite ville des Pays-Bas, dans le Duché de Luxembourg, sur la rivière de Semoy; c'est la capitale du Comté de Chiny qui fait proprement un pays à part & indépendant du Luxembourg, quoique appartenant aussi à la Maison d'Autriche.

CHIO, *Scyros*, fameuse Isle de l'Archipel, séparée de la côte de Natolie par un canal large de 3 miles d'Italie, appelé le *Détroit du Cap blanc*. Elle a 128 miles d'Italie de circonférence, est riche en coton, en terebentine, en marbre, en malvoisie, & surtout en excellent mastic; de là vient que les Turcs l'appellent en leur langue *Saizizadaci*, ou *Sacbezada*, c'est-à-dire, l'Isle du mastic. Quoiqu'elle appartienne aux Turcs, les habitans sont presque tous de la Religion Grecque ou de la Catholique. La capitale de même nom, est située sur la côte orientale, défendue par une citadelle aussi grande que la ville; il y a un port mais dont l'entrée est fort difficile. Les Turcs & les Juifs sont obligés de résider dans la citadelle, la ville étant occupée par les Chrétiens, Grecs & Latins; les premiers ont un Archevêque & les autres un Evêque, qui suit le rit Grec.

CHIOGGIA, *Chiozza*, lat. *Claudia Fossæ*, Isle d'Italie dans le Golfe de Venise, avec une ville de même nom bâtie sur des pilotis. Il y a un Evêque suffragant de Venise, à qui l'Isle appartient. Elle fournit du sel à la plupart des Provinces de cette République.

CHIOHADAR, ou TCHOCADAR-AGA, Domestique à la Porte-Ottomane, qui porte en voyage dans une valise ou porte-manteau le manteau pour la pluye du Sultan, appelé *Jagmourlic*, son rechange & son linge.

CHIORLICH, ville de la Turquie-Européenne, située au milieu de la Romanie.

CHIOURME, la troupe des forçats & des

- des bonovoglies qui rament sur une galère.
- CHIOVA**, voyés BUA.
- CHIPPENHAM**, lat. *Chipenbamum*, bourg d'Angleterre, dans le Wiltshire, sur la rivière d'Avon; il a séance & voix au Parlement.
- CHIPPING-NORTON**, ville d'Angleterre, dans la Province d'Oxford.
- CHIPPING-SODBURY**, bourg d'Angleterre, dans la Province de Gloucester.
- CHIRA**, Isle de l'Amérique, en la Nouvelle-Espagne, dans la Province de Costa-Ricca, sur la Mer du Sud. Elle est célèbre par la belle couleur de pourpre qu'on y trouve en de certains coquillages.
- CHIRBI-QUELS**, quatre petites Isles de la Mer Méditerranée, entre la Sicile & l'Afrique.
- CHIROGRAPHE**, simple cédule signée du Débiteur seulement. L'on appelle le Crédeur qui n'est muni que d'un tel titre: *Chirographaire*.
- CHIROKES**, **CHIROQUIOIS**, Nation Sauvage de l'Amérique Septentrionale, au Canada.
- CHIROMANCIE**, art chimérique de connoître le sort ou la fortune d'une personne par l'inspection de sa main.
- CHIRVON**, voyés SCHIRVAN.
- CHIRURGIE**, art qui est subordonné à la Médecine, qui est tout aussi nécessaire, & dont la pratique est bien plus assurée; il consiste dans les opérations manuelles à faire sur le corps de l'homme, pour sa fanté.
- CHIRURGIEN**, celui qui fait & qui pratique la Chirurgie; il y a des Chirurgiens dans les hôpitaux, dans les armées, dans les garnisons, sur les vaisseaux &c.
- CHIRURGIEN-MAJOR**, premier Chirurgien d'un Régiment; il mène avec lui aux fraix du Régiment une apothicairerie de campagne, & l'assortiment des instrumens de Chirurgie. Dans les cas importans & douteux il prend conseil du Médecin de l'armée, & il a l'inspection sur les autres Chirurgiens du Régiment.
- CHISCH**, ville seigneuriale & château de Bohême, dans le Cercle de Satz.
- Il y a un Couvent de Carmes, & hors de porte une belle Eglise.
- CHISON**, rivière d'Italie en Piémont, qui tombe dans le Po non loin de Carmagnole.
- CHITOR**, pays des Indes Orientales, dans l'Empire du Grand-Mogol.
- CHITRO**, lat. *Citron*, *Pydna*, ville de Grèce en Macédoine, sur le Golfe de Salonique, avec un Evêché suffragant de Salonique.
- CHIVAS**, voyés CHIAVASSO.
- CHIVAS**, ville d'Espagne, au Royaume de Valence, entre Requena & Valence.
- CHIUNCHEU**, ville de la Chine, la dixième de la Province de Quantung, dans l'Isle de Hainan.
- CHIUNCHEU**, ville de la Chine, la sixième de la Province de Chekiang.
- CHIUSA**, lat. *Clausula Verruca*, Passage d'Italie en Allemagne par l'Etat de Venise, dans le Véronèse. C'est un Détroit dans le roc, ayant d'un côté de hautes montagnes escarpées, & de l'autre l'Adige.
- CHIUSA**, voyés CLAUSEN.
- CHIUSI**, lat. *Clusium*, petite ville d'Italie, en Toscane, dans le Sienois, sur la rivière de Chiane, avec un Evêché suffragant de Siene.
- CHIUYVEN**, grande ville de la Chine, dans la Province de Junnan.
- CHIZ**, Royaume avec deux villes de même nom, en la Grande-Tartarie Asiatique, dans l'Usbeck.
- CHIZE**, petite ville de France, en Poitou, Election de Niort.
- CHIZICO**, Isle de la Mer de Marmora, vers les côtes orientales de la Natolie, vis-à-vis du Mont China.
- CHLOPIGOROD**, voyés MOLOGA.
- CHLUMETZ**, Seigneurie & château de Bohême, dans le Cercle de Koenigsgrätz, appartenant au Comte Ferdinand Kinski, Grand Chancelier de Bohême.
- CHMIELNIC**, ville bâtie toute de bois & entourée seulement de palissades, en Pologne, dans la Haute-Podolie, en une petite Isle formée par la rivière de Bug.
- CHNIN**, lat. *Climna*, forteresse de Hongrie en Dalmatie, sur une Hauteur, à 30 lieues de Sebenica, tout près des fron-

frontières de Bosnie, dans une situation avantageuse. Elle appartient aux Vénitiens.

CHOC, (terme de guerre) combat, escarmouche.

CHOCHA, ville de Bohême, dans le Cercle de Chrudim.

CHOCOLAT, pâte ou confection de plusieurs bonnes drogues, dont la principale est le cacao; on la délaye pour la boire, dans de l'eau bouillante ou dans du lait. Cette boisson, qui est si commune parmi nous, vient des Sauvages de l'Amérique.

CHOCOLOCOCA, ville de l'Amérique Méridionale au Pérou, célèbre par la riche mine d'argent qui est au voisinage.

CHOCZYM, importante place frontière de la Turquie-Européenne, dans la Moldavie, à la droite du Niefter, & vis-à-vis de la forteresse de Caminiecz en Pologne. Les Polonois y ont eu remporté deux victoires signalées sur les Turcs, l'an 1621 & l'an 1683. Il y a un fort château, & les Turcs, à l'aide de quelques Ingénieurs François, ont fait de cette place en 1713 une forteresse parfaite. En 1739 les Russiens commandés par le Feld-Maréchal Comte de Munich, y gagnèrent une grande bataille sur les Turcs, & peu de jours après la forteresse de Choczym fut obligée de se rendre, & le Commandant Bacha Kalckzack fut fait prisonnier de guerre avec toute la garnison. La place fut rendue *in statu quo* dans la Paix qui s'ensuivit la même année.

CHOEUR, partie d'une Eglise, où les Prêtres chantent & font l'office divin. On appelle aussi *Chœur*, en terme de Musique, les endroits d'une pièce où tous les instrumens & toutes les voix se font entendre ensemble.

CHOGA, ville d'Asie dans la Chine, dans la Province de Xanfi, sur la rivière de Fi. Il y a un pont d'un singulier artifice.

CHOISEUIL, petite ville de France, en Champagne, qui a donné son nom à la maison de Choiseuil.

CHOISI-SUR-SEINE, ou CHOISI-LE-

ROI, lat. *Cauciacum*, village de France à 3 lieues de Paris, remarquable par une belle maison Royale dont les jardins sont fort propres, & ornés de belles statues.

CHOLDICZ, ville de Bohême, dans le Cercle de Chrudim.

CHOLET, petite ville de France, en Anjou, sur la Moine, à 12 lieues d'Angers.

CHOLMKILL, lat. *Insula S. Columbanii*, Isle d'Ecosse, une des Westernes, où l'Evêque des Westernes réside dans le bourg de Sodore.

CHOLMOGORY, petite ville de Russie, dans une Isle de la Dwina.

CHOMOTOW, lat. *Commotovium*, *Commotovia*, ville médiocre de Bohême, dans le Cercle de Satz, à 10 lieues de Prague, & du ressort de la Chambre-Royale de Bohême; elle est connue à cause du bon malt & de la bière qui s'y font. Les Jésuites y ont un riche Couvent & un Séminaire.

CHONAD, lat. *Comitatus Canadensis*, Comté de la Haute-Hongrie, borné au Nord par le Comté de Czongrad, au Midi par le Bannat de Temeswar, à l'Orient par la Transylvanie, & au Midi par le Comté de Bodrog dont il est séparé par la Tiese. Sa capitale, située sur la Marosch, s'appelle de même *Chonad*; il y a un château & un Evêque suffragant de Colocza, sous lequel Evêque fut remis le Bannat de Temeswar, lorsque ce pays, ayant été 165 ans sous les Turcs, fut reconquis par les Impériaux l'an 1716.

CHOPINE, petite mesure pour les liquides, comme vin, bière, eau-de-vie &c. Elle diffère suivant les lieux. A Paris la chopine est la même chose que le septier, c'est-à-dire, la moitié de la pinte.

CHORASAN, Province de Perse, du côté du Zagathai & de la Tartarie.

CHOREN, petite ville d'Allemagne, en Misnie, non loin d'Altenbourg, appartenante au Noble d'Einfiedel de Gnanstein.

CHOREVÈQUE, lat. *Chorepiscopus*, c'étoit autrefois le Vicaire de l'Evêque qui remplissoit ses fonctions dans les Couvens.

- vens. Aujourd'hui c'est le Vicaire qui chante au Chœur & qui lit la Messe pour l'Evêque.
- CHORGES, lat. *Caturigia*, *Caturigum Urbs*, petite ville de France, en Dauphiné, dans le Gapençois.
- CHORGO, petite ville de la Basse-Hongrie, non loin d'Albe-Royale.
- CHORIN, autrefois Couvent, aujourd'hui bourg & Préfecture d'Allemagne dans la Moyenne-Marche de Brandebourg.
- CHORISTES & VICAIRES, lat. *Vicarii Canonicorum*, sont ceux qui vont matin & soir chanter les Heures & assister aux Vêpres, dans les Eglises Collégiales, en la place des Chanoines.
- CHOROGRAPHIE, description d'un pays, d'un Royaume en particulier; par exemple de la Province d'Alsace, du Royaume d'Espagne &c.
- CHORS, Abbaye de France au Diocèse d'Autun, de l'Ordre de S. Benoît.
- CHOSE JUGE'E, lat. *Res judicata*, c'est une cause ou un procès entièrement décidé, & sur quoi il n'y a plus d'appel.
- CHOSIR, ville de l'Afrique, en Haute-Egypte, avec un port sur la Mer Rouge. On la nommoit anciennement *Bérénice*.
- CHOTIEBORZ, petite ville de Bohême, dans le Cercle de Czaslau, à 13 lieux de Prague.
- CHOTIN, ville & château de la Turquie-Européenne, dans la Moldavie.
- CHOTIEBORCZ, voyés CHOTIEBORZ.
- CHOTIESCHOW, Couvent considérable de femmes, de l'Ordre de Prémontrés, en Bohême, dans le Cercle de Pilsen.
- CHOTUSITZ, endroit de Bohême près de Czaslau, remarquable par la bataille qui s'y donna en 1742, (voyés CZASLAU).
- CHOTZIM, voyés CHOCZYM.
- CHOVACOUET, rivière de l'Amérique Septentrionale, en la Nouvelle-France, qui se jette dans la Mer.
- CHOUL, rivière des Pays-Bas, dans le Duché de Luxembourg, dans les Ardennes; elle tombe dans la Meuse.
- CHOUQUET, voyés CAP-DE-MOF E.
- CHOUSTACKS, monnoye d'argent en Pologne qui vaut 2 gros ou 8 creutzers.
- CHOUZE, gros bourg de France sur la Loire, aux confins de l'Anjou & de la Touraine.
- CHRASNAHORSKA, fort château de la Haute-Hongrie.
- CHRAST, ville de Bohême, dans le Cercle de Chrudim, où l'Evêque de Kœnigsgrätz réside quelquefois.
- CHRASTOWITZ, lat. *Hrastovicha*, endroit fort de Hongrie, en Croatie, appartenant à la Maison d'Autriche.
- CHRAUSTOWITZ, ville de Bohême dans le Cercle de Chrudim.
- CHREME, lat. *Chrisma*, *Unguentum Baptismale*, huile ou onguent sacré dont on oint dans l'Eglise Grèque & Romaine, ceux qu'on baptise ou qu'on confirme. On donne chés les Grecs cette onction le Vendredy Saint, avec des cérémonies particulières, & on le conserve dans un vase d'albâtre.
- CHREMNITZ, voyés CREMnitz.
- CHRETIENNE, (la Mer) lat. *Mare Christianum*, partie de la Mer du Nord, entre l'Amérique & les Terres Arctiques.
- CHRETIENS DE S. THOMAS, anciens Chrétiens des Indes Orientales, particulièrement dans la Presqu'isle en deçà le Ganges. Ils disent avoir été convertis par l'Apôtre S. Thomas. Ils ont quelque chose de l'Arrianisme & du Nestorianisme, & croient la présence réelle.
- CHRISTBOURG, petite & ancienne ville de la Prusse-Polonoise, dans le Hockerland, sur la rivière de Sirgunen; il y a un château ruiné sur une montagne voisine.
- CHRIST-CHURCH, gros bourg d'Angleterre, dans la Province de Hant, sur la rivière d'Avon, qui a séance & voix en Parlement. Il y a aussi un Collège de ce nom à Oxfort, appellé en lat. *Collegium Aedis Christi*.
- CHRISTIAN-ERLANG, ville d'Allemagne, au Marquisat de Bareuth, dans la Préfecture d'Erlang, près de la rivière de Rednitz, & près de l'endroit où elle reçoit celle de Schwabach, à 3 lieux

lieuës de Nuremberg. Elle est médiocrement grande & fort bien bâtie. Il y a deux parties, la Vieille. & la Nouvelle-Ville, autrement *Alt-Erlangen* & *Neu-Erlangen*; cette dernière s'est fort augmentée & embellie par les François & les Suisses qui s'y sont établis. Le château du Margrave n'est pas grand, mais fort propre, & le jardin à côté est des plus superbes. Les trois Temples Luthériens, les deux Reformés, de même que la nouvelle Maison-de-ville dans la Vieille-Ville font de beaux bâtimens qui font parade. Les habitans tirent un profit considérable de leurs manufactures, de leurs brasseries, du labourage & de la culture du tabac. Il y a une Chambre de Justice & de Commerce, une Surintendance, & un Gymnase commencé par le savant *Christophe Adam Grosz de Trockau*. Enfin en 1743, le Margrave Frédéric y érigea une Université qui fut solennellement inaugurée, & pourvûe d'habiles Professeurs.

CHRISTIANA, voyés ANSLO.

CHRISTIANA, Isle de l'Archipel, au-dessous de Candie.

CHRISTIANISME, Religion fondée sur la Loi de Jésus-Christ. (Voyés son étendue & ses différentes branches à RELIGION.)

CHRISTIANITER, petite Forteresse de Norvège, non loin de Drontheim.

CHRISTIANOPEL, bourg fortifié avec un port, en Suède, dans la Province de Bleckingen, à l'Orient de Smaland, dans une Presqu'isle.

CHRISTIANPREIS, voyés FRIEDERICHS-ORT.

CHRISTIANSAND, Préfecture, ville & petit port de Norvège, sur la Mer, dans l'Aggerhus. Il y a un Evêque qui résidoit ci-devant à Stavanger.

CHRISTIANSBOURG, ville ci-devant Forteresse, en Allemagne, dans le Comté d'Oldenbourg, sur la rivière de Sude; les fortifications en ont été démolies.

CHRISTIANSBOURG, Forteresse d'Afrique, en Guinée, à la Côte-d'or, dans

I. Partie.

le Royaume d'Accara, appartenante aux Danois.

CHRISTIANSHAVEN, partie de la ville de Copenhague, Capitale du Danemarck; c'est ce qui est situé dans l'Isle d'Amack.

CHRISTIANSÖR, endroit de la Mer Baltique, à 2 lieuës & demie de Bornholm. Il y a plusieurs petites Isles qui forment un bon port qui peut contenir 30 vaisseaux. La plus grande forme une demi-lune, & a été fortifiée par les Danois.

CHRISTIANSTADT, petite ville d'Allemagne en la Basse-Lusace, sur la rive gauche du Bober, à 2 lieuës de Sorau, & appartenante aux Comtes de Promnitz-Sorau.

CHRISTIANSTADT, ancienne Forteresse d'Allemagne, dans le Comté d'Oldenbourg, présentement démolie.

CHRISTIANSTADT, lat. *Christiansstadium*, ville & Forteresse de Suède, en la Province de Bleckingen, sur la rivière de Helliga; sa situation dans les marais la rend forte.

CHRISTIANSTADT, voyés ANSLO.

CHRISTIANSTEIN, v. DRONTHEIM.

CHRISTIANSUND, autrefois LILLE-FOSEN, ville de Norvège, dans le Diocèse de Drontheim. Il y a un port.

CHRISTINÆHAMM, lat. *Christinae Portus*, petite ville de Suède, dans le Wärmeland, au Nord d'Est du Lac de Weener.

CHRISTINESTADT, lat. *Christinaestadium*, petite ville de Suède avec un port en Finlande, dans la Cajanie, à l'Orient du Golfe Bothnique, & à 6 lieuës de Wafa.

CHRONOLOGIE, la Science des tems, qui détermine les tems auxquels les évènements de l'histoire sont arrivés.

CHRUDIM, lat. *Chrudima*, ville de Bohême, au Cercle de Chrudim, sur la rivière de Chrudimka, à 13 lieuës de Prague. Ce Cercle est entre ceux de Czaaslau & de Kœnigsgrætz, & la Moravie.

CHRUDIMKA, rivière de Bohême, qui passe par le Cercle de Chrudim & qui

- se jette dans l'Elbe au Cercle de Kœnigsgrätz.
- CHRYSOLER**, rivière du Royaume de Hongrie, en Transylvanie, qui charie de l'or & qui tombe dans la Marosch.
- CHUCHE**, petite Isle inhabitée & toute remplie de bois, en Amérique, à la sortie du Golfe de Panama.
- CHUCHEU**, grande ville d'Asie, en la Chine, & Capitale de la Province de même nom. Elle est entourée de hautes montagnes, & il croit aux environs beaucoup de ris.
- CHUDLEIGH**, bourg d'Angleterre dans le Devonshire.
- CHUM**, voyés **COMO**.
- CHUNKING**, grande & magnifique ville de la Chine, dans la Province de Su chuen, en un Territoire de même nom, & qui comprend dix-neuf autres villes.
- CHUR**, voyés **COIRE**.
- CHUSISTAN**, voyés **SUSISTAN**.
- CHYMIE**, art qui enseigne la décomposition des corps mixtes, comme des métaux, des plantes, des animaux, & leur réduction à leurs principes ou éléments.
- CHYPRE**, lat. *Cyprus*, l'une des plus grandes Isles de la Méditerranée & l'une des plus belles de l'Univers, près des côtes de la Syrie & de la Natolie, & appartenante aux Turcs. Elle a 200 miles d'Italie en longueur; c'est un pays très agréable, fertile en bled, en excellent vin, en sucre, en coton &c. Les habitans, qu'on nomme *Chypriots*, sont partie Chrétiens, partie Turcs. Le Duc de Savoye, à cause d'une certaine prétention de jadis sur le Royaume de Chypre, en porte le titre de Roi; c'est pourquoi on le nommoit Son Altesse Royale avant qu'il fut Roi effectif de Sardaigne.
- CHZEPREG**, **CHEPREG**, **SCHAPRING**, lat. *Zaprinum*, petite ville de la Basse-Hongrie, au Comté d'Oedenbourg, sur la rivière de Stoy.
- CIACOLA**, Royaume & grande ville, dans la Presqu'isle des Indes Orientales en-deçà le Ganges, près du Royaume de Golconde, sur le Golfe de Bengale.
- CIAMBERLUE**, c'est le grand habit de fête du Grand-Turc; lat. *vestis Imperatoris Turcici sumptuosa*.
- CIAUL**, ville & Forteresse des Indes Orientales, en la Presqu'isle en-deçà le Ganges, au Royaume de Decan, à 6 miles d'Italie de la mer, sur un fleuve que l'on peut remonter au tems de la haute marée jusqu'au port de cette ville qui, au reste, appartient aux Portugais.
- CIBO**, ancienne & illustre Maison d'Italie, qui possédoit les Contrées de Massa & de Carrara, entre les territoires de Gènes & de Florence, & le Marquisat d'Ajello en Calabre. Ils portoient le titre de Ducs de Massa & de Princes de Carrara. Le dernier est mort en 1731 sans laisser de postérité mâle.
- CIBOIRE**, c'est chés les Catholiques le vase où l'on garde l'hostie consacrée. Lat. *Sacra pyxis augustissima Eucharistia*.
- CIBOLA**, voyés **CIVOLA**.
- CICLUT**, **CITLUCH**, Forteresse de Dalmatie, sur la rive occidentale du fleuve de Narenta, appartenante aux Vénitiens.
- CIECANOWICA**, **CIECHANOW**, petite ville de Pologne en Mazovie, au Palatinat de Czersko. C'est la capitale d'une Châtellenie de même nom.
- CIFALU**, voyés **CEFALEDI**.
- CIFUENTES**, ville & Comté d'Espagne, en la Vieille-Castille, dont une branche de la Maison de Meneses porte le titre de Comtes. C'est d'elle qu'ortoitoit le fameux Vice-Roi de Sardaigne qui en 1710 s'engagea dans de telles demêlés avec la Noblesse, au sujet de la chasse, que peut s'en saluter que l'Isle ne tombât entre les mains de Philippe V. Il fut déposé, & il se retira à Vienne, où feu l'Empereur Charles VI lui donna le Duché de Mandas, le Marquisat de Villa-Sindra & Palmas, avec une pension annuelle de 30000 florins; le tout en récompense de ses fidèles services, & pour aussi longtems qu'il ne recouvreroit pas ses terres en Espagne.

- CIGUATEO**, lat. *Ciguata*, une des grandes Isles Lucayes.
- CIHIRLI**, grande ville Turque d'Asie, en l'Arabie-heureuse, au rivage de la Mer Rouge, avec un beau port & un beau château.
- CILABRO**, voyés CHABRIA.
- CILI**, voyés CHILL.
- CILICIE**, ancienne Province de l'Asie-Mineure, le long de la Méditerranée qui la bornoit au Midi; elle confinoit par le Nord à la Capadoce & à l'Arménie. Cette Province fait aujourd'hui partie de la Caramanie & appartient aux Turcs.
- CILLEY**, lat. *Comitatus Cillejensis*, Comté d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche, entre la Save & la Drave; il est borné à l'Orient par l'Esclavonie, au Midi par la Vindisch Mark, à l'Occident par la Carniole & la Carinthie, & au Nord par la Stirie dont elle est la partie méridionale. La capitale est *Cilley* sur la rivière de Saan; il y a un château de montagne, appelé *Ober-Cilley*, & une citadelle dans la ville où réside un Châtelain ou Capitaine. La fameuse Impératrice Barbe, femme de l'Empereur Sigismond, étoit de la Maison de Cilley.
- CIMARIOTES**, habitans du Mont Chimère.
- CIMBRES**, ancien Peuple qui habitoit ce qu'on nomme aujourd'hui le Jutland en Danemarck, & qui s'appelloit alors le *Chersonèse Cimbrique*. Ayant fait une irruption dans les Parties méridionales de l'Europe, ils furent entièrement défaits par Marius, l'an de Rome 741.
- CIMMERIENS**, ancien Peuple qui habitoit à peu près les pays connus aujourd'hui sous le nom de Géorgie & de Circassie. C'est de là que venoit le nom de *Bosphore Cimmerien* qu'on donnoit au Détroit de Caffa.
- CINALOA**, Province de l'Amérique Septentrionale, au Nouveau-Mexique, borné au Couchant par la Mer de Vermeyo, & au Midi par l'Audience de Guadalajara.
- CINAN**, grande ville d'Asie en Chine, dans la Province de Xantung.
- CINCA**, lat. *Cinga*, rivière d'Espagne en Aragon, qui a sa source dans les Pyrénées, & se joint avec la Segre, non loin de l'Ebre.
- CINCHEU**, grande ville de la Chine, dans la Province de Quangli, qui a trois autres villes dans son territoire; elle est belle & bien bâtie; & il y croit de la canelle qui surpasse, dit-on, celle de Ceylan.
- CINGCHEU**, ville de la Chine dans la Province de Xantung, dont dépendent 13 autres villes.
- CINQ-EGLISES**, lat. *Quinque Ecclesie*, allem. *Fünf-Kirchen*, ville de la Basse-Hongrie, sur la rivière de Koritz, avec un fort château, & un Evêché suffragant de Gran.
- CINQ-PORTS**, ce sont autant de Ports en Angleterre, sur le Pas-de-Calais, vis-à-vis de la France. Ils ont seance & voix en Parlement; & les Députés qu'ils y envoient, s'appellent les Barons des Cinq Ports. On y en a ajouté 3 nouveaux; desorte qu'aujourd'hui il y a 8 de ces Ports qui sont, Douvres, Sandwich, Rumney & Hyth, situés au Pays de Kent; & Hastings, Winchelsea, Rye & Stamford dans la Province de Suffex.
- CINQ-TERRES**, lat. *Quinque Pagì*, cinq villages situés tout près l'un de l'autre, en Italie, sur la Mer de Ligurie, au Territoire de Gènes, & qui s'appellent Monte Rosso, Vernazza, Corriglia, Manaruola & Rimaggiore.
- CINTRA**, ville & château de l'Estremadoure Portugaise, sur le Tage, non loin de Lisbonne, vers la Mer.
- CIOTAD**, **CIOUTAT**, bourg de Provence, avec un bon port, défendu par un fort. Il y croit d'excellent vin muscat. En 1744 il y eut un combat naval au voisinage de cette Place, entre les flottes réunies de France & d'Espagne commandées par Mr. de Court & Don Navarro d'une part, & la flotte Angloise commandée par l'Amiral Matthews; la flotte combinée fut battue.
- CIRCASSIE**, contrée d'Asie habitée par des Tartares qu'on appelle *Circassiens*. Elle est bornée au Levant par la Mer Caspienne.

- Caspienne, au Couchant par le Palus Méotide, au Midi par la Mer Noire, la Mingrelie & la Géorgie, au Nord par les Provinces Russiennes d'Astracan & de Woroneskoy. Ce pays est presque tout tributaire du Czar. Les Circassiens font profession de la Religion Grecque, hormis qu'ils ne baptisent les enfans qu'à l'âge de 8 ans; d'ailleurs ils les élèvent ordinairement au pillage & au larcin, & ils ne vont guères à l'Eglise avant 40 ou 60 ans. Ils sont beaux & bienfaits tant hommes que femmes. Leur commerce consiste en esclaves, en miel, en cire & en toute sorte de pelleteries qu'ils ne vendent pas pour argent, mais qu'ils échangent contre d'autres marchandises. Ils habitent des hameaux & il n'y a de ville que Terky. Quant aux Circassiens Noirs, voyés CARATCHOLI.
- CIRCELLO**, MONTE CIRCELLO, lat. *Circajus Mons*, Cap d'Italie, en la Campagne de Rome, dans l'Etat de l'Eglise, sur la Mer Tyrrhénienne.
- CIRCESTER**, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Gloucester, sur la rivière de Churne; il a féance & voix en Parlement.
- CIRCKNITZ**, voyés CZIRCKNITZ.
- CIRCONCISION**, cérémonie religieuse chés les Juifs & les Mahométans, par laquelle les mâles sont reçus dans leur religion, & qui consiste à retrancher le prépuce.
- CIRCONCISION**, (Cap ou Terre de la) terre Australe au Midi de l'Afrique, environ au 55 degré de latitude méridionale & au 29 degré de longitude. Elle fut découverte le jour de la Circoncision ou du nouvel an 1739 par le Capitaine Bouvet, commandant les vaisseaux de la Compagnie Française. Les glaces l'empêchèrent d'aborder. On ignore si c'est une Isle ou la partie avancée d'un continent.
- CIRCONVALLATION**, (terme de guerre), lat. *Castrorum in obsidione circumvallatio*. Ligne ou grand fossé que les assiégeans d'une Place tracent tout autour de leur camp, pour empêcher les secours ou les surprises. Elle a 7
- pieds de profondeur, 12 de largeur, & elle est flanquée de redoutes ou d'autres petits ouvrages, de distance en distance, à la portée du mousquet.
- CIREM**, c'est la résidence du Roi de Pégu, aux Indes Orientales.
- CIRENCESTER**, voyés CIRCESTER.
- CIRENZA**, lat. *Acherontia*, ville d'Italie au Royaume de Naples, capitale de la Basilicate, près de l'Apennin, sur la rivière de Brandano. Cette ville, qui est fort tombée, avoit autrefois un Archevêché qui est réuni présentement à celui de Matera. La Maison de Caraccioli en porte le titre de Duc.
- CIRIE**, lat. *Ciriacum*, ville d'Italie, en Piémont, sur la rivière de Stura, à 7 miles Italiennes de Turin, avec le titre de Marquisat. Les reliques de S. Ciriace, dont elle porte le nom, y sont conservées. On y célèbre avec solennité & avec un grand concours de peuple étranger, la fête de ce Saint le 8 Août.
- CIRISANO**, bourg d'Italie, au Royaume de Naples, avec le titre de Principauté.
- CIRNE**, (Isle de) voyés S. MAURICE.
- CIRQUE**, grande place à Rome, & en d'autres lieux de l'Antiquité, servant aux jeux publics.
- CIRQUENA**, forteresse en Hongrie, dans la contrée de Wenden, sur la frontière.
- CISAMOPOLI**, ville de Grèce, en l'Isle de Candie, au Territoire de Canca, avec un port.
- CISMAR**, Préfecture du Duché de Holstein-Gottorp, dans la Wagrie, sur la Mer Baltique. C'étoit ci-devant un Couvent de Bénédictins, & les premiers Moines s'y étoient réfugiés de Lubeck, où ils ne s'étoient pas bien comportés.
- CISMONE**, lat. *Cismons*, rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Evêché de Trente, & qui passant dans la Marche Trevisane tout près d'un endroit qu'on appelle aussi Cismone, se joint à la Drente.
- CISTEAUX**, CITEAUX, lat. *Cistercium*, petite ville de France au Duché de Bourgogne, à 5 lieues de Dijon, Diocèse

cèse de Châlon-sur-Saone. Il y a une fameuse Abbaye de Bénédictins, Chef-d'Ordre de la Reforme de Cîteaux, dite autrement les Bernardins; l'Abbé de Cîteaux en est toujours le Général, & premier Conseiller-né au Parlement de Dijon. Le Monastère & l'Eglise de Cîteaux sont magnifiques.

CISTEAUX, (Religieux de) autrement *Bernardins*; Religieux de l'Eglise Romaine qui suivent la Règle de S. Benoît, selon la Reforme de S. Robert, Abbé de Molesme, qui au XI Siècle quitta son Monastère, avec quelques-uns de ses Moines les plus fervens, pour aller vivre d'une manière plus austère à Cîteaux en Bourgogne où ils établirent un nouveau Monastère qui fut approuvé par le Pape, & qui a produit dans la suite plus de 3000 autres Couvens des deux sexes, tous appellés de l'Ordre de Cîteaux, & dont l'Abbé du Monastère sùdit de Cîteaux est le Général. L'habit de ces Religieux est blanc, avec un scapulaire noir. (*Voyés BERNARDINS*).

CISTERNA, petite ville d'Italie, en Piémont, au Comté d'Asti.

CISTERON, *voyés SISTERON*.

CISTERSDORF, ZISTERSDORF, petite ville d'Allemagne, en la Basse-Autriche, sur la rivière de Zey, aux frontières de la Hongrie, appartenante aux Comtes d'Althan.

CITADELLA, lat. *Civitacula*, petite ville d'Italie, dans le Padouan, non loin de la rivière de Brenta.

CITADELLA, lat. *Jamma*, petite ville forte de l'Isle de Minorque, sur la côte occidentale. C'est la capitale de l'Isle.

CITADELLE, petite forteresse à 4 ou 6 boulevards ou bastions, que l'on construit dans l'endroit le plus avantageux d'une ville, tant pour la défendre que pour la tenir en bride.

CITEAUX, *voyés CISTEAUX*.

CITLUCH, *voyés CICLUT*.

CITOING, petit Pays de Flandres, non loin de Lille, appartenant au Prince d'Epinoÿ, à qui il fut rendu par la Paix d'Utrecht en 1713.

CITTA DI CASTELLO, lat. *Tiferinum*,

Tiberinum, ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, capitale du Comté de même nom, sur la Tybre. Elle est forte & appartient à la Maison de Vtelli. Il y a un Evêché.

CITTA DI CHIETI, *voyés CHIETI*.

CITTA NUOVA, lat. *Emonia Nova*, ville d'Italie sur la côte de l'Istrie, appartenante aux Vénitiens. Il y a un Evêché suffragant d'Aquilée. Elle est mal peuplé à cause du mauvais air.

CITTA NUOVA, petite ville avec titre de Duché, en Italie, dans l'Etat de l'Eglise, Marche d'Ancone, sur le Golfe de Vénise & appartenans à la Maison de Césarini.

CITTA DI SOLE, petite ville d'Italie, au pied du Mont Apennin, dans la Romagne Florentine, sur la rivière de Fagone.

CITTA-VECCHIA, lat. *Medina, Melita*, ville de l'Isle de Malthe, avec un Evêché suffragant de Palerme.

CIVADIERE, c'est en terme de mer, la voile de beaupré. Sa vergue s'appelle la vergue de civadiere.

CIUDAD DEL REI FELIPE, ville & port de l'Amérique Méridionale, en la Terre Magellanique; cela est aujourd'hui ruiné & les Anglois & Hollandois l'ont appelé le Port-Famine, à cause que les Espagnols qui y étoient en garnison, se dispersèrent faute de nourriture, en 1585.

CIUDAD REAL, ou EL POZUELO, lat. *Civitas Regia*, grande ville d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille, sur la Guadiana, en un territoire qui, quoique fertile, n'est pas bien peuplé.

CIUDAD REAL DI CHIAPA, *v. CHIAPA*.

CIUDAD RODRIGO, lat. *Rodericopolis*, ville d'Espagne au Royaume de Léon, avec un Evêché suffragant de Compostelle. C'est une bonne place frontiere contre le Portugal, à 11 lieues de Salamanque.

CIVENCHEU, grande ville d'Age, dans la Chine, en la Province de Fokien.

CIVIDAD DI FRIULI, ou AUSTRIA, lat. *Civitas Forojulienfis, Forum Julii*, ville d'Italie, dans le Frioul, sur la rivière de Natifone, appartenante aux Vénitiens.

CIVIL, ce qui regarde le gouvernement & le bon ordre; c'est dans ce sens qu'on dit l'administration *civile*, les loix *civiles*, les peines *civiles*, le Lieutenant-*Civil*. La mort *civile* est une exclusion de la patrie & des droits de la naissance. Les vœux des Religieux peuvent être nommé de même. L'Architecture *civile* est celle qui regarde les bâtimens des citoyens, tant des Grands que du Peuple, tant publics que particuliers, par opposition à l'Architecture militaire qui traite des fortifications. Le Droit *Civil* est proprement la science des loix & des usages de chaque nation; mais on restreint ordinairement ce nom au système ou au Corps du Droit Romain. Les Officiers *civils*, par opposition aux militaires, sont ceux qui sont employés dans un Etat à l'administration de la police & de la justice. La guerre *civile* est celle qui se fait par les citoyens l'un contre l'autre.

CIVILE, (Liste) c'est l'état de ce que la Chambre-Basse en Angleterre fournit pour l'entretien du Roi & de sa Maison, & qui se monte annuellement à 835000 livres sterling.

CIVITA, **CIVEDA**, lat. *Civitas*, petite ville d'Italie dans le Bressan, sur la rivière d'Oglio, appartenante aux Vénitiens.

CIVITA DI CHIETI, voyés **CHIETI**.

CIVITA DUCALE, ou **REALE**, autrefois petite ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en l'Abruzze-Ultérieure, sur la rivière de Velino, avec un Evêché suffragant de Chieti. C'étoit une clef du Royaume de Naples qui appartenoit au Pape. En 1703 elle fut absolument abymée par un tremblement de terre, & en place il s'y forma un lac dont les eaux sont puantes.

CIVITA DI PENNA, ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze-Ultérieure, avec un Evêché suffragant de Chieti. Elle appartient en fief au Duc de Parme.

CIVITA DELLA PIEVE, lat. *Civitas Plebis*, petite ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, dans le Perusin. Il y a un Evêque dépendant immédiatement du S. Siège.

CIVITA-VECCHIA, lat. *Centum Cellæ*, ville d'Italie, au Patrimoine de S. Pierre, sur la Mer de Toscane, avec un très-bon port, où se tiennent les galères papales, pour l'ordinaire. Le Pape Innocent XII en a fait un Port-franc, & a fait construire un aqueduc de 22 miles d'Italie de long, depuis Tragiano jusqu'ici.

CIVITELLA, petite ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze-Ultérieure, sur une montagne escarpée.

CIVOLA, **CIBOLA**, (*Nouvelle-Grenade*), Province de l'Amérique Septentrionale, au Nouveau-Mexique, où les Espagnols ont bâti la ville de *Nouvelle-Grenade*, que quelques-uns nomment aussi *Cibole*; & où se trouvent les plus timides Américains.

CIZIMBRE, ville de Portugal, dans l'Estremadoure, sur la mer, non loin de Setubal; la pêche y est riche.

CIZIQUE, ancienne ville de l'Asie-Mineure, sur la Propontide, non loin de Constantinople; c'étoit une des plus grandes & des plus belles villes d'Asie.

CLABRAU, beau bourg, avec un magnifique Couvent de Bénédictins, en Bohême, dans le Cercle de Pilsen.

CLADTA, bourg & Harras Royal, dans la Bohême, au Cercle de Koenigsgratz.

CLADRUB, voyés **KLADRUB**.

CLAGENFURT, ville en Allemagne, capitale de la Carinthie, dans le Quartier-Inférieur, à une demi-lieue du Woerd-Sée. Elle est forte. Il y a de belles Eglises & de beaux Monastères. Les Jésuites y ont établi un Collège & un Gymnase considérables. La Maison des Etats du Pays est remarquable; aussi bien que la place du marché où l'on voit la statue équestre en marbre de l'Empereur Léopold le Grand.

CLAIN, lat. *Clanis*, petite rivière du Poitou, qui se jette dans la Vienne, près du Port de Senon.

CLAIRE, (Ordre de Ste.) Ordre de Religieuses, établi en 1212 par S. François d'Assise, & confirmé en 1223 par le Pape Honorius III. Il porte son nom de Ste. Claire qui en a été la première Supérieure. Il s'est divisé

en deux branches, l'une des Damianites qui suivent l'ancienne austérité, & l'autre des Urbanistes, ainsi nommées du Pape Urbain IV qui mitigea leur règle.

CLAIREFONTAINE, Abbaye de France, au Diocèse de Chartres, de l'Ordre de S. Augustin.

CLAIREFONTAINE, Abbaye de France, au Diocèse de Belançon, Ordre de Citeaux.

CLAIRFAIX, Abbaye de France, au Diocèse d'Amiens, Ordre de Citeaux.

CLAIRLIEUX, Abbaye de Lorraine, à 2 lieues de Nancy, de l'Ordre de Citeaux.

CLAIRMARAIS, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, à 2 lieues de St. Omer.

CLAIRMONT, Abbaye de France, au Diocèse du Mans, de l'Ordre de Citeaux.

CLAIRVAUX, une des plus célèbres & des plus belles Abbayes de France, en Champagne, à 2 lieues de Bar-sur-Aube, dans un valion entouré de bois & de montagnes, lat. *Claravallis*. Elle est Chef-d'Ordre de la filiation de Citeaux & fut fondée par S. Bernard en 1115.

CLAIRVAUX, bourg, château & Seigneurie des Pays-Bas, au Duché de Luxembourg.

CLAM, château d'Allemagne, en la Haute Autriche, sur une montagne, & appartenant aux Comtes de Pergen & Barons d'Orlyck de Lazifca.

CLAMECY, lat. *Clameciacum*, petite ville de France, dans le Nivernois, sur la Yonne. L'Evêque titulaire de Bethléhem réside dans le fauxbourg.

CLAMPS, voyés JUMELLES.

CLAN, on appelle ainsi chés les Ecofois Septentrionaux, les tribus composées d'un certain nombre de familles qui habitent le même Canton, & qui dépendent du même Seigneur. Elles répondent aux Kobilles des Arabes, aux Hordes des Tartares, & aux Pieves des Corfes.

CLANETZ, château & petite ville de Hongrie en Croatie, dans le Palatinat de Warafdin.

CLARAVALLE, célèbre & riche Abbaye

d'Italie, conférée par Innocent XI à Charles-Joseph-Ignace de Lorraine qui est mort Archevêque de Trèves en 1715. Ce fut en considération des grands services que son Père le fameux Duc Charles de Lorraine avoit rendus à la Chrétienté contre les Turcs. Après la mort de cet Abbé, les revenus de l'Abbaye, qui se montent à 25000 scudis, ont été ajugés aux Génois jusqu'à l'entier acquittement de ce que la Chambre Apostolique leur doit.

CLARE, Comté d'Irlande, en la Province de Connaught; c'est une Presqu'isle.

CLARE, petite ville en cette même Comté.

CLARE, **CLARENCE**, petite ville d'Angleterre, sur la rivière de Stoure, au Comté de Suffolk, avec titre de Duché.

CLARENDON, ville d'Angleterre, en la Province de Wilt, avec le titre de Comté que porte la famille de Hyde.

CLARENTHAL, ancienne Abbaye, en Allemagne, dans la Wetteravie, que les Comtes de Nassau ont changée en hôpital où l'on entretient 200 pauvres.

CLARENZA, lat. *Clarentia Ducatus*, grande Province de la Grèce en Morée, avec le titre de Duché, bornée au Nord par le Golfe de Lepante, au Midi par Belvédère, au Levant par le Braccio de Maiva, & au Couchant par la Méditerranée. La Capitale est Patrasso.

CLARENZA, lat. *Chiarenza*, ville ruinée dans la Province de même nom.

CLARISSES (Ordre des) voyés **CLAIRE** (STE.)

CLAROS, voyés **CALAMO**.

CLARTE-DIEU, Abbaye de France, au Diocèse de Tours, de l'Ordre de Citeaux.

CLAS, ville de Suède, en Finlande, non loin d'Abo, sur le Golfe Bothnique.

CLASSE, ordre, rang; on applique ce mot surtout aux degrés selon lesquels les enfans sont successivement instruits dans les Ecoles. En Suisse on donne le nom de Classe, dans la plû-part des Etats Protestans, aux Compagnies des Pasteurs qui ont leurs assemblées & leurs juridictions particulières, en all. *Capitul*.

CLATOW,

CLATOW, voyés KLATOW.

CLAVENNA, voyés CHIAVENNA.

CLAUS, CLUS, Abbaye de Bénédictins, aujourd'hui fécularifée, en Allemagne, au pays de Brunfwick, dépendante de la Prévôté de Gandersheim.

CLAUS, fort château, & paffage étroit, en Allemagne, aux frontières de la Haute-Styrie. C'est aujourd'hui un fidei-commis des Comtes de Saltzbourg.

CLAUSE, voyés EHRENBERG.

CLAUSEN, château de montagne & fameux Paffage, en Allemagne, dans la Haute-Autriche, fur la rivière de Steyer, à 3 lieuës de la ville de Steyer.

CLAUSEN, lat. *Cbiufa*, ville d'Allemagne en Tyrol, avec un fort château appartenant à l'Evêque de Brixé, près de la rivière d'Eifack, entre Brixé & Borzen, à 6 lieuës de Hertzingen, appartenant à la Maifon d'Autriche quant à la Haute-Jurifdiction, mais les revenus font pour le fûdit Evêque.

CLAUSEN, riche Couvent de Chartreux, en Allemagne, non loin de Trèves, fur la Mofelle, où en 1735 le Comte de Seckendorf, Général des Impériaux, remporta quelques avantages fur l'Armée Françoisé, & Pobligea à reculer.

CLAUSENBOURG, voyés COLOSWAR.

CLAUSONNE, Abbaye de France, au Diocèfe de Gap, de l'Ordre de S. Benoît.

CLAUSTHAL, ville ouverte mais jolie, en Allemagne, dans l'Electorat d'Hanovre, fur le Haut-Hartz, tout près de Zellerfeld, & à 2 lieuës de Goflar. Il y a une monnoye royale d'un goût parfait, & une Surintendance fur les mines. Les habitans font prefque tous mineurs. Autour de la ville font de célèbres mines d'argent, & à l'Orient font toute forte de rouages & de machines pour accommoder les métaux.

CLECKUM, ville de Pologne, en Lithuanie, au Palatinat de Méciflau.

CLECY, bourg de France, en Normandie, Généralité de Caen, Election de Vire.

CLÉBERG, bourg & Préfecture d'Allemagne, en Wetteravie, poffédée con-

jointement par Hefle-Darmftadt & Naffau.

CLEMENSWERTH, château de plai-fance ci-devant de l'Electeur de Cologne, dans le Bas Evêché de Munfter.

CLE'MONT, Seigneurie en France, dans le Comté de Montbeillard.

CLEMPENOW, château & Préfecture d'Allemagne, dans la Poméranie-Antérieure, à 4 lieuës d'Anclam à l'Occident.

CLERAC, petite ville de France, en Guienne, dans l'Agenois, fur la rivière de Lot.

CLERC, lat. *Clericus*, signifie tout homme de l'Etat Eccléfiastique, ou du moins qui y eft destiné, ayant déjà reçu la tonsure. Autrefois le mot de *Clerc* fe prenoit pour favant, parce qu'il n'y avoit que les Eccléfiastiques qui fe mélaflent un peu de favoir quelque chofe.

CLERC, fe dit auffi d'un commis ou scribe qui écrit chés les Gens de justice ou de pratique.

CLERC DU MARCHE', lat. *Ponderum & mensura Custos*, angl. *Clerc of the market*, écrivain préposé en Angleterre fur une place de marché pour veiller fur les poids & mefures, & les sceller, afin qu'à cet égard tout foit bien réglé dans fon diftrict.

CLERCS REGULIERS DE S. MAJOLE ou de SOMACHE, inftitués par Jérôme-Emilien, Patricien de Venife, & approuvés en 1440 par le Pape III. Ils ne faisoient pas au commencement des vœux; mais Paul V. les reçut au nombre des Religieux, & S. Charles Borromée leur donna l'Eglife de S. *Majole* à Pavie, dont ils portent le nom. Ils fe nomment auffi de *Somache* parce que leur Fondateur s'établit à Somache, château du Bergamasco, où il élevoit & foignoit des enfans orphélins. Les Religieux fuivent la règle de S. Auguftin, & portent un habit noir.

CLERGE', c'est le corps de tous les Clercs, ou de tous les Eccléfiastiques. Ce mot eft en ufage dans toutes les Communions Chrétiennes.

CLERMONT, lat. *Claramontium*, *Claramontium*,

montium, Averna, Augustonemetum, ville de France, capitale de l'Auvergne, près de la rivière d'Arcier, sur une hauteur. Elle est grande & belle. Il y a un Prêfidal & un Evêché suffragant de Bourges.

CLERMONT EN ARGONNE, petite ville de France, en Lorraine, sur une hauteur, au pied de laquelle passe la rivière d'Aye, avec le titre de Comté appartenant à la maison de Condé.

CLERMONT EN BEAUVOISIS, petite ville de l'Isle de France, avec titre de Comté.

CLERMONT DE LODEVE, petite ville avec un fort château en France, dans le Bas-Languedoc, sur la rivière de Lergue.

CLERMONT, petite ville de France, dans l'Agenois.

CLERMONT, Abbaye de France, au Diocèse du Mans, de l'Ordre de Cîteaux.

CLERVAL, petite ville, Seigneurie & château en France, au Comté de Montbeillard, sur la Doubs, à 4 lieux de Montbeillard.

CLERVAUX, voyés CLAIRVAUX.

CLERY, ville de France, dans le Gouvernement d'Orléans, sur la Loire, tout près de la ville d'Orléans.

CLETTENBERG, village, Préfecture & château du Comté de Hohenstein, appartenant au Roi de Prusse.

CLETTGOW, petite contrée ou Landgraviat d'Allemagne, en Souabe, dans la Forêt-Noire, s'étendant depuis Schafhouse jusqu'à Waldshout, à 4 lieux de distance le long du Rhin, & appartenant au Prince de Schwartzenberg, qui par-là prétend d'avoir séance & voix à la Diète de Ratisbonne dans le Collège des Princes.

CLEVE, voyés CHIAVENNE.

CLEVE, lat. *Clivienfis Ducatus*, Duché d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, borné au Midi par la Gueldre - Prussienne, à l'Occident par la Gueldre-Hollandoise, au Nord par le Comté de Zutphen, à l'Orient par le Comté de la Marck aussi-bien que par le territoire de Cologne & de Munster. Le Rhin partage en deux parties ce pays qui appartient au Roi de Prusse, & qui, depuis l'an 1753, est divisé en 3 Cercles, selon les 3 villes,

I. Partie.

Clève, Wesel & Emmerich. La Religion Protestante y est la dominante & les Catholiques sont tolérés en quelques lieux. Les François se sont emparés de ce Duché dans la dernière guerre, au nom de l'Impératrice Reine de Hongrie.

CLEVE, lat. *Clivia*, capitale du Duché de même nom duquel on vient de parler, à 4 lieux de Wesel, dans une jolie situation sur une hauteur & au voisinage du Rhin. Il y a un beau château appellé Schwandenberg, une Régence, un Collège Privé de Justice, une Chambre des Domaines, un Commissariat & un Parc. Les François se sont rendu maîtres de cette ville dans la dernière guerre, mais ils l'ont rendu avec tout le pays de Clève à la Paix.

CLEVELAND, contrée d'Angleterre, en la partie septentrionale de la Province d'York.

CLIENT, celui qui se met sous la protection d'un Patron.

CLIM, voyés CHNIN.

CLIMACTERIQUE (année), lat. *Annus Climactericus*, c'est le nom qu'on donne à chaque 7^{me} & aussi à chaque 9^{me} année de la vie humaine; & l'année 63^{me} est appellée la grande année *climactérique*, à raison de ce que ce nombre provient de la multiplication de 7 avec 9. Les superstitieux croient que les années *climactériques* sont dangereuses, & que ceux qui s'y rencontrent risquent beaucoup de mourir.

CLIMAT, (terme de Géographie) portion du Globe Terrestre, placée entre deux cercles parallèles à l'Equateur, & où les plus longs jours s'étendent à un nombre fixé d'heures, qui diffère de demi-heure de la plus grande longueur des jours du climat voisin. Il y a 24 climats depuis l'Equateur, de chaque côté, jusqu'à chaque cercle polaire, on les nomme *climats d'heures*; ils vont en augmentant de demi-heure en demi-heure, jusqu'au cercle polaire, où le plus long jour est de 24 heures. Outre le cercle polaire & jusqu'au Pole, l'on compte six autres

B b

climats,

- climats*, que l'on appelle *climats de mois* parce que de l'un au suivant les longs jours ont un mois de différence, sibi que sous le Pole même le plus long jour est de 6 mois. *Climat* se prend aussi fort souvent pour la température de l'air ou du ciel, sous lequel un pays est situé.
- CLIN, voyés CHNIN.
- CLINCLAR, voyés CABARRES.
- CLING, château & Jurisdiction d'Allemagne dans la Haute-Bavière, en la Régence de Bourghausen, entre l'Inn & la Saltza.
- CLINGEN, château, bourg & Préfecture d'Allemagne, en la Thuringue, appartenant au Prince de Schwartzbourg-Sondershausen.
- CLINGENAU, voyés KLINGENAU.
- CLINGENDÆL, château de Hollande, à 1 lieuë de la Haye, où Mr. de S. Annalând a fait un beau jardin.
- CLINGENMUNSTER, autrefois un riche Couvent dans la Basse-Alface, à 2 lieuës de Landau. Il est aujourd'hui Luthérien, & sous la protection de l'Electeur Palatin.
- CLINONOW, lat. *Clinovia*, ville Turque de Dalmatie.
- CLISSA, fameuse Forteresse de la Dalmatie Vénitienne, sur un rocher escarpé, non loin de Salone.
- CLISSON, petite ville de France, en Bretagne, dans le Nantois, sur la Seure.
- CLISSOW, voyés KLITSCHOW.
- CLITUNNO, lat. *Clitumnus*, rivière d'Italie, dans le Duché de Spolète, & qui se jette dans celle de Topin.
- CLÖDEN, bourg d'Allemagne dans le Cercle Electoral de Saxe, avec une Prévôté qui appartient à l'Université de Wittenberg.
- CLÖSTERLE, Seigneurie & petite ville, avec un beau château, en Bohême, dans le Cercle de Satz, appartenant au Comte de Thun.
- CLOGHER, CLOCHER, ville assés ruinée d'Irlande, dans le Comté de Tyrone, avec un Evêché suffragant d'Armagh.
- CLOIS, petite ville de France dans le Dunois.
- CLOÏTRE, habitation fermée de murailles où logent des Chanoines ou des Religieux. Les *Cloîtres* des premiers sont composés de plusieurs maisons appartenantes au Chapitre & que les Chanoines tiennent à vie pour y loger. Mais le terme de *Cloître* se prend plus ordinairement pour les Monastères fermés des Religieux ou des Religieuses.
- CLON, CLONEY, CLOYNE, lat. *Cluannum*, ville petite, jolie & bien bâtie, dans le Leinster, au Comté de Corke. Elle a séance & voix au Parlement d'Irlande, aussi-bien qu'un Evêché suffragant de Cashel.
- CLONEFORT, petite ville d'Irlande dans le Connaught, avec un Evêché suffragant de Toam.
- CLONMEL, CLOMEL, petite ville ou bourg d'Irlande, dans le Mounster, au Comté de Tiperary, sur la rivière de Sewer ou de Shure. Cette ville a séance & voix au Parlement d'Irlande.
- CLOPPENBOURG, voyés KLOPPENBOURG.
- CLOSTER, voyés KLOSTER.
- CLOSTER SEVEN, voyés SEVEN.
- CLÔTURE, c'est la gêne à laquelle tout Religieux ou Religieuse de l'Eglise Romaine est astreint, enforte qu'il ne lui est point permis de sortir sans la permission expresse du Supérieur, comme de l'Abbé ou de l'Abbesse.
- CLUGNY, lat. *Cluniacum*, Abbaye de France, au Duché de Bourgogne, dans le Mâconnois. Elle est riche, fameuse, de l'Ordre de S. Benoît, & Chef de la Congrégation de Clugny.
- CLUGNY, (Ordre de) Congrégation ou Reforme de l'Ordre des Bénédictins établie par S. Bernon environ l'an 912. Il fonda un Couvent dans le village de Clugny en Bourgogne, qui est devenu le chef-lieu de cette Congrégation.
- CLUID, voyés CLYD.
- CLUNDERT, petit endroit dans la Sud-Hollande, sur la petite Isle de Ruygenhill, aux frontières du Brabant, appartenant au Prince de Nassau-Dietz ou Prince d'Orange.
- CLUNI, petite ville de l'Ecosse Septentrional.

trionale, dans le Comté de Marr, non loin de la rivière Don, à 4 lieues d'Aberdeen, du côté du Nord-Ouest.

CLUNITZ, voyez CHLUMNITZ.

CLUS, c'est ainsi que l'on nomme en Allemand un passage étroit entre des montagnes qui séparent un pays de l'autre. Il y a quelques endroits qui portent ce nom.

CLUS, passage fort étroit en Suisse dans le Bas-Valais, près de la ville de S. Maurice, sur le Rhone, qui est ici extrêmement ferré; il coule entre deux rochers qui sont unis par un pont de pierre qui n'a qu'une arcade.

CLUS, surnommé *zum Schloßlein*, est situé dans les Grisons en Suisse, dans la partie la plus basse du Prettigow, où les montagnes sont si ferrées qu'il n'y a qu'un sentier à côté de la rivière qui y coule. Ce défilé est fermé d'une muraille qui aboutit d'un rocher à l'autre.

CLUS, petite forteresse taillée dans le roc, située au-dessous de Genève, dans le baillage de Gex, à l'endroit où le Mont Jura met son pied dans le Rhône. Les Bernois la prirent en plein hyver l'an 1536. Les Gênois tâchèrent inutilement de la prendre en 1589; mais ils revinrent l'année suivante sous les ordres du Colonel Lubirgny, & s'en emparèrent. Peu après ils en furent dépossédés par Amedé de Savoye.

CLUS, autre passage étroit, dans le Canton de Soleure, près de Balstal en Suisse, par où l'on passe du Canton de Basle dans le Buchsgow. La rivière qui coule par-là s'appelle la *Dinzenren*, & tombe dans l'Aar près d'Oltten. Ce défilé est fermé à son entrée du côté de Balstal d'une muraille, & l'on voit au-dessus sur une montagne le vieux château de Blauenstein, & sur l'autre côté une Chapelle. Lors en 1632 le Canton de Berne détacha 75 hommes de leurs troupes à Mulhouse dans le Sungow, ils furent attaqués & massacrés dans ce détroit par la Milice Solothurnoise des 2 baillages de Bechbourg & de Falckenstein, que ces deux Baillifs faisoient rassembler à la hâte. Et quoique les Ber-

nois étoient sur le point de se venger des Solothurnois, l'affaire fut terminée par la médiation du Duc de Rohan & des autres Cantons Suisses.

CLUSE, petite ville d'Italie, en Savoye, dans le Fossigni, sur l'Arve.

CLUSON, petite ville d'Italie, dans le Bergamasc, aux environs de laquelle il y a différens chemins pour passer dans le pays des Grisons par les Alpes.

CLUSON, lat. *Vallis Clusonia*, Vallée des Vaudois, renduë par le Roi de France au Duc de Savoye.

CLUSSON, CHISSON, rivière de France, en Dauphiné, qui sort des Alpes & se jette dans le Po.

CLUZZI, voyez COGNITZ.

CLY, lat. *Clytum*, petite ville avec le titre de Baronie, en Italie, dans le Piémont, non loin d'Aoste.

CLYD, lat. *Glota*, grande rivière d'Ecosse, qui a sa source aux frontières du Comté d'Annendale, & qui se jette dans la Mer d'Irlande. Voyez FYRTH OF CLYD.

CLYDESDALE, Contrée de l'Ecosse Méridionale, bornée à l'Orient par celles de Lothian & de Tweedale, au Midi par Nythisdale, à l'Occident par Cunningham & Renfrew, & au Nord par Sterlingshire. Elle se divise en Haut- & Bas-Clydesdale, & a le titre de Marquisat que l'ainé du Duc d'Hamilton porte.

CLYM, voyez CHNIN.

CLYN, petite ville de l'Ecosse Septentrionale, dans le Comté de Sutherland, non loin de l'embouchure de la rivière Brota.

CNESOW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Chelm.

CNIDE, ville ancienne de l'Asie Mineure, dans la Doride, partie de la Carie. Elle étoit consacrée à Venus qui y avoit un temple où l'on voyoit sa fameuse statue faite par Praxitelles. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un chetif village appelé *Capo Cbio*, ou *Crio*.

CNYPHAUSEN, voyez KNIPHAUSEN.

COA, lat. *Cua*, rivière de Portugal, dans la Province de Tra-los-Montes, qui se jette dans le Duero.

COADJUTEUR, lat. *Episcopi Vicarius* & aliquando *Successor*, Personne établie pour aider un Electeur Ecclesiastique, un Archevêque, un Evêque, un Administrateur, ou un Abbé dans ses fonctions, & qui ordinairement est nommée pour lui succéder.

COADJUTRICE, Chanoinesse ou Religieuse qui occupe auprès d'une Abbesse ou d'une Supérieure un poste semblable à celui d'un Coadjuteur.

COANZA, grande rivière d'Ethiopie, qui se jette dans l'Océan Ethiopique près de l'Isle de Loanda.

COBINOVA, petite ville de Hongrie sur la Save, non loin de Sabacz.

COBLENTZ, lat. *Confluentia*, ville forte d'Allemagne, dans les Etats de l'Electeur de Trèves, sur le Hundsruck; à l'endroit où la Moselle & le Rhin se réunissent. C'est la résidence de l'Electeur. Vis-à-vis, de l'autre côté du Rhin, est la Forteresse d'Ehrenbreitstein sur la montagne.

COBOURG, Principauté d'Allemagne, entre le Marquisat de Bareuth, la Thuringue, les Territoires de Henneberg & de Bamberg. Dans un sens étendu elle comprend tout le pays de Hildbourghausen, excepté la Préfecture de Kœnigsberg; mais plus particulièrement elle renferme les Préfectures de Cobourg, de Neustadt, de Neuhaus & de Rodach, qui font une Principauté particulière, & qui a séance & voix à la Diète de l'Empire, & à celle du Cercle de la Haute-Saxe dont elle dépend quoique située dans la Franconie. Elle appartient à des Princes de la Maison de Saxe.

COBOURG, ville médiocre & bien bâtie d'Allemagne, capitale de la Principauté dont on vient de parler, sur la rivière d'Itz, à 4 lieues de Schleusingen, avec un château appelé *Ehrenbourg*. Il y a un Gymnase illustre que les Princes de Saxe ont obtenu de l'Empereur Léopold, déjà en 1677, de pouvoir changer en une Université quand ils le voudroient. Hors de ville est une citadelle passablement forte. La ville de Cobourg appartient en particulier à la branche de Saxe-Saalfeld.

COBRINA, ville de Pologne en Lithuanie, au Palatinat de Brzescie.

COCA, lat. *Cauca*, petite ancienne ville d'Espagne, dans la Vieille-Castille, sur la petite rivière d'Elerana.

COCHEIM, lat. *Cochima*, petite ville & château d'Allemagne, sur la Moselle, dans l'Electorat de Trèves. Il y a d'excellens vignobles aux environs.

COCHEL-SE'E, grand Lac d'Allemagne, dans la Haute-Bavière, en la Jurisdiction de Weilheim, appartenant à l'Abbé de Bénédict-Bayern.

COCHER, voyés KOCHER.

COCHILA, rivière au Royaume de Naples, dans la Calabre-Citérieure; elle sort du Mont Apennin, & se jette dans le Golfe de Tarante.

COCHIN, petit Royaume & ville dans la Presqu'isle des Indes Orientales en-deçà du Ganges, sur la côte du Malabar, & dont le Roi est sous la protection des Hollandois. On y trouve beaucoup de Chrétiens de S. Thomas, qui célèbrent le culte divin en langue Chaldaïque. La capitale *Cochin* appartient aux Hollandois; c'est après la ville de Goa la plus grande de ce pays-là; elle est forte & est située sur la rivière de Cochin qui tombe là dans la mer.

COCHINCHINE, puissant Royaume en la Presqu'isle des Indes Orientales au-delà du Ganges, sur un Golfe de même nom. Il fournit beaucoup d'or, d'argent, de canelle, de poivre &c. Le Roi & ses sujets sont payens. Les Catholiques ont cru y envoyer des missionnaires; mais ils n'ont pas réussi à cause des oppositions & des persécutions qu'ils ont eu à essuyer.

COCO, **CAPO COCO**, **BOCO**, un des plus fameux Promontoires de Sicile.

COCOS, (Isle des) ou des **COCOTIERS**, dans l'Amérique Méridionale, en la Mer Pacifique, ainsi nommée à cause qu'il s'y trouve des forêts entières de cocotiers, grands arbres qui portent le Cocos, & dont on tire beaucoup de choses. Cette Isle a environ 7 ou 8 lieues de tour, & elle est entourée d'écueils qui la rendent inaccessible, hormis du côté du Nord où il y a un petit

- petit port. Il y a une autre Isle de ce nom dans la Mer d'Afrique, près de Madagafcar; & encore une troisième, en la Mer d'Asie, près de Sumatra.
- COD**, voyez CAP COD.
- CODA DI VOLPE**, lat. *Cauda Vulpis*, *Possidonium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples.
- CODE**, Recueil & Compilation d'ordonnances & de loix. On donne surtout ce nom à un Corps de droit Romain fait par ordre de l'Empereur Justinien, & qui est compris en douze livres.
- CODICILLE**, lat. *Codicillus*, Acte de la dernière volonté d'un homme, qui ne demande point tant de formalités & de témoins, qu'un testament.
- CODOGNO**, lat. *Catonium*, ville sans murailles, ou grand village d'Italie, dans le Duché de Milan, au Territoire de Lodi. Le Prince de Trivulce le possède comme un fief de Milan.
- CODROSCO**, voyez COTRASCO.
- CODS-CHERIFF**, c'est le nom que les Turcs donnent à la ville de Jérusalem, & qui signifie autant que la *Sainteté du Prince*.
- COEGE**, voyez KÖGE.
- COELESTINS**, Religieux qui suivent la Règle de S. Benoît, & qui forment un Ordre ou Congrégation particulière, fondée au XIII Siècle, & confirmée dans le même Siècle par le Pape Grégoire X au Concile de Lyon. Ils sont ainsi nommés de leur Fondateur qui fut élevé au S. Siège, sous le titre de Coelestin V.
- COELESYRIE**, ancienne contrée de l'Asie-Mineure, dans la Syrie, & qui s'appelle aujourd'hui *Bocalbalbec*. (Voyez à LIBAN).
- COELLEDA**, voyez COLLEDE.
- COELN**, voyez COLLEDE.
- COELN**, sur la Sprée, voyez BERLIN.
- COELN**, petite ville de Pologne, en Lithuanie, dans la Samogitie.
- COENNERN**, voyez KOENDERN.
- COENOBITES**, voyez CE'NOBITES.
- COEPENICK**, petite ville, Préfecture & château royal bien meublé, en Allemagne, dans le Brandebourg, en la Moyenne-Marche, sur la Sprée, au Cercle de Teltau, entre Berlin & Furstenwalde. On y passe la Sprée.
- COERBACH**, ville d'Allemagne, capitale du Comté de Waldeck, à 6 lieues de Cassel. Auprès est le vieux château d'Eisenberg, sur une haute montagne.
- COERLIN**, château, petite ville & Préfecture en Allemagne, dans la Poméranie-Ultérieure, en la Principauté de Camin, sur la Perfante, où cette rivière reçoit la Radaja.
- COESFELD**, petite ville ci-devant forte d'Allemagne, dans l'Evêché de Munster, à la source du Bergel. C'étoit ci-devant la résidence de l'Evêque de Munster, avant que cette dernière ville fut tombée sous sa puissance.
- COESLIN**, bonne ville d'Allemagne dans la Poméranie-Ultérieure, en la Principauté de Camin, sur la Nesebach, avec un château. Depuis l'an 1720 il y a un Tribunal. Elle appartient au Roi de Prusse; c'étoit ci-devant la résidence de l'Evêque de Camin. L'on y voit sur la place du marché, la statue de Frédéric Guillaume Roi de Prusse, érigée en 1724. La ville est sur le grand-chemin de Berlin à Dantzic, ce qui lui est fort avantageux; il y a de bonnes manufactures de laine; & la pêche, le bétail, & le labourage y font sur un très-bon pied.
- COESNON**, (le) rivière de France, en Normandie, qui se jette dans la Mer, entre Pontorson & le Mont S. Michel.
- COETHEN**, voyez KOETHEN.
- COETMALVEN**, Abbaye en France, dans la Bretagne, Ordre de Citeaux.
- COEUVRE**, petite ville de France, dans le Soissonois, avec le titre de Duché-Pairie.
- COEWORDEN**, lat. *Covordia*, ville de Hollande, dans l'Over-Issel, capitale de la contrée de Drente, sur l'Aa. Cette place frontière est importante, forte par les marais & par les ouvrages de l'art; c'est un Heptagone régulier défendu par une bonne citadelle.
- COFFEREC OF THE KING'S HOUSE**, Bbb 3 HOLD,

HOLD, Officier d'importance à la Cour d'Angleterre. Il a une inspection particulière sur la chambre, & paye ceux qui y servent. Il a aussi à voir dans la chambre des finances & ailleurs. Il suit le Contrôleur.

COFFRE à FEU, (terme de Marine), Coffre d'un pied & demi de long, d'un pied de haut & d'un demi de large, renforcé avec des cercles de fer, & rempli de poudre, de petites balles & de morceaux de fer-coupé. La lumière s'étend au moyen d'un tuyau au travers du premier pont pour pouvoir y mettre le feu sans être aperçû, & pour faire ainsi sauter les ennemis quand ils ont abordé.

COGESHALL, bourg d'Angleterre au Comté d'Essex.

COGNA, petite ville d'Italie en Piémont, non loin d'Aoste, & dont les environs, qui appartiennent à l'Evêque d'Aoste ou d'Aouste, s'appellent le Val de Cognà.

COGNAC, voyés COIGNAC.

COGNATS, (terme de Jurisprudence), ce sont les descendants d'un homme ou d'une même souche, tant par les mâles que par les femelles. *Cognition* c'est le parentage qu'il y a entre les *Cognats*. En Angleterre & en Espagne l'on suit la *Cognition* pour la succession à la Couronne; c'est-à-dire que ceux qui sont de la Maison Royale par les femmes peuvent y prétendre du moins au défaut des descendants par les mâles. Au lieu qu'en France on suit l'*Agnation*, c'est-à-dire, que pour prétendre à la Couronne, il faut être du sang Royal par les mâles.

COGNI, CONIA, lat. *Iconium*, ville de l'Asie-Mineure, dans la Grande-Caramanie. C'est la résidence du Beglerbeg de Caramanie; & il y avoit autrefois un Archevêque.

COGNITZ, assés grande ville de Dalmatie appartenante aux Turcs. On la trouve aussi dans les Cartes, sous le nom de *CiuZZi*.

COGUETO, COGORETO, bourg d'Italie, sur la Mer Ligurienne, dans le Territoire de Gènes, non loin de Savone. C'est là où nâquit le fameux

Christophe Colomb, qui a découvert l'Amérique.

COHORTE, Corps de troupes chés les Romains, qui répondoit à-peu-près à un de nos bataillons; il contenoit 3 manipules ou compagnies; & il en falloit 10 pour la légion.

COIGNAC, lat. *Conacum*, petite ville de France, dans l'Angoumois, sur la Charente. Son territoire est fertile en vin. Elle a le titre de Châtellenie. François I, qui y nâquit, la fit fortifier.

COILA, voyés KYLE.

COIMBRE, lat. *Conimbra*, grande ville de Portugal, dans la Province de Beira, sur la rivière de Mondego qui la partage en deux parties. Il y a une fameuse Université fondée en 1290, un riche Evêché suffragant de Brague, & un magnifique Collège de Jésuites. Cette ville est toute entourée de vignes & d'oliviers. Les Princes du sang portent quelquefois le titre de Ducs de Coimbre.

COINCI, petite ville de France dans le Soissonois.

COIRE, lat. *Curia*, ville considérable, riche & bien bâtie de la Suisse, la première des Grisons, où leurs Assemblées se tiennent souvent, & la capitale de la Ligue dite la Cadée. Elle est située au pied de deux montagnes, sur la rivière de Plessure, & à une demi-lieuë du Rhin qui, étant déjà là navigable, contribué à y faire fleurir le commerce. Elle est presque toute de la Religion Reformée; & elle est entièrement libre, ne dépendant point de l'Evêque de Coire quoiqu'il y réside avec ses Chanoines. Ce Prélat est Prince du S. Empire & suffragant de Mayence; il avoit autrefois beaucoup d'autorité en ce pays; mais aujourd'hui il faut qu'il se contente de ses revenus. L'Evêque d'à-present est Jean-Antoine, Baron de Federspiel & de Liechtenegg, élu en 1755. Il y a à Coire un Collège, & une Bibliothèque publique fondée en 1756.

COKERMOUTH, lat. *Cocernutium*, petite ville d'Angleterre, dans le Cumberland,

- berland, sur la rivière de Coker; elle a séance & voix en Parlement.
- COKET, COQUET**, lat. *Coqueda*, petite Isle d'Angleterre, près des côtes de Northumberland.
- COL**, petite Isle d'Ecosse, une des Westernes, qui a 5 lieues de long, & 1 de large. Elle a deux petites villes.
- COL**, signifie un passage étroit entre des montagnes, tel que sont par exemple les 4 endroits suivans
- COL D'AGNELLE**, Passage de France en Italie, qui conduit de Guillêtre à Château-Dauphin.
- COL D'ARGENTIERE**, Passage de France en Italie, entre le Marquisat de Saluces & le Comté de Nice.
- COL DE LIMON**, Passage des Alpes, qui conduit de Sospelle à Coni.
- COL DE TENDE**, Passage des Alpes entre le Piémont & le Comté de Nice; ainsi nommé de la montagne de Tende au Comté de Nice.
- COLALTO**, bourg & château d'Italie, dans la Marche Trevisane, avec titre de Comté.
- COLAN**, petit Royaume d'Asie, à la côte de Malabare.
- COLBATZ**, ci-devant Couvent, aujourd'hui Préfecture importante en Allemagne, dans la Poméranie-Ultérieure, sur la Ploëne qui sort du Lac de Maduje, & qui se jette au-dessous de Damm dans l'Oder.
- COLBERG**, grande & forte ville d'Allemagne, dans la Poméranie-Ultérieure, en la Principauté de Camin, à l'embouchure de la Persante dans la Mer Baltique, avec un port. C'étoit autrefois une ville Hanséatique, & aujourd'hui elle est encore fort commerçante. Il y a de bonnes manufactures de laine, sur-tout en ras; une Bourse à la Maison-de-Ville, & un Chapitre Collégial d'un Doyen & de quelques Chanoines. Les Russes tentèrent vainement de s'emparer de cette ville sur la fin de 1758. Ils revinrent à la charge en 1761, commandés par le Général de Romanzow, assiégèrent par mer & par terre cette Place pendant plusieurs mois & l'em-
- portèrent enfin sur la fin de la même année, nonobstant la bonne conduite du Commandant-Général de Heiden, & du Prince Eugène de Wurtemberg qui campoit auprès, avec une armée fort inférieure en nombre à celles des Russiens.
- COLCHESTER**, lat. *Colina*, grande & riche ville d'Angleterre, au Comté d'Essex, sur la rivière de Colne. Elle fait un grand commerce en draps & en foyages.
- COLCHIDE**, ancien Pays de l'Asie, qui répond à ce qu'on appelle aujourd'hui la Mingrécie.
- COLDINGEN**, voyés KOLDINGEN.
- COLDINGEN**, Préfecture d'Allemagne, dans l'Electorat de Brunswick, en la Principauté de Calenberg, sur la Leine.
- COLDINGHAM**, lat. *Coldania*, *Colonia*, petite ville maritime de l'Ecosse Méridionale, capitale de la Province de Merchie.
- COLDITZ**, petite ville & Préfecture d'Allemagne, en Misnie, au Cercle de Leipzig, à 4 lieues de Leipzig. Il y a un parc & un château qui sont ordinairement le douaire des Electeurs.
- COLENBERG**, voyés COLMBERG.
- COLIBRE**, voyés COLLIOURE.
- COLIBRE**, lat. *Colubrasia*, Isle d'Espagne, dans la Mer Méditerranée, au Golfe de Valence; elle est petite, déserte & coupée en 6 ou 7 parts par la mer.
- COLIGNY**, ville de France, au Duché de Bourgogne, dans la Bresse. C'est le Patrimoine de l'ancienne Maison de Coligny, autrefois si fameuse. Estant parvenue ensuite à celle de Montbéliard, cette ville fut donnée par le Prince Léopold-Eberhard de Wirtemberg-Montbéliard, en 1709, aux enfans que sa Maîtresse la Baronne de l'Espérance avoit eus de son mari le Noble de Sandersleben; ce sont eux qui portent aujourd'hui le titre de Comtes de Coligny.
- COLIMA**, ville de l'Amérique Septentrionale, au Mexique, dans la Province de Mechoacan, en l'Audience de Mexique.
- COLIN**, voyés KOLIN.

COLISE'E, magnifique Amphithéâtre à Rome, que l'Empereur Vespasien commença, & qui fut achevé par Domitien. Il seroit aux spectacles & aux combats d'animaux. On voit encore la moitié de cette Antiquité.

COLLANSÀ, voyés COLLENSA.

COLLATERAL, (Conseil) lat. *Consilium à Latere*, Tribunal Suprême au Royaume de Naples, où les affaires de justice & principalement celles d'appellations s'expédient.

COLLATERAUX, Parens qui ne sont ni des ascendants, ni des descendants, mais qui sont comme à côté, tels que les frères & sœurs, les cousins & cousines.

COLLATEUR, lat. *Collator*, celui qui donne un bénéfice, qui y pourvoit.

COLLATION, lat. *Jus Beneficii Ecclesiastici conferendi*. Le droit de conférer un bénéfice. C'est aussi l'acte même de ce droit, la Provision.

COLLATION, c'est chés les Catholiques un léger repas qu'ils prennent les jours de jeûne en place de souper.

COLLE, lat. *Collis*, petite ville d'Italie, en Toscane, non loin de la rivière d'Elza, sur une hauteur, avec un Evêché suffragant de Florence.

COLLE, petite rivière de France, en Champagne, qui tombe dans la Marne à une demi-lieuë au-dessus de Châlon.

COLLE, COLLO, ville d'Afrique, au Royaume de Tunis, sur la Mer Méditerranée, avec un Golfe de même nom, & un port commode.

COLLECTE, la levée des tailles & autres impôts publics. En Empire l'on distingue 3 sortes de *Collectes*. Les *Collectes* des Cercles; lorsqu'elles s'étendent sur tout un Cercle de l'Empire ayant été accordées par le même Cercle. Les *Collectes* des Etats, lorsqu'elles sont imposées sur un Etat particulier de l'Empire & par le Prince ou Seigneur de cet Etat. Enfin les *Collectes* de tout l'Empire qui sont résolus & accordées par la Diète de l'Empire. Elles sont ordinaires, ou extraordinaires; la plus considérable de celles-ci, c'est la Collecte contre le

Turc. Voyés EMPIRE (Collecte de P). **COLLECTE** se dit aussi d'une quête d'aumônes, qui se fait dans une Eglise ou dans une paroisse.

COLLECTE, nom d'une prière de la Messe, qui varie suivant les occasions.

COLLEDE, CœLN sur la Loffa, ou la Lust, petite ville d'Allemagne en Thuringe, appartenante aux Comtes de Werthern.

COLLE'GE, Compagnie ou Société de personnes qui s'occupent des mêmes choses & qui se conduisent par les mêmes règles. Le Sacré Collège est le Corps des Cardinaux.

COLLE'GE, le Conseil le plus éminent de la République de Venise; il est composé du Doge & de 35 Nobles Vénitiens. C'est ce Corps qui distribue les matières aux autres Conseils & Tribunaux, qui donne audience aux Ministres &c.

COLLE'GE, lieu où l'on instruit la Jeunesse, mais qui est inférieur à une Académie ou à une Université. *Collège Illustre* est une Ecole distinguée, principalement destinée pour l'éducation de la Noblesse, telle qu'il y en a à Lunebourg & à Tubingue.

COLLE'GE DES ELECTEURS, voyés ELECTEURS.

COLLE'GE DES PRINCES, voyés PRINCES (Collège des).

COLLE'GE DES VILLES, voyés VILLES, Collège des).

COLLEGIALE (Eglise), voyés EGLISE.

COLLENSA, COLLANSÀ, COLLONSA, Isle d'Ecosse, une des Westernes.

COLLICOLUNG, ville d'Afrique aux côtes de Guinée.

COLLIER, ornement particulier des Ordres de Chevalerie. C'est une chaîne d'or émaillée souvent avec plusieurs chiffres, au bout de laquelle pend une croix, ou une autre Marque de l'Ordre. Les Chevaliers portent ce collier sur leur manteau, & ils en mettent la figure autour de leurs armes.

COLLIOURE, lat. *Concoliberis*, petite ville de France, dans le Roussillon, avec un port.

COLLOQUE, entretien, conversation sur des matières importantes. Ce terme

me est sur-tout employé dans l'Histoire Ecclésiastique des derniers Siècles, pour signifier des assemblées de Théologiens convoqués par les Souverains pour travailler à la réunion des partis. Tel a été le *Colloque* de Poissi en France en 1561, entre les Catholiques & les Réformés; en Allemagne, celui de Marpourg en 1529; celui de Montbeillard en 1586; & celui de Thorn en 1645, entre les Luthériens & les Reformés. Ces *Colloques* ont presque toujours été infructueux.

COLLOREDO, château de Montagne, dans le Frioul, dont une ancienne & célèbre Maison dans les pays Héritaires Autrichiens porte le nom sous le titre de Comtes. Cette Maison s'est fort répandue en Bohême. En 1719 le Comté *Jérôme de Colloredo*, Gouverneur & Capitaine-Général de Milan, fut élevé à la dignité de Prince d'Empire, & pourvu de la Charge Héritaire de Sénéchal de Bohême. Aujourd'hui le Comte *Rodolphe de Colloredo* remplit celle de Vice-Chancelier de l'Empire avec un applaudissement général.

COLLUCIA, (Lago della), ville & marais du Royaume de Naples, en la Terre de Labour, vers les côtes.

COLLUDER, (t. de Jurisprud.) s'accorder avec un autre au préjudice d'un tiers.

COLLUM, village de Frise, dans l'Oestergow, remarquable par son grand commerce.

COLMAR, lat. *Colmaria*, *Columbaria*, ville de France qui, par plusieurs raisons, est réputée la capitale de la Haute-Alsace, où elle est située proche de l'Ill, dans une plaine arrosée par les rivières de Thur, Lauch & Fecht. Celle-ci passe par Colmar, y fait aller les moulins & se divise en ruisseaux par les rués. Le Conseil Souverain d'Alsace est dans cette ville; qui n'est au reste pas fortifiée, mais entourée d'une simple muraille. Les Luthériens y ont une Eglise, & le Magistrat est composé de Membres Catholiques & de Luthériens. Elle étoit ci-devant Ville-Libre d'Empire.

COLMARS, ville de France, en la Hau-

I. Partie.

te-Provence, près des Alpes, sur la rivière de Verdun; on y fait beaucoup de draps.

COLMBERG, voyés **CULMBERG**.

COLME, rivière de Flandre, proprement une branche de l'Aa. Elle se jette dans le canal de Dunquerque.

COLMENAR, ville d'Espagne, en la Nouvelle-Castille, sur le Tage, non loin du château Royal d'Aranjuez.

COLMENSE'E, voyés **CULMSE'E**.

COLNE, rivière d'Angleterre, dans la Province d'Essex, qui se jette dans l'Océan Germanique au-dessous de Colchester.

COLNE, ville d'Angleterre, dans le Lancashire.

COLO, **SILO**, petite ville de la Grande-Pologne, au Palatinat de Kalisch, à 8 lieues de Kalisch vers le Nord, sur la Warta.

COLOBIANO, lat. *Colobianum*, petite ville d'Italie en Piémont, à une lieue & demie de Vercelli.

COLOCHINE, petite ville de Grèce en Morée, au territoire de Zacone, sur le Golfe de Colochine, appelé en Latin: *Sinus Laconicus*.

COLOCSA, **COLOCZA**, lat. *Colocia*, ville de la Basse-Hongrie au Comté de Solth, sur la gauche du Danube, avec un Archevêché. L'Archevêque d'aujourd'hui est François Baron de Klobuszki, depuis l'an 1751.

COLODI, bourg fortifié d'Italie, dans le territoire de Lucques.

COLOGNA, petite ville d'Italie, dans le Padoüan, sur les frontières du Véronèse.

COLOGNE (l'Archevêché & l'Electorat de) lat. *Archiepiscopatus & Electoratus Colonienfis*, Etat de l'Allemagne, dans le Cercle du Bas-Rhin, borné au Nord par Clève & Gueldre, à l'Occident par Juliers, au Midi par Trèves, & à l'Orient par Berg, dont il est séparé presque entièrement par le Rhin. Cet Etat est fort considérable, très-fertile en bled & en vin. On le partage en pays Haut & Bas; le premier est tout ce qui est au-dessus de la ville de Cologne. L'Archevêque est Archi-Chancelier de l'Empire en

Ccc

Italie;

Italie; il couronne l'Empereur lorsque le couronnement se fait dans son Diocèse; ailleurs il alterne avec l'Electeur de Mayence, quand ce n'est pas dans le Diocèse de celui-ci. L'Archevêque Clément-Auguste de Bavière s'acquitta de cette fonction de bien bon cœur, & avec la dernière magnificence, au sacre de l'Empereur Charles VII son frère, en 1742. Comme Electeur il alterne avec celui de Trèves, tellement, que tantôt il est le second, tantôt le troisième dans le Collège des Electeurs. Il jouit dans ses Etats du droit de *non appellando*, qui lui fut confirmé en 1653. Il n'en use cependant & conformément à un accord fait avec ses sujets, que pour le possesseur, & quant au petitoire, seulement lorsqu'il s'agit de passé 1000 florins. L'Electeur & l'Archevêque de Cologne d'aujourd'hui est Maximilien-Frédéric de Kœnigsfleck-Rothensfels, Comte du S. Empire, élu le 7 Avril 1761. La résidence ordinaire des Electeurs est à Bonn.

COLOGNE, lat. *Colonia Ubiorum, Colonia Agrippina*, ville Impériale, une des plus grandes & des plus considérables, située dans les Etats de l'Electeur de Cologne, sur le Rhin. Elle est fortifiée à l'antique, avec de belles murailles, 83 grosses tours & 3 fossés. Il y a 24 portes. L'Université est de l'an 1388. Vis-à-vis l'on voit le bourg de Deutz. Au commencement de 1757 les François prirent possession de la ville de Cologne. Ils l'ont ensuite évacuée.

COLOM, ville de Pologne, dans le Palatinat de Reussen.

COLOMBATI DI TREPANI, lat. *Colombaria*, petite Isle sur la côte occidentale de Sicile.

COLOMBI, lat. *Columbarum Insula*, petite Isle dans la Mer de Barbarie.

COLOMBI, ville & port de l'Isle de Majorque.

COLOMBO, ville d'Asie, dans l'Isle de Ceylan, à la côte occidentale. Elle appartient aux Hollandois, & leur Gouverneur y réside; il y a une citadelle.

COLOMENSKA, château de plaisance

du Czar de Russie, à 6 lieues de Moscou, sur une hauteur, dans un quartier fort agréable & peuplé.

COLOMEY, lat. *Colomia*, petite ville de Pologne, dans la Russie-Rouge, sur la rivière de Pruth. Il y a aux environs de fameuses salines.

COLOMIERS, ville de France, dans la Brie, sur le Morin.

COLONEL, Officier militaire qui commande un régiment d'infanterie ou de cavalerie, quoique, dans le dernier cas, on l'appelle plus communément en France, *Mestre-de-Camp*. En Allemagne le *Colonel* assiste au Conseil-de-Guerre. Dans une place, le plus ancien *Colonel* de la Garnison commande au défaut du Commandant.

COLONEL-GÉNÉRAL, est en France un Officier-Général qui commande un grand corps de troupes. Il y a 1) le *Colonel-Général* des Suisses & Grisons; c'est l'Officier qui est au-dessus de tous les Chefs des Régimens de cette Nation qui sont au service du Roi; il est toujours François de Nation. 2) Le *Colonel-Général* des Dragons; il commande à tous les Officiers de Dragons. 3) Le *Colonel-Général* des Chevaux-Légers; il est au-dessus de tous les *Mestres-de-Camp* qui commandent la Cavalerie-Légère. 4) Le *Colonel-Général* de l'Infanterie, c'étoit un Grand-Officier qui commandoit toute l'Infanterie Française; cette charge a été supprimée en 1661.

COLONEL-LIEUTENANT, est en France l'Officier qui commande un Régiment dont le Roi ou un Prince est Colonel. Il a toujours le brevet de Colonel; & il ne faut pas le confondre avec un Lieutenant-Colonel, dont voyez l'article à **LIEUTENANT**.

COLONELLE, la première Compagnie d'un Régiment dont le Colonel est le Capitaine, & qu'il fait commander par un Capitaine-Lieutenant.

COLONIE, endroit étranger que l'on a peuplé, en y envoyant des gens de leur patrie; ce nouveau peuple s'appelle aussi *Colonie*. Les Européens ont établi des *Colonies* en plusieurs endroits des trois autres parties du monde,

de, les unes par la force, les autres avec l'agrément des Naturels. Il y a de ces *Colonies* qui sont aujourd'hui très-puissantes & qui égalent à-peu-près en force les Etats dont elles proviennent.

COLONNA, bourg d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, dans la Campagne de Rome, & le Patrimoine de l'illustre Maison de Colonna.

COLONNA, ancienne famille & la première des quatre principales familles de Rome; elle a produit plusieurs Grands-hommes, & elle se divise en 2 branches, favoir celle des Princes de Carignano & Bassanello; & celle des Ducs de Pagliano & de Sonnino. L'ainé de cette Maison est Grand-Connétable du Royaume de Naples; c'est lui qui présente de la part de cette Couronne, chaque année, la haquenée au Pape. Les *Colonnes* se font aussi répandus en Espagne, & en Allemagne; ceux de ce dernier pays possèdent de belles terres en Silésie au Duché d'Opeln, & ils se nomment *Comtes Colonne de l'Empire, Seigneurs de Es à Fels*.

COLONNE, (Capo delle) lat. *Columnarum Caput*, Cap du Royaume de Naples dans la Calabre-Ultérieure.

COLONNE, (terme de guerre) file de troupes & de bagages faisant partie d'une Armée en marche. Lat. *Series longa exercitus in itinere constituti*. On divise une Armée en *colonnes*, pour faciliter la marche. *Marcher en colonne*, c'est ainsi marcher avec un front étroit & avec beaucoup de profondeur. On dit d'une flotte qu'elle *cingle en colonne*, lorsque les vaisseaux au lieu d'aller de front, se suivent l'un après l'autre.

COLONNES D'HERCULE, c'est ainsi que les anciens appelloient la Montagne d'Abila, autrement des *Singes*, en Afrique, au Royaume de Fez, proche de Ceuta, & la Montagne de Gibraltar en Espagne. Ces deux Montagnes sont vis-à-vis, & forment le Détroit de Gibraltar.

COLOREDO, voyés COLLOREDO.

COLORNO, lat. *Colurnum*, château &

petit endroit d'Italie, dans le Parmesan, à 3 lieues de Parme, sur la rivière de Parme, à l'endroit où elle se joint avec celle de Lerne. C'est un des plus beaux séjours d'Italie par la magnificence de ses jardins.

COLOS, Palatinat & petite ville de Transylvanie; il y a de bonnes salines.

COLOSSE, statué d'une grandeur démesurée. Le plus célèbre étoit le *Colosse de Rhodes*; il étoit d'airain & représentoit un homme, c'est-à-dire, Apollon; il étoit planté sur le port de Rhodes, de manière que les vaisseaux lui passoient entre les jambes; il avoit 79 coudées ou 120 pieds de haut, & personne ne pouvoit embrasser son pouce; dans une main il tenoit un vase où l'on allumoit un feu servant de phare pour éclairer les vaisseaux. Il a passé pour une des 7 merveilles du monde, & c'étoit l'ouvrage de *Chares de Lindes*, fameux sculpteur de l'antiquité. Après avoir été nombre d'années sur pied, il fut renversé par un tremblement de terre qui fit de grands ravages dans la Grèce; & quoique cet accident soit arrivé longtemps avant la naissance de Jésus-Christ, cependant lorsque les Sarasins s'emparèrent de l'Isle de Rhodes l'an 653, ils trouvèrent encore le *colosse* par terre; ils le vendirent à un Juif, qui eut la charge de 900 chameaux, de ces ruines d'airain qui devoient pourtant bien avoir diminués depuis qu'elles étoient là. Il y a eu encore d'autres *colosses*, & on a même donné ce nom à des bâtiments énormes, tels que les Pyramides d'Egypte.

COLOSSE, ville de l'Asie-Mineure, dans la Phrygie. C'est à ses habitans qu'une des Epîtres de S. Paul est adressée. Elle fut ruinée par un tremblement de terre l'an 60. Les Grecs en appellent les restes *Chours*.

COLOSWAR, lat. *Claudiopolis*, ville de Transylvanie aux frontières de la Hongrie, entre de hautes montagnes, à 8 lieues de Weissenbourg, sur le petit Samos. Elle est grande & marchande. Il y a sur une hauteur une forteresse qui commande la ville. C'est à Co-

lofwar que s'assemblent les Etats. L'on y tolère toutes les Religions; les Jéfuites y ont une Univerfité; & les Reformés & les Sociniens, chacun leur Collège.

COLRAÏNE, COLRANE, lat. *Colranenſis Comitatus*, petite Contrée d'Irlande dans l'Ulſter, au Comté de Londondery, fur la rivière de Bann. La capitale qui s'appelle auffi Colrane, & qui eſt une petite ville fiſe fur la rivière de Bann, a voix & ſéance en Parlement, & il y a un fort château.

COLUBARA, ville de la Turquie-Européenne, fur la Save.

COLUMBO, voyés COLOMBO.

COLURI, S. BROSSIA, SALAMINA, Isle avec une petite ville & un port, en Grèce, près du Golfe d'Engie.

COMACHIO, lat. *Comacium*, petite ville, Fortreſſe & Comté d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, au Duché de Ferrare, en un terrain marécageux & rempli de lacs, non loin du Golfe de Vénife, entre deux bras du Po, l'un appellé le Po di Volano, & l'autre le Po di Primato. Les habitans font prefque tous pêcheurs & font commerce d'anguilles falées. L'an 1708 les Impériaux occupèrent & fortifièrent cet endroit, parce que le Pape s'en étoit faiſi, quoique ce fût un fief de Modène, lorsqu'il avoit pris poſſeſſion de Ferrare, & en reſuſoit la reſtitution. Le tout lui fut pourtant reſtitué en 1725.

COMANE, lat. *Comana*, nom de pluſieurs villes de l'Antiquité, ſituées dans l'Affie-Mineure & aux environs.

COMANIE, lat. *Comania*, pays de l'Affie, borné à l'Orient par la Mer Caſpienne, à l'Occident par la Circaſſie, au Nord par la Moſcovie, au Sud par la Géorgie. Les habitans, appellés *Comoucks*, font Mahométans, grands voleurs & ne cultivent guères la terre quoique fertile. Ils vivent ſous la protection du Roi de Perſe.

COMANIE, COMANE, ville de l'Amérique-Méridionale en la Terre-Ferme, appartenante aux Eſpagnols, dans un pays qu'ils ont nommé de même, mais dont ils n'ont pas pû ſoumettre les naturels.

Non loin de la ville eſt le village de Verine où Pon cueille le meilleur tabac de Canaſtre. Les Naturels vont nuds, & notamment les femmes qui n'ont point de pudeur ſe faiſant gloire d'avoir de groſſes cuiffes.

COMARQUES, c'eſt ainſi que les Portugais nomment les diſtricts ou juridiſtions particulières des ſix Provinces du Royaume, lat. *Ditiones Provinciaſtarum Luſitanicarum*.

COMBAT, lat. *Praelium*, Conſiſtium, action militaire par laquelle des troupes ennemies en viennent aux mains.

COMBELONGUE, Abbaye de France, Ordre de Prémontrés, dans le Diocèſe de Conſerans.

COMBERTZ, COMBOURG, ancien Couvent d'Allemagne en Franconie, près de Hall en Souabe, de l'Ordre de S. Benoît. Les Comtes de Limbourg, éteints depuis peu, à qui cet endroit appartenoit, l'ont changé en Chapitre dont les Membres doivent tous être nobles.

COMBINE', ſe dit ſouvent pour ce qui eſt joint, réuni; Armée combinée, Flotte combinée, ſont deux Armées ou deux Flottes réunies & alliées.

COMBRAILLE, petit pays de France, au Diocèſe de Limoges.

COMBRET, petite ville de France dans le Rouergue, fur l'Abance.

COME, (Lac de) voyés LAGO DI COME.

COME, ville d'Italie, grande & commerçante, dans le Milanois, ſituée à la côte méridionale du Lac de Come, & fur l'Adda qui la traaverſe pour ſe décharger dans le ſûdit Lac, & à ſon embouchure eſt le Fort de Fuentes. Il y a un Evêque ſuffragant d'Aquilée. Cette ville n'eſt qu'à 8 ou 9 lieux de Milan, & s'appelle en lat. *Novocomum*, *Comum*. Les environs portent le nom de Comaſque, avec titre de Comté. Lat. *Territorium Comenſe*.

COMEDIE, voyés DRAME.

COMENOLITARI, Contrée de la Grèce, une des quatre parties de la Macédoine, & dont Cogni eſt la capitale.

COMESAZZO, lat. *Comesatum*, rivière d'Italie au Duché de Milan, dans le Crémonois; elle a ſa ſource proche de Caſtel-

Castel-Ponzone, & tombe dans l'Oglio au Duché de Mantouë.

COMESAZZO, petite ville sur la rivière sùdite, en la Principauté de Bozzolo.

COME'TE, étoile d'une aparence extraordinaire qu'on voit quelquefois au ciel. On a long-tems cru que les comètes présageoient de grands malheurs; mais les Astronomes modernes ont découvert que c'étoient des espèces de planètes qui avoient leur cours régulier comme les autres.

COMICES, voyés ETATS.

COMIGERE, une des Isles Pithyuses dans la Méditerranée, près de celle d'Ivice.

COMINE, lat. *Cominum*, *Hephestia*, petite Isle de la Mer de Sicile, appartenante aux Chevaliers de Malthe qui y ont un château.

COMINES, voyés COMMINES.

COMINGES, lat. *Convenensis Tractus*, Province de France, en Gascogne, avec le titre de Comté, entre le Conserans, l'Armagnac, le Bigorre & les Pyrénées.

COMINGES, voyés S. BERTRAND DE COMMINGES.

COMINO, voyés COMINE.

COMITIVE, c'est la Patente que l'Empereur donne aux Comtes-Palatins, pour exercer leur emploi & leur autorité. Lat. *Littere Imperatoris quibus Comitum Palatini officium defertur*.

COMMAGENE, ancien nom d'une contrée de l'Asie, au Nord de la Syrie, & au Midi de la Cappadoce.

COMMANDANT, est en particulier un Officier de guerre qui commande dans une ville, où il a en Chef le soin & la direction de tout ce qui regarde la défense de la place, la garnison, les fortifications, les portes, les munitions, l'arsenal; on lui remet chaque soir les clefs des portes, & il donne le mot du guët à l'Adjutant. Lat. *Præfectus Urbis, cui oppidum est traditum*.

COMMANDER, se dit en terme de guerre d'un endroit avantageux, d'une éminence, d'où l'on peut battre une forteresse ou un camp. Une citadelle *commande* une ville, lorsqu'on

peut tirer de la citadelle sur la ville.

COMMANDERIE, lat. *Commenda*, *Beneficium*, *Ditioque Equitum sacri Ordinis cura commendata*. Espèce de Bénéfices appartenant à l'Ordre de Malthe, au Teutonique, & à quelques autres Ordres militaires, & qui se confèrent à un Chevalier pour jouir d'une partie des revenus, & pour rendre compte de l'autre. Dans l'Ordre Teutonique il y a 11 *Commanderies*, (voyés-en la spécification a la fin de la page 358). Une partie de ces *Commanderies* sont comptées parmi les Etats Immédiats de l'Empire, comme celles de Coblentz & d'Alsace; les autres sont soumises au Prince dans le territoire duquel elles sont situées, comme celles d'Autriche, de Thuringe, de Saxe & de Hesse. Ceux des Chevaliers qui parviennent par leur mérite à une *Commanderie*, quoique leur Noblesse ne soit pas bien légitimée, sont appelés *Chevaliers de grace*; les autres sont *Chevaliers de justice*. Les Protestans peuvent aussi avoir des *Commanderies*, moyennant payer les réponses.

COMMANDEUR, Chevalier pourvu d'une de ces *Commanderies* dont on vient de parler. *Commandeur* est aussi un Ecclésiastique reçu dans quelques Ordres où il n'y a cependant point de *Commanderie*; tels sont les Prélats *Commandeurs* de l'Ordre du S. Esprit; ce n'est alors qu'un simple titre.

COMMANDEUR, se prend quelquefois pour *Commandant*, surtout en Hollande & lorsqu'il s'agit de ceux qui commandent sur Mer.

COMMANDITE, (Société en) Société de commerce dans laquelle l'un des Associés n'est engagé solidairement avec les autres intéressés que jusqu'à la concurrence d'une certaine somme portée par l'acte.

COMMENDE; une Abbaye en *commende*, est en France une Abbaye dont l'Abbé est un Ecclésiastique séculier, qui n'est point astreint à la Règle Monastique qu'on y suit. Il s'appelle Abbé *Commendataire* par opposition à

Abbé Régulier qui est Moine comme les autres Religieux de son Abbaye.

COMMENDO, lat. *Commendum*. Voyés AGITAK.

COMMENGES, voyés **COMINGES**, & **S. BERTRAND DE COMINGES**.

COMMENTAIRE, signifie deux choses: 1) une explication d'un livre qui alors s'appelle le texte; 2) un mémoire ou une histoire contenant des évènements dont l'Auteur a été en partie témoin ou acteur. Dans ce dernier sens, ce mot est toujours au pluriel; les *Commentaires* de César, de Mont-Luc &c.

COMMERCE, échange que les hommes font entr'eux des choses dont ils ont besoin. Le *commerce* est ce qui contribuë le plus à enrichir l'Etat & les particuliers.

COMMERCE, (Traité ou Alliance de) lat. *Fœdera Commerciorum gratia sancita*, Accord fait entre des Puissances, au sujet des privilèges dont leurs sujets doivent jouir dans le *commerce*, tant sur mer que sur terre.

COMMERCE, (Conseil, Chambre, Compagnie de) Corps, Société établie pour régler, diriger, exécuter le *commerce*. Il y en a de différentes sortes dans les pays où le commerce fleurit.

COMMERCEY, lat. *Commercium*, *Commerciacum*, petite ville & Seigneurie de France au Duché de Bar-sur-la-Meuse.

COMMINES, lat. *Comineum*, *Communium*, *Communiun*, petite & belle ville de la Flandre-Françoise, dans une Isle de la Lys, non loin d'Ypres.

COMMISE, (terme de Droit Féodal), Cas où le Seigneur d'un fief est en droit de le confisquer au Vassal.

COMMISSAIRE, celui qui est chargé d'une commission.

COMMISSAIRE-GE'NE'RAL, lat. *Supremus annone militum & stipendiorum Præfectus*; Officier qui, dans une armée, a le soin de fournir les vivres, & l'argent qu'il reçoit de la Chambre ou de la Caisse militaire, & qu'il distribuë aux autres Commissaires. C'est lui aussi qui en campagne reçoit les contributions.

COMMISSAIRE DE GUERRE, lat. *In rebus bellicis a commissis*, Officier qui dépend du Commissaire-Général dont on vient de parler; il fait passer en revê & paye les troupes. Il y a aussi le *Commissaire de la Cavalerie*; le *Commissaire Supérieur*; les *Commissaires des vivres*; les *Commissaires à la conduite* &c. selon les différens services militaires; le *Commissaire-Général des Chariots de l'armée*, (voyés **VAGUE-MAITRE**).

COMMISSAIRE DE MARINE, Officier subordonné à l'Intendant; il visite les vaisseaux, & pourvoit à ce qu'ils soyent fournis de vivres & de tout le nécessaire. Lat. *Curator rerum nauticarum*.

COMMISSION, Pouvoir donné à tems, à une ou à plusieurs personnes d'exercer quelque charge, ou de juger dans des cas extraordinaires.

COMMISSION, (terme de Mer), c'est le pouvoir & l'ordre donné par les Amiraux & autres Chefs de vaisseaux au nom du Roi ou de l'Etat, aux Armateurs, pour courre sur l'ennemi. Lat. *Licentia mari prædatum exeundi*.

COMMITTANT, se dit d'un Prince qui ordonne un Commissaire ou un Envoyé pour agir en son nom.

COMMITTE', terme usité en Angleterre, & qui signifie une assemblée de plus ou moins de Membres d'une des Chambres du Parlement, qui sont délégués par ladite Chambre, pour discuter une matière & lui en présenter ensuite le résultat qu'elle approuve ou rejette. C'est de cette manière que se projettent & que se dressent les Bills. Quelquefois toute la Chambre se tourne en grand-*Committé* pour délibérer sur des sujets importans que l'Orateur a proposés; alors chaque Député peut parler, répondre & repliquer tant qu'il lui plaît; mais quand on se remet en Chambre pour passer ou rejeter le sujet débattu, il n'est plus permis de parler qu'une fois & à son tour.

COMMITTIMUS, le Droit de *Committimus* est en France une faveur que le Roi accorde par patente, à de certaines Parties, en vertu de laquelle elles

ne font point obligées de plaider devant les Justices ou Cour Inférieures; mais elles peuvent d'abord faire passer leurs causes aux Tribunaux Supérieurs. Lat. *Jus dicendi causam in Curia suprema.*

COMMODAT, lat. *Commodatum*, (terme de Jurisprudence), c'est l'acte par lequel l'on prête une chose sans intérêt, & seulement à la charge qu'elle soit renduë en son tems.

COMMODA FAIRE, lat. *Commodarius*, celui qui a emprunté par commodat.

COMMODATEUR, lat. *Commodator*, celui qui prête par commodat.

COMMOTHAU, voyés CHOMOTOW.

COMMUNAL, COMMUNAUX, COMMUNAGE, COMMUNES, Terres qui appartiennent au Public d'un endroit, dont les habitans jouissent en communion. Tels sont sur-tout les pâturages communs.

COMMUNAUTE', Societé d'hommes qui habitent en un même lieu, qui ont les mêmes loix, & les mêmes avantages.

COMMUNE, signifie le peuple, particulièrement de la campagne, d'un village. Il se prend aussi pour Communal.

COMMUNES, (les) la Chambre-Basse du Parlement de la Grande-Bretagne.

COMMUNICATION, (Lignes de) ce sont en terme de guerre, des fossés profonds de 6 à 7 pieds, & larges de 12, qu'on fait d'un fort à un autre, d'une attaque à l'autre, pour passer & communiquer d'un endroit à l'autre, particulièrement dans les sièges.

COMONA, voyés COMANE.

COMORIN, Cap d'Asie à la côte méridionale, la plus avancée du Malabar, vis-à-vis de l'Isle de Ceylan.

COMORRA, COMORRE, ville forte avec un double château dans la Basse-Hongrie, en un angle de l'Isle de Schutt sur le Danube; à la gauche est la rivière de Wag; à la droite, celle de Neutra; toute deux tombent dans le Danube; du côté de l'Occident est un marais; tellement que cette place est comme un triangle au milieu des

eaux. Elle est la capitale du Comté de même nom qui comprend l'Isle de Schutt avec un district en-delà le Danube. Cette ville a extrêmement souffert par un tremblement de terre arrivé sur la fin de Juin 1763.

COMORRA, COMORRE, (Isles de) Isles d'Afrique entre celle de Madagascar & le Pays de Mofambique. Elles sont en grande partie fertiles en bestiaux, en volaille & en toute sorte de bons fruits. La principale s'appelle la *Grande-Comorre*.

COMOTAY, lat. *Comotæa*, Royaume & ville en la Presqu'isle des Indes Orientales, en-delà le Ganges.

COMPAGNIE, (en terme de guerre), est un corps de soldats à cheval ou à pied commandés par un Capitaine. Les *Compagnies* d'Infanterie dans les troupes Autrichiennes sont de 100, 120, 200 & 300 hommes, y compris ce qu'on y appelle *Prima Plana*, composée du Capitaine, du Lieutenant, de l'Enseigne, du Prévôt ou Sergent, du Porte-Enseigne, du Secrétaire des revuës, du *Frater* & du Tambour. Les Caporaux ne sont pas de la *Prima Plana*, mais leur nom se trouve à la tête du rôle. En France les *Compagnies* ne sont que de 50 hommes sans compter les Officiers. Au Service d'Autriche les *Compagnies* de Cavalerie sont chacune de 80 ou 100 hommes, y comprise la *Prima Plana*, c'est-à-dire, le Mestre-de-Camp, le Lieutenant, la Cornette, le *Frater*, deux Trompettes, le Sellier, le Batteur, le Maréchal-ferrant & trois Caporaux. En France une *Compagnie* de Cavalerie n'est que de 40 ou 50 Cavaliers qu'on nomme *Maitres*. Les *Compagnies* franches sont des *Compagnies* détachées des Régimens & qui ne prennent l'ordre que de leur Capitaine. Quant aux *Compagnies* d'ordonnance en France, voyés à CHEVAUX-LE-GERS.

COMPAGNIE DE JÉSUS, nom que prennent les Jésuites en Corps, ne voulant passer ni pour Moines ni pour Chanoines.

COMPAGNIE, nom que l'on donne à une Societé

Société de Marchands, ou d'Entrepreneurs. La plus célèbre & la plus puissante Compagnie est la

COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES EN HOLLANDE, lat. *Societas Belgica ad Indos Orientales mercaturam exercens*. Elle commença peu après que les Hollandois eurent secoué le joug des Espagnols; des Marchands qui s'affocièrent obtinrent ensuite de leurs premiers progrès une Patente en 1602 pour l'érection d'une Compagnie. Ils mirent alors en jeu un capital de 6 millions & 459840 florins d'Hollande, avec quoi ils firent les gains les plus étonnans. Dans les six premiers années ils gagnèrent 36 millions d'écus. Cette Compagnie possède les beaux établissemens Hollandois en Asie, en Afrique, comme Batavia, le Cap de Bonne-Espérance &c. qu'elle gouverne par ses Officiers. On dit qu'elle a 15000 hommes de troupes dans les Indes Orientales, 160 vaisseaux en Mer & 80000 personnes à son service. Elle est autorisée à faire des Traités avec les Princes & Rois Indiens, aussi bien qu'à leur faire la guerre, mais sous le nom de ses Maîtres les Etats-Généraux. Les 4 Chambres ou Conseils de la Compagnie sont à Amsterdam, en Scéland, à Delft, à Rotterdam, à Enckhuysen & à Horn. A ces Conseils sont préposés 60 Directeurs qui doivent rendre compte tous les 10 ans de leur administration, & de ces 60 Directeurs il y a une Députation de 17, qui s'assemblent en cas de besoin & qui délibèrent sur les affaires qui concernent les 4 Chambres. Au reste la Compagnie étant sous la protection de Leurs Hautes-Puissances, elle est obligée de reconnoître sa dépendance en demandant de tems en tems un nouvel octroi pour être continuée, qu'elle est toujours obligée de payer assez cher.

COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES EN ANGLETERRE, lat. *Societas Anglica ad Indos Orientales mercaturam exercens*. Il y avoit autrefois deux Compagnies de ce nom en Angleterre qui se réunirent en 1700, & qui mirent leurs

capitaux en une masse. En 1726 le Roi leur accorda la liberté d'ériger 3 Corporations aux Indes-Orientales, favorer une dans la ville & Factorie de Maderaspattan, une autre à Bombay & la troisième à Bengale; de les gouverner par un Maire & des Aldermans qui ont le pouvoir de promulguer des loix & de juger des causes civiles & criminelles, sauf de la haute-trahison. Dès lors la Compagnie a fait de très grands progrès.

COMPAGNIE DES INDES OCCIDENTALES EN HOLLANDE, lat. *Societas Belgica ad Indos Occidentales mercaturam exercens*, érigée en 1621. Elle eut d'abord des succès brillans. Elle enleva aux Portugais & Espagnols le Brésil & d'autres établissemens de l'Amérique. Mais elle ne put pas se maintenir dans ses conquêtes, dont il ne lui est resté que peu de chose, & elle n'a jamais pu se relever de l'état de langueur où ces pertes l'ont jetée.

NB. Il y a encore, outre les Compagnies mentionnées ci-dessus, en Angleterre la Compagnie du Sud, la Compagnie du Levant & plusieurs autres qui sont très-florissantes. En France il y a la Compagnie des Indes Orientales &c.

COMPAGNIE, (Rôle de la) lat. *Album militare*, liste que le Capitaine tient des Officiers & soldats de sa Compagnie, où le Secrétaire de la Compagnie marque leurs noms, leur âge, leur patrie, le tems auquel ils sont entrés en service; & suivant laquelle l'on fait la revüë & paye la solde.

COMPAGNIE, (Secrétaire de la) c'est proprement le Teneur-de-livres du Capitaine; il fait la liste dont on vient de parler. Il distribue la paye à la Compagnie, entretient la correspondance du Capitaine, & expédie les passeports & congés.

COMPERSA DI S. GEORGIO, ou la COMPAGNIE DE S. GEORGE, fameuse Banque à Gènes en Italie, où l'on peut placer des capitaux & en emprunter.

COMPETENT, (Juge) voyés TRIBUNAL COMPETENT.

COMPIEGNE, lat. *Compendium*, ville de France, en l'Isle-de-France, à 18 ou 20 lieues de Paris, sur l'Oyse, avec un beau château. Elle est bien bâtie, & commerçante à cause de ses manufactures. Proche est la *Forêt de Compiègne*, d'environ 29000 arpens, très belle & très propre pour la chasse.

COMPLIES, Prière du soir, qui est la dernière partie de l'office du Breviaire, & qui se dit après vêpres.

COMPLUT, voyez *ALCALA DE HENARES*.

COMPOSTELLE, (S. Jaques de) grande & belle ville d'Espagne, capitale de la Gallice, entre les deux Provinces de Tamba & d'Ulla, & entourée de collines: La principale Eglise est dédiée à l'Apôtre S. Jaques, Patron de toute l'Espagne; son corps, à ce qu'on prétend, repose en cette Eglise, ce qui y attire un grand nombre de pèlerins. Il y a en outre une petite Citadelle, un Archevêché & une Université érigée en 1570.

COMPOSTELLE LA NEUVE, lat. *Compostella Nova*, ville de l'Amérique Septentrionale, au Mexique, dans la Province de Xalisco, en l'Audience de Guadalajara, non loin de la Mer Pacifique. L'air y est mal-sain, le terrain stérile & l'Evêché a été transporté à Guadalajara.

COMPROMIS, accord que font des Parties de remettre la décision de leurs difficultés à l'arbitre qu'elles ont choisi, & de s'en tenir à son jugement.

COMPTOIR, BUREAU, on donne sur tout ce nom aux Bureaux-généraux établis dans les villes de commerce, lat. *Curia mercatoria*. Par exemple à Surate, à Andabac &c. il y a des *Comptoirs* pour chacune des Nations qui commercent en ces lieux.

COMPUT, (terme de Calendrier) supputation qui sert à régler les tems, pour les usages ecclésiastiques & civils.

COMTE, lat. *Comes*, titre qui signifie proprement Compagnon. Autrefois les *Comtes* étoient des Juges que l'Empereur établissoit pour rendre en sa place la justice dans de certaines juridictions appelées *Comtés*, & à qui

I. Partie.

il assignoit des domaines qu'ils retenoient en fief pour leur entretien. Cette dignité devint héréditaire dans la suite. Aujourd'hui les *Comtes* en Allemagne sont des Seigneurs qui possèdent leurs *Comtés* comme des fiefs de l'Empire. On les appelle *Grafen*. Il y en a de deux fortes: les *Comtes-Princes* & les simples *Comtes*. Ceux-là sont au rang des Princes; tels sont les *Comtes* de Tyrol, de Montbéliard, & de Henneberg; ils ont, comme Princes, séance & voix à la Diète Impériale. Les simples *Comtes* suivent les Princes, & sont partagés à la Diète en 4 Bancs, savoir de Wetteravie, de Souabe, de Franconie & de Westphalie; ils ont les 4 suffrages appelés *Vota Curiatu*. En France, en Angleterre & dans la plupart des Etats de l'Europe, la dignité de *Comte* n'est presque plus qu'un titre héréditaire, qui est au-dessous de celui de Marquis. En Angleterre les *Comtes* sont Pairs du Royaume.

COMTES, (Assemblée des) lat. *Conventus Comitum solemnis*, all. *Grafen-Tag*. En Empire les *Comtes* d'un ou de plusieurs Cercles s'assemblent pour délibérer de leurs affaires. Les *Comtes* de la Wetteravie tiennent une fois par an, quelquefois plus, leur assemblée à Francfort sur le Mayn. Il s'y trouve aussi des *Comtes* de la Haute-Saxe, ensuite de certaines conventions, comme les *Comtes* de Schwartzbourg, de Stollberg, de Reufz, & de Schœnbourg. Le *Comte* de Hanau est le Directeur de cette Assemblée. Elle est quelquefois prolongée jusqu'à l'année suivante.

COMTES PALATINS, lat. *Comites Palatini*, all. *Kayserliche Hof- und Pfaltz-Grafen*; (c'est autant que *Comtes du Palais*). *Comtes* d'un Ordre inférieur & qui n'est point héréditaire, créés par l'Empereur qui leur donne l'autorité & la puissance de créer des Docteurs, des Licenciés, & des *Magistres* ou *Maitres-és-arts*, que les Universités ne veulent cependant pas reconnoître; ils peuvent aussi créer des Notaires & des Poètes, & légitimer

D d d

les

les bâtards. Il ne faut pas confondre ces *Comtes Palatins* avec les *Comtes Palatins du Rhin* de la Maison de Bavière qui sont des premiers Princes de l'Empire & dont le Principal est l'Electeur du Palatinat, voyés l'article de ceux-ci à PALATINS.

COMTE-NEUVE, titre que le Roi de Portugal donne à ceux qu'il reconnoit pour ses parens.

COMTESSE, femme d'un Comte, ou qui est revêtuë de la dignité de Comte.

COMTO ROTONDO, grande Charge à la Cour de Portugal, & qui est autant que celle de Grand-Cuisinier.

COMTOIR, voyés COMPTOIR.

CONCA, rivière d'Italie qui a sa source en l'Etat de l'Eglise au Duché d'Urbino, & qui se jette dans le Golfe de Vénise.

CONCA, voyés CONZA.

CONCARNEAU, ville de France, en Bretagne, avec un fort château & un port.

CONCEPTION, (la) ville de l'Amérique Méridionale, au Chili, sur la Mer du Sud.

CONCEPTION, (la) ville de l'Amérique Méridionale, au Paraguay, à l'endroit où la rivière des Limaçons tombe dans celle de la Plata.

CONCEPTION, (la) ville de l'Amérique Septentrionale, au Mexique, dans la Province de Veragua, Audience de Guatimala, sur la Mer du Nord, vers l'Isthme de Panama. Elle est petite & de peu d'importance.

CONCEPTION, Ordre de Religieuses, fondé par une Portugaise nommée Béatrice de Sylva, & confirmé par le Pape Innocent VIII, qui lui donna la Règle de Citeaux. Aujourd'hui cet Ordre est sous l'inspection des Français.

CONCEPTION, (la Baye de la) lat. *Conceptionis Sinus*, Golfe de l'Amérique Septentrionale, à la côte orientale de l'Isle de Terre-Neuve.

CONCEPTION DE SALAYA, petite ville de l'Amérique Septentrionale au Mexique, dans la Province de Mechoacan.

CONCEPTION DE LA VEGA, petite ville

de l'Amérique Septentrionale en l'Isle de S. Domingue.

CONCEPTION DE LA S. VIERGE, Ordre de Religieuses, fondé par S. François de Sales.

CONCEPTION IMMACULÉE DE LA VIERGE MARIE, lat. *Immaculata Conceptio Beatae Mariae Virginis*, Dogme fameux de l'Eglise Romaine; on comprend par là que la Ste. Vierge a été conçue sans péché. Cet article de foi a causé de grands débats entre les Franciscains & les Jésuites d'un côté qui l'ont enseigné; & les Dominicains qui soutenoient que c'étoit une erreur, & que la Ste. Vierge avoit participé à la corruption originelle, comme les autres hommes. Quoique le Pape Alexandre VII ait décidé en faveur des premiers par une Bulle du 8 Decembre 1661, & déclaré que la Vierge Marie a été conçue sans péché, les Dominicains ne se sont pas encore entièrement rendus; & quelques Papes ont imposé silence aux deux parties. Le Roi de Pologne Uladislas IV voulut en 1647 instituer un Ordre Militaire, en l'honneur de la *Conception Immaculée de Notre Dame*; mais il n'effectua pas ce dessein. L'Empereur Léopold érigea dans le même but, en 1667, la belle statue de Notre Dame devant l'Eglise des Jésuites à Vienne.

CONCERT, exécution d'un ouvrage de Musique, à plusieurs parties, soit de voix soit d'instrumens.

CONCHES, petite ville de France, avec une Abbaye de Bénédictins, en Normandie, dans le pays d'Ouche.

CONCIERGERIE, (la) Prisons Royales du Parlement de Paris.

CONCILE, lat. *Concilium*, Assemblée d'Ecclésiastiques pour décider des matières de Doctrine ou de Discipline. On distingue les *Conciles* en *Conciles Universels* ou *Oecumeniques*, & en *Conciles Particuliers*. Les *Conciles Oecumeniques* sont ceux où tous les Evêques & Prélats de la Chrétienté se trouvent, ou du moins sont invités. Les *Conciles Particuliers* se subdivisent en *Conciles Nationaux* où il n'y a que les Prélats d'un Royaume; en *Conciles*

Provinciaux où il n'y a que ceux d'une Province; & en Synodes qui sont des Assemblées des Prélats d'un Diocèse.

CONCILIABULE, lat. *Conciliabulum*, Assemblée illicite & irrégulière d'Écclésiastiques; faux Concile.

CONCLAVE, c'est l'endroit à Rome, où les Cardinaux s'assemblent pour l'élection du Pape. Lat. *Clausula Purpuratorum Ecclesie Romana Comitia; Concilium Purpuratorum Ecclesie Romanae, eligendi Pontificis casu ritu veteri uni loco inclusorum*. Depuis quelque tems c'est toujours au Vatican qu'est la *Conclave*. Dans une grande enceinte de ce Palais, on construit autant de cellules qu'il y a de Cardinaux; elles sont de planches de sapin, chacune avec sa cloison ou cabinet à côté, destiné à ceux qui s'enferment avec les Cardinaux pour les servir, & qu'on nomme *Conclavistes*. Ces cellules sont distribuées aux Cardinaux par le sort, & chacun d'eux peut avoir deux ou au plus trois personnes pour le servir. Ces Conclavistes vont prendre le boire & le manger qu'on leur donne de dehors par une manière de tour comme dans les Couvens. Personne ne sort du *Conclave* que le Pape ne soit élu. *Conclave* se prend aussi pour l'Assemblée même des Cardinaux qui élisent un Pape de la sorte.

CONCLUSION EN CAUSE, (terme de Jurisprudence) conclusions que les Avocats fournissent ensuite des preuves & contre-preuves.

CONCORDAT, l'on nomme ainsi en France, le Convent fait le 24 Décembre 1515, entre le Roi François I & le Pape Léon X, en vertu duquel le Roi nomme aux grands Bénéfices de son Royaume, dans le terme de 6 mois, à compter depuis la vacance, & le Pape donne à la personne nommée les bulles de provision; Ainsi que la nomination appartient au Roi, & la provision au Pape, mais qu'il ne peut pas la refuser. Par le *Concordat*, contre lequel le Parlement de Paris & le Clergé se sont beaucoup recriés, celui-ci a perdu le droit d'élection qui lui

avoit été assuré par la Pragmatique Sanction faite sous Charles VII, & dont il jouissoit sans la participation ni du Pape ni du Roi.

CONCORDAT GERMANIQUE, Convent fait entre le Pape Nicolas V & l'Empereur Frédéric III, en 1484, au sujet de la nomination aux bénéfices & aux prébendes. Lat. *Pactio Imperatoris cum Pontifice de beneficiis ecclesiasticis*. Il y est dit, entre autres, que tous les bénéfices qui se trouvent à Rome & aux environs jusqu'à deux journées de cette capitale, sont à la nomination du Pape. Qu'ailleurs ceux qui sont conférés par élection, doivent être sujets à la confirmation du Pape. Que pour toutes les autres dignités ecclésiastiques doivent être données par le Pape & les Chapitres, alternativement, selon les mois auxquels la vacance échèra. Enfin que les nouveaux-élus payeront au S. Père les annates, c'est-à-dire, une portion de leurs premiers revenus. Les Etats de l'Empire se font eu par fois plaindre du *Concordat Germanique*, & en d'autres occasions ils l'ont soutenu contre les prétentions des Papes.

CONCORDE, (Formule de) lat. *Formula concordiae*, un des Livres symboliques des Luthériens. L'Interim ayant causé de grands débats entre les Théologiens Protestans, l'Electeur de Saxe, Auguste, donna commission en 1579 à quelques Savans d'examiner ces difficultés, & d'en donner leur sentiment dans un livre qui fut communiqué à tous les Princes Protestans, & qui fut signé de plus de 8000 Pasteurs. Il fut imprimé en 1580 sous le titre de *Formule de Concorde* & joint aux autres Livres symboliques.

CONCORDE (le pays de) côte des Terres-Australes, sous le Tropique du Cancér, au Midi de l'Isle de Java, découverte en 1618 par les Hollandois qui cherchoient un chemin à travers les Isles Molucques.

CONCORDES, voyés BAGNOLES.

CONCORDI, Société savante établie en Italie pour cultiver la Poésie latine & Italienne. Elle a pour symbole un

- affemblage de plusieurs instrumens de musique avec la devise: *Vox omnibus una.*
- CONCORDIA**, ville d'Italie, dans l'Etat de Vénise, au Frioul, sur la rivière de Limeme, non loin du Golfe de Vénise. L'Evêque suffragant d'Aquilée réside à Porto-Gruaro.
- CONCORDIA**, ville & château d'Italie, sur la Secchia, au Duché de Mirandole.
- CONCRESSAUT, CONCORSULT, CONCOURCEAUT**, lat. *Concreffanum. Concordia saltus*; petite ville de France, en Berri, sur la rivière de Sandre, à 9 lieues de Bourges.
- CONCOURS**, manière de pourvoir aux Bénéfices, usitée dans les lieux où le Concile de Trente est entièrement reçu; & qui consiste à le conférer à celui qui s'est montré le plus capable dans une dispute, à laquelle sont admis les prétendants.
- CONDAPOLI**, ville forte d'Asie, dans la Presqu'isle en-deçà le Ganges, au Royaume de Golconda.
- CONDATOR**, on appelle ainsi en Espagne, ceux qui sont employés aux comptes. Lat. *Calculator.*
- CONDE'**, lat. *Condatum*, ville forte & château des Pays-Bas en Hainaut, sur l'Escout, appartenante à la France qui en a fait une forteresse régulière, avec titre de Principauté qui porte la première branche de la Maison Royale de Bourbon, sous le nom de Bourbon-Condé, dont étoit le fameux Louis Prince de Condé, surnommé le *Grand-Condé*, l'un des premiers Généraux du 17 Siècle. Le Chef de cette branche est aujourd'hui Louis Joseph de Bourbon, Prince de Condé, né en 1736, marié en 1753 à Charlotte Godefride de Rohan-Soubise, morte en 1760, & dont il a un fils, né en 1756.
- CONDE' SUR NEIREAU**, lat. *Condeum ad Norallum*, petite ville de France, en Normandie, sur la rivière de Neireau, au territoire de Vexin.
- CONDINSKY**, voyez CONDORA.
- CONDITION**, (Personne de) c'est une Personne d'une naissance distinguée, mais au-dessous d'une personne de qualité.
- CONDO**, lat. *Condojanum, Uria*, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre-Ultérieure, à l'embouchure de la rivière de Chamut dans le Golfe de Girace.
- CONDOCEDO**, (CAPO) Cap de l'Amérique Septentrionale, en la Nouvelle-Espagne, dans la Baye de Campêche.
- CONDOLEANCE**, part que l'on prend à l'affliction de quelqu'un pour le consoler. Compliment de *condoleance*, compliment où l'on exprime ce sentiment.
- CONDOM**, lat. *Condomium Vosconum*, ville de France, en Gascogne, dans le Condomois, sur la rivière de Baïse, avec un Présidial, & un Evêché suffragant de Bourdeaux.
- CONDORA**, Province remplie de montagnes & de bois, de l'Empire de Russie, avec titre de Duché. Les habitans sont Idolâtres, & payent au Czar un tribut de peaux & de fourures.
- CONDORE**, (PULO) quelques Isles d'Asie, sur la côte de Camboya, dans le Golfe de Siam; mais dont il n'y a que deux qui aient une juste largeur & hauteur; les autres n'étant que des monceaux de terre. La plus grande de ces deux a environ 4 à 5 lieues de long sur 3 de large & est habitée. L'autre a 3 lieues de long sur une demie de large. Ces deux Isles sont situées si près l'une de l'autre, qu'elles forment un bon port.
- CONDRIEU**, CONDRIEUX, lat. *Condriacum, Condrievium*, petite ville de France, dans le Lyonnais, sur le Rhône, au pied d'une colline. Elle est fameuse par ses bons vins.
- CONDROS**, lat. *Condrosium, Condrosium*, petite contrée d'Allemagne dans le Liégeois, qui s'étend depuis le Territoire de la ville de Liège, jusqu'à Dinant proche la Meuse.
- CONDUR**, lat. *Conduwa*, petite ville en la Presqu'isle des Indes-Orientales en-deçà le Ganges, au Royaume de Bifnagar.
- CONEGLIANO**, lat. *Coneglianum*, petite

- rite ville d'Italie, en l'Etat de Vénise, dans la Marche-Trévifane.
- CONER**, ville ruinée d'Irlande, dans l'Ulster, au Comté de Downe, avec un Evêque suffragant d'Armagh.
- CONET**, **CONETTO**, petite ville d'Italie, au Duché de Milan.
- CONFALONIER**, voyés **GONFALONIER**.
- CONFEDERE'S**, ceux qui ont fait alliance ensemble; Alliés.
- CONFERENCE**, Assemblée où l'on s'entretient de certaines affaires. On le dit sur-tout des Assemblées des Ministres, ou des Ambassadeurs des Princes, pour négocier des affaires d'Etat.
- CONFERENCE** (Conseil de) à Lucques, voyés **CONSIGLIO DI COLLOQUIO**.
- CONFERENCE**, (Isle de la) voyés **FAISANS** (Isle des).
- CONFESSEUR**, Fidèle qui a foutenu la vérité de l'Evangile, non-obstant les tourmens dont il n'est cependant pas mort; en quoi il difère du Martyr.
- CONFESSION**, déclaration que chacun doit faire dans l'Eglise Catholique, de tems en tems, de tous ses péchés à un Prêtre pour en recevoir l'absolution. Elle fait partie du Sacrement de Pénitence.
- CONFESSION D'AUGSBOURG**, voyés **AUGSBOURG**.
- CONFIRMATION**, Sacrement de l'Eglise Romaine, qui consiste à conférer l'onction du St. Chrême aux Chrétiens baptifés. C'est proprement une fonction des Evêques.
- CONFISCATION**, Acte par lequel on ajuge au Fisc les biens d'un particulier qui s'est rendu coupable au point de mériter cette peine.
- CONFLANS**, joli bourg dans l'Isle-de-France, au confluent de la Marne & de la Seine, à une lieuë de Paris. L'Archevêque de Paris y a un beau château.
- CONFLANS**, bourg dans la Savoye-propre, capitale d'un Territoire de même nom, au confluent du Doron & de l'Ifère.
- CONFLANT STR. HONORINE**, bourg de l'Isle-de-France, au confluent de l'Oyse & de la Seine, à 5 ou 6 lieuës de Paris.
- CONFLANT EN JARNISI**, bourg de France en Lorraine, au Duché de Bar, entre Metz & Verdun.
- CONFLIT DE JURISDICTION**, dispute entre divers magistrats pour des droits de justice ou d'autorité.
- CONFLUENT**, endroit où les rivières se joignent, & mélangent leurs eaux.
- CONFORMITE OCCASIONELLE**, angl. *Occasional-Conformity*, terme usité en Angleterre qui signifie la *conformité* à laquelle doit se foumettre un Presbytérien qui reçoit un employ, enforte qu'à l'occasion de cet employ & aussilong-tems qu'il en est revêtu, il doit faire profession de la Religion Anglicane.
- CONFOULENS**, petite ville de France, sur la Vienne, aux confins de la Marche & du Poitou.
- CONFRAIRIE**, Societé de gens de métier qui ont leurs droits & statuts particuliers. Plus souvent ce terme s'emploie dans l'Eglise Romaine à signifier une Societé de dévots qui se sont unis pour quelques exercices & œuvres de piété. La *Confrairie* ou *Confraternité des bonnes œuvres* est une association par laquelle un Ordre Religieux reçoit à la participation de toutes les bonnes œuvres qu'il a faites & fera, un laïque avec toute sa famille.
- CONFRANC**, fort château, aux frontières de la Navarre.
- CONFRATERNITE'**, v. **CONFRAIRIE**.
- CONFRONTER**, (terme de Droit), entendre les contreperties se parler en face; ou ouïr les témoins soutenir leur accusation à la barbe des accusés.
- CONGE'**, (Audience de) c'est la dernière audience qu'un Ambassadeur a chés le Prince ou chés le Magistrat, auprès duquel il a résidé, pour prendre congé avant que de s'en retourner chés son Maître. Lat. *Abeundi licentiam à Principe rogare; discessus causa Principem ultimum convenire*.
- CONGLETON**, petite ville d'Angleterre, dans le Cheshire, sur la rivière de Dan.

CONGO, grand Pays d'Afrique, en la Basse-Ethiopie, borné à l'Orient par l'Abyssinie, à l'Occident par l'Océan, au Midi par le Monomotapa, & au Nord par la Guinée. Ce Pays se divise en quatre Royaumes, celui d'Angola, de Congo-Propre, de Loango & de Benguela. Le Roi du Congo-Propre est Chrétien ainsi que la plupart de ses sujets qui sont d'un beau noir & bienfaits; son Royaume qui est fort fertile, se divise en 6 Provinces, savoir, Sogno, Bamba, Sundi, Pungo, Bata & Pemba. Les Portugais, qui y ont introduit le Christianisme sur la fin du XV Siècle, y font un grand commerce. La capitale du Congo-Propre qui s'appelloit autrefois *Congo*, se nomme aujourd'hui S. Salvador.

CONGO, voyés BANDER-CONGO.

CONGRATULER, mot dont on ne se sert plus guères, & qui signifie féliciter.

CONGRE'GATION, se dit à la Cour de Rome des diverses Assemblées des Cardinaux qui se tiennent pour les affaires ecclésiastiques & civiles.

CONGRE'GATION DE LA DOCTRINE CHRE'TIENNE, Ordre Religieux établi par César de Bues en Provence, & que le Pape Innocent X mit en 1674 sous la direction d'un Général François. Elle a 3 Provinces en France, Paris, Toulouse & Avignon, & son but est de cathéchiser & d'instruire la jeunesse dans la Religion.

CONGRE'GATION DE L'ORATOIRE, Ordre Religieux en Italie, dont le fondateur a été Philippe de Neri de Florence, canonisé après sa mort. Il y a aussi une *Congrégation de l'Oratoire* en France, qui porte le nom de Jésus, fondée à Paris par le Cardinal de Be-thule en 1611, & approuvée par le Pape Paul V.

CONGRE'GATION DES RITS, Collège particulier de Cardinaux qui s'assemblent au moins une fois la semaine au Palais du Doyen à Rome, & qui délibèrent principalement sur les cérémonies ecclésiastiques, sur la préférence des Ambassadeurs & sur les canonisations.

CONGRE'GATION DU S. OFFICE, ou de *propaganda fide*, Tribunal à Rome composé de 12 Cardinaux, & de quelques Prélats appelés *Consulteurs*. On y traite des hérésies, & on y dirige l'Inquisition. Il se tient le mercredi chés le principal Cardinal & le jeudy chés le Pape.

CONGRES, Assemblée pour traiter d'affaires d'importance. Il n'est proprement en usage que quand il s'agit des Assemblées des Ambassadeurs & Plénipotentiaires des Puissances. Le *Congrès* étoit autrefois en France une épreuve à laquelle un mari & une femme étoient admis lorsque celui-là nioit l'impuissance dont celle-ci l'accusoit; il étoit question de se rendre le devoir conjugal en présence des témoins nommés par le Juge. Cet usage a été aboli en 1677.

CONGTEL, bourg de Russie, en Livonie, dans l'Esthonie, non loin du Lac de Wertzer.

CONGUR, **KONGUR**, grande & forte ville de Russie, dans la Province d'Ugorie. Non loin est la merveilleuse caverne d'Albâtre qui a plusieurs souterrains, environ d'une lieue de longueur & d'une demi lieue de largeur.

CONI, lat. *Cuneum*, forte & riche ville commerçante de Piémont, dans le Territoire de même nom, près des Alpes, au confluent des rivières de Geez & de Sture. Elle est sur un rocher & sa citadelle est bonne. Les François l'ont assiégée envain plus d'une fois. En 1744 les Espagnols & les François réunis sous l'Infant Don Philippe & le Prince de Conti, assiégèrent vivement cette Place, défendue par le Baron de *Leutrum*, le Roi de Sardaigne vint au secours avec son armée, & il y eut le 30 Septembre une bataille où il fut repoussé. Non-obstant cet avantage, les Assiégeans furent obligés peu après de quitter prise avec grande perte.

CONIGLIE'RE, **CONEJERA**, petite Isle de la Méditerranée, près de la côte septentrionale de celle d'Ivice.

CONIGLIERI, **CONIGERAS**, lat. *Insule Pelagie*, cinq petites Isles dans la Mer de Barbarie, entre les côtes de Sicile,

de Malthe & de Tunis, & non loin du Golfe de Mahomet.

CONIL, lat. *Conilium*, petite ville d'Espagne, en Andaloufie, fur le Golfe de Cadix, à 5 lieuës de Cadix, au Midi.

CONIN, ville de la Grande-Pologne, au Palatinat de Pofen.

CONITZ, ville de la Pruffe-Polonoife, dans la Pomerelle, à 15 lieuës de Dantzic; il y a un bon commerce.

CONNAUGHT, lat. *Connacia*, une des quatre grandes parties du Royaume d'Irlande, bornée au Sud par Mounfter, à l'Orient par Leinfter, au Nord par Ulfter & à l'Occident par l'Océan. C'est la partie la plus fertile de l'Irlande en bled & en bestiaux, quoique les habitans ne la cultivent pas bien. On la divife en 7 Comtés.

CONNERAI, petite ville de France, dans le Maine.

CONNESTABLE, titre de Dignité qui a été & qui est encore en ufage en quelques Royaumes. Par exemple:

CONNESTABLE DE CASTILLE, voyés ADMIRANTE.

CONNESTABLE DE FRANCE, lat. *Summus rei bellicæ in Gallia Præfectus*, étoit ci-devant en France le premier Grand-Officier de la Couronne; il avoit le rang immédiatement après les Princes du fang, & commandoit en chef toutes les troupes du Royaume ayant les Maréchaux fous lui. Cette charge trop confidérable a été fuprimée en 1627 par Louis XIII.

CONNESTABLE DE NAPLES, Grand-Officier du Royaume de Naples qui est chargé entre autres d'une perpétuelle Ambassade à la Cour de Rome, pour la présentation de la Haquenée Napolitaine. C'est la Maifon Colonne qui est revêtuë de cette dignité, & l'ainé de la Maifon en fait les fonctions.

CONNESTABLE OU LIEUTENANT DE LA TOUR à LONDRES, lat. *Præfectus Castellæ Londinensis*. C'est le Commandant de la Tour à Londres & de la garnifon qui y est. Il est Juge de cette Capitale & des Provinces de Middlefex, de Surrey & de Kent. Les Personnes de qualité, renfermées à la

Tour, lui payent une certaine pension, par exemple un Duc donne 200 livres Sterlings. Il est auffi Gouverneur de 12 Hamlets ou petits Districts.

CONNESTABLE, en l'Artillerie, est un Officier qui distribue dans les batteries, la poudre & les boulets aux canoniers, avec tout ce qui est nécessaire au service du canon. Sur un vaisseau le *Conneftable* ou Maitre-Canonier est un des principaux Officiers; il gouverne toute l'artillerie; il a pour l'aider 5 ou 6 canoniers, auxquels 6 autres font encore fubordonnés.

CONNESTABIE, Jurisdiction de France, appelée autrement la *Table de Marbre*, exercée par le Connétable & les Maréchaux de France, & qui connoit de la Milice civile, politique & criminelle; c'est là que se voident les différens de la Noblesse, sur-tout en matière d'honneur.

CONON, voyés A.

CONQUÉRANT, grand Guerrier qui s'est fôumis par les armes plusieurs villes & provinces; tels qu'ont été Alexandre le Grand, Tamerlan, Mahomet II &c. Lat. *Populorum Domitor*.

CONQUES, bourg de France en Languedoc, avec une Abbaye féculière.

CONQUEST, petite & bonne ville de France, avec un port, fur les côtes occidentales de Bretagne.

CONQUÊTE, villes & pays subjugués par un Conquérant. En général en terme de guerre tout ce dont un Général s'empare, mais qui ne se peut emporter, s'appelle *conquête*, & ce qu'il enlève, s'appelle *butin*.

CONRADSBURG, v. ERMSLEBEN.

CONSANGUINITE, (terme de Droit) Parentage qui est entre personnes forties du même fang.

CONSBARRÜCK, Pont de pierre en Allemagne, près de Cons, dans l'Electorat de Trèves, au confluent de la Saar & de la Moselle, & fortifié de deux tours. Le Maréchal de Créqui y fut batu en 1675.

CONSE'CRATION, se dit en particulier de la cérémonie, qui se fait pour conférer la puiffance épiscopale, c'est-à-dire,

à-dire, l'imposition, Ponction & la bénédiction que reçoit celui qui est nommé à l'Épiscopat. Dans l'Église Romaine elle se fait de la part du Pape par le Cardinal ou l'Archevêque qu'il a nommé pour cela.

CONSEIL, Assemblée de personnes notables & entendues, pour délibérer & juger des affaires importantes soit publiques soit particulières. Les principaux *Conseils* en France sont :

CONSEIL DE CONSCIENCE, lat. *Conscientia Consilium*. C'est un Conseil particulier où est le Roi, son Confesseur, & quelques autres, & où l'on décide diverses matières qui concernent le Clergé ou l'Etat Ecclésiastique.

CONSEIL D'ENHAUT, lat. *Consilium sanctius secretius*. C'est celui où préside le Roi, & où se trouve M. le Chancelier, les Ministres d'Etat, & autres personnes qu'il plaît à sa Majesté d'y appeler, & qu'on suppose consommées dans les affaires qui doivent s'y traiter. Les Arrêts de ce Conseil commencent par ces mots : *Le Roi étant en son Conseil*, pour faire voir la différence des Arrêts des autres Conseils qui ne débutent point par ces mots : *Le Roi étant*; & pour marquer la présence de sa Majesté au Conseil. Les Secrétaires d'Etat expédient les articles du Conseil d'enhaut.

CONSEIL D'ÉTAT, ou **DES FINANCES**, *Consilium de rebus ad regnum, ad ærarium pertinentibus*. C'est celui où se traitent toutes les affaires des Finances, ou qui ont rapport aux Finances, telles que sont les affaires des Fermes & des Gabelles, & même des Offices. Ce Conseil se tient dans une salle, où il y a une table, au bout de laquelle est la chaise du Roi. M. le Chancelier préside à ce Conseil, où se trouvent le Directeur-Général des Finances, le Contrôleur-Général des Finances, les deux Intendants des Finances avec les Conseillers d'Etat, & les Maîtres-des-Reqêtes qui ont quelques affaires à y rapporter; les quatre Secrétaires de ce Conseil y servant par quartier.

CONSEIL, qu'on appelle la *Petite Di-*

rection, se tient chés le Directeur-Général des Finances, où se rencontrent le Contrôleur-Général des Finances, les deux Intendants des Finances, quelques Conseillers d'Etat, & les Maîtres-des-Reqêtes qui ont des affaires à y rapporter, & qui y rapportent de bout & découverts. La *petite Direction* n'est qu'un premier examen des affaires qui sont des Finances, ou qui regardent les Finances.

CONSEIL, qu'on appelle la *Grande Direction*, se tient dans la salle du Conseil; toute la différence qu'il y a entre la grande Direction & le Conseil d'Etat ou des Finances, c'est qu'en la Grande Direction la chaise du Roi n'y est pas, que les Maîtres-des-Reqêtes y sont assis, & qu'ils y rapportent couverts. On traite dans la Direction des affaires des Finances, ou qui ont rapport aux Finances, tout comme dans le Conseil des Finances, excepté qu'on n'y fait aucune adjudication des Finances du Roi. Les Arrêts de la *Grande Direction* s'intitulent : *Extraits des Registres du Conseil d'Etat du Roi*.

CONSEIL DES DÉPÊCHES, lat. *Consilium de rebus ad externa regna pertinentibus*, se tient aujourd'hui chés le Roi, ordinairement le lundi, & autrefois le vendredi. Il est composé de Sa Majesté, de M. le Chancelier, des Ministres d'Etat & des quatre Secrétaires d'Etat. Le Roi, le Chancelier, & les trois Ministres sont assis, & les quatre Secrétaires de bout. On traite en ce Conseil des affaires étrangères, du rôle des dons du Roi; & c'est proprement dans ce Conseil que les Secrétaires d'Etat parlent des affaires de leur charge. Les autres jours le Roi tient Conseil avec M. le Chancelier & les trois Ministres d'Etat, & ils parlent des affaires d'Etat. Il y a aussi un jour en la semaine où le Roi tient Conseil des Finances, auquel assistent ceux qu'il plaît à sa Majesté y appeler. Tout ce qui est émané de ces Conseils, est dit être émané du *Conseil d'enhaut*.

CONSEIL DES PARTIES, lat. *Consilium ad*

ad dirimenda privatorum diffidia.
C'est celui où préside M. le Chancelier, où assistent les Conseillers d'Etat assis, & les Maîtres-des-Reqûêtes debout derrière les Conseillers d'Etat. La chaise du Roi est en ce Conseil au bout de la table, & on y traite des affaires des particuliers, comme des cassations d'Arrêts, Evocations, & autres choses à-peu-près de cette nature. Il y a quatre Greffiers de ce Conseil. Les Arrêts de ce Conseil s'intitulent : *Extraits des Registres du Conseil privé du Roi.*

CONSEIL, (LE GRAND-) Lat. *Consilium majus.* Cour souveraine, où les Conseillers ne servent que par semestre, & qui connoit des appellations de la Prévôté de l'Hôtel, & principalement des Bénéfices consistoriaux & autres. Il ne faut pas au reste faire entièrement fond sur ce qui est dit ici ou en d'autres livres des Conseils du Roi, à cause des fréquens changemens que le Roi y apporte.

CONSEIL AULIQUE DE L'EMPIRE, le plus fameux & le premier Conseil d'Allemagne, allem. *Reichs-Hofrath*; lat. *Judicium Aulicum, Aula Casarea.* C'est un Tribunal Suprême composé d'un Président, d'un Vice-Président, & de Conseillers qui jugent au nom de l'Empereur, en premier & seconde instance des affaires d'Empire. Le Président est toujours un Prince, un Comte, ou un Seigneur de l'Empire. Celui d'aujourd'hui est le Comte Ferd. Bonav. d'Harrach, distingué par son amour pour la justice. Le Vice-Président d'aujourd'hui est le Baron de Hagen. En l'absence du Président & du Vice-Président le plus ancien Conseiller occupe leur place. Le nombre des Conseillers Auliques est de 18, parmi lesquels il y en a 6 qui suivent la Confession d'Augsbourg. Et il y a en outre ordinairement des surnuméraires. Ils sont distingués en Comtes ou Seigneurs, en Chevaliers, & en Savans, qui ont leur banc particulier. Le *Conseil Aulique* a une juridiction de concurrence avec la *Chambre Impériale à Wetzlar*, de manière que,

1. *Partie.*

quand une cause est une fois pendante devant l'un de ces Tribunaux, elle ne peut plus être traduite devant l'autre. Mais les affaires féodales sont toutes de la dépendance du *Conseil Aulique*, qui au reste est toujours attachée à la résidence Impériale.

CONSEIL, en Espagne les principaux Conseils sont les suivans :

CONSEIL DE BOSQUES OU DES FORÊTS & DE LA CHASSE, lat. *Senatus Rei Venatoriae*; il connoit des choses qui se raportent à ces deux objets, aussi-bien que de la conservation des Maisons Royales.

CONSEIL DE CASTILLE, lat. *Senatus Castiliae*, c'est le premier Conseil du Royaume, & le Roi l'appelle *Nôtre Conseil*. Il consiste en un Président, 7 Conseillers, un Fiscal, 6 Référéndaires, 6 Secrétaires & un Actuaire. Il s'assemble tous les lundis & tous les mecredis dans un Palais à Madrid; sur le soir le Roi lui-même s'y rend & l'on y traite des matières qui concernent le Royaume de Castille & ses dépendances; l'on y confère les emplois aussi-bien que les Dignités Ecclésiastiques qui sont à la nomination du Roi; l'on y expédie les lettres de grace; l'on y connoit des titres des Ducs, Marquis, Comtes & autres.

CONSEIL D'ETAT, le Roi y préside, deux Archevêques y assistent comme Conseillers, avec une vingtaine d'Assesseurs qui sont des Princes ou des Comtes. Ils s'assemblent deux fois tous les samedis, & une fois chaque lundi & chaque mardi. Les matières qui s'y traitent sont les Ambassades étrangères & domestiques, les Mariages du Roi & des Infans, la nomination des Vice-Rois & des Gouverneurs, & autres affaires importantes d'Etat.

CONSEIL DES FINANCES OU DE HAZIENDA. Il est divisé en 4 Chambres, celle du Gouvernement soit des Finances, celle des Millions, celle de Justice, & celle du Contadurie Major.

CONSEIL DES INDES, fondé par Ferdinand le Catholique en 1511, où l'on traite non-seulement des affaires des

E e e

Indes.

- Indes-Occidentales, mais aussi des affaires militaires, civiles, criminelles & maritimes.
- CONSEIL ROYAL, c'est le Conseil où se portent les appels des différens Tribunaux, Justices & Chancelleries d'Espagne & où l'on en décide définitivement.
- CONSEIL DE LA STE. HERMANDAD, c'est un Tribunal qui juge & qui punit les délits qui se commettent à la campagne.
- CONSEIL DE GUERRE, lat. *Consilium Militare*, c'est dans une armée l'Assemblée des principaux Officiers avec le Général ou le Lieutenant-Général. C'est aussi l'Assemblée de tous les Officiers d'un Régiment. En Empire le *Conseil de Guerre* d'un Régiment d'Infanterie consiste dans le Colonel, le Lieutenant-Colonel, 2 Capitaines, 2 Lieutenans, 2 Enseignes, 2 Sergens, 2 Fouriers, 2 Anspesades & 2 Soldats; le Colonel a la présidence. Dans un Régiment de Cavalerie il y a le Colonel, le Lieutenant-Colonel, 2 Capitaines, 2 Lieutenans, 2 Cornettes, 2 Caporaux & 9 Maitres. Le Colonel préside, & le Conseil ne peut être de moins de 7 personnes. Le Président & l'Auditeur ont une voix chacun, & celui-ci siège à la droite du Président pour l'informer sur les actes & papiers.
- CONSEIL, c'est le nom que porte en plusieurs Républiques le Corps ou l'Assemblée, où réside la Souveraineté de l'Etat, comme le *Grand-Conseil* à Berne, le *Conseil* - Général à Genève &c.
- CONSEIL, NB. *pour quelques Conseils en Italie, voyés CONSIGLIO.*
- CONSEIL ACADEMIQUE, c'est dans les Universités une Assemblée de Professeurs, où le Recteur Magnifique préside & qui exerce sa juridiction sur les Etudiens, qui décide sur leurs différens, qui punit ceux qui sont déréglés, par des incarcerations & des rélegations, ou par des amendes, & qui connoit de ce qui interesse l'Université & ses fonds.
- CONSEILLER, celui qui est Membre

- d'un Conseil de quelque Prince, Etat ou ville.
- CONSERANS, lat. *Conseracensis Ager*, Contrée de France en Gascogne, aux frontières du Languedoc. La capitale s'appelle aussi *Conserans*.
- CONSERVATEUR, c'est en quelques villes d'Italie le premier Magistrat.
- CONSERVE, voyés CONTRE GARDE.
- CONSERVE, (terme de Marine) se dit des vaisseaux qui vont de compagnie pour se défendre, s'escorter, se secourir les uns les autres. Cela s'appelle: *aller de conserve*.
- CONSIGLIETO, (à Venise) lat. *Septemviratus Venetorum*; c'est le premier Conseil de la République, composé du Doge Président & de 6 Conseillers qui portent ensemble le titre de *Serenissima Signoria*. Ce Petit-Conseil préside dans le Grand-Conseil, dans le Pregadi & dans le Collège.
- CONSIGLIO DI COLLOQUIO, lat. *Curia Luccensium inferior*; Conseil de la République de Lucques, composé de 18 Députés qui délibèrent sur les affaires embarrassantes & dificultueuses, & qui décident s'il faut les porter, ou non, devant le Grand-Conseil.
- CONSIGLIO DI DIECI, lat. *Judicium Capitis Venetorum Supremum*; Justice criminelle à Venise qui connoit des délits publics, des rebellions, des infidélités, de la nonchalance des Officiers, de la fausse monnoye &c. Elle a une autorité si absoluë que le Doge est obligé de paroître devant son Tribunal, & ne peut appeler de ses sentences.
- CONSIGLIO DI DISCOLI, lat. *Censores morum apud Luccenses*; Conseil de la République de Lucques, consistant en 24 Personnes qui ont l'inspection sur ceux qui mènent une vie irrégulière.
- CONSIGLIO GRANDE, lat. *Senatus Venetorum universus*; c'est le Grand- & Souverain-Conseil de la République de Venise; il est composé de tous les Nobles Vénitiens. Ce Conseil délibère sur les affaires d'Etat, confère
- les

les grands & petits emplois & nomme les Magistrats.

CONSIGLIO DI RUOTA, lat. *Consilium Gentensium semestire*; Collège ou Conseil à Gènes composé ordinairement de 5 Docteurs en Droit étrangers, qui y siègent 2 années, & de 7 Juges extraordinaires pris du Petit-Conseil & qui changent tous les 6 mois. Ce Conseil établit les Tuteurs, connoit des causes entre parents & de celles des pauvres gens, aussi-bien que de différentes affaires de police.

CONSISTOIRE, lat. *Consilium Patrum Purpuratorum*, Assemblée des Cardinaux à Rome, qui est le Tribunal suprême en cette capitale & où le Pape préside. Il le convoque aussi souvent qu'il le juge à propos. Il y a des *Consistoires publics* & des *Consistoires privés*. Les premiers sont ceux où les Cardinaux reçoivent le Chapeau, & où chacun peut entrer. Du reste l'on agit dans les *Consistoires* les affaires de Religion, celles de Droit, & celles qui concernent la nomination des Evêques & des Abbés, & les Bulles.

CONSISTOIRE, lat. *Senatus Ecclesiasticus*, c'est chés les Protestans une Assemblée d'Ecclesiastiques & de Séculiers qui traitent des matières de discipline, de causes matrimoniales &c. L'autorité & le ressort des *Consistoires* varient, suivant les endroits; en quelques-uns les Membres s'appellent Anciens; en d'autres Affecteurs. En de certains Etats il y a des *Consistoires Inférieurs*, qui jugent des affaires de moindre conséquence; & d'où les plus importantes sont portées devant le *Consistoire Suprême*.

CONSPIRATION, conjuration, trame secrète & complot formé contre le Gouvernement.

CONSTADT, voyés CUNSTADT.

CONSTANCE, lat. *Constantia*, all. *Constantz* ou *Constantz*, Evêché d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, situé autour du Lac de même nom & aux frontières de la Suisse. L'Isle & l'Abbaye de Reichenau lui appartient. L'Evêque est Etat de l'Empire & Direc-

teur du Cercle de Souabe; il se nomme Prince du S. Empire & Baron de Reichenau, & il est suffragant de Mayence. Il réside quelquefois dans le Fauxbourg de Constance, appelé *Petershausen* ou *Peterlingen*, & plus ordinairement à Mersbourg. L'Evêque d'aujourd'hui est François-Conrad Casimir-Ignace, Baron de Rodt, élu en 1750, & fait Cardinal en 1756.

CONSTANCE, ville d'Allemagne, capitale de l'Evêché dont on vient de parler, située sur le Lac de même nom, à la sortie du Rhin hors de ce Lac. Elle passe pour forte ayant 8 bastions; & le Fauxbourg de Pétershausen de l'autre côté du Rhin, est fortifié de 5 bastions, mais ils ont été négligés depuis quelque tems. L'on voit dans la ville la Cathédrale, & le palais qui étoit autrefois la résidence des Evêques. A Pétershausen est une maison de chaffe Episcopale. Il y a beaucoup de Couvens à Constance. Cette ville est célèbre par le Concile qui s'y tient au commencement du XV Siècle & par l'exécution de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague* qui furent condamnés au feu par ce Concile. L'endroit du bucher se montre encore dans une petite Isle entre Constance & Pétershausen. Constance étoit ci-devant ville Impériale, mais n'ayant pas voulu accepter l'*Interim*, elle fut mise au Ban de l'Empire en 1548, & n'obtint sa grace qu'en se soumettant au Roi Ferdinand d'Autriche, depuis lors elle a appartenu à cette Maison.

CONSTANCE, (Lac de) lat. *Lacus Bodanicus*, all. *Bodenz-Sée*, grand Lac de 16 lieues de long sur 3 de large, entre la Suisse & la Souabe. Le Rhin le traverse dans sa longueur.

CONSTANCE, voyés CONTANCES.

CONSTANTINE, petite ville d'Espagne en Andaloufie, dans des Montagnes appellées *Sierra Constantina*, à 5 lieues au Nord-Est de Seville.

CONSTANTINE, lat. *Constantia Regnum*, Province d'Afrique dans le Royaume d'Alger, qui avoit ci-devant ses Rois. Elle est divisée en trois parties, *Constantine-Propre*, Bonne &

Tabesse. Ce pays est fertile, avec une capitale de même nom, qui est une grande, riche & forte ville, pourvûe d'une citadelle & située sur une montagne.

CONSTANTINOPLE, lat. *Constantinopolis*, Turc. *Stambol*, fameuse ville de la Turquie-Européenne, bâtie sur sept montagnes, dans la Romanie, sur une langue de terre qui s'étend vers la Natolie dont elle est séparée par un canal étroit. Son contour est de 12 miles d'Italie, & en y comprenant le Serail & les jardins, de 13 miles. Cette ville qui est la capitale de l'Empire Ottoman, confine au Midi à la Mer de Marmora, & au Nord à un Golfe du Canal de Constantinople, dit autrement le Bosphore de Thrace. C'est une des plus grandes villes de l'Europe, dans une situation qui offre une des plus belles vues de l'Univers, avec un excellent port. Le Serail & la grande Mosquée de Ste. Sophie sont de vastes superbes bâtimens. Il y a un Patriarche Grec qui est le premier dans l'Eglise Grecque. On y a établi depuis quelque tems une Imprimerie. *Constantinople* a été la capitale de l'Empire Grec démembré de celui de Rome au V Siècle, & qui a fini au XV Siècle à la prise de Constantinople par Mahomet II.

CONSTANTINOPLE, (Canal de) lat. *Fretum Constantinopolitanum*, *Os Ponti*, *Bosphorus Thracie*, fameux Déroit entre la Natolie & la Romanie, qui sépare l'Europe de l'Asie, de 15 lieues de long & de 2 de large. Au milieu sont deux bastions vis-à-vis l'un de l'autre, & deux autres à son embouchure dans la Mer Noire.

CONSTANTINOW, petite ville de Pologne dans la Haute Volhinie, sur la rivière de Slucz, qui se jette dans le Borysthène. Elle est du pays des Cosaques.

CONSTELLATION, (terme d'Astronomie) assemblage de plusieurs étoiles fixes voisines, à qui les Astronomes ont donné un nom pour soulager la mémoire & les mieux retenir. Telles sont la *petite Ourse*, vulgairement ap-

pellé le *chariot*, le *dragon* &c. Les *Constellations* du Zodiaque sont au nombre de douze & s'appellent autrement signes, comme le signe du *Verseau* &c. Les modernes comptent aujourd'hui 78 *Constellations* y compris les signes du Zodiaque, lat. *Asterismus*.

CONSTITUTION, se dit d'une loi, d'une ordonnance, dans un Etat. Telles sont les Constitutions Impériales, qui sont des Recès & des Ordonnances de l'Empire.

CONSTITUTION, (Affaire de la) en France, voyez UNIGENITUS.

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, Recueil de reglemens attribués aux Apôtres, mais qui certainement ne sont pas d'eux, quoique très anciens. Elles sont divisées en huit livres & contiennent un grand nombre de préceptes sur les devoirs des Chrétiens, sur les cérémonies & la discipline de l'Eglise.

CONSTOFLER, terme qui veut autant dire que *Connestable*, titre de 10 personnes nobles qui assistent au Conseil de la ville de Strasbourg.

CONSUEGRA, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle-Castille, près d'une montagne, entre le Tage & la Guadiana, à 10 lieues de Tolède & appartenante aux Chevaliers de Malthe. Le Grand-Prieur de Castille fait sa résidence ordinaire au château.

CONSUL, c'étoit autrefois les deux Chefs de la République de Rome; leur charge étoit annuel. Aujourd'hui un *Consul* est un Résident ou Commissaire nommé par une Puissance de l'Europe pour résider dans une ville de commerce du Levant ou ailleurs; & dont l'office consiste sur-tout à protéger les marchands de sa Nation; il juge des causes & des matières criminelles qui s'élèvent entre eux, afin qu'elles ne traînent pas en longueur. On appelle aussi *Consuls*, des Juges que les marchands se choisissent pour terminer leurs différens selon leurs privilèges; il y en a entre autres à Paris.

CONSULATO, c'est à Cadix la Chambr

bre du commerce, particulièrement pour les Indes-Occidentales.

CONSULTANT, homme expérimenté dans le Droit ou dans la Médecine, que l'on consulte au besoin, dont on prend l'avis. Avocat, Médecin *Consultant*. On le dit aussi de ceux qui viennent les consulter.

CONSULTATION, sentiment, avis qu'un homme ou une Faculté donne de vive-voix, ou par écrit, sur une question de Droit ou de Médecine.

CONTA, lat. *Centa*, rivière d'Italie, dans le Territoire de Gènes; elle sort du Piémont, & se jette dans la Mer de Ligurie près d'Albenga.

CONTENT & NON-CONTENT, manière de donner son suffrage, dans la Chambre-Haute au Parlement d'Angleterre, & qui signifie autant qu'*ouzi* & *non*, qui sont les termes dont on se sert dans la Chambre Basse.

CONTENTAINA, bourg d'Espagne, au Royaume de Valence.

CONTESSA, (Golfo di), lat. *Sinus Strymonicus*, grand Golfe de l'Archipel, entre la Presqu'isle de Monte-Santo, & les côtes de Macedoine & de Romanie. La petite ville de *Contessa* est située à l'embouchure de la rivière de Strymon dans ce Golfe.

CONTI, ancienne & célèbre famille d'Italie, l'une des 4 premières de Rome, & qui prend le titre de Ducs de Poli & de Guadagnuolo, Marquis de Pratica & Barons Romains. Elle jouit à la Cour de Rome, de la charge de Préfekt de la Chapelle du Pape. Elle est un peu déchûë depuis 200 ans, & ce n'est pas aujourd'hui une des plus riches familles de Rome; elle est cependant toujours alliée avec les premières & les plus considérables. Cette Famille a fourni des Papes, des Cardinaux, & des Capitaines, entre autres le Pape Innocent XIII, nommée auparavant Michel-Ange, né en 1655, créé Cardinal en 1706, élu Pape en 1721, & mort en 1724. Ses deux frères étoient Joseph, Duc de Poli, mort en 1724; & Bernard-Marie, Evêque de Teracina, fait Cardinal en 1721, & mort en 1730. La République de

Vénise reçût en 1721 au nombre de ses Nobles tous les frères & les cousins de ce dernier Pape, & leur postérité.

CONTIGLIANO, lat. *Contilianum*, petite ville d'Italie, dans le Duché de Spolète, en l'Etat de l'Eglise, sur le Lac de Contigliano.

CONTINGENT, en Allemagne l'on appelle *Contingent de l'Empire & des Cercles*, ce que chaque Etat de l'Empire fournit à la caisse de l'Empire ou de ses Cercles, en argent, en munitions & en hommes, pour la cause commune & selon l'expatriation qui en a été faite par les Députés à la Diète Impériale, ou à l'Assemblée du Cercle.

CONTINENT, (terme de Géographie) grande étendue de pays qui n'est séparée ni interrompue par aucune mer. On oppose le *continent* à l'isle, dont il ne diffère au fond qu'en ce qu'il est beaucoup plus grand. L'on en compte deux; l'un, qui est l'*ancien Continent*, comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique; l'autre, qui est le *nouveau*, comprend l'Amérique-Méridionale & l'Amérique-Septentrionale.

CONTOIR, voyés COMPTOIR.

CONTORISTE, voyés COMPTORISTE.

CONTRAINTÉ, lat. *Coercitio Judicialis*, acte de Judicature par lequel les sergens & tels autres officiers amènent par force les désobéissans & coupables au tribunal pour être châtiés en leur bourse ou en leur corps, selon les cas.

CONTRAIRE, (Vent) c'est sur mer un vent contraire à la navigation & qui la retarde beaucoup.

CONTRE-AMIRAL, Haut-Officier de mer, qui est à-peu-près sur une flotte ce qu'est un Général-Major sur terre. Il a rang immédiatement après le Vice-Amiral, & commande la flotte en l'absence de l'Amiral & du Vice-Amiral; d'ailleurs & à l'ordinaire il commande l'arrière-garde.

CONTRE-APROCHES, voyés APPROCHES.

CONTRE BANDE, marchandises ou denrées dont le trafic est défendu par le Souverain. Ceux qui l'exercent nonobstant les défenses, s'appellent *Contrebandiers*. Tel étoit il y a quelques

- années le fameux *Mandrin* en France, qui a enfin été pris & roué en 1755.
- CONTRE-BATTERIE**, batterie que l'on dresse contre celle de l'ennemi. Lat. *Suggestus tormentorum hostili oppositus*.
- CONTRE-FORTS**, lat. *Parastades, Fulcra Aggeris*, (terme de fortification) ce sont de grands appuis ou piliers qui s'adossent au long des faces intérieures des revêtemens, des fortifications, des murs, des écluses, des quais, des digues &c. & afin de les fortifier & de retenir la poussée des terres. La partie qui se joint avec les mêmes murs s'appelle racine du *contresfort*, laquelle est plus large que la queue qui est la partie qui s'avance dans les terres. On les élève à plomb & leur hauteur est un peu plus basse que celle du mur.
- CONTRE-GARDE**, lat. *Lorica ante propugnaculum*, (terme de fortification) ouvrages composés d'un rempart bordé de son parapet & destinés à couvrir les faces d'un bastion, ou celles des demi-lunes, & à défendre les branches des ouvrages à corne ou à couronne.
- CONTRE-MAITRE**, voyés à l'article de **MAITRE DE VAISSEAU**.
- CONTRE-MARCHE**, lat. *Iter flectere*, (terme de guerre) se dit lorsqu'une Armée prend une marche toute opposée à celle qu'elle avoit d'abord tenuë.
- CONTRE-MINE**, lat. *Cuniculo objectus cuniculus*, (terme de guerre) petite allée qu'on pratique sous terre pour découvrir les mines des ennemis & en enlever la poudre. On la fait sous le rempart & le glacis, aussi-bien que sous les approches de l'ennemi dans la campagne.
- CONTRE-QUILLE**, v. **CARLINGUE**.
- CONTRE-REMONTRANS**, autrement *Gomaristes*; on appelloit ainsi dans le Siècle passé en Hollande ceux qui suivoient les sentimens du Théologien François *Gomarus*, Docteur & Professeur à Leyde, par opposition aux Remonstrans ou Arminiens.
- CONTRES**, bourg de France, dans le Blaisois.
- CONTRESCARPE**, (terme de fortification), talus qui soutient la terre du

chemin-couvert. On comprend quelquefois sous ce nom le chemin-couvert & les glacis. Lat. *Fossa exterior acclivitas*.

CONTREVALATION, **CONTRELIGNE**, (terme de fortification), fossé & parapet que les assiégeans font autour d'une place pour empêcher les sorties. Lat. *Urbi obsessæ opposita circumvallatio*.

CONTRIBUTION, (terme de guerre), imposition qu'une contrée ou une ville prise paye à l'ennemi pour être exemte de pillage, d'incendie & d'autres excès. Ce paiement doit se faire dans un tems fixé, & pour sûreté l'ennemi se fait donner des otages. On nomme aussi contributions, les impôts dont le Souverain charge ses sujets.

CONTROLLEUR, Officier établi pour tenir un régime double appellé contre-rôle, dans les comptes des finances & deniers publics ou particuliers. Lat. *Antigrapharius, Rationum observator*. Son office tend à empêcher & à découvrir les fraudes.

CONTROLLEUR-GE'NE'RAL DES FINANCES est en France le Directeur suprême des revenus du Roi. Il a été substitué au Sur-Intendant des Finances. Lat. *Supremus redituum Regis collector*.

CONTUMACE, lat. *Contumacia*, (terme de Droit), refus de paroître en justice.

CONTUMACER, c'est accuser sa contre-partie de contumace, faire les publications & les procédures nécessaires pour l'en convaincre, enforte que le Juge la condamne en conséquence, & la charge de tout frais.

CONTY, lat. *Contiacum, Contium*, petite ville de France, dans la Haute-Picardie, sur la Seille, avec titre de Prince attaché à la seconde branche de la Maison de Bourbon. François-Louis, Prince de *Conty*, né en 1664, & mort en 1709, s'étoit mis sur les rangs pour prétendre à la Couronne de Pologne en 1697. Son fils Louis-Armand, né en 1695, épousa en 1712 Louise Elisabeth de Bourbon-Condé née en 1693. Elle se retira en 1723 à Port-Royal; elle se reconcilia avec son mari en 1725

& elle est veuve depuis l'an 1727. De ce mariage est né Louis-François de Bourbon, Prince de Conty, en 1717; marié en 1732 à Louise-Diane Demoiselle de Chartres & fille cadette de Philippe II, Duc d'Orléans, dont il a Louis-François-Joseph, Comte de la Marche, né en 1734.

CONTYEN, c'est ainsi que les Irlandois nomment les Comtés ou Districts de leur pays. Lat. *Comitatus Hibernia*.

CONVENANT, lat. *Scotorum jurata rituum ecclesie defensio*, (terme fameux dans l'histoire d'Ecosse, au Siècle passé). C'étoit une Union que les Ecofois opprimés par Charles I firent entre eux en 1638 pour le maintien de la Religion Protestante, & particulièrement du culte public selon le Rit de l'Eglise de Genève de l'an 1580, s'engageant à y être fidèles jusqu'à la mort. Le Roi rejetta le *Convenant*, mais le Parlement d'Angleterre le reçut. Ce qui fut une des premières causes de la guerre civile, & de la catastrophe du malheureux Charles I. Le *Convenant* fut aboli en Angleterre au rétablissement de Charles II.

CONVENT, c'est la même chose que couvent. De là encore aujourd'hui on appelle *Conventuels* les Etudiens qui à Magdebourg & dans les pays de Brunswick & de Wirtemberg, vivent sous l'inspection d'un Abbé, & selon certaines règles de communauté. En Italie & en Pologne les Franciscains & les Minorites s'appellent aussi *Conventuels*.

CONVENTICULE, Assemblée secreete & illicite.

CONVENTRE, COVENTRI, belle & grande ville d'Angleterre, au Comté de Warwick, non loin de la rivière de Shirburne. Il y a un Evêque suffragant de Cantorbéri.

CONVENTUELS, voyés CONVENT.

CONVERS, c'est le nom qu'on donne en plusieurs couvens aux frères lais qui n'ont point d'ordre & qui ne chantent point dans le chœur, mais qui servent en divers offices de la maison.

CONVERSANO, lat. *Cupersanum*, ville du Royaume de Naples, dans la Province de Bari, avec le titre de Comté

& un Evêché suffragant de Bari. Elle appartient à la Maison d'Aquaviva.

CONVERTIS, (Nouveaux-) on appelle ainsi en France, ceux qui ont quitté leur religion particulièrement le Protestantisme, pour embrasser la Religion Romaine. On nomme aussi *Nouveaux-Convertis* les Maisons où l'on instruit & où l'on reçoit ces Profelytes. Les *Nouvelles-Converties* sont non-seulement celles qui ont fait abjuration, mais aussi des femmes & filles débauchées qui se retirent dans des couvents pour faire pénitence.

CONVOCATION, voyés PARLEMENT.

CONVOI, cortège de gens armés qu'on donne à des personnes qui voyagent, ou à des effets qui se transportent, pour leur sûreté, lat. *Præsidium itineris*. On le dit surtout des vaisseaux marchands, lat. *Præsidium navibus mercatoris datum*; & des troupes qui couvrent les vivres & les fourages d'une armée.

CONVULSIONAIRES, gens qui ont donné il y a quelques années, de singulières scènes à Paris. Ils étoient disciples & admirateurs du fameux Abbé Paris qu'ils tenoient pour un Saint. Ils alloient sur son tombeau, qui est dans le cimetièr de S. Médard, où ils tomboient dans des convulsions, qu'ils leur revenoient ensuite avec toute sorte de grimaces & de mouvemens des membres. Ils racontent bien des miracles de leur Patron. Quelque rigueur qu'on ait employée contre eux, pendant un tems, l'on n'en a guères pû ramener de leurs sentimens.

CONZA, COMPESA, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté-Ultrérieure, non loin de la source de la rivière d'Ofanto. Il y a un Archevêché.

COPA, ville d'Asie, sur une rivière de même nom qui a sa source dans la Circassie, & son embouchure dans la Mer de Zabache.

COPA, lat. *Cupa*, rivière d'Italie dans le Milanois, qui a sa source aux frontières du Comté de Bobbio, & se réunit au Po dans le Territoire de Pavie près de Barbianello.

COPALENG, Place frontière de Hongrie, au Pays de Wenden.

COPAZA, château de la Haute-Hongrie, non loin de Tockay.

COPECKES, COPECHES, lat. *As Rufforum centesima imperialis solidi pars*, petite monnoye de Russie qui vaut quelque chose de moins que 8 sols de Suisse ou 12 sols de France; 100 *Copeckes* font un Rouble. Elles font la plupart d'argent, mais depuis quelque tems l'on en fait aussi de cuivre. Il y a des *Copeckes* d'or fort rares, qui valent un quart de ducat; d'un côté l'on voit l'effigie de la Princeesse Sophie, & de l'autre celles des deux jeunes Czars Iwan & Pierre encore enfans.

COPELANDE, COPLAND, contrée d'Angleterre, au Comté de Cumberland, qui a son nom du grand nombre de montagnes pointuës qui s'y trouvent.

COPET, petite ville de Suisse, au Canton de Berne, dans le Pays-de-Vaud, sur le Lac de Genève, à 2 lieuës de cette dernière ville. Il y a un château avec une belle Baronie qui appartient aujourd'hui à une Dame de S. Gal.

COPHTES, c'est ainsi qu'on nomme les Chrétiens d'Egypte, différens des Grecs, & qui tiennent l'Eglise Romaine pour une secte hérétique. Ils ont été les premiers Chrétiens d'Afrique, & prétendent d'avoir reçu le Christianisme de S. Marc. Ils communient sous les deux espèces, sanctifient le samedi comme le dimanche, nient la procession du S. Esprit, & rejettent le Purgatoire. Ils ont une langue particulière, appelée *le Cophte*, & qui est l'ancienne langue des Egyptiens. Il ne faut point confondre leur Patriarche avec le Patriarche Grec d'Alexandrie. Le premier a sous lui 11 Evêques *Cophites*, & les Chrétiens d'Abyssinie & de Nubie en dépendent aussi.

COPISE, ville de Lithuanie dans le Palatinat de Mscislaw.

COPISTES, lat. *Amanuenses, Librarii*, on appelle entre autres ainsi dans les

Chancelleries, les écrivains qui mettent au net ce que les Conseillers & les Secrétaires ont composé; qui y ajoutent les titres, les préambules & la clôture dont ils ont des formulaires.

COPPENBRUGGE, château & bourg d'Allemagne, dans le Comté de Spiegelberg, entre Hameln & Hildesheim, non loin du Weser. (Voyés SPIEGELBERG.)

COPPENHAGUE, lat. *Hafnia, Codonia*, Dan. *Kiopen Haven*, belle & grande ville, résidence Royale & capitale de Danemarck, dans l'Isle de Seeland, sur le Sund, à 58 lieuës de Hambourg. C'est une Place forte par la nature & par l'art, célèbre par son commerce aux Indes Orientales & Occidentales; le port qui est très-bon peut contenir 500 grands vaisseaux. Il y a 3 châteaux Royaux: Le premier, où la Cour réside; le second, appelé *Rosenbourg*, dans le jardin Royal, où l'on garde la couronne & les autres joyaux du Royaume; & le troisième, appelé *Charlottenbourg* de la Reine Charlotte veuve du Roi Christian V, laquelle y faisoit sa résidence. L'arsenal, la chambre des raretés, la forte citadelle qui défend la ville & le port, la tour ronde bâtie par le Roi Christian IV, au haut de laquelle l'on peut monter avec chais & chevaux, la Bibliothèque Royale une des plus riches de l'Europe, l'incomparable statue de bronze de Christian IV sur la place Royale, l'Université fondée par Christian I & gratifiée de plusieurs privilèges par le Pape Sixte IV, avec les beaux collèges, sont tous très-remarquables. Il y avoit aussi une Academie pour la Noblesse qui y avoit été transférée de Sora; mais elle a été supprimée depuis quelque tems par ordre du Roi. La ville de *Christianshaven*, située dans l'Isle d'Amack vis-à-vis de Coppenhague, a été réunie à cette capitale, & l'on y passe par le moyen d'un pont-levis. Enfin l'Evêque de Seeland fait sa résidence à Coppenhague. Il y eut en cette ville un terrible incendie en 1728; il brûla 6 temples & 1679 maisons; mais tout a été rebâti avec plus de

- de magnificence & de regularité qu'au paravant.
- COPRANITZ**, ville de Hongrie en Esclavonie, non loin de la Drave, avec une bonne citadelle, à 5 lieux de Waradin.
- COPRIZA**, rivière de la Turquie-Européenne en Romanie; elle a sa source aux frontières de la Bulgarie & tombe entre Adrianople & Trianople dans la Mariza.
- COQS**, (Combat des) en Angleterre; divertissement particulier aux Anglois, consistant à faire combattre deux Coqs (qui sont plus vigoureux & plus hardis en ce pays-là qu'ailleurs) sur un théâtre, en présence d'une foule de spectateurs qui les excitent. Il se fait alors de grandes gagures lequel de ces deux combattans l'emportera. C'est un plaisir que de voir l'adresse avec laquelle ils s'attaquent & cherchent à l'emporter l'un sur l'autre, soit de force soit d'adresse.
- COQUET**, sorte de bateaux avec lesquels l'on navige de la Normandie à Paris. Lat. *Lembus Normannicus*.
- COQUIMBO**, Golfe d'Amérique, dans la Mer du Sud, au Chili, sur lequel est la ville de *Coquimbo*, dans l'agréable vallée de même nom. La rivière de *Coquimbo*, qui traverse cette vallée & qui se jette dans la Mer, n'a d'eau que l'été.
- CORACE**, lat. *Corax*, *Crotalus*, rivière du Royaume de Naples qui a sa source dans l'Apennin, aux frontières de la Calabre, & qui se jette dans le Golfe de Squilace.
- CORALLINE**, façon de chaloupes légères, avec lesquelles l'on cherche le corail dans l'Orient. Lat. *Scapha coligentium corallia*.
- CORANTO**, voyés CORINTHE.
- CORASAN**, voyés CHORASAN.
- CORAX**, CORAS, Lac de la Tartarie, dans la Province de Mogul.
- CORBACH**, voyés COERBACH.
- CORBAW**, lat. *Corbavia*, contrée de Hongrie, en Croatie; la partie Orientale appartient à la Porte-Ottomane, l'autre partie à la Maison d'Autriche.
- CORBEIL**, lat. *Corbolium*, ville de l'Isle-1. Partie.
- de-France, avec Prédial & titre de Comté, dans la petite contrée de Hurepoix. La Seine, qui la traverse, la divise en Vieille- & en Nouvelle-Ville.
- CORBEILLES**, (terme de guerre) espèce de gabions dont les mousquetaires se servent pour se couvrir. Lat. *Crates Militares*.
- CORBETTA**, lat. *Curia Pietra* ou *Beata*, petite ville d'Italie près du Naviglio Grande, dans le Milanois, où il y a un beau Palais.
- CORBEY**, voyés CORVEY.
- CORBIE**, lat. *Corbeja antiqua*, ville forte de France, en Picardie, dans la petite Province de Santerre, sur la Somme, avec le titre de Comté. Il y a une fameuse Abbaye de Bénédictins.
- CORBIERES**, lat. *Corbaria Vallis*, petit District de France, au Diocèse de Narbonne, appartenant à l'Archevêque.
- CORBIGNY**, S. LEONARD, petite ville ou bourg de France, dans le Nivernois, sur la rivière d'Yonne, avec une Abbaye de Bénédictins.
- CORBIGNY DE S. MARCOUL**, lat. *Corbiniacum Sti. Marculfi*, bourg de l'Isle-de-France dans le Lannois, à 2 lieux de Rheims.
- CORCANG**, URGENZ NOVA, grande ville d'Asie, en Tartarie, dans l'Usbeck, sur la rivière de Gihun.
- CORCEL**, ville des Indes Orientales, dans la petite Isle de Manar, où le ris croit en telle abondance, qu'il rapporte souvent le centuple.
- CORCKE**, lat. *Corcaginenfis Comitatus*, grande contrée d'Irlande dans la Province de Mounster, bornée à l'Orient par le Comté de Waterfort, au Nord par celui de Limeryck & Kerry, au Midi & à l'Occident par la Mer. La capitale qui s'appelle aussi *Corcke*, lat. *Corcagia*, est située sur la rivière de Lée, qui se décharge un peu au-dessous dans une petite Baye appelée *Corckbaven*, où il y a un port vaste & commode. L'Evêque est suffragant de Cashel.
- CORCYRE**, ancien nom de l'Isle de Corfou.
- CORDAGES**, (en Marine) ce sont toutes

- tes les cordes dont on a besoin & que l'on employe sur les vaisseaux. Lat. *Funes nautici*.
- CORDELIERS**, voyés FRANCISCAINS.
- CORDELLERAS**, voyés ANDES.
- CORDEROL**, rivière d'Italie dans le Territoire Vénitien de Bellunèse.
- CORDES**, ville de France dans l'Albigéois, sur la rivière d'Auron.
- CORDES TOULOUSAINES**, petite ville de France dans l'Armagnac, près de la Garonne.
- CORDON**, (terme de Fortification) corniche ou bord de pierre haut de deux pieds & demi, qui entoure la place & le mur à l'endroit où celui-ci finit & où le parapet commence. Lat. *Nuri corona infra lorican*.
- CORDON BLEU**, lat. *Fascia carulea equitum Spiritus Sancti*, c'est ainsi que l'on appelle en France nonseulement le *Cordon-bleu* de l'Ordre du S. Esprit, mais encore la personne qui en est revêtuë. En Danemarck on l'entend du *Cordon-bleu* de l'Ordre de l'Elephant & de celui qui l'a reçu.
- CORDON DE S. FRANÇOIS**, certain *cordons* garni de nœuds que portent les confrères de la Confrairie instituée à l'honneur de ce Saint. Cette Confrairie est composée de plusieurs particuliers qui ne sont pas Religieux. Ces gens, pour gagner des indulgences, sont seulement obligés de dire par jour 5 *Pater*, 5 *Ave*, & le *Gloria Patri*, & de porter le *cordons* béni par les Supérieurs de l'Ordre de S. François.
- CORDOUAN**, ANDROS, petite Isle ou rocher dans la Mer de Gascogne, à l'embouchure de la Gironde. Il y a une tour avec un phare d'une structure admirable, pour éclairer les vaisseaux dans les sables qui sont à cette embouchure.
- CORDOUE**, lat. *Corduba*, Esp. *Cordova*, grande ville d'Espagne, en Andalousie, avec un Evêché suffragant de Tolède. C'est où l'on a fabriqué le premier cordouan.
- CORDOUE**, ville de l'Amérique Méridionale, dans le Tucuman, non loin de la rivière de Secondo.
- CORE'E**, grande Presqu'isle & Royaume de la Chine, borné au Nord par la Tartarie, & à l'Occident par le Golfe de Cang. On le divise en 8 Provinces, & il a son propre Roi tributaire de l'Empereur de la Chine.
- CORELLA**, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Navarre, aux frontières de la Vieille-Castille, entre Calahorra & Tudela.
- COREZIN**, ville de la Petite-Pologne, dans le Palatinat de Sendomir, sur la Vistule.
- CORF-CASTLE**, bourg avec un fort château, en Angleterre, dans la contrée de Dorchester; avec voix & séance en Parlement.
- CORFOU**, lat. *Corcyra*, Isle de la Mer Jonienne, en Grèce, sur les côtes de l'Epire, très fertile en vin, en huile, en citrons, en oranges, en olives & autres fruits. Elle est comme le boulevard d'Italie contre les Turcs, & appartient aux Vénitiens qui y ont un Gouverneur & d'autres Magistrats qui sont changés tous les deux ans. Elle est divisée en quatre baillages, savoir: di Mito, di Leris, Givre ou Agira, & Leuchin; & elle a 15 lieux d'Allemagne en longueur sur 5 de large. Les habitans qui s'appellent Corfiotes, sont de la Religion Grèque. Il y a plusieurs bourgs & villages, mais il ne s'y trouve qu'une ville qui est la capitale & qui s'appelle aussi *Corfon*. C'est une place forte défenduë encore par trois bons forts, avec un port & un Evêché. En 1716 les Turcs firent une descente en cette Isle & assiégèrent avec des forces nombreuses la ville de *Corfon*; mais le brave Commandant Vénitien *Matthias Jean Comte de Schulenbourg* se défendit si bien, que les Turcs ayant perdu en un assaut 18000 hommes, furent obligés de lever le siège dans la plus grande confusion, abandonnant presque toute leur artillerie & leur bagage aux Vénitiens.
- CORI**, petite ville d'Italie, dans la Campagne de Rome.
- CORI**, lat. *Corinum*, bourg Turc dans la

- la Dalmatie, qui étoit ci-devant une belle ville.
- CORIA**, petite ville d'Espagne, sur la rivière d'Alagon, en Estremadoure, entre les Montagnes de Torras-Vaccas, avec un Evêché suffragant de Compostelle.
- CORIENTES**, Cap de l'Amérique Septentrionale, dans l'Isle de Cuba au Sud-Est.
- CORIENTES**, Cap de l'Amérique Méridionale, dans la Nouvelle-Grenade qui s'avance dans la Mer, du côté de l'Occident.
- CORIENTES**, Cap de l'Amérique Septentrionale, en la Nouvelle-Espagne, au Territoire de Xalisco, & qui s'avance dans la Mer du Sud, du côté du Sud-Ouest. Il est élevé & composé de montagnes qui paroissent blanches.
- CORIENTES**, ville de l'Amérique Méridionale, au Paraguay, sur la rivière de Paran, à son embouchure dans le fleuve de Paraguay.
- CORIGLIANO**, voyez **CURIGLIANO**.
- CORIN**, Préfecture & château d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg, que le feu Roi de Prusse avoit destiné à l'entretien des soldats blessés & invalides, avec ordre de leur donner & au Lieutenant qui les commandoit, un certain argent par semaine.
- CORINTHE**, lat. *Corinthus*, ville de la Morée sur l'Isthme de même nom. Elle étoit autrefois une des plus grandes & des plus belles villes de la Grèce. Aujourd'hui elle est sans murailles & n'est guères peuplée; elle a pourtant une citadelle, & un Archevêque qui, à cause de l'état délabré de cette ville, s'est retiré à Napoli-di-Romania. *Corinthe* a appartenu aux Vénitiens qui l'ont possédée jusqu'à l'an 1715 que les Turcs l'emportèrent d'affaut. L'Isthme de Corinthe joint la Morée, dite jadis le Peloponèse, au reste de la Grèce; il est entre les deux Golfes de Lepante & d'Engia, & n'a que deux lieues au plus étroit.
- CORISCO**, Isle de l'Afrique, dans la Mer de Guinée, non loin de celle de S. Thomas, & appartenante aux Portugais. Ils l'ont appelée *Ibas de Corisco*, ou *Isle des éclairs*, parce qu'il en faisoit beaucoup lorsqu'ils la découvrirent. En 1724 ils y établirent une nouvelle Compagnie d'Afrique pour le transport des Nègres au Brésil.
- CORLINGFORD**, v. **CARLINGFORD**.
- CORMEILLES**, bourg de France, dans la Haute-Normandie, avec une Abbaye de Bénédictins.
- CORMENTIN**, nouveau Fort des Hollandois en Afrique, dans la Guinée.
- CORMERY**, lat. *Cormeriacum*, petite ville de France en Touraine, avec une Abbaye de Bénédictins.
- CORMICY**, petite ville de France, en Champagne, dans le Rhemois.
- CORNALANO**, lat. *Cornilianum*, petite ville d'Italie, au Duché de Milan, sur l'Adda, appartenante au Prince de Trivulce.
- CORNARO**, une des plus illustres & des plus nobles Familles de Vénise, qui a surtout été rendu célèbre au XV Siècle par Catherine *Cornaro*, Reine de Chypre, laquelle après la mort de son mari le Roi Jacques, fut adoptée par la République de Vénise, à qui elle céda par-contre son Royaume.
- CORNE**, (ouvrage à) lat. *Propugnaculum*, *Opus cornutum*, (terme de Fortification) grand Dehors qu'on met au-devant d'une courtine ou d'un bastion, pour occuper un terrain dont l'ennemi pourroit se prévaloir, ou pour fortifier un endroit foible. Cet ouvrage est terminé à droite & à gauche par deux grands côtés appellés branches, au bout de chacune desquelles il y a un demi bastion. C'est le plus grand des ouvrages extérieurs que l'on fasse pour enfermer un terrain préjudiciable à la Forteresse. *Un Ouvrage à corne couronné* est l'assemblage d'un ouvrage à corne, & d'un ouvrage à couronne à la tête; mais on n'en fait guères à cause du peu d'utilité qui en résulte.
- CORNE**, bourg de France en Anjou.
- CORNEILAN**, lat. *Corneilanum*, petite ville de France, dans l'Armagnac, sur l'Adour, à 3 lieues d'Aires.
- CORNELI-MUNSTER**, Abbaye de Bénédictins.

- nédicins en Allemagne, au Duché de Juliers, à 1 lieu d'Aix, & dont l'Abbé est un Etat de l'Empire & Membre du Cercle de Westphalie.
- ORNET, fort château de l'Isle de Guernsey dans le Canal Britannique.
- ORNETO, lat. *Castrum novum*, ville d'Italie, en l'Etat de l'Eglise, au Patrimoine de S. Pierre, non loin de l'embouchure de la rivière Marta dans la Mer de Toscane. Elle est assés en décadence, & mal-peuplée à cause de l'air mal-sain. L'Evêché a été reuni à celui de Monte Fiascone.
- ORNETTE, Officier dans une Compagnie de cavalerie ou de dragons, qui en porte l'étendart. Il est le troisième Officier de la Compagnie, & il la commande en l'absence du Capitaine & du Lieutenant. Lat. *Equus vexillarius*.
- ORN TTE, c'est l'étendart même d'une Compagnie de cavalerie. Lat. *Signum cohortis equitum*.
- ORNETTE, pavillon d'un Chef d'Escad e; il est carré & blanc, & lorsqu'il commande en chef, la *cornette* est à borée au grand mât.
- CORNETTE, (Sous-) Officier qui est comme le Lieutenant du Cornette, & qui porte l'étendart dans la marche.
- ORNEVILLE, lat. *Cornavilla*, Abbaye de France, en Normandie, dans le petit pays de Roumois. Ce sont des Chanoines Réguliers de S. Augustin.
- CORNICO, ville de l'Isle de Candie, sur un territoire de Ca ca, au Mont Corico.
- CORNIGLIANO, voyés CORNALANO.
- CORNO, ou CORNE, c'est le bonnet ducal du Doge de Venise dont la pointe est élevée par derrière, & se recourbe en devant comme une corne. Dessous ce principal bonnet il en porte un second qui est blanc, avec deux pend ns qui lui cachent les oreilles.
- CORNOUAILLE, lat. *Cornu Gallia*, Contrée de France en Bretagne, qui fait comme une corne dans l'Océan.
- CORNOUAILLE, lat. *Cornubia*, angl. *Cornwall*, Contrée d'Angleterre, dans la Province de Westsex, fameuse par ses mines d'étain. Les habitans sont gros & robustes. Ce pays est tout entouré de la mer, excepté du côté de l'Orient qu'il tient au Devonshire. Il porte le titre de Duché qui est d'abord donné au Prince Royal à sa naissance.
- CORNUS, petite ville de France dans le Quercy, Généralité de Montauban.
- CORO, voyés VENEZUELA.
- COROD, petite ville de Hongrie en Transylvanie, à 3 lieux de Clausenbourg à l'Occident.
- COROGNE, lat. *Coronium*, *Adrobicum*, *Flavium Brigantinum*, ville bien bâtie d'Espagne, dans le Royaume de Gallice, avec un grand port défendu par les deux châteaux de S. Antoine & de Ste. Croix. Il y a un Evêque suffragant de Compostelle. Le Gouverneur de Gallice y réside aussi. L'on trouve aux environs le plus beau jaspe.
- COROMANDEL, lat. *Coromandela*, grande côte ou pays qui fait partie de la Presqu'isle des Indes en-deçà le Ganges, à l'Orient. Il y a un grand nombre de bons ports. Les 3 principaux Royaumes qui s'y trouvent sont Bisnagar, Narsinga & Tangeor. Les Européens y ont divers établissemens.
- CORON, lat. *Corone*, ville de Grèce en Morée, en la Province de Belvédère, dans une Presqu'isle. Elle a un Archevêque & est naturellement forte, étant entourée de deux côtes du Golfe de Coron, & du troisième par un rocher escarpé, & d'ailleurs défendué par de bons murs garnis de tours.
- ORONE, lat. *Corona*, rivière du Milanois, qui a sa source au territoire de Tortone, & qui tombe dans le Po au territoire de Lomellino.
- CORONER, Officier de Justice, en Angleterre, qui au nom du Roi & avec 12 assistans fait visite des cadavres trouvés, pour savoir si c'est mort naturelle ou meurtre, qui prend information au dernier cas du meurtrier & qui en fait rapport au Banc du Roi. Il y en a plusieurs en chaque Province. Lat. *Explicator corporum dubia morte extinctorum*.
- COROPA, contrée de l'Amérique Méridio-

- dionale, sur la rivière de Corapadute, entre le Lac de Parima, & la rivière des Amazones.
- COROTOJACK**, petite ville de Russie, sur le fleuve Tanais ou le Don, à 10 lieues de Taw-Grow-Veronisch.
- CORPORAL**, voyés **CAPORAL**.
- CORPORAL**, linge fin sur lequel on pose le calice à la Messe, dans les Eglises Catholiques-Romaines. Lat. *Linteum calici eucharistico substratum*.
- CORPS**, (à la guerre) est une troupe de soldats commandée par un officier, laquelle agit seule, mais qui n'est pas assez grande pour mériter le nom d'armée.
- CORPS DE BATAILLE**, lat. *Agmen intermedium*, *Acies media*, (terme de guerre) c'est la seconde ligne, ou la partie d'une armée, qui est entre l'Avant-garde & l'Arrière-garde, & entre les deux ailes.
- CORPS-DE-GARDE**, c'est le corps des soldats qui font la sentinelle. Lat. *Milités stationarii*. On le dit aussi de la maison où cette garde loge, & de l'endroit où elle se poste. Lat. *Statio militaris*.
- CORPS-DE-GARDE**, (en Marine) c'est l'endroit du vaisseau qui va du grand mât, à la poupe jusqu'à la dunette.
- CORPS DE RESERVE**, il signifie par fois l'Arrière garde ou la troisième ligne de l'ordre de bataille. D'autres fois l'on entend par là un corps de troupes que le Général met en réserve derrière à côté, ou entre les lignes, pour s'en servir en cas de besoin. Lat. *Manus subsidiaria*.
- CORPS DE TACHE'**, corps qui agit loin de la grande Armée d'où il a été tiré.
- CORPS-VOLANT**, voyés **CAMP-VOLANT**.
- CORREGGIO**, lat. *Corregium*, petite ville bien bâtie, d'Italie, dans le Duché de Modène, avec un fort château, & avec le titre de Principauté, dans le Duché de Modène. Elle appartenait ci-devant à une maison particulière; passa ensuite sous la domination de l'Espagne; & enfin elle est aujourd'hui au Duc de Modène.
- CORREGIDOR**, lat. *Prætor Urbanus*, Officier de ville en Portugal, qui
- marche par les rues avec le sceptre pour marque de sa juridiction.
- CORRENTES**, voyés **CORIENTES**.
- CORRESE**, lat. *Curenfis fluvius*, rivière d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, au territoire de Sabine; elle se jette dans le Tybre.
- CORRESPONDANT**, personne avec qui l'on est en commerce de lettres.
- CORRESPONDANTS (CERCLES) POUR LES MONOYES EN EMPIRE**, lat. *Principes Imperii mutuus rem numariam consiliis curantes*, se dit en Empire de certains Cercles voisins qui s'assemblent sur des jours fixés, pour faire évaluer par des essayeurs jurés, & selon les Constitutions Impériales les monoyes d'or ou d'argent de moindre valeur ou fabriquées par des villes & par des ouvriers qui n'en ont pas le droit; & pour remettre sur un meilleur pied le monoyage. La première classe de ces *Cercles correspondants* est celle du Cercle des Electeurs, du Cercle du Haut-Rhin & du Cercle de Westphalie; la seconde, celle des Cercles de la Haute-& de la Basse-Saxe, auxquels le Cercle de Westphalie est encore associé pour l'ancienne correspondance; la troisième est la classe des Cercles de Franconie, de Bavière, & de Souabe.
- CORRETTORI**, lat. *Correctores*, l'on appelle ainsi à Venise, cinq Magistrats que l'on élit avant l'élection d'un nouveau Doge, pour examiner la vie du défunt Doge, & voir si sa conduite a été conforme aux loix. Lorsqu'ils trouvent qu'il a été en faute, ils le condamnent à une amende que ses héritiers sont obligés de payer. Ils examinent aussi s'il y a quelque chose à changer, à éclaircir ou à ajouter dans les loix, ou s'il y a eu quelque abus dans le gouvernement du dernier Doge, auquel il faille remédier.
- CORRIDOR**, v. **CHEMIN-COUVERT**.
- CORRIENTES**, voyés **CORIENTES**.
- CORRUCHE**, petite ville de Portugal, dans l'Estremadoure, sur une rivière de même nom, avec un fort château.
- CORRUTZES**, voyés **CORUTZES**.

CORSAIRE, lat. *Pirate*, c'est la même chose que Pirate. Mais l'on appelle particulièrement *Corsaire* ceux de Barbarie, comme d'Alger, de Salé &c.

CORSE, lat. *Corfica*, une des plus grandes Isles de la Méditerranée, située entre les côtes de Gènes, & l'Isle de Sardaigne. Elle se divise en deux parties, celle en-deçà les monts, *di qua da monti*, vers le Nord-Est, & celle en-delà les monts, *di la da monti*, vers le Sud-Ouest. Les habitans, appelés *Corfes*, sont bons foldats, mais cruels & voleurs. L'air est malsain, le terroir montagneux, pierreux, & assez-peu fertile; il y croit cependant de bon vin, du bled & des fruits, tels que des olives, des figes, des amandes & des châtaignes, & l'on trouve du corail sur les côtes. Cette Isle appartient aux Gènois qui y mettent un Gouverneur ou Lieutenant-Général qu'ils y envoient tous les deux ans, & qui réside à *Bastie* capitale du pays. En 1730 il se fit dans cette Isle une revolte qui dure encore aujourd'hui. Les Corfes se plaignoient de la dureté des impôts & d'autres oppressions de la part des Gènois. Ils établirent pour Général *Philibert Ciatte*, renoncèrent à toute obéissance envers la République, & établirent une nouvelle forme de Gouvernement. L'Empereur envoya aux Gènois un secours considérable de troupes en 1732, moyennant quoi & un traité fait sous la garantie de ce Prince, les Corfes rentrèrent sous l'obéissance de leurs anciens Maîtres. Mais cette paix ne dura pas longtems, les Corfes reprirent les armes sur de nouveaux griefs; leurs Chefs étant *Ginastro* & *Petro d'Urbano*. Ils furent pourvus, (l'on ne fait par qui) de toutes sortes d'armes & de munitions; & tout fut inutile pour apaiser ce nouveau tumulte. En 1736 le Baron *Théodore de Neuhof* arriva en Corse, avec beaucoup d'argent, d'armes, de vivres, de souliers &c. qu'il distribua aux malcontents; il en fut proclamé Roi le 16 Avril de la même année, & après la capitulation, il fut couronné de feuil-

lage verd. Il battit les Gènois, leur enleva quelques forts & s'empara de quelques districts. Là dessus il quitta son nouveau Royaume, pour aller chercher d'autres secours, après avoir établi une Régence. Il fut arrêté pour dettes en Hollande, mais son relâchement suivit bientôt. Cependant ses sujets lui demeurèrent fidèles & se maintinrent si bien contre les Gènois, que ceux-ci furent obligés d'appeler les François à leur secours. Ces troupes auxiliaires arrivèrent en Corse l'an 1738, & d'abord elles ne commirent aucune hostilité s'appliquant bien plus à rétablir l'harmonie entre les deux Partis. Le 13 Septembre de la même année *Théodore* reparut avec un secours considérable; mais au bout de quelques jours il disparut de nouveau. Le Général François *Comte de Boissieux* commença alors à agir avec plus de vigueur contre les Corfes, mais sans grand effet. *Théodore* fut arrêté à Naples & renfermé au château de Gaette; mais il recouvra inopinément sa liberté. Les troupes Françaises en Corse furent renforcées, & le nouveau Général *Comte de Maillebois* commença ses opérations en 1739, sans la participation & sans suivre les vûes des Gènois. Il agit à toute rigueur avec ceux qui lui tombaient entre les mains. Il se répandit toute sorte de bruit sur une pareille conduite. Après quelques apparitions du Roi *Théodore* çà & là, quoique non dans l'Isle, & quelques restes de correspondance entre lui & ses adhérens; ceux-ci se rendirent enfin derechef aux Gènois moyennant certains articles convenus. En 1743 *Théodore* parut encore en Corse & ranima la révolte; & quoiqu'il quittât bientôt la partie, les troubles ne furent point apaisés. Les Corfes peu après recommencèrent la guerre sous leur nouveau Commandant *Rivarola*; & bien que les François foyent revenus à la charge, & que leur Général le *Marquis de Courfay* eut mis les choses sur un pied qui sembloit promettre qu'enfin la paix & la tranquillité seroient rétablies, cependant a-

près

- près son départ elles n'en ont point été plus avancées. Aujourd'hui le fameux *Paoli*, Chef des Corfes, a enlevé aux Génois tout ce qui leur restoit de l'Isle à l'exception de *Bastie*.
- CORSE** (Cap), Cap & contrée de l'Isle de Corse, qui s'avance au Nord, dans la Méditerranée.
- CORSE'**, bourg de France, en Anjou, Election d'Angers.
- CORSHAM**, ville d'Angleterre, dans la Province de Shrops.
- CORSO**, une des plus belles promenades de Rome, où se font les courses des barbes; & où les personnes de distinction se promènent les dimanches & les jours de fête.
- CORSO**, (CAPO) CAP CORSE, Cap d'Afrique en Guinée, avec un fort château sur un rocher, appartenant aux Anglois.
- CORSOER**, petite ville de Danemarck, en l'Isle de Séeland, sur le petit Belt, & avec un château pour la sûreté du passage.
- CORTE**, lat. *Curta*, petite & bonne ville de l'Isle de Corse, presqu'au milieu, sur un rocher escarpé, avec une citadelle.
- CORTE DE MERCANTI**, lat. *Judicium Mercatorum*, tribunal particulier à Lucques, qui juge des affaires des marchands; il est composé de 9 membres sous la présidence d'un Docteur qui est toujours un étranger.
- CORTEGE**, suite dont une personne est accompagnée. On le dit particulièrement de ceux qui accompagnent un Prince, un Ambassadeur, dans une entrée ou procession solennelle.
- CORTELAZZO**, petite Isle de la Méditerranée, près de celle de Sardaigne, dont elle depend.
- CORTE - MAGGIORE**, lat. *Curia major*, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme, aux frontières de celui de Plaisance, sur la rivière de Larda.
- CORTEMIGLIA**, lat. *Curtismilium*, jolie ville d'Italie, dans le Duché de Montferrat, au Territoire d'Alba, sur la rivière de Bormida, avec un vieux château sur une montagne. Il y avoit ci-devant des Comtes qui en portoient le nom.
- CORTONE**, petite & forte ville d'Italie, dans le Florentin, entre le Lac de Perugia & la ville d'Arezzo, aux frontières de l'Etat de l'Eglise, sur une montagne. Il y a un Evêque qui dépend immédiatement du Pape. En 1728 on y établit une Académie des *Antiquités d'Hétruvié*.
- CORTOTONE**, petite & forte ville d'Italie, près du Lac de Mantouë.
- CORVE'E**, devoir des sujets envers leur Seigneur ou leur Souverain, de faire les ouvrages, ou de lui fournir les secours qu'il exige d'eux, par exemple de travailler aux ouvrages publics, de fournir des chariots pour le transport de l'artillerie &c. Lat. *Angaria*.
- CORVETTE**, forte de longs bâteaux, qui vont à rames & à voiles. Ils ont un mât au milieu & un autre petit mât à l'avant. Ils sont ordinairement à la suite de quelques vaisseaux de guerre. On s'en sert pour reconnoître, ou pour faire des messages. Lat. *Navis specularia* & *tabellaria*.
- CORVEY** ou **CORBIE**, lat. *Corbeia nova*, Abbaye de Bénédictins en Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, sur le Wefer, entre le Duché de Brunswick & l'Evêché de Paderborn, à une demi-lieuë de Hörter. Elle dépend immédiatement du Pape. L'Abbe est Prince, & loge dans un magnifique palais. Celui d'aujourd'hui est N. N. Baron de *Spiegel de Defenberg*, né en 1715, & élu le 6 Mars 1758.
- CORUMBARAIS**, on appelle aujourd'hui ainsi en Turquie, les troupes disciplinées selon la méthode du fameux *Comte de Bonneval*, Bacha de Caramanie.
- CORVO**, **CUERVO**, lat. *Insula Corvi*, une des Isles Azores dans la Mer Atlantique; c'est la plus occidentale; elle est petite mais elle a un bon port.
- CORUTZES**, c'est le nom que se donnoient les Malcontens de Hongrie dans les derniers troubles de ce Royaume, il signifioit autant que *Frères de la croix*, parce qu'ils se plaignoient d'être

d'être sous la croix tant pour le spirituel que pour le temporel.

CORWUA, ville de Pologne en Samogitie, où l'on voit plusieurs beaux bâtimens, faits par des marchands allemands qui y négocioient autrefois. Elle est sur la Niemen, & il y a un Collège de Jésuites.

CORZEGNO, lat. *Corsenium*, petite ville d'Italie, au Montferrat, dans le Territoire d'Alba. Elle est vers les confins du Marquisat de Spigno, où quelques-uns la placent; & c'est un fief immédiat de l'Empire.

CORZIN, ville de la Petite-Pologne, dans le Palatinat de Sandomir.

CORZOLA, voyez COURZOLA.

COS, aujourd'hui LANGO, Isle de l'Archipel, vers les côtes de Natolie, avec une ville capitale appelée de même *Lango*. Il y a une bonne citadelle & un Evêché. C'est la patrie d'*Appelle* & d'*Hippocrate*, & selon quelques-uns d'*Homère*. Il y en a qui prétendent que c'est à *Cos* que l'usage des vers-à-foye a été découvert.

COSA, petite rivière d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, en la Campagne de Rome, & qui se jette dans celle de Garigliano.

COSAQUES, (les) Peuple situé aux confins de la Pologne, de la Russie, de la Tartarie & de la Turquie. Il est divisé en 3 branches:

I. Les *Kofakki-sa-Pozovi*, qui habitent aux environs du Boristhène. Ils firent alliance avec les Polonois en 1562, mais depuis ils se sont mis sous la Protection de la Russie. Leur pays est appelé l'Ukraine. Ils sont bienfaits, adroits, robustes, braves & infatigables, mais perfides & grands ivrognes. Ils professent la Religion Grèque de Russie, & le Czar leur permet de se choisir un Général à leur gré. Le Général des Cosaques-sa-Porovi d'aujourd'hui est le Comte Kirila Griгорjewitsch Rafuworoski, élu en 1750.

II. Les *Kofakki-Donski*, qui habitent sur les bords du Don. Ils sont déterminés, pirates & grands partisans. Ils se mirent sous la protection de la Russie en 1549. Ils professent

la Religion Grèque de Russie, & vivent de bétail, d'agriculture & de brigandage.

III. Les *Kofakki-Jaiki*, qui habitent aux environs du Jaik, & sont aussi sous la protection de la Russie. Ils sont presque toujours en guerre contre les Tartares, & sont incessamment des courses sur la Mer Caspienne.

COSARAZ, fort château & passage, non loin de la rivière de Verba, aux frontières de Bosnie; il fut emporté d'assaut par le Général Impérial de Draskowitz en 1717.

COSENZA, ville du Royaume de Naples, Capitale de la Calabre-Citérieure, avec un Archevêché & un fort château.

COSFELD, voyez COESFELD.

COSLIN, voyez COESLIN.

COSMOGRAPHIE, science & description du monde. Quoiqu'on la confonde des fois avec la Géographie; elle en diffère pourtant en ce qu'elle est plus étendue, comprenant non-seulement la connoissance de notre globe, à quoi la Géographie se borne; mais encore celle des astres qui est l'objet de l'Astronomie.

COSMOLETTO, Isle de la Mer d'Ethiophie, en Afrique, à une lieue du Cap S. Sébastien, lequel est dans l'Isle de Madagascar.

COSNE, lat. *Coma*, *Conada*, *Condida*, ville de France, dans le Diocèse d'Auxerre, sur la Loire; elle n'est pas grande, mais en bon état. En 1724 il s'y est établi une fabrique d'acier.

COSNE, petite ville de France dans l'Orléanois, Election de Gien.

COSSE, bourg de France dans le Maine, Election de Laval.

COSSIACO, petite ville sur un Lac de même nom, en Italie, dans la partie Autrichienne de l'Istrie.

COSSIR, voyez CHOSIR.

COSSOVA, Plaine ou Lande de la Turquie Européenne, en Hongrie.

COSSUMBERG, ville de Bohême, dans le Cercle de Chrudim.

COSTA-RICCA, lat. *Ora dives*, Province de l'Amérique Septentrionale, en la Nouvelle-Espagne, dans l'Audience

dience de Guatimala, où les Espagnols ont les Places de Nicoïa, d'Aranjuez, de Carthage, de Conception, de Santa & de Castro-d'Austria.

COSTANOWITZ, voyés **CASTANOWITZ**.

COSTE, voyés **CÔTE**.

COSTE DE S. ANDRÉ, (la) petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois.

COSTEN, ville de la Grande-Pologne, au Palatinat de Posen, sur les frontières de Silésie, & dont les Suédois ont rasé les fortifications en 1704. C'est une ancienne Starostie Royale.

COSTONS, voyés **JUMELLES**.

COSZWICK, petite ville, château & Seigneurie d'Allemagne, en la Principauté d'Anhalt, sur l'Eibe, à 2 lieux de Wittemberg, appartenant au Prince de Zerbst, & où résident ordinairement les Princesses Douairières.

COTATIS, grand bourg de 200 maisons, en Asie, dans la partie de la Géorgie appelée *Imerete*, & sur le Phafe.

COTBUS, lat. *Cotbusium*, ville, Seigneurie & château d'Allemagne, dans la Basse-Luface, sur la rive gauche de la Sprée & appartenant au Roi de Prusse, qui l'a incorporé dans la Nouvelle-Marche. Elle est à 11 lieux de Dresde & à 12 de Berlin; elle est bien bâtie, a une Colonie Française & 3 fauxbourgs; l'on y brasse de bonne bière; le commerce y fleurit; & il y a beaucoup de manufactures & de draperies. Les environs s'appellent le *Weichbild* ou Jurisdiction de *Cotbus*; il y a encore beaucoup de Venèdes qui ont retenu jusqu'ici leur ancienne langue, leur habillement & leurs coutumes.

CÔTE, pièce de vaisseau; il y en a plusieurs de chaque côté; elles sont de chêne & recourbées, allant depuis la quille jusqu'au plat-bord, de la façon des chevrons d'un toit, pour composer le corps du vaisseau; elles sont garnies de planches de chêne en dedans & dehors. Lat. *Contiguatio navis*.

CÔTE, (terme de Géographie), rivage, I. *Partie*.

& aussi pays situé sur le bord de la Mer.

CÔTE DES DENTS, voyés **DENTS**.

CÔTE D'OR, voyés **OR**.

CÔTENTIN, (le) contrée de France dans la Basse-Normandie, sur la Mer Britannique. Elle abonde en pâturages, en bétail & en bons chevaux.

CÔTIER, (Pilote), celui qui connoit les côtes, rades, ports & rivages, & qui conduit les vaisseaux côte-à-côte. Il se dit par opposition à *Pilote bauturier*, qui gouverne les vaisseaux en pleine Mer, & prenant la hauteur des astres.

COTIGNAC, petite ville de France en Provence, sur la rivière d'Argent, au Diocèse de Fréjus, avec titre de Baronie. Elle est fort renommée par ses confitures.

COTILE, **COTDILE**, petite rivière du Royaume de Naples, en la Calabre-Citérieure & qui se jette dans la rivière de Crate.

COTONIER, la plante qui porte le coton dans son fruit. Il y a le *cotonier herbe* & le *cotonier arbre*; mais le coton de l'un & de l'autre est semblable. Lat. *Xyloz*.

COTRASKO, bourg palissadé de la Turquie-Européenne, en Bosnie, avec une forte tour & d'environ 500 maisons. Il fut emporté & brûlé par les Impériaux en 1716.

COTTE-D'ARMES, ancien habillement que mettoient autrefois les Chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre que dans les Tournois. C'étoit un petit manteau qui descendoit jusque vers le nombril, ouvert par les côtés avec des manches courtes, & quelquefois fourré d'hermine & de vair. Dessus étoient appliquées les armoiries du Chevalier brodées en or, en argent; ou elles étoient en étain batu, émaillé de couleur; d'où est venu la règle de Blason, de ne point mettre couleur sur couleur, ni métal sur métal. Les couleurs étoient émaillées, delà vient qu'elles s'appellent *émaux* en Blason. La *cotte-d'armes* étoit souvent composée de diverses pièces, alternées & mises en différens sens, d'où vient

- nent les pièces honorables de l'écu, la fasce, le pal, le chevron &c. *Cotte-de-maille* étoit une armure faite en forme de chemise, & tissuë de petits anneaux de fer.
- COTWITZ**, voyés COTBUS.
- COTZIO**, petite ville de la Turquie Européenne en Bosnie, sur la rivière de Drucia.
- COVAZO**, **COVANO**, château de la Haute-Hongrie près de Tokay.
- COUCHE'**, petite ville de France en Poitou, sur une petite rivière qui se jette dans le Clain.
- COUCHER**, on appelle à la Cour de France le *petit coucher* lorsque personne n'accompagne le Roi qui va coucher, que les Officiers de la chambre & de la garde-robe avec le premier Medecin-du-corps & les Chirurgiens. Au contraire le *grand coucher* c'est quand le Roi va coucher en cérémonie & en présence des Princes & des Ministres.
- COUCY**, lat. *Codicium*, ville de France dans le Laonnois, entre Laon & la rivière d'Oyse. Elle se divise en ville-haute & en ville-basse. L'une s'appelle *Coucy-la-ville*, & l'autre *Coucy-le-châtel*.
- COUDE'E**, mesure fameuse chés les anciens, surtout chés les Hébreux, qui se prenoit depuis le coude jusqu'au bout de la main, & qui faisoit environ un pied & demi.
- COUDRE**, jolie ville de Savoye, dans le Chablais, avec le titre de Marquisat, non loin du Lac de Genève.
- COVENTRI**, voyés CONVENTRE.
- COUESNON**, **COSNON**, petite rivière de France, en Bretagne, où il se dégorge dans le Canal.
- COVILHAA**, petite ville de Portugal, dans la Province de Beira, dont la Jurisdiction s'étend sur 360 bourgs.
- COVINES**, voyés COUVIN.
- COULAN**, Royaume & ville de la Presqu'isle des Indes Orientales, en-deçà le Ganges, sur les côtes de Malabar. Son Roi possède encore le Royaume de Travancor. Celui-ci est le dernier du Malabar du côté du Cap Comorin auquel il aboutit, & a 15 lieues de long. La ville de *Coulan* appartient aux Hollandois.
- COULE**, **CULE**, petite ville de la Turquie Européenne, dans la Valachie, sur le Danube, à 15 miles Hongroises de Tergoviste au Midi.
- COULENGES - LES - VINEUSES**, lat. *Colonia vinose*, petite ville de France, à 3 lieues d'Auxerre, remarquable par ses bons vins.
- COULENS**, bourg de France dans le Maine, Election du Mans, avec titre de Baronie & un château.
- COULEVRINE**, lat. *Colubrina*, *Tormentum colubrinum*, all. *Feld-Schlange*, pièce d'artillerie qui est une espèce de canon. La différence qu'il y a, c'est que la *coulevrine* est plus longue. On la pose ordinairement sur un cavalier. La *coulevrine* ordinaire a 4 à 5 pouces de calibre, est de 16 à 18 livres de balle, pèse 45 à 50 quintaux, & porte 500 pas de point en blanc. Une *demi-coulevrine* est de 9 à 10 livres de balle, pèse 30 quintaux, & porte 450 pas. Le *quart-de-coulevrine*, autrement fauconneau, est de 5 livres de balle, pèse environ 25 quintaux, & porte 350 pas.
- COULOMB**, Abbaye de Bénédictins en France, au Diocèse de Chartres.
- COULONGES**, lat. *Colonia*, petite ville de France, en Poitou, dans l'Election de Fontenai-le-Comte.
- COULONNA**, petite rivière du Languedoc, qui se jette dans un bras de celle de Loth.
- COULONS**, lat. *Colombe*, bourg de France dans le Berri, Election de Gien.
- COULOUR**, bourg de la Presqu'isle des Indes Orientales en-deçà le Ganges, au Royaume de Golconde, où il y a une célèbre mine de diamans.
- COUNA**, **CONNA**, bourg & Port de Portugal, vis-à-vis de Lisbonne.
- COVOLA**, voyés KOFEL.
- COUPER**, lat. *Cupra*, petite ville de l'Ecosse Méridionale, sur la rivière d'Eden, au Comté de Fife. Il y a un autre *Couper* dans la Contrée de Gowrée.
- COUPONS D'ACTION**, c'est un terme nouvellement introduit pour désigner une portion du dividende, ou de la repar-

repartition d'une action. Chaque *coupon d'action* de la Compagnie des Indes porte l'empreinte du sceau de la Compagnie. Les billets des dernières lotteries Royales en France & des actions des fermes ont aussi leurs *coupons*, ainsi appellés parce qu'on les coupe & qu'on les retranche, soit de l'action soit du billet pour recevoir ou son dividende, ou ses intérêts, ou son lot, suivant la nature du papier. Ces *coupons* ont été introduits pour faciliter les payemens & éviter à l'actionnaire le soin de dresser des quittances à chaque repartition qui se fait tous les ans & plus souvent tous les six mois.

COUPÛRE, lat. *Obsidentibus ingressum in urbem novis munimentis intercludere*, (terme de Fortification) c'est un retranchement qui a avec ses faces ou tenailles un angle dans l'ouvrage où l'ennemi veut emporter le terrain pied-à-pied, après qu'il s'est déjà rendu maître des premiers ouvrages de défenses. Il y a des coupûres générales & particulières, ainsi que l'on en voit à Ypres & à Mastricht; & on les appelle autrement *ouvrages de reserve*. L'on appelle aussi *coupûres* les canaux que l'on fait pour saigner une rivière, afin que ses eaux ne causent point de préjudice, & qu'elles servent mieux à la navigation.

COUPÛRES DU GLACIS, autrement **SORTIES**, lat. *Declivitas lorica exterioris incisa*, (terme de Fortification); ouvertures faites dans le parapet, au talut du chemin-couvert, de 12 à 15 pieds de large. On les fait ordinairement dans une angle du parapet du chemin-couvert.

COUR, lat. *Aula*, nous mettons ici quelques significations de ce terme: 1) c'est le lieu où réside un Roi, un Prince; souvent même c'est le Prince & son Ministère; 2) ce mot signifie le lieu où s'assemblent des juges; & il se prend aussi pour l'assemblée même. En France les Parlemens se nomment par excellence la *Cour*.

COUR DES AIDES, voyés **AIDES**.

COURS ROYALES, **COURS SOLEMNELLES**,

FÊTES ROYALES; Assemblées que les Rois de France faisoient aux principales fêtes de l'année, où ils se monstroient à leurs peuples & aux étrangers avec toute la pompe & la magnificence Royale, ayant la couronne sur la tête; c'est pourquoi on appelloit aussi ces fêtes *Cours couronnées*. Il s'en est tenu sous les 3 Races. Il y en a aussi eu en Angleterre.

COURANT, (terme de Mer) mouvement ou flux des eaux de la mer qui se portent impétueusement vers un point fixe, sans que l'on en connoisse la cause. Il y en a aux Maldives qui vont pendant un mois du côté d'Orient, & ensuite pendant aussi-long-tems du côté d'Occident.

COURBEVILLE, bourg de France dans la Généralité de Tours, Election de Laval.

COURCITE', bourg de France dans le Maine.

COUR-DIEU, (la) Abbaye de l'Ordre de Citeaux, en France, au Diocèse d'Orléans.

COUREAU, petit bateau dont on se sert sur la Garonne, pour charger les grands de marchandises, ou pour y conduire les personnes.

COURGIS, bourg de France, dans la Généralité de Paris, Election de Tonnerre.

COURIER, se dit particulièrement des messagers que les Puissances ou leurs Ambassadeurs envoient exprès pour des affaires d'Etat & qui ordinairement courent la poste.

COURLANDE, lat. *Curlandia*, *Curonia*. Duché & Fief de Pologne, borné à l'Occident par la Mer Baltique, à l'Orient par la Lithuanie, au Midi par la Samogitie, & au Nord par la Livonie. Sa longueur est d'environ 50 lieues & sa plus grande largeur de 30. Il comprend deux parties, la *Courlande propre* & la *Semigallie*. C'est un pays fertile & uni; ses habitans sont la plupart Protestans. Il appartenoit autrefois aux Chevaliers Porte-Glaives de Livonie, & le dernier Grand-Maitre de cet Ordre *Gottbard Kettler* ayant embrassé le Luthéranisme

me & s'étant sécularisé, obtint la Courlande en fief & à titre de Duché de Sigismond-Auguste Roi de Pologne, au XVI Siècle. Au commencement de ce Siècle, le Duc Frédéric-Guillaume rétabli dans ses Etats par le Czar, sur l'intercession du Roi de Prusse, épousa à Pétersbourg en 1710 la Princesse Anne, fille du feu Czar Iwan Alexiewitz; mais comme il retournoit en ses Etats, il mourut subitement en 1711 à Kippinghof dans l'Ingrie, sans postérité, laissant son Duché à son Oncle paternel le Duc Ferdinand. Celui ne put pas d'abord entrer en possession de cet héritage à cause que la Princesse Anne fut maintenue dans la jouissance du Duché par le Czar, à raison de son douaire qui montoit à 40000 roubles. Cependant les Etats du pays voyant le Duc Ferdinand sans enfans & sans successeur naturel, élurent en 1726 le Comte Maurice de Saxe pour lui succéder; élection qui fut fortement contestée par la Russie & la Pologne. L'année suivante il y eut une Commission de la part de la Pologne, à Mittau, capitale de la Courlande, où la nomination du Comte Maurice fut cassée; & il fut déclaré aux Etats du pays que dans la suite le pays seroit partagé en 2 Palatinats, 2 Starosties & 4 Châtelainies; contre quoi les Etats protestèrent fortement. La Princesse Anne étant parvenue au Trône de Russie en 1730, le Duc Ferdinand entra enfin en possession du Duché. Il étoit né en 1655, & il épousa en 1730 Jeanne Magdelaine, fille de Jean-George Duc de Saxe-Weissenfels, née en 1708. Il mourut à Dantzic l'an 1737. Le-dessus Ernest-Jean, Comte de Biron, Courlandois, Chambellan & Favori de l'Impératrice de Russie, né en 1690, fut élu par les Etats Duc de Courlande & de Sémigallie; élection qui fut confirmée par le Roi & la République de Pologne. Ce nouveau Duc avoit épousé Bénigne Gottliebe de Trotta, dite Treyden, dont il avoit eu un fils né en 1724, & nommé Pierre. En 1740 il fut nommé par le Règlement

que fit la Czarine Anne peu avant sa mort, Régent de l'Empire de Russie pendant la minorité du jeune Czar Iwan. Mais peu après le décès de la Czarine, la Grande-Princesse Anne, Mère du nouvel Empereur, le fit arrêter par le Général Comte de Munich & transférer avec toute sa famille à la forteresse de Schlüsselbourg. La Grande-Princesse fit ensuite nommer au Duché de Courlande, le Prince Louis-Ernest de Brunswick-Wolfenbüttel; mais cette élection ne se soutint pas, à quoi sans doute la chute de cette Princesse contribua beaucoup. Enfin en 1758 le troisième Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, Charles, fut nommé Duc de Courlande, de l'agrément de la Czarine Elisabeth, & confirmé par son Père Auguste III Roi de Pologne. La Diète de Pologne par un *Conclusum* du 30 de Juin 1764, remit en possession de ce Duché le Duc de Biron & ses descendans males. L'Impératrice de Russie d'aujourd'hui Catherine II, du vivant du feu Roi de Pologne, avoit déjà dépossédé le nouveau Duc Charles de Saxe du Duché de Courlande & en avoit sequestré les revenus en faveur du Duc de Biron.

COURMONTERAL, petite ville de France dans le Bas-Languedoc, au Diocèse de Montpellier.

COURONNE, (marque de dignité,) ornement que les Rois mettent sur leur tête pour marque de leur souveraineté; surtout dans les grandes cérémonies. Les *couronnes* sont de différentes formes selon les Etats. Quelquefois *Couronne* se prend pour un Royaume, pour l'Etat d'un Roi.

COURONNE DE LA MAISON D'AUTRICHE, lat. *Corona Austriaca*; *Couronne* qui appartient à cette Maison Souveraine, qui fait partie de ses joyaux, & qu'il ne faut pas confondre avec la Couronne Impériale. Elle consiste d'abord en un bandeau ou Cercle d'or qui entoure la tête, environ de 4 doigts de large; avec un grand rubis sur le devant, de 4 doigts de large & de 3 de haut, & tout

tout autour il y a des diamans, des rubins & des smaragdes d'une grandeur extraordinaire & posés en roses & en autres figures. Puis en dedans est un bonnet de velours sur lequel sont 2 arcs qui se traversent en forme de croix, & qui sont garnis extérieurement de 2 rangs de grosses perles des plus précieuses. Cette Couronne est gardée à Vienne avec le manteau d'or, & avec les gans & les fouliers de l'Empereur Rodolph I, brodés de perles & remarquables par leur antiquité. Quand il s'agit d'un couronnement, on les envoie au lieu où il se fait, & dès que la cérémonie est finie, on les raporte à Vienne.

COURONNE (Gardes de la) en Hongrie, lat. *Corona Hungariae Custodes*. Ce sont deux Magnats ou Grands-Seigneurs de ce Royaume, dont l'emploi consiste principalement, à prendre garde à ce que la Couronne leur soit remise & qu'elle soit renfermée en son lieu, en présence des Etats.

COURONNE (le Grand-Chancelier de la) en Pologne, lat. *Cancellarius regni Poloniae supremus*, & le Sous-Chancelier de la Couronne, lat. *Vicarius Cancellarii supremi*. Ils ont chacun un sceau, le premier a le grand sceau, le second a le petit sceau. Ils scéellent les ordres du Roi, & ils ont soin que les loix du Royaume & la liberté de la République ne souffrent pas des intrigues des Puissances Etrangères. L'un de ces deux Officiers doit toujours être Ecclésiastique. Le Grand-Chancelier de Lithuanie fait à-peu-près les mêmes fonctions dans ce Duché, & il a aussi son Sous-ou Vice-Chancelier.

COURONNE (le Grand-Général de la) voyés GÉNÉRAL.

COURONNE (le Grand-Maréchal de la) en Pologne, lat. *Summus aulae Regiae Poloniarum Praefectus*. C'est le premier Ministre Seculier du Royaume; il a l'inspection sur la Cour; il convoque les Sénateurs à la Diète; il a le soin de tout ce qui y est nécessaire; & c'est lui qui publie les résultats de la Diète. Le Grand-Maréchal de Lithuanie a à-peu-près les mêmes em-

plis chés lui. Tous deux ont des Sous-Maréchaux, qui remplissent leurs fonctions en leur absence.

COURONNE (le Grand-Trésorier de la) en Pologne, & le Grand-Trésorier en Lithuanie, lat. *Summus avarii publici Praefectus*; ils ont sous leur garde le trésor & les revenus, aussi-bien que les ornemens, les bijoux & les papiers du Royaume. Ils ne rendent point de compte au Roi ni à ses Officiers; ce sont les Commissaires que la République nomme à cet effet qui examinent leur administration; l'un & l'autre ont leur Trésorier de la Cour qui font leur office en leur absence.

COURONNE (Officiers de la) en Angleterre, lat. *Munera Regni publica*; ils sont au nombre de 9, savoir le Grand-Sénéchal, le Grand-Chancelier, le Grand-Trésorier, le Président du Conseil Privé, le Garde-du-Sceau Privé, le Grand-Chambellan, le Grand-Connétable, le Grand-Maréchal, & le Grand-Amiral. La charge du Grand-Sénéchal a été abolie, & celle du Grand-Chancelier, du Grand-Trésorier, du Gardes-des-Sceaux & de l'Amiral s'exerce des fois par des Commissions.

COURONNE (Sous la) à Hambourg, se dit lors que les Cent-quatre-vingt s'assemblent dans la Sale du Conseil de cette ville Impériale, & prennent une résolution sous le lustre ou la Couronne qui y est suspendue. Lat. *Conventus Tribunalorum plebis Hamburgensis*.

COURONNE, (Ouvrage à) terme de fortification, pièces avancées vers la campagne pour communiquer à quelque éminence. Ils ont leurs bastions & leurs demi-lunes.

COURREZE, lat. *Currentia*, petite rivière de France, dans le Limosin, qui se jette dans la Vezere au-dessous de Brive.

COURS, lat. *Cursus*, se dit de la route que tient un vaisseau sur mer.

COURSE, (aller en) se dit en terme de Guerre, des actes subits d'hostilité, des coups de mains que font des soldats, sur l'ennemi.

COURSE DE CHEVAUX, est un divertissement particulier des Anglois, qui consiste

- fifte à courrir sur leurs chevaux extrêmement vite, vers un but, à la condition que celui qui y parvient le premier, remporte le prix dont on est convenu. L'on pèse les rivaux, & le plus léger doit se charger de plomb jusqu'à ce qu'il soit en équilibre avec le plus pesant. Lorsque le prix & le but sont réglés, un des Juges de la *course* donne le signal, & les chevaux partent.
- COURSIE**, espace d'un pied & demi de large sur les galères, entre les bancs des rameurs. Lat. *Fovis navis actuaria*.
- COURSIER**, pièce d'artillerie qu'on place sur l'avant des galères. Lat. *Formentum bellicum navis actuaria*.
- COURT**, le *Court Anglois*, se dit à Hambourg de la Société des Marchands Anglois qui y sont établis. Lat. *Societas Mercatorum Anglicorum Hamburgensis*.
- COURT OF ARCHES**, voyez **ARCHES**.
- COURT OF COMMON PLEAS**, v. **BANC**.
- COURTELARY**, bourg & baillage de l'Evêché de Bâle, au Val S. Imier.
- COURTENAY**, petite ville de l'Isle-de-France, dans le Gatinois, sur le ruisseau de Clairi, célèbre par ses Seigneurs dont le dernier Charles Roger mourut en 1730. Ces Seigneurs entreprirent en 1715 de se faire reconnoître pour Princes du sang, prétendant descendre du Roi Louis VI; mais ils furent déboutés de leur demande.
- COURTIER**, homme employé dans les places de commerce pour le Négoce, & affermenté. Son employ consiste à s'entremettre entre les Marchands Négocians & Banquiers, pour faciliter leur négoce de lettres & billets de change, & le débit de leurs marchandises en gros. Les *Courtiers* retirent environ un pour mille de salaire, ce qui s'appelle *courtage*. A Paris les *Courtiers* forment un Corps, & se nomment plus ordinairement *Agens de change* & de banque. Lat. *Proxenetæ*.
- COURTINE**, lat. *Frons plana muri vel aggeris*, (terme de fortification) ligne ou longueur d'une muraille ou d'un rempart entre deux bastions. Comme l'on peut le mieux la commander avec le canon de la place, l'ennemi ne l'attaque pas facilement.
- COURTINOS**, *Hombres des Armes*, sont 100 braves Gentilshommes à Madrid, qui sont toujours à la Cour, & qui servent le Roi. Lat. *Satellites Regis Hispaniarum equestri genere nati*.
- COURTISAN**, lat. *Aulicus*, homme de Cour qui fréquente la Cour d'un Prince, qui y a un emploi, qui en suit les manières & les allures.
- COURTISON**, bourg de France en Champagne, au Diocèse de Châlons.
- COURTRAY**, lat. *Cortracum*, *Corteria cum*, flam. *Cortryck*, grande ville dans la Flandre Wallonne Autrichienne, sur la Lis qui la partage en deux, & capitale d'une châtellenie. Ses fortifications sont rasées. Ses manufactures de draps ou de toiles la rendent fameuses. En 1744 les François ouvrirent la campagne des Pays-Bas, par la prise de Courtray, qu'ils ne rendirent qu'à la Paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.
- COURVETTE**, voyez **CORVETTE**.
- COURZOLA**, **CORZA**, lat. *Corzura nigra*, Isle du Golfe de Venise, appartenante à cette République, & séparée seulement par un canal des côtes de Raguse en Dalmatie. Elle a le titre de Duché, & une ville appelée aussi *Courzola*, dont l'Evêque est suffragant de Raguse. Il y a beaucoup de bois, ce qui la rend considérable pour la construction des vaisseaux.
- COUSIN**, titre que l'Empereur donne aux Electeurs; & le Roi de France aux Princes & à d'autres Grands-Seigneurs.
- COUTALLI**, Isle dans la Mer de Marmora.
- COUTANCE**, lat. *Constantia*, grande ville bien bâtie de France, en Normandie, avec un Evêché suffragant de Rouen. C'est la capitale du Cotentin.
- COUTERNE**, bourg de France en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Falaise.
- COUSTRAS**, petite ville de France, en Guienne, aux frontières du Périgord.
- COUTURE** (la) Abbaye de l'Ordre de St. Benoît, en France, au Diocèse du Mans.

COUVENT, voyés MONASTÈRE.

COUVERDEN, voyés COEVORDEN.

COUVERT, le petit *couvert* à la Cour de France, lat. *Accubatio duntaxat Regis*, se dit du repas que le Roi prend seul, servi par le Chambellan, ou par le premier Gentilhomme de la Chambre. Le grand-*couvert*, lat. *Accubatio Regis cum gente sua*, c'est lorsque le Roi mange en public avec la famille Royale, ce qui arrive pour l'ordinaire dans son antichambre.

COUVIN, petite ville d'Allemagne, au Liégeois, sur une rivière appelée la Noire-eau, à une lieuë de Mariembourg.

COUX, haute montagne de Savoye, en Chablais.

COWBRIDGE, ville d'Angleterre, dans le Comté de Glamorgan.

COWE, bon port de l'Isle de Wight, dans la Manche, au Sud-Ouest de Portsmouth.

COWEL, territoire de l'Ecosse Méridionale, partie du Comté d'Argyle.

COWIE, petite ville de l'Ecosse Septentrionale, dans le Comté de Mernis, avec un beau port sur la Mer Germanique.

COWNO, voyés KOWNO.

COXBRUN, voyés KOCKUS.

COXUMEL, Isle de l'Amérique Septentrionale, sur les côtes du Mexique, non loin de Jucatan.

COZES, bourg de France, en Saintonge, dans l'Élection de Saintonge.

COZZA, voyés COTZIO.

CRAACK, beau château de plaisance & de chasse, en Allemagne, dans le Mecklenbourg, entre Schwerin & Dœmitz, sur le grand Wildbahn. On y fait de la poudre-à-canon qui est fort renommée.

CRACK, espèce de bateau, chés les Suédois & Danois.

CRACKENDORFF, Seigneurie & village d'Allemagne, en Thuringue, près de Blanckenhayn, appartenant aux Comtes de Hatzfeld, de la branche de Rosenberg.

CRACOVIE (le Palatinat de) dans la Petite-Pologne, lat. *Palatinatus Cracoviensis*. Il est borné à l'Orient par

Sendomir, au Nord par Siradie, à l'Occident par la Silésie, & au Midi par la Hongrie. Il comprend 4 Cercles, savoir Cracovie, Lelovie, Briezcz, & Sandecz; plus 3 Duchés, Ofwieczim, Zator & Sévérie, & un Comté savoir Scepuetz. Le pays est riche en cuivre & en minéraux.

CRACOVIE, lat. *Cracovia*, ville de Pologne, capitale du Palatinat de même nom & de tout le Royaume, sur la Vistule, environ à 8 lieuës des frontières de la Silésie. C'est une ville grande & peuplée, avec une double muraille, & un fossé muré & rempli d'eau. Elle envoie ses députés & donne par eux son suffrage aux Diètes du Royaume. Il y a un fort château bâti sur le roc; une Université, fondée dès l'an 1364, mais qui n'a été bien établie qu'en 1400, un Palatin, un Castellan, & un Evêque qui est suffragant de Gnesen & Duc de Sévérie, ayant en cette dernière qualité le droit de battre monnoye. Cette ville consiste en quatre quartiers qui sont autant de villes, ayant leurs magistrats particuliers; ce sont, *Cracovie* en particulier, *Cleppard*, *Stradomie* par où passe la Vistule, & *Casimirie* sur la rivière de Rodguka; les Juifs demeurent & ont une Synagogue dans cette dernière. Depuis l'an 1320 les Rois de Pologne sont couronnés & enterrés à Cracovie. Dans les environs l'on voit beaucoup de belles maisons de campagne.

CRAGOCENO, petite ville de la Turquie-Européenne, en Valachie, sur la rivière d'Alant ou d'Olt, à 8 lieuës de Tergoviste au Midi.

CRAIBOURG, château, bourg & juridiction d'Allemagne, en la Haute-Bavière, dans la Régence de Bourghausen.

CRAICHGAW, voyés CREICHGAW.

CRAIL, petite ville d'Ecosse, dans la Province de Fife, sur la Mera.

CRAILSHEIM, ville & château d'Allemagne, dans le Marquisat d'Anspach sur le Jaxt; les Barons de *Crailsheim* en portent le nom.

CRAINBOURG, lat. *Carnioburgum*, petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Carniole, sur la Save.

CRAKAU,

CRAKAU, petite ville d'Allemagne, une des plus anciennes du Mecklenbourg, entre Gustrow & Plan, sur un Lac fort poissonneux.

CRALIZZA, Isle de Hongrie, entre Belgrad & Titul, sur la Theifs.

CRAMAGORCKA, à 30 lieux de Pétershof.

CRAMBORNE, ville d'Angleterre, dans la Province de Dorchester.

CRAMPE, petite rivière d'Allemagne, dans la Poméranie, qui a sa source dans les bruyères de Golnau.

CRAN. KRAIN, Patrimoine des Barons de Schweinitz en Allemagne, dans la Silésie, en la Principauté de Liegnitz. On y a trouvé dans la cour, à différentes reprises, il y a quelques années, des urnes sépulchrales des anciens Lygiens, renfermant des os & des cendres, des boucles de métal & autres antiquités funébres.

CRANACH, voyés **CRONACH**.

CRANBROCKE, ville d'Angleterre, dans la Province de Kent.

CRANENBOURG, petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Clève, à 3 lieux de Nimègue, & à 1 lieu de Clève.

CRANENDONCK, château & Seigneurie des Pays-Bas, dans le Brabant-Hollandois, sur les frontières du Liégeois & appartenant au Prince d'Orange.

CRANGANOR, Royaume avec une forte & belle ville, de même nom, dans la Presqu'isle des Indes Orientales, en-deçà le Ganges, au Malabar. Le Roi est vassal de celui de Calcut, & la ville appartient aux Hollandois. Ci-devant elle étoit occupée par les Portugais qui y avoient un Archevêque. Il y a du côté de la Mer un petit fort, nommé *Paliport*, contre les incursions de l'ennemi.

CRANGE, ville d'Allemagne, en la Poméranie-Ultérieure, dans le Duché de Wenden, sur la rivière de Grabow.

CRANICHFELD, Seigneurie & petite ville, avec deux châteaux, en Allemagne, dans la Thuringe, sur l'Ilm, à 2 lieux & demie d'Erfurt. Cette Seigneurie se partage en Haut- & Bas-

Cranichfeld; & celui-là est fief Electoral de Mayence, & celui-ci est fief Electoral de Saxe. La Maison de Gotha l'a vendue en 1704 à celle de Weimar. Aujourd'hui le Haut-Cranichfeld appartient ainsi à Saxe-Weimar, ensemble avec la Seigneurie y incorporée de Schwanenfort. Le Bas-Cranichfeld appartient aux Comtes de Hatzfeld-Crottdorf, qui l'ont en gage des Comtes de Hohenlohe. Mais la Maison des Comtes de Reussen s'est réservé le droit de retrait, au cas de vendition, & celui d'en porter le titre & les armoiries.

CRANTZ, Passage & péage d'Allemagne, dans l'Evêché de Brème, sur l'Elbe, à 1 lieu de Boxtehude, & à 2 de Hambourg.

CRANTZBERG, château & Jurisdiction d'Allemagne, dans la Haute-Bavière, Régence de Munich.

CRAON, lat. *Credonium*, *Cratumnum*, petite ville sur la rivière d'Oudon, au Territoire d'Anjou, dont les Barons, aujourd'hui Comtes & Princes de Craon, portent le nom. Les environs s'appellent le Craonois, lat. *Credonensis Ager*.

CRAONNE, petite ville de France, dans la Généralité de Soissons, au Diocèse de Laon.

CRAPACK, **KRAPACK**, **CARPATHES**, (Mons) chaîne de montagnes qui commencent près de Presbourg en Hongrie, séparent la Pologne de la Moravie & de la Haute-Hongrie, & se terminent du côté du Nord & de l'Occident en Hongrie & en Transylvanie.

CRASNISTOW, voyés **KRASNOSLOW**.

CRASNITZ, ville de la Petite-Pologne, dans le Palatinat de Sendomir.

CRASTOWITZ, v. **CHRASTOWITZ**.

CRATE, lat. *Crathus*, rivière du Royaume de Naples, dans la Calabre-Citérieure; elle fort de l'Apennin, & se jette dans le Golfe de Tarente, aux environs de la ville de Rossano.

CRATO, riche Prieuré de Portugal, dans la Province d'Alentejo, appartenante aux Chevaliers de Malthe, avec une jolie ville de même nom, & un château entouré de remparts.

- CRATOVO, Sangiacat ou Gouvernement de la Turquie-Européenne, en Servie, & qui confine à l'Albanie & à la Macédoine. Il y a une ville de même nom.
- CRAVAN, lat. *Crevenum*, petite ville de France, en Bourgogne, située dans un terrain abondant en bon vin, proche du confluent de la Cure & de l'Ionne.
- CRAVATES, on nomme ainsi les Croates, sur-tout ceux qui servent à la guerre.
- CRAVEN, Pays rude & montagneux d'Angleterre, dans la Province d'York, en la partie occidentale.
- CRAYAR, voyés CRACK.
- CRAZI, CRAZIE, monnoye d'Italie, sur-tout dans le Florentin; c'est une huitième de *paolo*, & vaut environ deux bons gros; lat. *moneta Italarum, vigesima quarta imperialis pars*.
- CRE'ANCE, (Lettre de) lat. *Littera fidem facientes*, lettre ou titre qu'un Prince donne à son Ambassadeur, pour être reçu de la Puissance chés qui celui-ci est envoyé.
- CRE'ANCES, bourg de France en Normandie, Généralité de Caen, Election de Coutances.
- CRE'ANGE, voyés CRICHINGEN.
- CRE'ATURE; quand on dit qu'un Cardinal est *Créature* d'un tel Pape, cela signifie qu'il a été fait Cardinal par ce Pape.
- CRECK; les Hollandois nomment ainsi à Surinam, les canaux d'eau courante qui servent à transporter le sucre, depuis les plantations en cette Place.
- CRECY, lat. *Creziacum*, bourg de France en Picardie, dans le Ponthieu, sur la rivière d'Autieu, célèbre par la bataille qui s'y donna en 1346 entre les Anglois & les François; ceux-ci furent entièrement défaits.
- CRECY, CRESSI, lat. *Creffiacum*, petite ville de France, dans la Brie, au Diocèse de Meaux, sur une hauteur. Il y a une Eglise collégiale, avec 8 Chanoines & un Prieuré de l'Ordre de Bénédictins.
- CREDAZO, médiocre endroit d'Italie
I. Partie.
- avec le titre de Seigneurie, dans le Territoire de Vénise.
- CRE'DENCE, lieu sur lequel on place les verres qui doivent servir à table & qui se nomme autrement buffet. Ce mot vient de l'Italien *credenza*, parce que c'est ordinairement au buffet que se fait l'épreuve des liqueurs pour la sûreté des Princes; ce que les Italiens appellent *sur credenza*.
- CREDITON, petite ville d'Angleterre dans la Province de Devon, sur les rivières de Credit & de Forton.
- CREDO, c'est le symbole des Apôtres, que l'on nomme ainsi parce qu'il commence en latin par le mot de *credo*.
- CRE'E-FIRTH, lat. *Creæ Estuarium*, petit Golfe de la Mer d'Irlande, en Ecosse, au Comté de Galloway; il a son nom de la rivière de Crée.
- CRE'ER, dans un sens politique c'est nommer un homme à quelque dignité.
- CREGLINGEN, petite ville & Seigneurie d'Allemagne en Franconie, sur le Tauber, appartenantes au Margraf d'Anspach, à 2 lieues de Rotenbourg sur le Tauber. Les six villages, dit du Mayn, y sont compris, savoir: Sickershausen, Steft, Obernbreit, Gnottsfädt, Martinsheim & Ober-Ickelsheim.
- CREICHAU, CREICHOW, District d'Allemagne dans le Bas-Palatinate qui comprend les Baillages Electoraux de Heidelberg, Mosbach & Bretten. Il a son nom de la petite rivière de Creich, qui fort près du château de Sternfels, dans la Préfecture du Couvent de Maulbrunn, & qui se jette dans le Rhin au-dessous de Spire.
- CREIL, lat. *Creolium, Credonium*, petite ville avec un pont sur l'Oyfe, dans l'Isle-de-France, en Valois.
- CREILSHEIM, voyés CRAILSHEIM.
- CREITZING, CREUTZING, bourg, château & Seigneurie d'Allemagne en Autriche.
- CREME; ville d'Italie au Territoire de Vénise, capitale du Crémasque, sur la rivière de Serio. C'est une place frontière du côté du Milanois; elle est forte, & a un château & un Evêché suffragant de Bologne. Le Crémasque est une Province de l'Etat de Vénise,
H h h qui

qui confine au Milanois, & qui est très-fertile en bled, en vin & en chanvre.

CREMELIN, voyez **KREMELIN**.

CREMIEU, lat. *Crimiacum*, petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, à une lieue du Rhône.

CREMIEU, petite ville de France dans le Viennois, différente de la première.

CREMINE, petite ville d'Allemagne, dans la Marche-Moyenne de Brandebourg, entre Oranienbourg & Fährbellin, à 7 lieues de Berlin, appartenante aux Seigneurs de Bredow.

CREMITTE, petite ville de la Prusse-Brandebourgeoise, sur la rivière de Pregel, au-dessus de Königsberg.

CREMNITZ, ville de Hongrie, la plus ancienne des 7 villes des montagnes, all. *Berg-Städte*; il y a une considérable mine d'or; & elle est défendue par un château. C'est de là que les *Ducats de Cremnitz* ont leur nom.

CREMONE, ville grande & fortifiée, avec un château, en Italie, au Milanois, sur le Po. C'est la capitale du Crémonois. Elle a un Evêque suffragant de Milan, & est fameuse dans l'histoire par le coup du Prince Eugène de Savoye, qui enleva en 1702 le Maréchal de Villeroy au milieu de la citadelle, pendant la nuit.

CREMONOIS, Territoire du Milanois, entre le Po, l'Oglio & l'Adda, très-fertile en vin & en fruits.

CREMPE, voyez **KREMPE**.

CREMS, lat. *Cremesha*, jolie ville d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, sur le Danube, à l'endroit où la rivière de Crems tombe dans ce fleuve, à 10 lieues au-dessus de Vienne. Elle est remarquable par ses foires de S. Jaques & de S. Simon-Jude qui durent 15 jours.

CREMS-MUNSTER, lat. *Cremsanum*, magnifique Couvent de Bénédictins avec un bourg, dans la Haute-Autriche, au Quartier de Traun, sur la rivière de Crems. Dans le Cloître sont les reliques de S. Agapète Prænestin, & il s'y fait beaucoup de pèlerinages.

CREMSTER, ville, château & Chapitre d'Allemagne, en Moravie, apar-

tenant à l'Evêque d'Olmütz qui y fait sa résidence.

CREPY, voyez **CRESPY**.

CREQUI, lat. *Crequium*, village & Seigneurie des Pays-Bas, dans l'Artois, avec le titre de Duché, aux frontières de Picardie; & dont la célèbre Maison de *Crequi* en France porte le nom.

CRESCENTINO, **CRESCENTIN**, petite & jolie ville d'Italie, au Piémont, dans le Verceillois, sur le Po.

CRESCENZAGO, ville d'Italie dans le Milanois.

CRESCIER, grand village de Suisse, au Comté de Neuchâtel, qui refusa en 1707 de faire hommage au Roi de Prusse nouvellement déclaré Souverain de ce Pays; mais les troupes qu'on y envoya lui firent bientôt entendre raison.

CRESPIN, ville des Pays-Bas, en Hainaut, non loin de Condé.

CRESPIN, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, en France, au Diocèse de Cambrai.

CRESPY, lat. *Crepiacum*, petite ville de l'Isle-de-France, capitale du Duché de Valois. Il y a Baillage & Prévôté. En 1544 François I y conclut la paix avec Charlequin.

CRESSY, voyez **CRECY**.

CRESSY, petite ville de France, au Diocèse de Meaux.

CREST, (le) petite ville de France en Auvergne, près de l'Allier.

CREST, (le) lat. *Crista*, petite ville de France en Dauphiné, sur la Drome.

CREST DE MONTABAN & **CREST DE MONTMORON**, deux hautes Montagnes tout près de Suse, en Italie, dans le Piémont, aux frontières du Dauphiné; entre-deux il y a une Vallée étroite, & un passage appelé le *Pas de Suse*.

CRESTE, Abbaye de France, au Diocèse de Langres.

CRETE, lat. *Creta*, ancien nom de l'Isle de Candie.

CREVACUORO, lat. *Crepacorium*, bourg d'Italie en la Principauté de Masseran, avec le titre de Marquisat, non loin des frontières du Milanois, sur la rivière de Sessera.

- CREVANT**, lat. *Crevantium*, petite & bonne ville de France, dans le Duché de Bourgogne, au Diocèse d'Auxerre, sur la rivière d'Yonne.
- CREVECOEUR**, lat. *Crepicordium*, petite ville des Pays-Bas, sur la Meuse, dans le Cambresis, au-dessus de Cambrai, & dont une illustre Maison de France porte le nom.
- CREVECOEUR**, fort des Hollandois, sur la rive méridionale de la Meuse où la Dommel s'y jette, non loin de Bois-le-Duc. Il a des deux côtés la rivière de Diez, desorte que cela fait une Isle.
- CREVELT**, **CREIFELD**, petite ville commerçante & bien bâtie d'Allemagne, avec château & Seigneurie, dans la Principauté de Mœurs, appartenant au Roi de Prusse. Le 23 Juin 1758 il se donna une bataille dans les environs, appelée autrement la *bataille de Vischlen*, entre les François commandés par le Prince de Clermont, & les Alliés commandés par le Prince Ferdinand de Brunswick, à l'avantage des derniers.
- CREVILLE**, lat. *Curlojum*, petite ville de France, dans la Basse-Normandie, sur la petite rivière de Seille.
- CREUSE**, lat. *Croisa*, rivière de France, qui a sa source dans la Marche, & qui se jette dans la Vienne au-dessous de Chastelleraud.
- CREUSSEN**, petite ville & Préfecture d'Allemagne en Franconie, dans le Marquisat de Culmbach, du côté du Haut-Palatinat. Elle appartient au Margraf de Bareuth. L'on y fait beaucoup de cruches & d'ouvrage de poterie.
- CREUTZ**, belle & jolie petite ville, à 2 lieues d'Oedenbourg, dans la Basse-Hongrie.
- CREUTZ**, beau château & Seigneurie d'Allemagne, dans la Carniole, à 3 lieues de Crainbourg, & appartenant au Prince d'Auersperg. Le château d'Oberstein; & ses dépendances y appartiennent; c'est pourquoi on nomme aussi le tout la *Seigneurie d'Oberstein*.
- CREUTZ**, **KREUTZ**, lat. *Cruz*, *Crusum*, ville Royale de Hongrie, en Esclavonie, près d'une montagne & de la
- rivière de Hun. Elle se partage en ville Haute & Basse. Le pays aux environs s'appelle le Comté de Creutz, lat. *Comitatus Crifienfis* seu *Rifienfis*, situé entre la Save & la Drave, & limitrophe à la Styrie & aux Comtés de Cilley & de Waradein.
- CREUTZBERG**, autrement **SAN** ou **JO-KUL**, deux hautes montagnes de l'Islande, sur le sommet desquelles l'on ne peut monter; il est toujours couvert de neige & de nuages.
- CREUTZBERG**, baillage d'Allemagne dans la Basse-Hesse, non loin de Vach, appartenant à la Maison de Hesse-Philippsthal.
- CREUTZBOURG**, ville, château & Seigneurie d'Allemagne, dans la Thuringue, sur la Werra, aux frontières de Hesse, appartenant à Saxe-Weimar.
- CREUTZBOURG**, ville de Russie, en Livonie, dans la Lettonie.
- CREUTZBOURG**, ancienne petite ville de Prusse, dans la Province de Natange, avec un château ruiné, entre les deux fleuves de Pofzmer & de Caupter.
- CREUTZBOURG**, lat. *Creutzberga*, *Cruciburgum*, ville d'Allemagne avec Jurisdiction, en Silésie, dans le Duché de Silésie, à 2 lieues de Brieg, en-delà de l'Oder. Il y a un château où demeure le Concierge qui a soin des revenus.
- CREUTZENACH**, jolie ville, château & Préfecture d'Allemagne, dans le Bas-Palatinat, sur la Nahe, à 2 lieues de Bingen. Le château s'appelle *Kauzenberg*, & il a été ruiné par les François en 1689. La ville consiste en 2 parties séparées l'une de l'autre par la Nahe; l'une appartient à la Maison Electorale Palatine, & l'autre à celle de Bade-Bade.
- CREUTZER**, **CRUCHE**, petite monnoye d'Allemagne & de Suisse. En Empire, particulièrement en Franconie, en Souabe, en Bavière & sur le Rhin 3 Creutzers font un gros d'Empire. Il y a des *Creutzers* légers dont 1 fait 4 deniers légers, & 5 font un bon bache, 15 font 4 bons gros, 60 font un florin ou goulde d'Empire, & 90 un risdaler, lat. *Moneta nonagesima imperialis*

- perialis pars.* Il y a aussi en Franco-
nie de bons *creutzers* dont 1 fait 4
bons deniers, 3 font un bon gros, 4
font 1 bon batz, 48 font 16 bons gros
& 72 font 1 risdaler, lat. *Moneta ar-
gentea, septuagesima imperialis pars.*
En Suisse 4 cruches font un bache de
Suisse, ou 3 sols de France.
- CREUTZING**, voyez **CREITZING**.
- CREUTZLINGEN**, considérable & riche
Couvent de Chanoines Réguliers de S.
Augustin en Allemagne, près de Con-
stance.
- CREUX**, (Capo de), lat. *Promontorium
crucis*, fameux Cap de Catalogne, qui
fait séparation des Royaumes d'Espa-
gne & de France.
- CREUX**, voyez **CASUEL**.
- CREYENBERG**, voyez **KRAYENBERG**.
- CRICHINGEN**, **CRIECHINGEN**, ou
CRÉANGE, Comté d'Allemagne dans
le Westreich, & appartenant aux Com-
tes de Solms-Braunfels. Il y avoit au-
trefois des Comtes particuliers de *Cri-
chingen*, qui possédoient la charge de
Maréchal-Héréditaire dans le Duché
de Luxembourg; mais ils font éteints
depuis l'an 1697.
- CRICZGOW**, ville de Lithuanie, dans
le Palatinat de Mcislaw.
- CRIM**, ville de la Petite-Tartarie, dans
la Crimée à laquelle elle a donné son
nom, sur la rivière de Gerukesu. Ce
n'est plus aujourd'hui qu'un village.
- CRIMINATI**, petite Isle de la Mer des
Indes Orientales, non loin de l'Isle de
Borneo, où l'on trouve des diamans &
des perles.
- CRIME'E**, lat. *Tartaria Crimea, Præco-
pensis, Chersonesus Taurica*; princi-
pale partie de la Petite-Tartarie, &
tributaire aux Turcs. C'est une Pré-
qu'isle bornée au Sud & à l'Occident
par la Mer Noire, à l'Orient par le
Déroit de Caffa, & au Nord par la Mer
de Zabache & un petit isthme qui la
joint à la Tartarie Nagaye. Elle est
fertile en bled, en ris & en pâturage.
- CRIMINELLES**, (Causés) lat. *Crimina-
lia, Res Capitis*. Ce sont celles où il
s'agit de punir un homme en son corps
& tout au moins avec le fouët.
- CRIMITSCHAW**, **CRIMITZSCH**, petite
ville d'Allemagne, en Misnie, dans le
Cercle d'Ertzgeburg, à une lieuë &
demie de Zwickau, appartenante au
Major de Berbisdorf.
- CRINCHON**, petite rivière des Pays-Bas,
au Comté d'Artois, qui se jette dans
la Scarpe, près de la citadelle d'Arras.
- CRIOLE**, **CREOLE**, c'est le nom qu'on
donne en Amérique & aux Indes, aux
ensans des Européens qui sont nés en
ces pays-là. Il est emprunté de l'Es-
pagnol.
- CRIONERO**, rivière d'Asie, en Natolie,
qui a sa source au Mont Taurus, &
qui se jette dans la Mer Méditerranée
près de Side.
- CRITIQUE**, signifie en particulier l'art
d'entrer dans le sens des Auteurs &
de faire un juste discernement de leurs
véritables ouvrages.
- CRIVITZ**, bonne petite ville d'Allema-
gne dans le Mecklenbourg, au Comté
de Schwerin, à 2 lieuës de Schwerin,
sur un lac poissonneux. Il y a de
bonnes brasseries, & le labourage réus-
sit assez aux environs.
- CROATIE**, pays faisant partie de la
Hongrie, borné à l'Occident par la
Carniole & la Styrie, au Nord par la
Drave, à l'Orient par l'Esclavonie &
la Bosnie, & au Midi par la Dalmatie
Autrichienne. C'est un Royaume dont
la plus grande partie appartient à la
Reine de Hongrie, l'autre est occupée
par les Turcs. Les *Croates* sont bons
soldats; & dans la partie Autrichienne
qui est sujette aux incursions des Turcs,
ils sont obligés d'être toujours sur leur
garde pour recevoir l'ennemi.
- CROC**, (Arquebuse à) sorte d'arquebuse
dont l'usage est passé. Elle étoit grosse
& pesante; on la posoit sur une four-
chette pour tirer. On l'appelloit ainsi
parce que le fût étoit recourbé.
- CROCETA**, village d'Italie connu par la
bataille qui s'y donna en 1734. C'est
la bataille de Parme. Voyez **PARME**.
- CROCKAU**, château noble avec un
bourg, en Allemagne, dans la Misnie,
à une lieuë d'Ortrante, Préfecture de
Hayn.
- CROCODILE**, animal amphibie de la
forme d'un lézard, vorace, dangereux &

& qui a des fois plus de 25 pieds de long. Il infecte les rivières des Indes & de l'Afrique, particulièrement le Nil en Egypte.

CROCODILES, (Isle des) voyés CAIMAN.

CROIA, lat. *Crus*, forte ville avec une bonne citadelle, en Grèce, dans l'Albanie, dont elle est la capitale selon quelques-uns.

CROISADE, lat. *Expediit cruciata*, (terme fameux dans l'histoire du moyen âge). Alliance & expédition que les Princes Chrétiens d'Occident & leurs sujets faisoient ensemble contre les Sarasins & les Turcs. On appelloit ces guerres des *croisades*, parce que ceux qui y alloient, portoient une grande croix sur leur habit, & on les appelloit les croises. L'occasion de *croisades* fut le dessein de reprendre aux Infidèles la Terre-Sainte dont ils s'étoient emparés au VII Siècle; & où ils défendoient aux Chrétiens de visiter les lieux saints. On compte 8 *croisades*; la première se fit sur la fin du XI Siècle; & les Chrétiens s'emparèrent en effet de la Palestine, & y fondèrent le nouveau Royaume de Jérusalem; mais il ne dura pas 100 ans; les Mahométans le détruisirent & conquièrent de nouveau le pays. Toutes les *croisades* n'ont abouti qu'à répandre une prodigieuse quantité de sang chrétien sans aucun fruit. La dernière fut faite par S. Louis Roi de France, en 1270. A l'imitation de ces *croisades* le Pape en fit aussi publier contre les Albigeois dans le XIII Siècle.

CROISAT, voyés CRUZADA.

CROISER, se dit en terme de Mer, des vaisseaux de guerre qui vont çà & là dans une certaine étendue de mer, pour guêter & prendre des corsaires ou des bâtimens ennemis.

CROISETTE, (Cap de la) Cap de Provence qui s'avance dans la Méditerranée, à 2 lieuës & demie de Marseille.

CROISIC, (le) Port de mer, en France, dans la Bretagne, au-dessus de l'embouchure de la Loire.

CROISIENS, Ordre Religieux de l'Eglise Romaine, particulièrement dans les

Pays-Bas Autrichiens. Il fut fondé à Huy, dans le Liégeois, l'an 1248. C'est là que le Général fait sa résidence & d'où l'Ordre s'est répandu à Namur, à Liège & à Bruges. Ils portent un habit blanc, & sur l'épaule gauche une croix mi-partie de rouge & de blanc. Il y a aussi en Portugal de ces Religieux, mais leur habillement diffère.

CROISIERE, c'est l'étenduë de mer que les vaisseaux qui croisent, parcourent sans en fortir.

CROISILLE, lat. *Crucilla*, petite ville & Préfecture de Savoie, dans le Genève, sur la rivière dite les Uffes, avec un territoire de même nom.

CROISSANT, (Ordre du) en Sicile, voyés à CHEVALERIE.

CROIX, bourg de France, en Normandie, avec une Abbaye de Bénédictins & avec le titre de Baronie.

CROIX (baïser la) est un acte chés les Russes, qui vaut un serment.

CROKETHORN, ville d'Angleterre, dans le Sommerfet, sur la rivière de Perd.

CROMARTYE, petite ville & Golfe de même nom, dans l'Ecosse Septentrionale, au Comté de Ross, avec un bon port.

CROMBACH, village & Préfecture d'Allemagne dans le Comté de Siegen, près du Rotha-Berg, & des frontières de Westphalie.

CROMER, ville d'Angleterre, au Comté de Norfolk.

CRONACH, ville & fort château d'Allemagne, sur une petite montagne, à 6 lieuës de Bareuth, dans l'Evêché de Bamberg, au confluent des rivières de Rodach, de Haslach & de Cronach.

CRONACH, rivière d'Allemagne, en Franconie, dans le Marquisat de Bareuth; elle passe près de la ville de Cronach, reçoit les rivières de Helch & de Rodach, & se jette dans le Mayn près de Lichtenfels.

CRONAU, **CRONACH**, Couvent de Franconie, dans le Comté de Wertheim.

CRONBERG, petite ville bien bâtie avec un double mur & un château en Allemagne, dans la Wetteravie, à 2 lieuës de Francfort sur le Mayn. Elle

est dans un terroir fertile, & appartenoit jadis aux Comtes de Cronberg, dont le dernier Jean Nicolas est mort en 1704, & aujourd'hui elle est à l'Electeur de Mayence. Il y a quelques années que les habitans qui sont Protestans, poursuivent un rude procès contre l'Electeur par-devant la Diète Impériale, à cause de la construction d'un temple Catholique.

CRONE, voyés ECU.

CRONE, lat. *Geranium*, all. *Krahn*, c'est sur le bord d'un port-de-mer ou d'un fleuve, une tour ronde & basse avec un chapiteau, comme celui d'un moulin-à-vent, qui tourne sur un pivot, & qui a un bec qui, par le moyen d'une rouë à tambour & des cordages, sert à charger & à décharger les marchandises.

CRONEBORG, voyés TAWASTEHUS.

CRONENBOURG, Forteresse & beau château de Danemarck, dans l'Isle de Sælland, non loin de Helsingör & sur le Sund, à l'endroit où ce Détroit n'a qu'une demi-lieuë.

CRONSCHLOTT, KRONSCHLOSZ, château maritime & important en Russie, vis-à-vis des côtes d'Ingric, presqu'à la fin du Golfe Finnique. Il a été bâti par Pierre le Grand pour défendre l'entrée de Pétersbourg. De l'autre côté est

CRONSTADT, KRONSTADT, nouvelle ville bâtie par Pierre le Grand, avec un château & un excellent port, dans l'Isle de Retufari, à 6 lieuës de Pétersbourg. C'est ici que repose la flotte qui fait la principale partie des forces maritimes de l'Empire Ruslien. Le Détroit entre Cronstadt & Cronschlott n'est que d'environ 2000 pas, mais l'eau y est d'une profondeur suffisante pour l'entrée & la sortie des vaisseaux. Ce passage peut être ouvert & fermé à volonté par les deux châteaux. Au Nord de l'Isle de Retufari, l'eau est basse & pleine de bancs de sable, de sorte qu'il est impossible aux grands bâtimens d'y passer.

CRONSTADT, lat. *Corona*, *Stephanopolis*, *Brassobia*, hong. *Brassow*, ville de Hongrie en Transylvanie, située

dans le Burzelland, aux frontières de la Moldavie & de la Valachie. Elle est grande, & forte, commercante, la plus peuplée de la Transylvanie, & défenduë par un château, sur la rivière de Farkas. Les habitans sont allemands; il y a un collège Lutherien & de grands fauxbourgs où l'on tolère des Hongrois & des Valaques.

CRON-WEISSENBURG, v. WEISSENBURG.

CROPPEN, petite ville de Russie en Livonie, dans la Lettonie, à 7 lieuës de Riga, à l'Orient.

CROPPENSTADT, voyés KROPPENSTADT.

CROQ, petite ville de France dans la Généralité de Moulins, Election de Combrailles.

CROSGI, ville de Pologne, en Samogitie, entre Batock & Pofchawske, à 9 lieuës de Batock.

CROSNO, ville de Pologne dans la Russie rouge, au Palatinat de Léopol.

CROSSE, lat. *Lituis*, bâton pastoral que les Evêques portent dans leurs armes, & qu'ils ont ordinairement à la main lorsqu'ils administrent la consécration.

CROSSEN, Duché d'Allemagne dans la Basse-Silésie, borné au Nord par la Marche de Brandebourg, à l'Occident par la Luface, au Midi par la Principauté de Sagan, & à l'Orient par celle de Glogau. Il a 8 lieuës de long & 6 de large, & appartient depuis 1742 au Roi de Prusse. Il est partagé en 2 Cercles, celui de Sagan & celui de Zullichau. Les habitans sont Luthériens & Reformés, ceux-là faisant le plus grand nombre. Les affaires de judicature & autres, ressortissent au Tribunal de Neumark. La capitale s'appelle de même *Crosfen*, lat. *Crosna*, où il y a un Administrateur & un beau château bien fortifié. Elle est située sur l'Oder, à l'embouchure de la Bober, à 6 lieuës de Francfort sur l'Oder. Elle brûla entièrement en 1708; mais elle a été rebâtie avec plus de régularité & d'apparence. Les habitans sont marchands, drapiers, brasseurs, vignerons, pêcheurs & bûteliers.

CRO-

- CROSTOLO**, lat. *Crustulus*, rivière d'Italie, qui a sa source au Duché de Parme, aux frontières du Comté de Rossena, & qui se jette près de Guaf-talla dans le Po.
- CROTONE**, ancienne ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Calabre-Ultérieure, sur la Mer Jonienne, avec un Evêché suffragant de Reggio, & défenduë par une bonne citadelle.
- CROTOY**, petite ville de France, en Picardie, sur la Somme.
- CROTENDORF**, château, petite ville & Seigneurie d'Allemagne, en Wett-ravie, appartenans aux Comtes de Hatzfeld, de la branche de Rosen-berg, qui y font leur résidence.
- CROTTE**, montagne & bourg de Savoye, par où le Duc Charles Ema-nuel II. a fait faire un grand chemin d'un travail incroyable pour passer de Savoye en France. C'est ce qu'on ap-pelle le *Grand-Chemin royal de Crotte*.
- CROTTENDORF**, vieux château & Pré-fecture d'Allemagne en Saxe, dans le Cercle d'Erztgebürg, non loin de Schwartzenberg, & qui est régie par le Gouverneur du Cercle de Schwartz-berg.
- CROTTORF**, Préfecture d'Allemagne, dans la Principauté d'Halberstadt.
- CROUZILE**, bourg de France dans le Limosin.
- CROWLAND, CROYLAND**, lat. *Terra cruda*, petite ville d'Angleterre, dans la Province de Lincoln, tout entourée de marais.
- CROY**, lat. *Croviacum, Crovium*, bourg de France dans la Brie, à 4 lieues de Meaux.
- CROY**, bourg de France en Picardie, dont une illustre Maison a porté le nom. Le dernier Duc de Croy Char-les-Eugène, un grand Général de son tems, est mort en 1702. De la Mai-son de Croy font sortir les Ducs d'Ar-schor, de Chimay & de Havre, & les Comtes de Solre.
- CROYDON**, ville d'Angleterre, en la Province de Surrey.
- CROZET**, petite ville de France dans

- le Forez, sur les confins du Bour-bonnois.
- CRUAS**, Abbaye de France, dans l'E-vêché de Viviers, Ordre de S. Benoît.
- CRUCHE**, voyés CREUTZER.
- CRUDENBERG**, château d'Allemagne, dans le pays de Clève, à 1 lieuë de Wesel.
- CRUGNA**, petite ville d'Espagne, dans la Vieille-Castille, avec titre de Comté.
- CRUISADE**, voyés CRUZADE.
- CRULAY**, bourg de France en Norman-die, Généralité d'Alençon, Election de Verneuil.
- CRUMLAU**, v. KRUMLAU en Bohême.
- CRUNSTEIN**, maison de plaisance, avec de beaux jardins & de belles allées, dans la Hollande-Méridionale, non loin de Leyde.
- CRUPA, CRUPPA**, château d'Allema-gne, dans la Moyenne-Carniole, sur la Kulp, aux frontières de la Croatie, appartenant aux Comtes de Bourgtall.
- CRUPP, KRUPA**, Forteresse & bourg de Hongrie en Croatie, non loin de la rivière d'Unna.
- CRUSADE**, voyés CRUZADA.
- CRUSCA**, (Académie de la) fameuse Société de Florence dont les membres s'appliquent à la pureté & à la beauté de la langue Italienne. Ils ont pour symbole un bluteau avec la devise Italienne: *il piu bel fior ne coglie; c'est-à-dire, il en recueille la plus belle fleur*. Dans la salle où se tient cette Académie tout fait allusion à son nom & à sa devise. Les sièges ont la forme d'une hotte à porter du pain; leurs dossiers, celle d'une pèle à remuer le bled; les grandes chaises sont faites en façons de cuve d'osier, ou de paille où l'on garde le bled; les couffins des chaises sont de fatin gris en forme de sac; les étuis dans lesquels on met les flambeaux ressemblent aussi à des sacs. Chaque Académicien a sa tâche parti-culière & un nom en conséquence. Cette Académie a publié un Diction-naire en langue Italienne, qui est une preuve de ses travaux.
- CRUTTDORF**, voyés CROTTDORF.
- CRUYS, KRUYS-SCHANZ**, Fort des Pays-

- Pays-Bas, dans le Brabant, sur l'Escaut, à 1 lieuë & demie d'Anvers.
- CRUZADA**, Droit que le Pape Jule II accorda en 1509 au Roi d'Espagne, & pour lequel il s'expédie encore aujourd'hui, lorsqu'un Roi d'Espagne entre en règne, une bulle de la part du Pape, dite *della cruciata*. Ce droit consiste à pouvoir faire la guerre aux Infidèles. Et il y a en Espagne un Conseil particulier de la Cruzada, qu'on dit être de grande importance, & avoir un million de revenu. Le Président de ce Conseil porte le titre de Commissaire-Général de la Cruzada. Il a avec lui 2 Assesseurs du Conseil de Castille; 2 Conseillers de Régence, l'un du Conseil d'Aragon & l'autre du Conseil des Indes, & des Officiers subalternes. La juridiction de ce Conseil de la Cruzada s'étend sur tous les pays de la Monarchie Espagnole; & son autorité est si grande que l'on n'en peut appeller.
- CRUZADE**, monnoye d'or de Portugal, ainsi nommée d'une croix dont elle est marquée, & qui vaut environ 50 sols de France ou 17 baches de Suisse. La Cruzade ou Croisat de Gènes est une monnoye de cette République, en argent avec une croix, de la valeur d'environ 7 livres 9 sols de France, ou 50 baches de Suisse.
- CRUZY**, petite ville de France, dans le Senonois, Election de Tonerre.
- CRUZY**, petite ville de France dans le Bas-Languedoc, au Diocèse de Pons.
- CSANAD**, voyés CHONAD.
- CSICH**, CSYD, District de Hongrie, dans la Transylvanie, & Siège Royal des Sicules, sur les frontières de Moldavie. *Csikszareda* en est le principal bourg; il est peuplé d'Ariens & de Catholiques.
- CTESIPHON**, grand bourg d'Assyrie près du Tigre, que plusieurs comparent pour l'étendue à la Haye en Hollande; & où, selon Strabon, les Rois des Parthes passioient l'hiver, pour épargner Seleucie.
- CUBA**, Isle de l'Amérique Septentrionale, dans la Mer de Mexique, la plus grande des Antilles, d'environ 250 lieuës de long & de 35 de large. Elle appartient aux Espagnols; & les principaux lieux sont la Havane, S. Jago, S. Salvator, S. Crux, Porto del Principe &c. Elle est abondante en gingembre, casse, sucre, mastic, aloë, fasséparille, cuirs, or & argent.
- CUBAGUA**, Isle de l'Amérique Méridionale, à 4 lieuës de Terre-Ferme; elle n'a point d'eau, mais il y avoit autrefois une riche pêche de perles. Cette pêche a cessé, & dès lors les Espagnols qui avoient occupé l'Isle dans le XVI Siècle & y avoient bâti une ville, appelée *Nouvelle-Cadix*, ont tout abandonné.
- CUBAN**, grand bourg de Portugal, dans la Province d'Alantejo, non loin de Beja.
- CUBE**, c'est le nom de l'Empereur du Japon.
- CUCK**, District du Brabant-Hollandois, dans la Majorie de Bois-le-Duc, & dont *Grave* est la principale ville. Il appartient au Prince d'Orange.
- CUCO**, forte ville d'Afrique dans le Royaume d'Alger, près de la rivière de Bugia; elle est naturellement forte; & l'on y fait la meilleure toile de la Barbarie. Elle est proprement capitale d'un Royaume de même nom qui a son Roi particulier, mais il est vassal avec tous ses sujets de la République d'Alger. Il y a beaucoup d'oliviers.
- CUDDAM-POINT**, Cap d'Angleterre, dans la Province de Cornouaille, au Sud-Ouest.
- CUDREFIN**, endroit de Suisse au Canton de Berne, sur le Lac & vis-à-vis de la ville de Neufchâtel.
- CUENZA**, lat. *Concha*, ville d'Espagne dans la Nouvelle-Castille, entre de hautes montagnes appellées *Siera de Cuenza*, à l'embouchure de la rivière de Huescar dans celle de Xucar, à mi-chemin de Madrit à Valence. Il y a un Evêché suffragant de Tolède.
- CUERRO**, voyés CORVO.
- CUEVA**, château & Seigneurie d'Espagne, dans la Vieille-Castille, dont une illustre Maison porte le nom. Les Ducs d'Albuquerque, & les Marquis de Bedmar en fontent.

- CUSA**, ville de la Turquie. Afatique, dans la Province d'Yerac, aux frontières de l'Arabie-Déserte.
- CUGIONE**, lat. *Cufonum*, petite ville d'Italie, au Milanois, près de Naviglio-Grande.
- CUJAVIE**, Province de la Grande-Pologne, sur la Vistule, vers les frontières de la Prusse. Elle comprend deux Palatinats, savoir Inowlocz & Brzestie.
- CUHUNG**, ville de la Chine dans la Province de Junnan, capitale d'un district de même nom qui renferme six autres villes.
- CUILLE**, bourg de France dans la Généralité de Tours, Election de Château-Gontier.
- CUIRASSE**, lat. *Catapraëta*, armure défensive de fer-battu qui entoure un homme par-devant & par-derrrière, depuis les épaules jusqu'à la ceinture.
- CUIRASSIERS**, lat. *Equites Catapraëti*, Cavaliers armés de cuirasse, & de casque. Il y en a encore des régimens dans les troupes Autrichiennes.
- CUISINE**, (Ecuyer ou Intendant de) lat. *Rei culinariae Praefectus*. Officier d'une Cour qui a soin de la cuisine & de la table. A la Cour de Vienne l'office du *Grand-Ecuyer de cuisine* est une des plus importantes charges.
- CUIZEAUX**, petite ville de France dans la Bresse-Chalonoise, au Diocèse de Lyon.
- CUIZERI**, petite ville de France dans la Bresse-Chalonoise, sur la Seille.
- CULAGE**, (Droit de) Prérogative infame que s'arrogeoient certains Seigneurs dans les siècles passés, de coucher la première nuit avec les nouvelles-mariées de leurs vassaux. Elle est aujourd'hui abolie, & peut-être en quelques endroits changée en d'autres droits.
- CULAR**, petite ville d'Allemagne dans l'Archevêché de Cologne.
- CULENBOURG**, lat. *Culenburgum*, petite ville & château avec titre de Comté dans les Pays-Bas, en Gueldre, dans le Bétou, sur la rivière de Leck. Le Prince d'Orange en est Souverain, &
- I. Partie.**
- il y a un droit d'azyle pour les fugitifs en Hollande.
- CULHAT**, bourg de France, en Auvergne, Généralité de Riom, Election de Clermont.
- CULIACAN**, (S. MIGUEL de) Province de l'Amérique Septentrionale dans la Nouvelle-Espagne, en l'Audience de Guadalajara. Elle est très-riche en mines, & les Espagnols y ont quelques places dont les principales sont S. Michel & Culiacan.
- CULITZ**, château de la Turquie-Européenne, en Serbie, sur la rivière de Morava, à l'endroit où elle se décharge dans le Danube.
- CULLEN**, bourg de l'Ecosse Septentrionale, dans le Vicomté de Banf, sur la Mer Germanique. Il a séance & voix au Parlement.
- CULLITON**, ville d'Angleterre dans la Province de Devon.
- CULLODE**, endroit de l'Ecosse Septentrionale, en la Province de Murray, célèbre par la bataille qui s'y donna entre le Duc de Cumberland & le jeune Prétendant, le 27 Avril 1746. Les Rebelles furent entièrement défaits.
- CULLY**, petite mais agréable ville de Suisse au Canton de Berne, dans le Pays de-Vaud, sur le Lac de Genève, entre Lausanne & Vevey. Elle dépend du Baillage de Lausanne, & a de très-bons vignobles.
- CULM**, lat. *Culma*, *Chelimum*, Palatinat de la Prusse-Polonoise, entre la Vistule & la Dribentz. La capitale s'appelle aussi *Culm*. Elle est située sur une hauteur près de la Vistule, à 5 lieux de Thoren. Elle passe pour une ville Hanseatique & a droit de battre monnoye. L'Evêché, auquel a été incorporé celui de Pomérelle, est suffragant de Gnesen.
- CULMA** ou **CHULM**, ville de Bohême, dans le Cercle d'Egra, appartenant aux Chevaliers de la Croix à l'étoile rouge, qui y ont un Prévôt. Il y a aussi une image de Notre-Dame qui y attire beaucoup de pèlerinage; à cause duquel la ville est proprement appelée *Marien-Culm*.
- CULMALLE**, petite ville de l'Ecosse

- Septentrionale, dans le Comté de Southernland, à 2 lieuës de Dornock au Nord.
- CULMBACH**, ville, château & Préfecture d'Allemagne, dans le Marquisat de Bareuth, à 2 lieuës de Bareuth & à 7 d'Egra, sur le Blanc-Mayn. Tout près est l'importante forteresse de montagne dite *Blaffenbourg*, qui est toujours pourvûë d'une bonne garnison. Autrefois tout le Pays ou Bourgrafiât au-dessus des monts, s'appelloit de *Brandebourg-Culmbach*; mais depuis la mort du Margraf George-Guillaume, décédé en 1726 sans postérité mâle, le Margraf George-Frédéric-Charles, de la branche George-Albertine étant parvenu au gouvernement, le même Pays s'est constamment appelé le *Bourgrafiât de Brandebourg-Bareuth*. C'est à *Culmbach* que la Princesse Christine-Sophie-Guilemine, fille du Margraf George-Guillaume, a résidé jusqu'à sa mort arrivée en 1746.
- CULMBERG**, **COLMBERG**, montagne d'Allemagne, une des plus hautes de la Misnie, entre *Wurtzen* & *Ofchatz*, sur laquelle les anciens Marquis de Misnie tenoient les assemblées de leurs Etats à découvert.
- CULMSE'E**, **CULMENSE'E**, petite ville de la Prusse-Polonoise, dans le Palatinat de *Culm* & qui est la résidence de l'Evêque de *Culm*.
- CULTEBEQUE**, petit endroit de l'Amérique Septentrionale, au Mexique, où les Vice-Rois ont leur sépulture. Il y a un grand & beau palais.
- CULTYR**, petite ville de l'Ecosse Septentrionale, dans le Comté de *Marr*, à une lieuë & demie d'*Aberdeen*.
- CULVER-CLIFT**, amas d'écueils sur la côte méridionale de l'Isle de *Wight*.
- CUM**, ville d'Asie en Perse, dans la Province d'*Yerac*.
- CUMANA**, voyés **COMANIE**.
- CUMANIE**, partie de la Moldavie & de la Valachie, qui s'étend depuis la rivière d'*Alt* ou d'*Olt* entre les Alpes & le Danube, vers la Tartarie. Au couronnement des Rois de Hongrie, l'on expose encore un drapeau où est peint un lion pour représenter l'ancien Royaume de *Cumanie*.
- CUMBERLAND**, lat. *Cumbria*, contrée dans la partie septentrionale de l'Angleterre, bornée au Nord par le Golfe de *Solway*, à l'Orient par le *Northumberland*, au Midi par le *Westmorland* & *Lancastre*, & à l'Occident par la Mer d'Irlande. Elle porte le titre de Duché; & le Duc de *Cumberland* d'aujourd'hui est *Guillaume-Auguste* oncle paternel du Roi d'Angleterre, né en 1721.
- CUMES**, lat. *Cumæ*, ville d'autrefois, en Italie près de *Naples*, grande, & entre autres célèbre par la demeure souterraine de la *Sibylle* qui, quoique payenne, a selon quelques-uns prophétisé la venue du Messie.
- CUMES**, voyés **FOJA**.
- CUMIRZA**, ville de la Turquie-Européenne, en Servie.
- CUNA**, bourg d'Allemagne, dans la Haute-Lusace, près de la petite ville de *Schœnberg*, à 3 quarts de lieuë de *Gœrlitz*; il y a un beau château avec une belle tour.
- CUNCAN**, Royaume dans la Presqu'isle des Indes Orientales en-deçà le *Ganges*, sur la côte duquel les Portugais possèdent *Goa*.
- CUNCO**, voyés **CONI**.
- CUNETTE**, voyés **CUVETTE**.
- CUNINGHAM**, contrée de l'Ecosse Méridionale, bornée au Midi par *Kyle*, à l'Orient par *Cluydesdale*, au Nord par *Lennox*, & à l'Occident par le Golfe de *Cluyd*. C'est une des meilleures Provinces de l'Ecosse, à cause de sa fertilité & de son commerce.
- CUNOW**, voyés **KUNOW**.
- CUNSTADT**, petite ville, château & Seigneurie d'Allemagne, en Moravie, tout près des frontières de Bohême, & le Patrimoine de *George Podiebrail de Cunstadt*, Roi de Bohême.
- CUNSTADT**, petite ville d'Allemagne en Silésie, dans la Principauté d'*Oels*, à 4 lieuës de *Bernstadt*, appartenante au Baron de *Prittwitz*.
- CUNZERBRUCK**, nom qui vient du village

- village de *Cunz* ou *Cons*. Voyés **CON-SARBRUCK**.
- CUR**, voyés **COIRE**.
- CURACAO**, **CURASSAW**, une des Antilles Sous-vent, dans l'Amérique-Septentrionale, de 9 à 10 lieues de long, & de 5 de large. Elle appartient aux Hollandois.
- CURATAY**, rivière de l'Amérique Méridionale, au Territoire de Macas, dans la Province de Quixos; elle se jette dans la grande rivière des Amazones.
- CURATELE**, charge donnée à un homme d'avoir soin d'un mineur & de ses biens. Selon le Droit Civil les pupiles sont sous tutèle jusqu'à 14 ans, & sous *curatèle* jusqu'à 24. Selon le Droit Saxon la *curatèle* cesse à la 12 année du pupille.
- CURATELE** (Acte de) titre donné par le Magistrat à un homme pour être curateur. Lat. *Littera curæ acceptæ*.
- CURATEO**, une des Isles Lucayes, en l'Amérique Septentrionale.
- CURATEUR**, Personne chargée d'une curatèle. *Curateur d'un absent* est un homme préposé aux biens d'un absent, pour les régir jusqu'à son retour. Mais si l'âge de cet absent va jusqu'à 70 ans, sans que l'on ait de ses nouvelles, l'on juge qu'il est mort & ses biens sont relâchés à ses héritiers. *Curateur des biens* est celui qui est préposé sur les biens d'un défunt ou d'un débiteur insolvable, pour en tenir compte, pour répondre aux créanciers, pour vendre ces biens & en payer les dettes. *Curateur aux causes* est un curateur nommé pour agir en un procès au nom d'un mineur ou d'une femme.
- CURCE**, rivière de France, dans l'Auxerrois, qui a sa source dans la Haute-Bourgogne, & qui se jette dans la Yonne, à 6 lieues d'Auxerre.
- CURDISTAN**, lat. *Curdan, Curdistania*, grande & fertile contrée d'Asie, entre la Turquie & la Perse, le long de la rive orientale du Tigre. Elle est régie par plusieurs Emirs ou Princes, sous la protection du Turc & du Persan. Les habitans sont partie Mahométans, partie Jésides, qui veut dire disciples de Jésus, mais ce ne sont guères de bons Chrétiens.
- CURDO**, lat. *Curajus mons*, partie du Mont Taurus, en Asie, qui sépare la Turcomanie du Diarbeck, & qui passe par le Curdistan.
- CURE'**, Ecclésiastique pourvu d'une Cure dans l'Eglise Catholique-Romaine. Une Cure est un bénéfice dont le titulaire a la conduite des ames dans un certain district appelé Paroisse.
- CURESE**, voyés **CORRESE**.
- CURIGA**, Royaume & ville de la Presqu'isle des Indes Orientales, sur la côte de Malabar. Ils sont sous la protection du Roi de Calcut.
- CURIGLIANO**, petite ville du Royaume de Naples, dans la Calabre-Citérienne, avec un château de même nom. Elle porte le titre de Marquisat.
- CURIN**, voyés **CHORIN**.
- CURISCHER-HAFF**, lat. *Lacus Curonensis*, vel *Sinus Curlandæ*, grand Lac de la Prusse-Brandebourgeoise, qui commence près de Königsberg, s'étend l'espace de 15 lieues en longueur, sépare la Presqu'isle de Curisch-Nehring de la Mer Baltique, avec laquelle il communique près de Memel par un canal.
- CURISCH-NEHRUNG**, lat. *Curonensis Peninsula*, Presqu'isle de la Prusse-Brandebourgeoise entre le Curischer-Haff & la Mer Baltique, & où il y a plusieurs villages.
- CUROVIA**, ville de la Petite-Pologne, dans le Palatinat de Sendomir.
- CURRINGUE**, fort château de Savoye en Chablais.
- CURTANE**, épée sans pointe, que l'on porte en Angleterre devant le Roi avant son couronnement, & qui est un symbole de la bonté royale. Lat. *Gladius mucrone carens*.
- CURTATSCH**, Seigneurie d'Allemagne, dans le Tyrol.
- CURZOLA**, voyés **COURZOLA**.
- CURZOLARI**, lat. *Echinades*, trois petites Isles de la Mer Jonienne, appartenantes aux Vénitiens, non loin du Golfe de Lépante.

CUSCO, ville de l'Amérique Méridionale, au Pérou, dans l'Audience de los Reyes, avec un Evêché suffragant de Lima. Cette ville se divise en haute & basse; elle est belle, grande & entourée de montagnes. Elle étoit autrefois la capitale du Pérou, & la résidence des Incas. Quand les Espagnols la prirent, ils y trouvèrent des richesses immenses.

CUSCUSU, mêt ordinaire des Maures en Afrique. Il consiste en une boule de pâte de fine farine, & d'eau, qu'on met ensuite dans un passoire sur un pot où il y a un morceau de bouilli, ou une poule cuite. Cette boule en attire la saveur. L'on verse ensuite le bouillon dessus, l'on met la viande au haut; puis l'on fert.

CUSI, grand coutelas que les halebardiers à la Cour de Vienne portent à une hampe, presque comme une halebarde. Lat. *Bipennis satellitum Imperatoris*.

CUSIO, Province de l'Amérique Méridionale, au Pérou, avec une ville de même nom.

CUSSAC, bourg de France, en Poitou, dans l'Élection de Conflans.

CUSSET, ville de France, dans le Bourbonnois, sur la petite rivière de Jolan, à une lieue de Vichi.

CUSSET, ville bien bâtie & assez forte, en Basse-Auvergne, avec une Eglise Collégiale & une Abbaye de Religieuses.

CUSTODE, c'est le nom qu'on donne au Supérieur dans de certains Couvens, comme chés les Capucins, les Cordeliers &c.

CUSTOS, voyés TRE'SORIER.

CUSTRIN, lat. *Custrinum*, ville d'Allemagne, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg, dont elle est la capitale, dans une plaine, à l'embouchure de la Warte dans l'Oder, & éloignée de 3 lieues de Francfort. Il y a une belle citadelle en pentagone, un arsenal considérable, un château bien bâti & un pont sur l'Oder, lequel est défendu par une forte redoute. La Régence & le Confitoire de toute la Nouvelle-Marche y ont leur siège, & c'est la que

s'acquie le principal péage pour passer de la Nouvelle-Marche dans la Moyenne. Cette ville est d'un côté entourée de la Warte, d'un autre côté de l'Oder, & généralement par-tout de marais. Depuis le long *Fauxbourg* règne une chaussée avec 32 ponts, l'espace de 3 quarts d'heure, pour traverser les marais. En 1758 au commencement d'Août, cette ville fut bombardée par les Russes au point qu'elle en a été presque entièrement ruinée. Ils levèrent le siège de la citadelle à l'approche du Roi de Prusse, surquoi s'enfuit la bataille de Zorndorf.

CUSTRINICKEN, petite ville d'Allemagne, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg.

CUTTENBERG, lat. *Kutna, Hora, Cutua*, petite ville d'Allemagne en Bohême, dans le Cercle de Czaslau, à 8 lieues de Prague. Il y a aux environs une mine d'argent.

CUVETTE, (terme de fortification) petit fossé large de 4 verges, au milieu du grand fossé sec, & qu'on creuse tout autour de la forteresse aussi profond qu'il en faut pour contenir 6 pieds d'eau. On le borde de Hayes & de brossailles; & c'est pour arrêter l'ennemi. Lat. *Fossula aquis plena, in medio fossa arida*.

CUXHAFEN, Préfecture & village avec un port, en Allemagne, à un demi-quart d'heure de Rizebuttel, à l'embouchure de l'Elbe dans la Mer Baltique, & où les vaisseaux peuvent se sauver en tems de tempête. Cet endroit appartient à la ville d'Hambourg, qui y envoie un de ses Conseillers pour Préfet.

CUYCK, voyés CUCK.

CUYLENBURG, v. CULENBURG.

CUZ, grande contrée d'Afrique, qui fait partie du Royaume de Fez, & qui contient une portion du Mont Atlas.

CUZCO, voyés CUSCO.

CUZUM, ville d'Afrique, en Abyssinie, où l'on conserve une Chronique dont l'Empereur se sert, entre autres, pour

prouver qu'il descend du Roi Salomon, qui eut avec la Reine *Saba* un fils nommé *Menilechus*, lequel régna ensuite en Abyssinie & a été la souche de la Maison Impériale.

CUZZI, peuple de Grèce, belliqueux, libre, & que les Turcs n'ont jamais pu subjuguier.

CYCLADES, nom que les anciens Grecs donnoient à des Isles de l'Archipel situées aux environs de l'Isle de Nègrepont & du Golfe d'Engia, en forme de cercle. Les principales sont Delos, Naros, Cia, Siro, Tine, Siphane, Micoli &c.

CYCLE, (terme de Comput), Période d'un certain nombre d'années marquées dans le calendrier. Il y en a trois : le *Cycle* solaire, le *Cycle* lunaire & le *Cycle* de l'indiction. Le *Cycle* solaire est une Période de 28 années; aux bouts desquelles se retrouve le même ordre des lettres Dominicales, (voyés DOMINICALE). Le *Cycle* solaire est ainsi nommé non pas à cause du soleil, mais parce qu'il sert à trouver la Dominicale qui répond au dimanche appellé autrement le *jour solaire*. On suppose que la première revolution du *Cycle* solaire a commencé 9 ans avant l'ère chrétienne; ainsi l'année 1762 de cette ère, est la 7^{me} de la 64^{me} revolution; & nos calendriers de cette année marquent 7 pour le *Cycle* solaire.

CYCLE LUNAIRE, voyés NOMBRE D'OR & EPACTE.

CYCLE DE L'INDICTION, v. INDICTION.

CYNDE, rivière d'Asie, dans la Natolie.

CYLLI, voyés CILLEY.

CYNCO, voyés CHINCO.

CYNIQUE, Secte de Philosophes de l'Antiquité, Disciples d'Antisthène & dont le plus fameux a été Diogène. Ils affectoient surtout un souverain mépris pour les richesses & les grandeurs.

CYPRE, voyés CHYPRE.

CYR, voyés S. CYR.

CYR, ville Episcopale d'autrefois, en Asie, dans la Syrie.

CYRENE, aujourd'hui CAIROAN, CORENO; ville jadis fort célèbre d'Afrique, dans la Barbarie, au Royaume de Barca, en une Province apellée alors la Lybie Cyrenaique, & aujourd'hui *Mesfrata*.

CYRIACSBourg, voyés ERFURT.

CYRNA, territoire & ville de Pologne, dans le Palatinat de Masovie.

CYTHERE, Isle fameuse de l'Antiquité, où, selon les Poètes, Venus parut pour la première fois. Elle est dans l'Archipel, vis-à-vis de l'Isle de Crète, ou Candie; & elle s'appelle aujourd'hui *Cerigo*.

CYZIQUE, autrefois une des plus belles & des plus grandes villes de l'Asie, en Mysie, sur la Propontide.

CZAAR, SZAR, TZAR, titre des Souverains de Moscovie, qui veut dire Roi, & qui, selon quelques-uns, vient de César. Le premier qui l'a porté, est Jean Basilde qui régnoit au XV Siècle. La femme du *Czar* ou la Souveraine de Moscovie s'appelle *Czarine*, ou plutôt en langue du pays *Czaritza*. Le *Czar* Pierre I, qui vivoit au commencement de ce Siècle, a été un des plus grands hommes qui aient jamais régné. Il étoit curieux de toutes les belles choses, il fit un voyage sur la fin du Siècle passé étant déjà *Czar*, en Prusse, en Brandebourg, en Saxe, en Hollande, en Angleterre & à Vienne. Il disciplina ses troupes à la manière Allemande; fit la guerre avec succès; agrandit son Empire de tous les côtés, en augmenta le commerce, y fit fleurir la littérature, les arts, les sciences & surtout la Marine, & y attira des Savans & toute sorte d'ouvriers étrangers. Autrefois les *Czarines* devoient être du pays même, & c'étoit presque une loi qu'elles fussent filles de quelques Grands-Seigneurs Moscovites. Elles vivoient d'une manière fort retirée; elles ne fortoient qu'entourée de rideaux; quoique d'ailleurs on leur rendit les honneurs dus à leur rang. Pierre

le Grand a changé ces coutumes; son Epouse Catherine Alexiewna de la Famille Livonienne d'Albadil, le suivit dans ses voyages, dans ses campagnes & par-tout. Ce Prince fit encore un grand voyage en 1717 en Hollande & en France. En 1721 il prit le nom d'Empereur de toutes les Russies, titre que reconurent d'abord plusieurs Puissances, & qu'il a laissé à ses successeurs, à qui les Princes qui l'avoient d'abord contesté, l'ont enfin aussi accordé. L'Empereur Pierre I. mourut en 1725 & la Czarine Catherine lui succéda. Elle mourut en 1727, & Pierre II petit-fils du Czar Pierre I, par une première femme & fils du malheureux Czarewitz, monta sur le trône. Ce jeune Prince, né en 1715, se promit en mariage à la fille aînée du fameux Prince de Menzikof, Marie Alexandrowna; mais la chute du Père empêcha le mariage. En 1729 il contracta des promesses avec Catherine Alexiewna Dolgorucki, fille du Prince Alexis Gregorewitz Dolgorucki; mais il mourut en 1730 avant la consommation du mariage. Sa Cousine, la Germaine de son Père, Anne Ivanowna, fille du Czar Iwan Alexiewitz, lui succéda, elle étoit née en 1693 & se trouvoit veuve de Frédéric-Guillaume Duc de Courlande. Elle envoya en exile toute la Maison des Dolgorucki. Cette Princesse qui mourut en 1740, avoit institué pour son successeur son petit-neveu encore enfant âgé de 3 mois, Iwan III, fils de sa nièce la Princesse de Mecklenbourg-Schwerin, Anne, Epouse du Prince Antoine-Ulric de Brunswic, sous la Régence du Duc de Courlande. Lors de la disgrâce de ce Duc, (*voyés à COURLANDE*), la Princesse Anne s'indite prit en main la Régence, sous le nom de Grande-Princesse de toutes les Russies. Cela dura jusqu'à la grande révolution arrivée sur la fin de l'an 1741, par laquelle la Princesse Elisabeth, fille de Pierre le Grand & de l'Imperatrice Catherine, née en 1709, monta sur le trône & envoya en exile le petit Empereur, son Père & sa

Mère; laquelle mourut en 1746 à Riga. La Czarine Elisabeth étant morte au commencement de 1762, Pierre III, Prince de Holstein-Gottorp, lui succéda; celui-ci n'ayant régné que quelques mois, mourut subitement, laissant le Gouvernement à son Epouse Catherine, Czarine d'aujourd'hui, dont il y a un Prince nommé Paul Petrowitz, né en 1754.

CZAAREWITZ, CZAREWITZ, c'est le fils d'un Czar.

CZABRACK, château de Hongrie sur une haute montagne, non loin de Gran.

CZAKA - TORNIA, all. *Czackenthorn*, Forteresse d'Allemagne, dans la Basse-Styrie, aux frontières de la Hongrie, sur la Drave; il croit aux environs un vin qui en porte le nom. Ce nom même vient de la Famille de Czaki. Cette Forteresse est située en une Isle dont l'Empereur Charles VI fit de présent à perpétuité l'an 1729 à son Grand-Ecuyer d'alors, le Comte d'Althan.

CZAPOZAKLI, petite ville de la Tartarie - Européenne, dans le territoire d'Oczakow, sur la rivière de Bog.

CZARTIKOW, ville de Pologne, en Podolie.

CZARTORISK, ville & château de Pologne, en Volhynie.

CZASLAU, lat. *Czaslavia*, ville de Bohême, dans le Cercle de Czaslau, sur la rivière de Chrudimski, à 9 lieues de Prague. Il y a la plus haute tour de la Bohême, avec une belle église. En 1742 le 17 May, il se donna dans les environs une bataille entre le Roi de Prusse, & le Prince Charles de Lorraine Général de la Reine de Hongrie, où le premier remporta la victoire.

CZASLAU, (le Cercle de) un des 14 Cercles de Bohême, borné à l'Occident par la Muldau, au Nord par les Cercles de Caurzim & de Chrudim, au Midi par celui de Bechin, & à l'Orient par la Moravie.

CZASZ-

CZASZNIKI, ville de Pologne, dans la Russie Lithuanique, au Palatinat de Polock, sur la rivière d'Ula; il n'y a que des maisons de bois.

CZAVENCK, petite ville de la Haute-Hongrie, dans le Comté de Zips.

CZEBEN, la plus petite Ville-libre-royale de la Haute-Hongrie.

CZEGE, petite ville de la Turquie-Européenne, dans la Bosnie, sur la Theisse.

CZEHRIN, lat. *Czerinum*, petite ville forte de Pologne, dans la Basse-Volhynie, sur la rivière de Taffin.

CZELEMPAZAR, petite ville de la Turquie-Européenne en Bosnie.

CZEMITERNIKOW, ville de la Petite-Pologne, dans le Palatinat de Sendomir.

CZENSTOCHOW, petite ville de Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, sur la rivière de Warta, avec un Couvent de Moines Paulins, célèbre par tout le Royaume, & où il y a une fameuse image de Nôtre-Dame. La ville, qui n'est pas forte, est au pied d'une montagne, mais le Couvent qui est au haut, est bien fortifié & entretient à ses fraix une garnison.

CZEREMISSES, Nation Tartare & dépendante de l'Empire de Russie, sur le Volga, & confinante aux Royaumes d'Astracan, de Bulga, & de Casan. Ils sont Payens, habitent dans des hûtes, vivent de lait & de miel, & font proprement du ressort du Royaume de Casan. Ceux qui demeurent au-dessus du fleuve, s'appellent *Logornoy*, & ceux qui sont au-dessous, *Nagornoy*.

CZERKASK, ville & Forteresse de l'Empire de Russie, sur le fleuve Tanais ou Don, non loin d'Asof; & la capitale des Cosaques du Don, dits *Donski*.

CZERNETZ, bourg de la Turquie-Européenne, dans la Valachie, aux environs duquel croit le meilleur & le plus fort vin qui se trouve en Europe.

CZERNIAKOW, château de plaisance royal de Pologne, bâti il n'y a pas fort longtems, à une demi-lieuë de Varsovie, & où le feu Roi Auguste II. alloit souvent se divertir lorsqu'il séjournoit en Pologne.

CZERNICHOW, Palatinat de Russie, aux frontières de Pologne, avec une petite mais forte ville, située sur la rivière de Dezna. En 1686 ce Palatinat fut cédé par la République de Pologne, à la Russie; les Rois de Pologne en portent néanmoins encore le titre.

CZERNICK, petite ville de Valachie, sur le Danube, vis-à-vis de Novigrod.

CZERNICK, petite ville de la Haute-Hongrie, dans le Comté de Zips. Elle a des mines d'or, d'argent & de fer.

CZERNIENSK, ville de Pologne, dans le Palatinat de Masovie.

CZERNIN, Tschornin, illustre Maison qui est une des plus riches de Bohême, & qui a titre de Comte.

CZERNOBYL, ville de Pologne, dans la Basse-Volhynie, sur la rivière d'Usza, où elle tombe dans celle de Przviec.

CZERSK, lat. *Czerchia*, ville de Pologne, dans le Palatinat de Masovie, sur la Vistule, & où la Noblesse du pays a accoutumé de s'assembler, quand il s'agit de conserver sa liberté. C'est à 5 lieuës de Varsovie, près d'un château situé sur une haute roche.

CZIDLINA, petite rivière de Bohême, qui tombe dans l'Elbe à 3 lieuës au-dessous de Parduwitz.

CZILENTZIG, voyés ZILENZIG.

CZINTASCHIENNE, voyés TZINTZ-SCHIENNE.

CZIRCASSI, ville forte d'Ukraine, dans le Palatinat de Kiow, avec une citadelle, & appartenante aux Cosaques.

CZIRKNITZ, lat. *Czernicum*, bourg d'Allemagne, dans la Basse-Carniole, entre la Windisch-Mark & l'Istrie, & apar-

apartenant au Prince d' Eggenberg. A un quart de lieuë est le *Lac* admirable de *Czirknitz*, qui tantôt est plein d'eau, tantôt est à sec. Ordinairement ce changement n'arrive qu'une fois l'année. Au commencement de l'été l'eau se perd en peu de tems, par des souterrains; dès qu'on s'en aperçoit l'on sonne les cloches, & le peuple du voisinage qui accourt tout nud, y prend une prodigieuse quantité de poissons. Au bout de 20 jours l'on y fauche de l'herbe en abondance. Ensuite l'on y sème du millet & semblables grains que l'on moissonne avant le retour des eaux, qui reviennent avec impétuosité en Octobre, ou Novembre. Il y a des années où l'eau ne s'en va point, & en

revenche il arrive en d'autres que cette alternative a lieu 2 ou 3 fois.

CZIRKWAR, **ZIRKWAR**, château de la Basse - Hongrie à 3 lieuës d'Albe-Royale.

CZIRKWITZ, petite ville d'Allemagne, en Silésie, près de Trebnitz, & appartenante aux Chanoines de Breslau.

CZONGRAD, petite ville de la Haute-Hongrie sur la Theisse, capitale du Comté de même nom, à 3 lieuës de Segedin, au Nord.

CZVANIEC, ville de Pologne, en Podolie.

CZUCEN, voyés **SOCZOWA**.

CZYCK, voyés **CSICH**.

FIN de la première Partie.

